

Patrimoines

Enjeux contemporains
de la recherche



Camille Henrot, *Ma Montagne*, 2016. Détail. Pailherols (Cantal)

Commande à l'artiste à l'initiative de l'association Sauvegarde des burons du Cantal et de la commune de Pailherols, en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication et la Fondation de France, au titre de la commande publique.

© ADAGR, Paris 2016

© Photo : Phoebé Meyer.

« [...] Comme une invitation à l'itinérance, l'œuvre *Ma Montagne* se déploie ensuite dans le paysage le long d'un chemin de randonnée. L'artiste a créé une quarantaine de sculptures inspirées de la forme de la claie ou barrière mobile traditionnelle utilisée par les vachers pour parquer leur troupeau. Ces claies se déclinent en alphabet, chacune étant une variation différente du modèle initial rectangulaire [...] »

Plus d'informations sur cette œuvre : www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/Actualites/Ma-montagne-une-oeuvre-de-Camille-Henrot-a-Pailherols-Cantal

Il y a tout juste dix ans, *Culture et Recherche* consacrait pour la première fois un dossier à la recherche en patrimoines, avec ce titre : « nouvelles convergences ». Il s’agissait alors d’illustrer les synergies scientifiques possibles entre trois domaines – l’archéologie, l’ethnologie et l’Inventaire – qui venaient d’être rassemblés en un seul service.

Qu’en est-il aujourd’hui, alors que depuis 2010 l’ensemble des domaines du patrimoine forment une seule et même direction générale au sein du ministère ? Dans cette histoire des politiques patrimoniales qu’écrivent tous les jours les membres de notre institution, ce numéro de *Culture et Recherche* se veut un jalon, une butte témoin, une photographie.

La recherche se donne à voir, de prime abord, comme une mosaïque d’une grande diversité de compétences, de disciplines, d’activités. Tantôt elle paraît se confondre entièrement avec l’action patrimoniale, tantôt elle apparaît à l’arrière-plan, présente en filigrane dans les processus de décision politiques et administratifs régis par le droit. Reste que, très vite, derrière ce foisonnement, quelques lignes de force se dessinent.

La recherche est intimement liée à l’activité patrimoniale : dans tous les domaines considérés, elle est présente à chaque étape de la chaîne de travail. Sans elle, pas d’évaluation objective ni de sélection rigoureuse, pas de conservation matérielle ni de restauration durables et pertinentes, pas de restitution ni de diffusion des connaissances vers tous les publics. Sans elle enfin, pas d’évaluation critique, autonome et contextualisée des politiques publiques.

Elle est indissociable des compétences spécifiques de nombreux agents de l’institution, quel que soit le contexte administratif dans lequel ils exercent, mais elle ne saurait jouer pleinement son rôle sans un partenariat constant avec le monde académique et les chercheurs de toutes les disciplines, qui, en sciences humaines comme dans les sciences exactes, ont comme nous le désir de mieux préserver, pour le partager avec nos contemporains et le transmettre aux générations futures, un patrimoine vivant, en constante évolution, source de questionnements autant que de délectation.

En cette année 2016, le thème des journées européennes du patrimoine est la citoyenneté. Elle s’exprime au sein de notre société par un attachement profond à la démocratie, à ses valeurs, aux pratiques qui la rendent possible. Le patrimoine, dans les hauts lieux de la Nation comme dans des manifestations modestes et immatérielles, témoigne de cette culture démocratique. Une recherche scientifique forte et libre est elle aussi une forme d’expression de la démocratie, en même temps qu’une des conditions nécessaires de son épanouissement. ■

VINCENT BERJOT

Directeur général des patrimoines

Avertissement

La présente publication tient compte des rectifications et recommandations orthographiques approuvées par l'Académie française et les instances francophones compétentes, parues au *Journal officiel* (documents administratifs) du 6 décembre 1990.

La rédaction rappelle que les opinions exprimées dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

- 3 Avant-propos,
Vincent Berjot,
directeur général des patrimoines
- 6 Les enjeux contemporains
des sciences du patrimoine,
Pascal Liévaux et Christian Hottin

8-25

Organisation, positionnement européen

- 9 La recherche sur les patrimoines
en France. Vues cavalières,
Pascal Liévaux et Christian Hottin
- 12 Les partenariats avec
l'enseignement supérieur,
Pascal Liévaux et Christian Hottin
- 15 Pour une approche intégrée du
patrimoine culturel européen,
Astrid Brandt-Grau
- 18 Patrimoine culturel et
changement global, une initiative
de programmation conjointe de
recherche, *Sylvie Max-Colinart*
et *Alexandre Causse*
- 21 En Allemagne. L'Alliance de
recherche pour la préservation
du patrimoine culturel,
Johanna Leissner et
Constanze Fuhrmann
- 23 Aux Pays-Bas. De la diversification
à l'intégration, *Jan van 't Hof*

Patrimoines

Enjeux contemporains de la recherche

26-53

Un tour d'horizon des politiques

- 27 Outils et stratégies. Une synthèse, *Pascal Liévaux et Christian Hottin*

Réseaux de l'État

- 28 Monuments historiques et espaces protégés. Recherches et diffusion des connaissances, *Judith Kagan*

- 31 L'archéologie. Une administration et ses réseaux, *Geneviève Pinçon*

Établissements publics

- 33 Les Archives nationales. Quelle politique de recherche? *Rosine Lheureux*

- 35 La recherche au Louvre, *Anne-Solène Rolland*

- 38 La Comédie-Française. Création et recherche patrimoniale, *Agathe Sanjuan*

- 39 Ondes patrimoniales : les archives sonores de la danse, *Claude Sorin*

Réseaux en régions

- 40 Bibliothèques publiques. Les catalogues régionaux des incunables, *Pierre-Jean Riamond*

- 41 Le Catalogue régional des incunables du Haut-Rhin, *Rémy Casin*

- 42 L'Inventaire général en Aquitaine. Entre enjeux scientifiques et politiques de valorisation, *Éric Cron*

Le patrimoine dans l'enseignement supérieur et la recherche

- 45 Muséum national d'histoire naturelle. Les collections documentaires, *Pascale Heurtel*

- 47 Le musée d'ethnographie de l'université de Bordeaux, *Sophie Chave-Dartoën*

Recherches associatives et citoyennes sur le patrimoine

- 49 Des voies singulières pour la recherche associative et individuelle, *Isabelle Chave*

- 53 Wikipédia et le patrimoine, *Rémi Mathis*

54-69

Axes stratégiques et nouvelles problématiques

- 55 La conservation du patrimoine matériel. Un enjeu pour la recherche, *Isabelle Pallot-Frossard*

- 57 Le Centre de recherche sur la conservation des collections, *Bertrand Lavédrine*

- 58 Préserver les arts et les littératures numériques, *Emmanuel Guez*

- 59 Les documents scellés de la BNE, *Pierre-Jean Riamond*

- 60 Expériences patrimoniales, valeur sociale ou portée politique? *Noël Barbe*

- 63 Problématiques patrimoniales, efflorescences territoriales, *Jean-François Sibers*

- 65 De l'informatique appliquée à l'architecture... à l'architecture de l'information. Enjeux interdisciplinaires, *Livio De Luca*

- 67 Les humanités numériques à la Bibliothèque nationale de France, *Thierry Pardé et Olivier Jacquot*

70-91

Les patrimoines saisis par la recherche

- 71 Les patrimoines en recherche(s) d'avenir, *Ghislaine Glasson Deschaumes*

- 74 Regards décalés sur des patrimoines silencieux, *Hélène Hatzfeld*

- 75 L'économie du patrimoine culturel : au-delà des limites matérielles, *Francesca Cominelli*

- 77 Le droit du patrimoine culturel. Problématiques actuelles, *Noé Wagener*

- 79 À propos d'une lecture géographique du patrimoine, *Olivier Lazzarotti*

- 81 Les historiens et le patrimoine. Si loin, si proche : un certain paradoxe français, *Yann Potin et Christian Hottin*

- 83 Archives orales autour d'André Chastel

- 84 En sociologie : le travail du patrimoine, *Léonie Hénaut et Frédéric Poulard*

- 86 Vu des États-Unis : la recherche sur le patrimoine culturel immatériel au Maryland Traditions, *Michelle L. Stefano*

- 89 Vu d'Allemagne : actualités de la recherche universitaire, *Frauke Michler*

Dossier coordonné par

PASCAL LIÉVAUX

Chef du département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique MCC / Direction générale des patrimoines

CHRISTIAN HOTTIN

MCC / Direction générale des patrimoines / département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique

En couverture



Abbatiale Sainte-Foy à Conques-en-Rouergue, vitrail de Pierre Soulagès. Cl. Laurent Lecat © ADAGP, Paris 2016

Publications p. 92-95

Les enjeux contemporains des sciences du patrimoine

PASCAL LIÉVAUX
et CHRISTIAN HOTTIN
MCC / DGP / DPRPS

Ainsi que l'a montré le colloque « Les patrimoines en recherche(s) d'avenir », organisé conjointement par le Labex PATRIMA, le Labex Les passés dans le présent et la Direction générale des patrimoines¹, la recherche dans le domaine du patrimoine, entendue comme un continuum allant de la recherche fondamentale à la recherche appliquée, connaît en ce début de siècle une forte expansion qui a permis de constituer le patrimoine en objet de recherche à part entière et les « sciences du patrimoine » en véritable domaine de recherche, sinon en discipline académique. Ce développement résulte d'une forte attente de la société et des professionnels du patrimoine pour une meilleure prise en charge des objets patrimoniaux (matériels et immatériels) et des œuvres à transmettre aux générations futures.

Les enjeux de cette recherche sont liés aux trois grandes étapes du processus patrimonial : le recensement et l'étude, la conservation-restauration, la médiation (valorisation). Ils ressortissent à un très grand nombre de disciplines, qu'elles relèvent du champ des sciences humaines et sociales (histoire de l'art, archéologie, anthropologie, droit, etc.), des sciences de la nature (physique, chimie, etc.) ou des sciences de l'information et de la communication.

Ils s'organisent autour de quelques grands axes :

- identification et histoire des œuvres et des éléments patrimoniaux ;
- renouvellement de la connaissance des matériaux ;
- prise en compte des impératifs environnementaux : conservation verte, impact du changement climatique sur le patrimoine ;
- analyse des formes de relation au passé et de temporalités générées par le patrimoine : processus et lieux de patrimonialisation étudiés sous leurs aspects anthropologiques, sociologiques, juridiques, économiques... ;
- investigation des nouveaux domaines patrimoniaux, notamment le patrimoine culturel immatériel, sa constitution, sa connaissance, sa transmission ;
- élaboration de dispositifs de dématérialisation des fonds, des collections et des sites ;
- contribution à la mise à disposition et à la conservation des données de la recherche ;
- élaboration de nouveaux modes de médiation, notamment numériques, étude des publics ;

– analyse des effets de tension entre globalisation et approche individuelle du fait patrimonial, coconstruction du patrimoine (dispositifs participatifs) à différentes échelles territoriales.

On voit que plusieurs de ces axes de recherche touchent d'une manière ou d'une autre aux sciences du numérique, sujet éminemment transversal qui fit l'objet à la fin de l'année 2015 d'un atelier de la mission à l'interdisciplinarité du CNRS, élaboré en collaboration avec le département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique de la Direction générale des patrimoines². L'irruption des technologies numériques dans le champ patrimonial (archives, archéologie, monuments historiques, musées, inventaire, patrimoine culturel immatériel...) ouvre de nouvelles perspectives pour l'identification, la connaissance, la conservation-restauration et la médiation du patrimoine. Aujourd'hui, l'apport du numérique à la compréhension, à la conservation et à la médiation des objets patrimoniaux, via l'élaboration de bases de données de plus en plus sophistiquées, de plateformes participatives, ou par les derniers développements de l'imagerie, est une évidence. Ces pratiques ont conduit au renouvellement des méthodologies et au partage des approches repoussant les limites des connaissances. De nombreux travaux et projets en cours portés par le ministère de la Culture en témoignent : E-RIHS pour la construction d'une grande infrastructure européenne au service de l'étude des matériaux du patrimoine ; ADAMANT pour la gestion des archives numériques ; PARCOURS, pour le partage des données scientifiques... Outre ce constat, l'atelier a posé les bases d'une réflexion qui, éclairée par le retour d'expérience des différents acteurs, a permis d'identifier les problèmes (par exemple le stockage, l'exploitation et le partage des données), les nouveaux besoins (comme les dispositifs mobiles, participatifs), et les évolutions nécessaires (notamment dans le perfectionnement des instruments d'analyse des objets patrimoniaux).

Au-delà des questions touchant au numérique, l'implication du ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines) dans la recherche se manifeste par l'existence d'un département du pilotage de

1. Avec la participation de la BNF où la manifestation s'est déroulée les 24 et 25 septembre 2015. Voir infra p. 71-73.

2. Cet atelier, qui réunissait spécialistes du numérique et professionnels du patrimoine, s'est tenu les 13 et 23 novembre 2015. Pour la sphère patrimoniale y participaient Marie-Claire Le Bourdellès (musée du Louvre), Stéphanie Celle (LRMH), Thierry Crépin-Leblond (musée national de la Renaissance), Françoise Lemaire (Archives nationales), Isabelle Pallot-Frossard (C2RMF) et Geneviève Pinçon (Centre national de préhistoire).

Hommage à Daniel Fabre

Daniel Fabre (1947-2016) était directeur d'études à l'EHESS et président de l'ethnopôle GARAE à Carcassonne. Il fut un compagnon de route irremplaçable pour le ministère de la Culture et de la Communication. Il y a joué un rôle dès la naissance et l'épanouissement de la politique en ethnologie de la France, qui est à l'origine de l'actuelle politique du patrimoine culturel immatériel. Les recherches en ethnologie du patrimoine, qu'il a initiées et encouragées au sein du LAHIC à partir de 2001, proposent depuis quinze ans à tous les chercheurs et professionnels concernés par le patrimoine un éclairage précieux sur ce phénomène.

En 2016, de nombreuses revues d'anthropologie (*L'Homme*, *Gradhiva*, *Ethnologie française*) lui rendent hommage. Nous souhaitons lui dédier ce numéro de *Culture et Recherche*, en souvenir de son intelligence, de sa générosité et de sa simplicité et avec le désir que, dans les années à venir, son œuvre continue à se diffuser, à être discutée et à féconder de nouvelles recherches sur l'institution de la culture.

la recherche et de la politique scientifique (DPRPS) qui coordonne, via un comité de la recherche, les politiques sectorielles menées par les services et élabore une politique transversale de la recherche sur les patrimoines dont il assure la diffusion des résultats.

Cette action répond à un double objectif :

- informer les politiques patrimoniales élaborées et mises en œuvre par le ministère de la Culture et, plus largement, l'ensemble des institutions patrimoniales ;
- renouveler et améliorer l'action des professionnels pour une meilleure prise en charge du patrimoine, notamment, pour ce qui est de l'État, dans l'exercice de ses prérogatives régaliennes (législatives et réglementaires) et du contrôle scientifique et technique.

La condition principale de l'adéquation des thématiques de recherche aux problématiques patrimoniales et de l'appropriation des résultats par les institutions culturelles et patrimoniales est l'association en amont de chercheurs académiques et de professionnels qui transcende la complexité inhérente à la pluralité des métiers, des disciplines, des fonds et des collections. Sur la base de contenus et de dispositifs de recherche partagés, elle ouvre la voie à des pratiques communes aux effets structurants. Ce processus de pollinisation désormais à l'œuvre entre institutions de recherche (universités, CNRS, laboratoires privés) et institutions patrimoniales (C2RMF, LRMH, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, établissements culturels portant sur l'ensemble des champs patrimoniaux, etc.), contribue fortement à la diversification des thématiques de recherche et à l'accroissement qualitatif des programmes mis en œuvre : les synergies entre institutions comme entre métiers, la conjugaison des modes opératoires décuplent la puissance de trajectoire de la recherche. Outre la volonté partagée des différents acteurs du domaine, gage d'une véritable démarche collaborative, il a pour condition un fort engagement institutionnel, tant politique que financier, à même d'assurer le développement de réseaux opérationnels et d'infrastructures pérennes, ainsi qu'un engagement sur la longue durée dans le cadre d'une politique de recherche présidant à la définition, à la mise en œuvre et à la valorisation de projets complexes.

Le patrimoine est un objet de recherche bien plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. Un objet de recherche que nous n'hésiterions pas à qualifier de central, en ce qu'il nous interroge sur la plupart des problématiques contemporaines et touche aux fondements même de notre société, questionnant tout à la fois son rapport au passé et sa vision de l'avenir. La connaissance et la compréhension de ce phénomène sont des enjeux essentiels, non seulement pour les chercheurs et les professionnels du patrimoine, mais aussi pour la société tout entière.

Ce dossier de *Culture et recherche*³ est pensé comme une introduction à la compréhension des politiques de recherche sur le patrimoine dans la France contemporaine. Il ne prétend pas se substituer à des analyses sectorielles plus approfondies⁴. Une large part de son contenu est en relation avec des sujets d'actualité, mais de façon délibérée il s'ouvre par une partie consacrée à des généralités sur l'organisation de la recherche en patrimoines : son histoire, son organisation, ses relations avec le monde de l'enseignement supérieur, son insertion dans des réseaux européens et internationaux. La deuxième partie offre une série d'éclairages plus spécifiques sur la conduite des politiques de recherche dans différents contextes institutionnels : établissements publics, services à compétence nationale, administrations centrales et services déconcentrés, collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur où sont présentes les problématiques de conservation et de valorisation du patrimoine. Si l'ensemble des secteurs d'activité de l'institution sont représentés, on a souhaité éviter une organisation en « râteau » qui reproduirait imparfaitement des organigrammes toujours mouvants. La dernière séquence est organisée en premier lieu autour de quelques thèmes saillants : prégnance des questions de numérisation ou de conservation matérielle, émergence de la notion de valeur sociale ; elle se clôt sur un tour d'horizon des recherches récentes conduites par différentes disciplines savantes : en quoi, et comment le patrimoine est-il un objet de recherche pour un sociologue, un historien, un économiste ? ■

3. Nous souhaitons remercier celles et ceux qui ont apporté leur contribution à ce numéro, soit par leurs écrits, soit par les propos échangés qui ont nourri notre réflexion commune. Merci enfin à Dominique Jourdy pour son irremplaçable travail de secrétariat de la revue.

4. Nous renvoyons par exemple aux numéros récents consacrés à l'ethnologie (n° 127, automne 2012) ou aux archives (n° 129, hiver 2014). Voir la revue sur le site internet du ministère : www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Recherche-Enseignement-superieur-Technologie/La-revue-Culture-et-Recherche



Xavier Veilhan, réhabilitation du château de Rentilly, 2014.
Habillage en métal inox poli.
Parc culturel de Rentilly (Seine-et-Marne), réhabilitation du château par
Philippe Bona et Élisabeth Lemerrier (architectes),
Xavier Veilhan (artiste) et Alexis Bertrand (scénographe).

Commande de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire
réalisée avec le soutien du ministère de la Culture et de la
Communication, au titre de la commande publique.

Photo © Martin Argyroglo
© Veilhan / ADAGP, Paris, 2016

La recherche sur les patrimoines en France

Vues cavalières

Une histoire inscrite dans la longue durée

La mise en place d'une administration du patrimoine est relativement récente en France. Elle peut se résumer à quatre étapes : l'instauration, en 1978, deux ans avant « L'année du patrimoine », d'une Direction du patrimoine au sein du ministère, dotée d'un périmètre limité (inventaire, monuments historiques, archéologie, ethnologie) ; la création en 1990 d'un corps de cadres supérieurs rassemblant différents métiers préexistants et l'ouverture concomitante d'une école d'application, avec un périmètre élargi (musées et archives sont inclus) ; en 2003, la codification, quasiment dans le même périmètre, des textes législatifs relatifs à ces secteurs ; et enfin, en 2010, l'intégration de l'ensemble des composantes en une seule direction générale. On inclut en général également dans les analyses portant sur l'institution patrimoniale les bibliothèques, administrativement rattachées aujourd'hui à une autre direction générale, et les musées d'histoire naturelle ou techniques, bien que les institutions placées à la tête de ces réseaux, le Muséum national d'histoire naturelle ou le Conservatoire national des arts et métiers, relèvent historiquement de l'Éducation nationale. En revanche, l'ethnologie, présente en 1980, n'occupe qu'une place marginale dans les étapes ultérieures.

Conservation, enseignement et recherche : mise en perspective historique

S'agissant de la place de la recherche scientifique dans les pratiques patrimoniales, il y a toutefois intérêt à s'inscrire dans une temporalité autre. Dès les années qui suivent la Révolution française, les grands établissements de conservation dédiés à différents types d'items cumulent souvent fonction de conservation, de documentation, de recherche et d'enseignement. C'est évident pour le Muséum ou le Conservatoire des arts et métiers, qui fonctionnent encore aujourd'hui sur ce modèle. On l'oublie souvent pour la Bibliothèque nationale, qui accueille pourtant en son sein l'École des langues orientales et l'École des chartes (à partir de 1821), laquelle migre ensuite aux Archives au sein desquelles elle demeure jusqu'en 1897. La création de l'École du Louvre vient compléter ce

panorama en 1882. L'attribution de la valeur patrimoniale étant principalement fondée sur des critères d'ancienneté, d'authenticité et d'originalité, l'étude sur place des pièces et documents permet la formation des spécialistes rompus aux méthodes du *discrimen veri ac falsi* tandis que fonds et collections nourrissent les travaux d'érudition des enseignants, qui peuvent également exercer ou avoir exercé des fonctions de conservation. Cette rencontre entre conservation, enseignement et recherche est d'autant plus productive que les facultés, jusqu'en 1880, sont peu tournées vers la recherche et ne disposent pas, sauf exception, de leurs propres collections. Une inflexion majeure se produit après 1870, lorsque les facultés, puis les universités recréées en 1896 deviennent des lieux de recherche, en grande partie sous l'influence du modèle allemand : la recherche historique s'y développe, l'histoire de l'art et l'archéologie s'y institutionnalisent, instaurant progressivement une nouvelle forme de relation entre institutions de conservation et enseignement supérieur, tandis qu'à la fin de la Troisième République la création du CNRS (1939) offre les conditions d'une politique nationale de la recherche.

L'affirmation de la recherche culturelle, sa relation au monde académique

Dans un cadre planifié¹, la mise en place du ministère de la Culture en 1959 permet le regroupement d'énergies et la professionnalisation d'acteurs, notamment dans le domaine de l'histoire de l'art (Inventaire général) et de l'archéologie, qui jettent les bases d'une recherche produite à grande échelle au sein de l'institution et clairement identifiée comme portant sur la désignation, l'étude et la conservation des objets qui, par l'opération de recherche, sont qualifiés comme relevant du patrimoine. Dans les décennies suivantes, cette recherche s'accompagne du développement de la formation professionnelle, de l'élaboration de doctrines et méthodes, et elle est structurée grâce à la mise en place, au sein des administrations centrales, de services et d'instances dédiés (mission recherche, mission du patrimoine ethnologique, conseil de la recherche). Renforcée en interne par la présence au sein de l'institution d'un nombre important de person-

PASCAL LIÉVAUX
et CHRISTIAN HOTTIN

MCC / DGP / DPRPS

Cet article reprend une communication faite lors de la journée de formation ouverte organisée par l'Institut national du patrimoine et le département du pilotage de la recherche en 2015. Les enregistrements sont disponibles en ligne : www.inp.fr/Recherche-colloques-et-editions/Manifestations-scientifiques/Colloques/Archives/Les-politiques-de-recherche-sur-les-patrimoines-en-France-aujourd'hui

1. Pour une analyse générale ou sectorielle, voir *Culture et Recherche* n° 122-123 printemps-été 2010, dédié aux 50 années de recherche au sein de l'institution, et notamment la synthèse de Martine Tayeb : « Jalons pour une histoire de la recherche au ministère de la Culture », p. 6-8.

nels scientifiques et de recherche, cette politique repose en outre sur des partenariats dans les différents secteurs avec les universités et le CNRS. Avec ce dernier, la mise en place de l'accord-cadre en 1992 constitue une étape importante : il donne une plus grande cohérence globale à la politique de recherche de l'institution et permet aux multiples partenariats existants de s'inscrire dans la durée, gage d'efficacité. Cette politique est en outre ouverte sur l'espace européen et international de la recherche, que ce soit avec d'autres institutions patrimoniales ou avec des centres de recherche étrangers. Une autre inflexion importante doit toutefois être soulignée dans les deux dernières décennies : de même que les universités assurent aujourd'hui, dans les domaines touchant à la conservation, la restauration et surtout la médiation, la formation de la plus grande part des professionnels du patrimoine, elles ont largement construit, avec le CNRS, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et d'autres grands établissements, le patrimoine comme objet de recherche dans toutes les disciplines des sciences humaines (notamment en histoire, droit, économie, sociologie et bien entendu anthropologie). Le nombre important de Labex dédiés à cette thématique atteste de leur appétence pour ce thème. En leur sein s'expérimentent de nouvelles formes de partenariats entre monde du patrimoine et monde de la recherche.

Acteurs et processus multiples

On l'aura compris, si toute institution patrimoniale participe directement ou indirectement au développement de la recherche scientifique, certains services du ministère de la Culture, en particulier le DREST au sein du secrétariat général et le DPRPS au sein de la Direction générale des patrimoines, sont plus particulièrement dédiés au pilotage de cette recherche scientifique. Cette fonction de pilotage et ou de coordination de la recherche est en outre de plus en plus présente au sein des établissements publics et des services à compétence nationale (Archives nationales, musée du Louvre, musée du Quai Branly, pour ne citer que quelques exemples : la journée d'études tenue au musée d'Orsay en juin 2016 témoigne de l'intérêt pour le développement de cette formule dans les musées). Administrations centrales, services déconcentrés et réseaux territoriaux (notamment ceux de l'Inventaire général) prennent quant à eux une part active à cette politique de recherche soit par la définition des objectifs et leur évaluation, soit par la conduite des opérations, en général en partenariat avec des institutions de recherche (CNRS, Université, grands établissements). Enfin, différentes institutions spécifiques, souvent dotées d'un statut de service à compétence nationale (SCN) mènent directement des travaux de recherche, notamment dans le domaine de la conservation matérielle et de la restauration des œuvres. Là aussi, les partenariats tant nationaux qu'européens sont toutefois la règle.

Le schéma présenté ci-contre montre, à partir de l'exemple de la chaîne de traitement des documents en archives, les différents moments d'intervention de la recherche scientifique. Celle-ci peut provenir des compétences directement détenues par les archivistes,

être présente à travers les apports de la bibliographie sur un thème en rapport avec le fonds traité, se manifester par des études ou recherches en conservation matérielle et restauration, mais aussi, bien entendu, prendre la forme de travaux produits par les chercheurs qui consultent les fonds ou de publications, manifestations scientifiques et catalogues d'exposition élaborés directement par le service d'archives. Ces productions, en retour, viennent nourrir scientifiquement le travail des professionnels pour de nouvelles collectes et de nouveaux classements.

Une attention toute particulière doit être apportée à la question des publications qui sont l'outil de restitution du travail patrimonial le plus directement inséré dans les processus de production de la recherche scientifique. À ce titre sont particulièrement remarquables l'étendue et la variété des publications des services patrimoniaux : collections propres à l'institution (notamment pour l'Inventaire général), stratégie de soutien à l'ensemble des publications du domaine concernée (archéologie et dans une moindre mesure ethnologie).

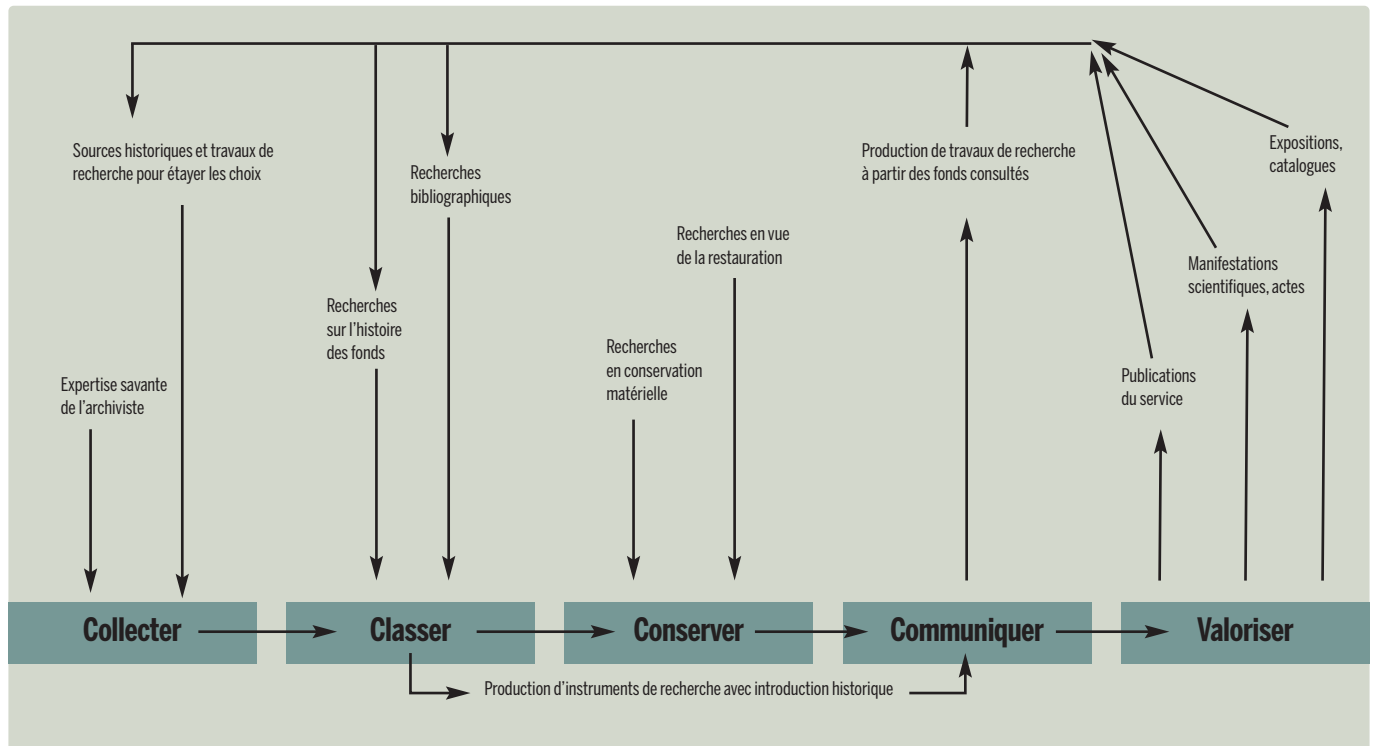
Une recherche à l'originalité marquée

Corrélation au droit

De plus en plus nombreux sont les textes juridiques (convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, convention de Faro) ou les projets qui, mettant en avant la valeur sociale du patrimoine et/ou le rôle des détenteurs dans les processus de désignation, tendent à fonder le patrimoine sur d'autres outils que l'expertise savante. Reste que, en France, dans l'immense majorité des situations, c'est celle-ci qui demeure primordiale pour assurer la qualification patrimoniale d'un bien, quel qu'il soit. Dans la plupart des cas, toutefois, cette qualification n'est pleinement assurée que lorsqu'elle est garantie dans la durée par le droit. En ce sens, et de manière générale, l'activité patrimoniale est un travail de synthèse, de superposition, de recherche scientifique et d'autorité administrative. Si la connaissance savante garantit au spécialiste la grâce de juger de la qualité du bien (notamment en matière esthétique), seule l'armature juridique fournit le pouvoir d'agir, et notamment celui de transformer les objets, à travers les différentes opérations de conservation et de restauration.

Inscription dans des processus

L'histoire et les disciplines entretenant avec elle des liens proches (histoire de l'art ou des techniques, archéologie) continuent de jouer un rôle de premier plan dans la détermination de la valeur patrimoniale du bien, dans la mesure où elles permettent de statuer sur les critères fondamentaux d'authenticité, d'ancienneté (même très relative), d'originalité. Elles constituent les savoirs savants les plus largement présents dans la formation initiale des praticiens de l'institution, les plus mobilisés par eux dans le travail d'expertise, les plus volontiers pratiqués dans leurs propres activités de recherche, même si l'expertise externe de spécialistes du monde académique est très largement sollicitée (soit dans un souci de complémentarité, soit par nécessité d'approfondissement de l'analyse, soit encore pour obtenir un surcroît de légitimité). Les



La chaîne de traitement des archives : insertion des actions de recherche scientifique et apports des productions de la recherche scientifique au travail archivistique.

sciences exactes, présentes au sein de l'institution grâce à des laboratoires propres, sont en outre largement sollicitées via des interventions d'institutions extérieures ou dans le cadre de partenariats. Elles jouent un rôle clé dans les politiques de conservation sur le long terme, notamment pour tout ce qui a trait à la restauration. Par la conservation des objets sélectionnés, par leur mise à disposition et leur monstration, le travail patrimonial permet en outre un retour vers la recherche, que le potentiel heuristique des biens patrimoniaux soit directement exploité par les professionnels de l'institution ou qu'il soit approprié par l'ensemble de la communauté savante. Ainsi les connaissances produites viennent-elles nourrir de futures expertises savantes concourant à de nouvelles désignations patrimoniales. L'ensemble de ces processus, assez sommairement et improprement qualifiés de « chaîne patrimoniale », s'effectue sous le regard de disciplines relevant généralement des sciences humaines et sociales (sociologie, droit, économie, ethnologie), dont les analyses peuvent infléchir la pratique des professionnels directement (par des études en réponse à des commandes administratives) ou très indirectement (via des recherches fondamentales dont les objectifs sont élaborés en fonction des problématiques propres à la discipline concernée).

Une recherche sans « chercheurs » ?

Organisée dans le cadre de politiques dont les grandes impulsions sont décidées au plus haut niveau de l'État, la recherche pratiquée au sein de l'institution patrimoniale s'effectue selon des modalités particulières qui sont celles d'une administration : présence forte de l'autorité hiérarchique dans les processus de

décision, primat de la nomination par les supérieurs sur l'élection organisée par les pairs, neutralisation relative des opinions personnelles par l'injonction du devoir de réserve, occultation de l'auteur au profit de l'autorité (dans la pratique administrative, celui qui signe un document est rarement celui qui l'a rédigé). Les scientifiques membres de l'institution qui mettent en œuvre cette recherche ne jouissent pas des libertés académiques qui sont au fondement de la légitimité des chercheurs et enseignants chercheurs et garantissent leur autonomie.

Force est toutefois de constater que la recherche produite au sein de l'institution ne s'est jamais coulée dans un mode de fonctionnement purement administratif. Elle a certes une dimension collective marquée, mais voit également l'épanouissement de personnalités originales et l'éclosion d'œuvres parfois très individuelles. Elle est certes dirigée et administrée mais une certaine souplesse réciproque permet soit le développement de projets fortement personnalisés dans un cadre collectif soit l'adaptation de l'agent à des objets de recherche différents de ceux qui correspondaient à ses désirs initiaux. Elle est soumise à la raison d'État et ses acteurs au devoir de réserve, mais, dans la pratique, les situations créant des conflits de valeurs sont relativement rares : bien des objets de la recherche patrimoniale ont une faible charge politique et les stratégies d'évitement ou de contournement sont nombreuses, qui mériteraient des études approfondies. Enfin, elle se nourrit, dans bien des cas, de pratiques personnelles de recherche, portant éventuellement sur des objets voir des disciplines autres que ceux travaillés dans la vie professionnelle des agents, et fréquemment conduites dans un cadre associatif. ■

Les partenariats avec l'enseignement supérieur

Depuis longtemps déjà, l'accord-cadre liant le ministère de la Culture et le CNRS a favorisé les coopérations interinstitutionnelles, notamment au sein d'unités mixtes de recherche. La participation des établissements patrimoniaux aux ComUE ainsi qu'aux Labex, Equipex et Idex issus des Investissements d'avenir fait naître de nouvelles synergies et de nouvelles thématiques de recherche.

PASCAL LIÉVAUX
et CHRISTIAN HOTTIN

MCC / DGP / DPRPS

La recherche culturelle conduite par le ministère de la Culture et de la Communication est principalement financée par le programme interministériel 186, intitulé « recherche culturelle et culture scientifique », qui est piloté par le secrétariat général du ministère¹. En outre, le programme 175, dédié aux patrimoines et piloté par la direction générale éponyme, présente des volets qui relèvent de l'exercice de la recherche scientifique, en archéologie par exemple². Ce cadre budgétaire propre à l'institution de la culture ne permet toutefois pas de rendre compte de la construction de la recherche patrimoniale dans toute sa complexité, puisque celle-ci se nourrit de coopérations constantes avec le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche (universités, CNRS, grands établissements).

On souhaite ici présenter les principales modalités contemporaines de cette coconstruction. Dans un premier temps, on insistera sur le rôle structurant et particulièrement stable que joue l'accord-cadre entre le CNRS et le ministère de la Culture, outil essentiel de l'existence de cette politique. Dans un second temps, on montrera, à partir d'une présentation générale et d'exemples précis, l'impact des réformes récentes de l'enseignement supérieur sur les partenariats entre secteurs du patrimoine et de la recherche.

Un outil de structuration pérenne : l'accord-cadre Culture-CNRS

Le 21 avril 2016, en ouverture du colloque « Nouvelles dynamiques pour la recherche culturelle », le CNRS et le ministère de la Culture ont renouvelé, pour une durée de cinq ans, l'accord fixant le cadre de leur coopération³. Cet outil existe depuis 1992. Dans la liste des secteurs visés pour la mise en place de dispositifs communs, le patrimoine est très présent : archéologie préventive et programmée sur le territoire national, histoire, histoire de l'art, ethnologie, anthropologie physique et culturelle, protection, conservation et valorisation du patrimoine. Il convient d'y ajouter

les recherches en économie et droit de la culture, qui, pour une part, concernent le domaine patrimonial. La coopération prend notamment la forme de la création ou de l'enracinement de structures de recherche opérationnelles, le plus souvent des unités mixtes de recherche (UMR) « auxquelles des moyens de fonctionnement et d'investissement sont alloués et où des personnels des deux organismes peuvent collaborer, être mis à disposition ou détachés ». Un comité de coordination assure le suivi de l'accord.

C'est incontestablement dans le domaine de l'archéologie que les effets de l'accord sont les plus importants, avec onze UMR en cotutelle et seize pour lesquelles le ministère s'associe comme partenaire sur certaines thématiques. Pour la conservation et la restauration du patrimoine matériel, l'étendue du partenariat est presque aussi considérable : cinq unités en cotutelle et vingt et une en association. Pour l'ethnologie, deux unités sont concernées (dont l'UMR IIAC, au sein duquel est inséré le Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture - LAHIC), cinq pour la socioéconomie de la culture et une pour le droit (l'UMR Institut des sciences sociales du politique). En histoire de l'art et musicologie, trois unités sont en cotutelle (dont le Centre André Chastel, lieu historique de la collaboration entre le CNRS et l'Inventaire général et le Centre d'études supérieures de la Renaissance, à Tours). Ce partenariat s'étend en outre à des groupements de recherche nationaux (GDR) et internationaux (GDRI) ainsi qu'à des groupements d'intérêt scientifique (GIS). Il comprend enfin un volet consacré aux publications, notamment dans le domaine de l'archéologie (huit revues d'importance nationale ou interrégionale).

L'archéologie se taille la part du lion dans cet accord, confirmant son statut quasi unique de science administrée par l'État. Il faut par ailleurs souligner le caractère structurant de certains partenariats de longue durée, tel celui que la Direction générale des patrimoines entretient depuis plus de quinze ans avec le

1. Le programme 186 relève de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (MIREs). Pour une présentation récente, voir : www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance-publique/files/farandole/ressources/2016/pap/pdf/DBGPGMPGM186.pdf

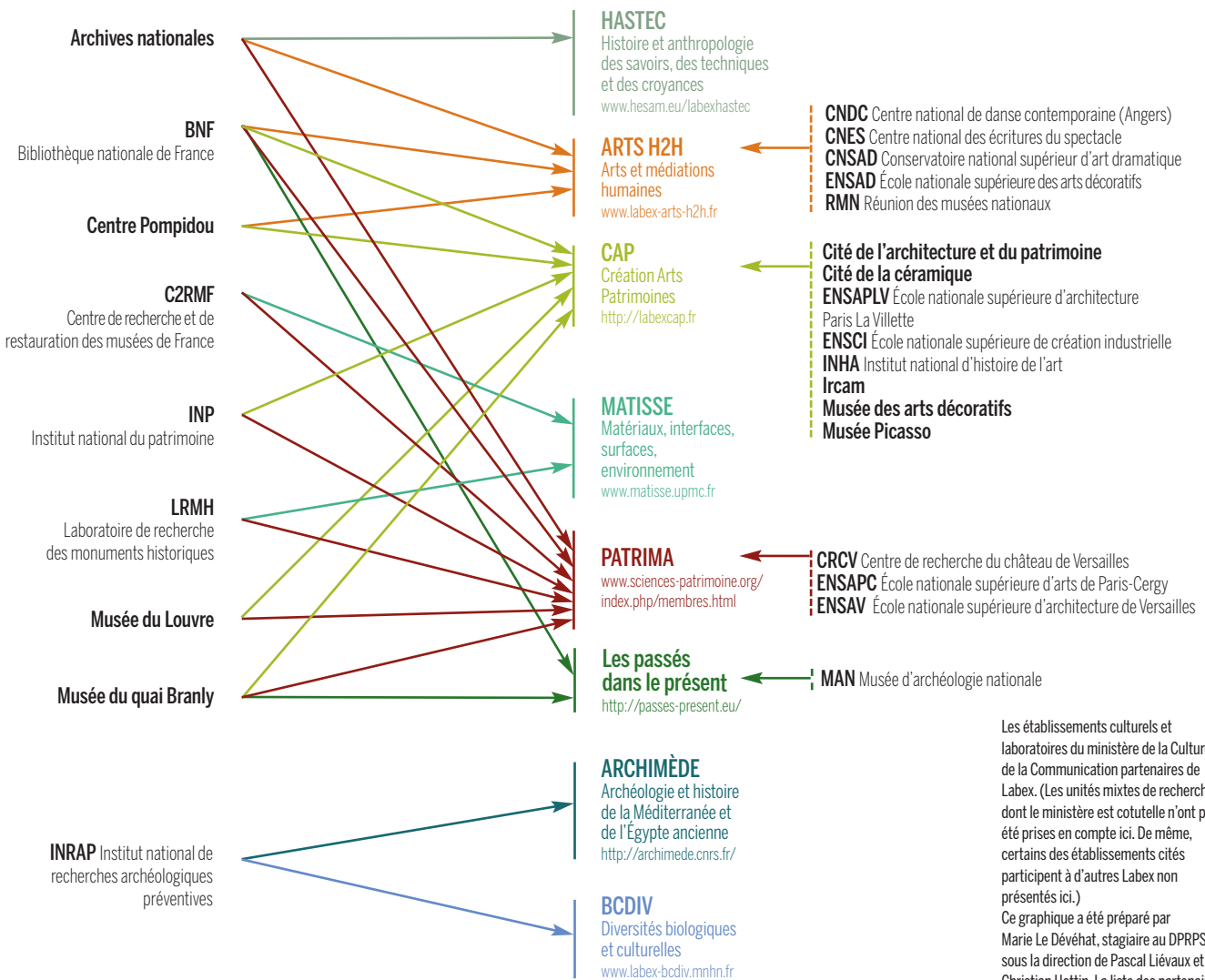
2. Pour une présentation récente, voir : www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance-publique/files/farandole/ressources/2016/pap/pdf/DBGPGMPGM175.pdf

3. www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Recherche-Enseignement-superieur-Technologie/La-recherche/Accord-cadre-avec-le-CNRS

Établissements culturels partenaires

Labex

Établissements culturels partenaires



Les établissements culturels et laboratoires du ministère de la Culture et de la Communication partenaires de Labex. (Les unités mixtes de recherche dont le ministère est cotutelle n'ont pas été prises en compte ici. De même, certains des établissements cités participent à d'autres Labex non présentés ici.)
 Ce graphique a été préparé par Marie Le Dévéhat, stagiaire au DPRPS, sous la direction de Pascal Liévaux et Christian Hottin. La liste des partenaires des Labex évoluant constamment, les données présentées ici rendent compte de la situation en juillet 2016.

CNRS et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) dans le cadre du LAHIC⁴. Comportant une dotation annuelle du ministère, des locaux et des mises à disposition de personnes, il a permis la conduite de plusieurs dizaines de projets de recherche de terrain, la réalisation d'un très grand nombre de publications dont deux collections d'ouvrages⁵ en ligne, et il a surtout offert un cadre propice à l'épanouissement d'une relation de confiance entre chercheurs et conservateurs sur l'étude des questions patrimoniales.

Une logique de projets : la recherche patrimoniale dans les programmes d'investissements d'avenir (PIA 1 et 2)

La mise en place des programmes d'investissements d'avenir (PIA 1 et 2) doit en elle-même être mise en contexte dans les bouleversements qu'a connus l'institution de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis dix ans : lancement en 2005 de l'Agence nationale de la recherche (ANR, agence de financement), création en 2007 de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES,

devenue en 2014 Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur - HCERES), regroupement des universités et établissements, d'abord dans le cadre des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES, à partir de 2006), puis dans celui des communautés d'universités et établissements (ComUE, instituées en 2013). Rapprochement des institutions et développement d'une logique de projets soumis à évaluation sont les deux pivots de cet ensemble de réformes, et on les retrouve tout particulièrement à l'œuvre dans les PIA. Ces derniers s'inscrivent quant à eux dans les suites du rapport « Investir pour l'avenir », issu de la commission présidée par Michel Rocard et Alain Juppé. Leur mise en place a pris la forme d'appels à projets, organisés par l'ANR et lancés en deux vagues (2010, pour 35 Md€ et 2014 pour 12 Md€). Ils s'organisent en trois dispositifs : Labex (pour favoriser l'émergence de laboratoires d'excellence, notamment grâce au recrutement de chercheurs étrangers et à la mise en place de projets innovants, originaux, associant de multiples partenaires), Equipex (équipements d'excellence, pour

4. www.iiac.cnrs.fr/rubrique3.html. Voir aussi : « L'institution de la culture : naissance d'un laboratoire » par Daniel Fabre dans *Culture et Recherche* n° 87, 2001 ; et Les nouveaux terrains de l'ethnologie, *Culture et Recherche* n° 127, 2012.

5. Les Carnets du Lahic : www.iiac.cnrs.fr/rubrique110.html ; et Les Carnets de Bérosee : www.berose.fr/?-Les-Carnets-de-Berose-240-



Exposition internationale de Paris, 1937,
photographie de Baranger,
« La démolition du Trocadéro »,
statue de la Renommée. Archives
nationales, F/12/12114.
Voir le projet « Replay » :
<http://replay.labex-arts-h2h.fr/>

© Archives nationales / Pôle image

permettre à la France de rattraper son retard en matière de grands équipements scientifiques) et Idex (initiatives d'excellence, l'objectif étant de créer en France cinq à dix universités de recherche de niveau mondial, associant autour d'un projet commun sur un territoire des établissements déjà existants).

Dans ces trois initiatives, l'insertion des établissements patrimoniaux, comme membres fondateurs ou comme associés, mérite d'être soulignée, car elle a été forte, tout comme ont été importantes, notamment dans le cadre des Labex, les créations de projets portant sur des thématiques patrimoniales associant des institutions de conservation. Pour ce qui concerne les Équipex, pas moins de sept projets impliquent des établissements ou laboratoires du ministère de la Culture : New AGLAE, MATRICE, BIBLISSIMA, PATRIMEX, IDIVE, ORTOLANG et CRITEX. Pour les Labex, seize laboratoires, sur les deux vagues de créations, concernent l'institution de la culture à travers la participation de ses établissements. Pour le patrimoine, on retiendra, entre autres : LaScArBx (porté par l'université de Bordeaux, qui associe plusieurs UMR CNRS-Culture en archéologie), HASTEC (porté par l'EPHE, avec les Archives nationales, sur l'anthropologie des savoirs), PATRIMA (porté par les universités de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et Cergy, avec la Fondation des sciences du patrimoine, où se retrouvent le LRMH, le C2RMF et un grand nombre d'établissements sous tutelle du ministère), Les passés dans le présent, histoire, patrimoine, mémoire (porté par l'université Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense, avec trois institutions patrimoniales : la BNF, le musée d'Archéologie nationale et le musée du Quai Branly), MATISSE (porté par la ComUE Sorbonne Université, avec le C2RMF et le LRMH), CAP (acronyme de « Création, Arts et Patrimoines », porté par la ComUE HESAM, où l'on retrouve notamment le musée du Quai Branly, la BNF, l'INHA, l'INP, le musée des Arts décoratifs) et Arts-H2H (porté par l'université Paris VIII).

Il est passionnant, autant que difficile, de réaliser une cartographie de ces regroupements, mais l'exercice en vaut la peine, tant il fait ressortir des synergies nouvelles et rend visibles les stratégies de certains

établissements culturels, fortement convoités en raison de la richesse de leurs collections et de l'expertise de ceux qui en ont la charge, pour se positionner sur plusieurs projets de Labex aux thématiques parfois fort différentes (voir schéma, p. 13).

On choisira, pour conclure, de montrer les effets concrets de la mise en place des Labex à travers la présentation d'un projet particulier : « Replay », du Labex Arts-H2H⁶. Celui-ci, lancé dans le cadre de la première vague, regroupe les universités Paris VIII et Paris Ouest Nanterre La Défense, l'école Louis-Lumière, Campus Condorcet, et compte de nombreux partenaires fondateurs liés au ministère de la Culture, tant dans le domaine du patrimoine (Archives nationales, BNF, Centre Pompidou, RMN) que de la création (École nationale supérieure des arts décoratifs, Centre national de danse contemporaine, Conservatoire national supérieur d'art dramatique). Il a à son actif plus de 100 projets en cours ou achevés et son orientation générale est tournée vers les arts plus que vers la conservation du patrimoine. Le projet « Replay, restitution, recréation. Pour une typologie de la reprise des archives », coordonné par Clothilde Roullier aux Archives nationales, se situe précisément à l'interface de ces deux univers. En effet, il « repose sur le souhait de confronter la manière dont trois institutions (les Archives nationales, le Centre national des arts plastiques et le Centre national de danse contemporaine d'Angers) se saisissent du patrimoine archivistique qu'elles produisent de manière automatique ou à la recherche duquel elles partent, ici ou ailleurs, sous le regard critique de chercheurs de l'université Paris-VIII et de créateurs plasticiens en formation à l'ENSAPC⁷. Le projet se décline lui-même en un grand nombre de travaux, événements, ateliers, séminaires⁸, tel celui tenu au printemps 2016 au Centre de recherche des Archives nationales (CARAN) : « Le corps et ses corpus : jeu et rejeu d'archives, œuvres disparues et création contemporaine ». Un exemple, en somme, pris parmi beaucoup d'autres possibles, qui montre à quel point sont infinies les déclinaisons imaginables d'une coconstruction de la recherche entre établissements patrimoniaux et de recherche. ■

6. www.labex-arts-h2h.fr/

7. Présentation du projet sur le site du Labex : www.labex-arts-h2h.fr/replay-restitution-recreation-697.html

8. <http://replay.labex-arts-h2h.fr/>

Pour une approche intégrée du patrimoine culturel européen

En Europe, la recherche sur le patrimoine doit contribuer à relever les grands défis économiques, sociétaux et environnementaux identifiés dans le programme Horizon 2020. Le rapport du groupe d'experts* sur le patrimoine culturel émet plusieurs recommandations en ce sens.

La communication de la Commission européenne « Vers une approche intégrée du patrimoine culturel européen », du 22 juillet 2014¹, affirme la place désormais attribuée au patrimoine culturel au sein de l'Union européenne. Cette communication examine les mesures que l'Union pourrait prendre pour accroître la valeur intrinsèque du patrimoine et tirer parti de son potentiel économique et sociétal. La Commission invite toutes les parties prenantes à réfléchir ensemble à la façon de mieux organiser les politiques publiques au niveau régional, national et européen pour exploiter de manière durable la valeur du patrimoine culturel de l'Europe et pour concevoir une approche plus intégrée de sa préservation et de sa valorisation.

Le patrimoine culturel est devenu un élément central de l'agenda européen de la culture et s'inscrit dans chacun des trois objectifs poursuivis :

- promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel ;
- promotion de la culture comme catalyseur de la créativité ;
- promotion de la culture en tant qu'élément essentiel de la dimension internationale de l'Union européenne.

Pour la mise en œuvre de ses politiques publiques, l'UE s'appuie sur ses programmes de recherche. Elle soutient ainsi depuis longtemps déjà la recherche sur le patrimoine culturel.

Quelque 100 millions d'euros ont été investis au titre du 7^e programme-cadre de recherche et développement technologique (2007-2013) dans des projets liés à des aspects essentiels de la protection, de la conservation et de la valorisation du patrimoine culturel, portant, entre autres, sur les échanges culturels, les musées, les identités et la diversité linguistique, les paysages culturels et les infrastructures de recherche dédiées².

Le nouveau programme-cadre de recherche et d'innovation Horizon 2020 (2014-2020) contribue à renforcer davantage encore la position de l'UE dans le domaine de la préservation, de la restauration et de

la valorisation du patrimoine culturel. Chacun des trois piliers du programme Horizon 2020, « Excellence scientifique », « Primauté industrielle » et « Défis sociétaux », propose des financements à des fins de recherche et d'innovation dans le domaine du patrimoine culturel, y compris les très grandes infrastructures de recherche numériques (Digital Research Infrastructure for the Art and Humanities – DARIAH) ou liées aux sciences du patrimoine (European Research Infrastructure for Heritage Science – E-RIHS)³.

L'effort de l'UE est relayé depuis 2010 par des initiatives de programmation conjointe de recherche impliquant des États membres et des États associés, dans la perspective de la construction de l'Espace européen de la recherche (EER). « Patrimoine culturel et changement global : un nouveau défi pour l'Europe » est une initiative innovante de coopération transnationale visant à coordonner les programmes de recherche nationaux afin d'utiliser de façon plus efficace et efficace les ressources financières, d'exploiter les synergies et d'éviter les doublons⁴.

L'approche des programmes de l'UE est de plus en plus large et englobante, avec une forte prise en compte des nouveaux enjeux économiques, sociétaux et environnementaux. Horizon 2020 met ainsi en avant les défis sociétaux et les solutions pour les relever.

Le rapport du groupe d'experts sur le patrimoine culturel, *Getting cultural heritage to work for Europe*⁵, propose une nouvelle manière d'aborder le patrimoine culturel en mettant l'accent sur la création de valeurs plutôt que sur la génération de charges. Il émet des recommandations afin de définir des modes durables et innovants d'investissement dans le patrimoine culturel. Il souligne l'impact considérable de la globalisation sur le patrimoine culturel et l'émergence de nouvelles pratiques de patrimonialisation liées aux démarches participatives favorisées par la révolution numérique. L'approche patrimoniale s'est considérablement complexifiée et la recherche doit intégrer cette nouvelle donne. L'économie du savoir est en train de changer

ASTRID BRANDT-GRAU

Cheffe du département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie
MCC / SG / SCPCI

* Astrid Brandt-Grau a été membre du groupe d'experts réuni à l'initiative de la Commission européenne en 2014.

1. Communication de la Commission européenne au Parlement européen, au Conseil européen, au comité économique et social européen et au Conseil des régions COM(2014) 477 final, 22 juillet 2014.

2. *Preserving our heritage, improving our environment, Volume II Cultural heritage research: FP5, FP6 and related projects* edited by Michel Chapuis, Adèle Lydon and Astrid Brandt-Grau, Directorate-General for Research, 2009 Environment EUR 22050 EN

3. www.esfri.eu/roadmap-2016

4. www.jpi-culturalheritage.eu et www.heritageportal.eu

5. <http://bookshop.europa.eu/fr/getting-cultural-heritage-to-work-for-europe-pbK10115128/>



© J.-C. VERCHÈRE

Le jardin des Migrations, Fort Saint Jean, MUCEM (Marseille). Conçu en 2012, ce jardin relie le MUCEM au Fort Saint-Jean, monument historique du XVII^e siècle. ACTA VISTA, association spécialisée dans

les chantiers d'insertion professionnelle ayant pour support du patrimoine bâti prestigieux, a réalisé l'ensemble des murs en pierres sèches du jardin des Migrations (www.actavista.fr).



fondamentalement la relation entre experts et usagers au travers de processus comme l'innovation ouverte, phénomène dont les institutions doivent désormais tenir compte.

Capitaliser sur l'éducation et l'accès à la culture et au patrimoine favorise le développement harmonieux et solidaire de nos sociétés européennes, y compris en les ouvrant aux migrants extra-européens. Les conclusions du Conseil de l'Union européenne sur l'éducation, la jeunesse, la culture et les sports, adoptées à l'unanimité le 20 mai 2014, soulignent le rôle stratégique du patrimoine culturel comme ressource pour une Europe durable⁶.

Il y a cependant une grande disparité entre les régions et les villes au sein de l'Europe en ce qui concerne la situation de l'emploi, en particulier pour les jeunes. De nouveaux modèles de développement du patrimoine culturel permettant de renforcer les capacités d'inclusion sociale et culturelle sont à inventer. Ces modèles doivent inclure le dialogue intergénérationnel et interculturel.

Dans le même temps, la nouvelle économie s'intéresse aux applications basées sur les données ouvertes,

qui offrent de nouveaux services à la recherche. De nouveaux modèles de gouvernance associant davantage les citoyens et les parties prenantes, publiques ou privées, doivent être développés. Le Conseil de l'Europe a reconnu en 2005 dans la convention de Faro⁷ le statut de « communautés patrimoniales », définissant le patrimoine non pas en termes de valeur de l'objet mais en termes d'engagement d'une communauté en sa faveur.

L'un des principaux défis pour la gestion du patrimoine européen pour les prochaines années sera de développer de nouveaux services culturels écosystémiques en incluant les communautés locales, à l'instar de ce qui est déjà pratiqué dans le domaine de la protection de l'environnement. L'impact de ses services devrait se mesurer par un engagement plus fort des citoyens dans la gestion de leur patrimoine, accompagné d'une réduction des coûts de gestion.

Le patrimoine culturel, considéré comme un bien commun, nécessite l'inclusion de toutes les parties prenantes dans les processus de gouvernance et les prises de décision. Ce concept déjà appliqué lors de projets de réhabilitation urbaine demeure largement inexploité dans d'autres domaines patrimoniaux, alors

6. Conclusions du Conseil sur l'éducation et la formation performantes des enseignants, Conseil éducation, jeunesse, culture et sport, Bruxelles, 20 mai 2014.

7. www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/identities/default_FR.asp

que les technologies numériques et les médias sociaux offrent ici de nouvelles opportunités.

Le rapport *Getting cultural heritage to work for Europe* émet plusieurs recommandations dans ce sens :

1) Renforcer la participation des citoyens à la recherche sur le patrimoine matériel et immatériel en favorisant l'appropriation du processus de recherche et le développement d'outils de coproduction de données tout en assurant la légitimité et la qualité des données et leur analyse.

2) Faciliter la cohésion sociale et promouvoir le dialogue intergénérationnel et interculturel en impliquant les citoyens dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel tout en débattant des notions de perception de la valeur du patrimoine culturel.

3) Promouvoir le développement durable du patrimoine en prenant en compte les aspects économiques, sociaux et environnementaux et en étudiant de nouveaux modèles de gouvernance pour la préservation et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel.

À la suite de ces recommandations, la Commission européenne a lancé, dans le cadre de son programme de travail Horizon 2020 pour la période 2016-2017, deux appels à projets de recherche⁸.

L'un concerne le patrimoine culturel comme vecteur de développement durable⁹. Les projets financés doivent faire preuve d'une approche intégrée pour proposer des solutions de régénération de zones urbaines et rurales à valeur patrimoniale. Ils doivent associer des décideurs publics, des architectes, des urbanistes, des paysagistes, des spécialistes du patrimoine et les publics concernés pour imaginer des solutions qui pourront être répliquées au niveau européen.

L'autre appel à projets concerne des formes de financement innovant, des modèles économiques et de gouvernance pour une réutilisation du patrimoine culturel bâti¹⁰. Seront financés des projets mettant en avant l'attractivité du patrimoine bâti pour le cadre de vie ainsi que le développement d'activités liées à la nouvelle économie en vue de redynamiser des zones urbaines et rurales. ■

8. Toutes les informations sur les appels à projets terminés, en cours ou à venir se trouvent sur le portail du participant mise en place par la Commission européenne : <http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/home.html>

9. SC5-212016-2017 « *Cultural heritage as a driver for sustainable growth* ».

10. SC5-22-2017 « *Innovative financing, business and governance models for adaptive re-use of cultural heritage* ».

E-RIHS, UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE DE RECHERCHE EUROPÉENNE DÉDIÉE AUX SCIENCES DU PATRIMOINE

www.erihs.fr



Depuis une quinzaine d'années, le déploiement de nouveaux instruments de physique (synchrotron, faisceau d'ions, laser, etc.) a bouleversé les sciences du patrimoine. Développer l'accès à ces instruments, créer de nouvelles méthodes, mettre en place de nouveaux outils, mettre à disposition les informations quantitatives issues de ces instruments avec les informations qualitatives (photographies, carnets de notes, rapports de restauration), identifier les meilleures techniques de conservation et de restauration, tels sont les principaux objectifs de la future infrastructure de recherche E-RIHS (*European Research Infrastructure for Heritage Sciences*).

E-RIHS vise à développer et soutenir la recherche dans toutes les disciplines impliquées dans les sciences du patrimoine. Elle met en place une approche résolument interdisciplinaire impliquant aussi bien l'archéologie, l'anthropologie, l'histoire, l'histoire de l'art, la paléanthropologie, la paléontologie, pour ce qui a trait aux thématiques, la conservation et la restauration des objets culturels, la physique et la chimie pour ce qui relève des instruments, les mathématiques et les humanités numériques pour le traitement des données. E-RIHS favorisera l'accès transnational à des ressources

issues de différentes plateformes européennes. En parallèle, elle développera des activités de formation, de dissémination, et de valorisation auprès du grand public.

En 2015, 12 pays européens, l'Allemagne, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque et le Royaume-Uni, ont manifesté leur intérêt à monter cette infrastructure. Le 10 mars 2016, l'ESFRI (*European Strategy Forum for Research Infrastructures*) a annoncé l'inscription d'E-RIHS sur la feuille de route des infrastructures européennes.

E-RIHS est donc appelée à se doter d'une structure juridique lui permettant de mettre en œuvre ces activités (création prévue en 2022). En parallèle, le développement des collaborations internationales sera poursuivi, E-RIHS ayant en effet vocation à devenir une infrastructure d'intérêt global. La participation française à E-RIHS, inscrite sur la feuille de route nationale, regroupe une dizaine d'entités du CNRS, du ministère de la Culture et de la Communication, des Universités, du Muséum national d'histoire naturelle, de l'Inria ainsi que la Fondation des sciences du patrimoine. ■

Coordination de la participation française :
Isabelle Pallot-Frossard (C2RMF) et Loïc Bertrand (IPANEMA)

Patrimoine culturel et changement global, une initiative de programmation conjointe de recherche

Dans la perspective de la construction de l'Espace européen de la recherche, et afin d'utiliser au mieux les ressources financières disponibles, un mécanisme européen a été créé en 2010 pour harmoniser les politiques nationales sur le patrimoine : l'initiative de programmation conjointe de recherche « Patrimoine culturel et changement global ».

SYLVIE MAX-COLINART

MCC / SG / SCPPI, département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie

ALEXANDRE CAUSSE

Chargé de mission programmes européens
MCC / SG / SCPPI / DREST

Genèse des initiatives de programmation conjointe

Dès 2007¹, l'idée d'un mécanisme intergouvernemental différent des instruments de financement européens existants voit le jour, avec l'objectif de permettre, dans un domaine de recherche donné et sur des défis sociétaux européens d'importance, d'aller plus avant dans la programmation de la recherche, en harmonisant entre elles les politiques nationales. Identifié sous le nom d'« initiative de programmation conjointe de recherche » (IPC; en anglais *joint programming initiative - JPI*), ce mécanisme doit non seulement éviter la dispersion des ressources nationales, mais aussi offrir la possibilité de couvrir un spectre d'activités de recherche dépassant les capacités nationales de chaque État membre.

Encouragé par la Commission européenne, ce projet piloté par les États membres se concrétise en décembre 2008, suite aux conclusions du Conseil de l'Union européenne, avec la création du Groupe de haut niveau pour la programmation conjointe (GPC) chargé d'identifier une liste restreinte de thèmes pour lesquels une telle approche est pertinente. C'est ainsi que le 3 décembre 2009² est lancée une initiative pilote de programmation conjointe sur les maladies neuro-dégénératives, l'initiative Alzheimer (JPND), et que trois thèmes sont proposés pour développer la première vague d'initiatives : le patrimoine culturel, l'agriculture et le vieillissement.

Genèse du JPICH

Les menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel européen n'ont jamais été aussi nombreuses et globalisées à l'aube du XXI^e siècle, réclamant une action concertée de la part des États, action d'autant plus justifiée que le patrimoine culturel génère, via l'industrie du tourisme, un chiffre d'affaires estimé à

335 millions d'euros annuels, alimentant près de 9 millions d'emplois dans le secteur culturel³.

En septembre 2010, sur recommandation de la Commission européenne et par décision du Conseil de l'Union européenne⁴, l'initiative de programmation conjointe « Patrimoine culturel et changement global : un nouveau défi pour l'Europe » (JPI Cultural Heritage - JPICH) est créée⁵. Elle a comme socle les travaux réalisés par les 14 États membres – pour la France le ministère de la Culture et de la Communication (MCC) – impliqués dans le projet d'ERA-NET « NET-HERITAGE » dédié à la recherche sur le patrimoine matériel (7^e PCRD, 2008-2011), avec un périmètre élargi au patrimoine immatériel et numérique.

Coordonnée par le ministère italien de la culture, l'initiative associe aujourd'hui 18 États-membres dont la France représentée par le MCC et par le ministère en charge de la recherche (MENESR).

Afin de faciliter le développement du JPICH, la Commission européenne apporte depuis 2011 un soutien à la coordination et aux travaux de l'initiative par des subventions identifiées sous le nom d'« actions de coordination » (*coordination support action - CSA*) : une première CSA pour la période 2011-2015 à hauteur de 2 millions d'euros, une seconde pour la période 2016-2020 d'un montant de 1 million d'euros. L'initiative peut également utiliser d'autres instruments européens de financement pour développer ses activités, par exemple les mécanismes ERA-NET pour mettre en place des appels à projets de recherche transnationaux.

Réalisations du JPICH

Entre 2011 et 2015, les États membres du JPICH se sont lancés en priorité dans la définition d'un agenda stratégique de recherche commun, en identifiant les besoins de recherche à moyen et long terme

1. https://ec.europa.eu/research/era/pdf/era_gp_final_en.pdf

2. <http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?l=EN&f=ST%2017226%202009%20INIT>

3. *The Economy of Culture in Europe*, étude réalisée par KEA European Affairs pour la Commission européenne, 2006, p. 147-155 et 303-306.

4. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:106:0018:0019:en:PDF>

5. Il existe dix initiatives de programmation conjointe actuellement en Europe. La JPICH est la seule dédiée au patrimoine culturel. www.jpi-culturalheritage.eu

nécessaires à la préservation du patrimoine et à son accessibilité, en prenant en compte le concept de changement global vu sous l'angle environnemental, social et économique. Ces travaux ont abouti, en 2014, à la publication d'un agenda stratégique distinguant quatre grands axes de recherche prioritaires définis comme suit :

- favoriser le développement d'une société réflexive,
- relier les populations au patrimoine,
- créer de la connaissance,
- sauvegarder la ressource représentée par le patrimoine culturel.

Ces quatre grands thèmes, auxquels s'ajoutent certains prérequis, comme le partage de la connaissance ou la mise à disposition d'infrastructures de recherche, doivent répondre aux principaux défis sociétaux auxquels est soumis le patrimoine. Ils servent de base au développement d'un plan d'actions qui vise à les mettre en œuvre, notamment au travers d'appels à projets de recherche.

Durant cette période, deux appels à projets de recherche transnationaux ont été lancés par le JPICH. Un premier appel à projets pilote a été ouvert en janvier 2013, avec la participation de quinze structures de treize États membres volontaires pour porter cet appel avec un budget global de 3,5 millions d'euros. Cet appel a permis de financer dix projets de recherche ou de mise en réseau dont trois impliquant des équipes françaises (voir encadré p. 20)⁶. Un deuxième appel à projets, « HERITAGE Plus », a été mis en place en mars 2014, dans le cadre d'un mécanisme ERA-NET Plus. Ce mécanisme permet à la Commission européenne d'apporter un financement supplémentaire à hauteur de 33 % de celui alloué par les partenaires qui se sont engagés dans l'organisation de cet appel⁷.

Seize projets ont ainsi été financés à partir de 2015 pour une durée maximum de trois ans, avec un budget global s'élevant à 9 millions d'euros dont environ 3 millions de la Commission européenne, chaque partenaire finançant les équipes de son pays. Pour la France, le ministère de la Culture et de la Communication et l'Agence nationale de la recherche se sont associés pour soutenir les quatre équipes françaises impliquées dans trois des projets sélectionnés (voir encadré p. 20)⁸.

En parallèle, l'initiative a repris le développement du portail participatif de ressources HERITAGE Portal⁹, créé en 2011 dans le cadre du projet Net-HERITAGE. Ce portail qui ne concernait jusque-là que le patrimoine matériel s'ouvre désormais au patrimoine immatériel et numérique.

À partir de 2016, dans le cadre de la seconde CSA, tout en poursuivant l'alignement de leurs politiques nationales, les États membres construisent le plan d'actions du JPICH pour la période 2016-2018. Il est envisagé notamment de lancer quatre appels à projets de recherche à géométrie variable pour financer des recherches sur des priorités ciblées du patrimoine culturel. Une série de conférences est également en cours de préparation dont certaines pourraient être

intégrées dans la programmation de l'Année européenne du patrimoine culturel organisée en 2018 par la Commission européenne¹⁰.

Du point de vue de sa stratégie d'internationalisation, l'initiative prévoit d'étendre son réseau de partenaires vers les pays extra-européens, en particulier les États-Unis et le Canada où existent des institutions patrimoniales et des universités parmi les plus reconnues dans le domaine. Quant au portail HERITAGE Portal, il a l'ambition de s'affirmer progressivement comme véritable pôle de ressources et de connaissance, en associant entre autres les différentes infrastructures de recherche européennes, en centralisant l'information et en redirigeant éventuellement les utilisateurs vers les autres portails.

Il faut souligner que les initiatives de programmation conjointe de recherche ne sont pas des programmes de recherche ou des projets pour la mise en place d'infrastructures comme, par exemple, le projet E-RIHS (voir p. 17). Il s'agit ici d'harmoniser les politiques nationales de recherche en lien avec les agendas stratégiques des initiatives et de porter au niveau européen les attentes du domaine de recherche concerné afin que les chercheurs puissent bénéficier de financements européens.

C'est dans ce contexte que les États membres du JPICH poursuivent leurs travaux en s'associant à la définition des appels à projets de recherche du programme cadre européen de recherche et d'innovation HORIZON 2020¹¹, dans les axes de recherche offrant des possibilités de financement pour le développement de la recherche sur et pour le patrimoine culturel (défis 5 et 6 notamment). L'initiative est également appelée à participer aux travaux préparatoires pour la programmation de la recherche du 9^e programme cadre de recherche et développement.

Une opportunité nationale pour les années à venir

Le vaste programme d'actions que les États membres du JPI mettent en place pour les quatre années à venir constitue une occasion privilégiée de renforcer le dialogue au niveau national et européen ; pour la France, en particulier, entre le MCC, le MENESR, l'ANR et les organismes de recherche.

Le mécanisme « initiative » donne également un écho international à ce dialogue national en faisant passer la recherche française dédiée au patrimoine culturel à une autre échelle, en renforçant sa présence dans l'espace européen de la recherche, en décloisonnant les équipes et les thématiques, et en favorisant les collaborations entre secteur public et secteur privé. Le MCC doit saisir cette opportunité qui ouvre de multiples voies au développement des priorités de son propre agenda stratégique de recherche, dans une période où le patrimoine culturel est au cœur d'une actualité marquée par des conflits majeurs. ■

6. Pour plus de précision sur cet appel, voir *Culture et Recherche* n° 130, p. 101 ; quatre projets avaient été retenus mais seuls trois ont vu le jour.

7. Pour plus de précision sur cet appel, voir *Culture et Recherche* n° 130, p. 100.

8. Voir aussi *Culture et Recherche* n° 131, p. 80.

9. www.heritageportal.eu

10. Pour être informé des activités du JPI, voir sa nouvelle lettre d'information électronique : www.jpi-culturalheritage.eu/news/newsletter/

11. www.horizon2020.gouv.fr

PROJETS IMPLIQUANT DES ÉQUIPES FRANÇAISES FINANCÉS SUITE AUX APPELS À PROJETS DE L'INITIATIVE DE PROGRAMMATION CONJOINTE « PATRIMOINE CULTUREL ET CHANGEMENT GLOBAL »



Appel à projets pilote

LeadART – Induced decay and ageing mechanisms in paintings : focus on interactions between pigments and organic binders

Mécanismes d'altération et de vieillissement dans les peintures : étude des interactions entre les pigments et les liants organiques

Coordonnateur : Miniaturisation pour la synthèse, l'analyse et la protéomique (MSAP - USR CNRS 3290, France)

Autres partenaires : Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF - UMR CNRS 171, France), Van't Hoff Institute for Molecular Sciences, University of Amsterdam (Pays-Bas), Politecnico di Milano (Italie), Institute for the Dynamics of Environmental Processes, University of Venice (Italie), Research Center for Colloids and Nanoscience (CSGI, Italie), XGLab (Italie), Cyprus Institute - Science and Technology in Archaeology Research Center (Chypre), LNG S.A. (France), Atelier de restauration Taillefert (Luxembourg).

Le projet analyse des échantillons de valeur inestimable provenant des collections d'Antonietta Gallone (*La Cène*, Léonard de Vinci), de peintures murales ornant de célèbres monuments (Conseil constitutionnel de Paris, Palais-Royal de Prosper Chabrol) et de peintures de chevalet provenant des collections du musée du Louvre (œuvres de Van Gogh), afin de pallier le manque d'information concernant l'interaction des principaux constituants des peintures, organiques et inorganiques, et l'influence des traitements extérieurs tels que la restauration. De nouvelles méthodes analytiques sont proposées, permettant d'obtenir des informations très précises sur les modifications chimiques des composés organiques, d'optimiser l'analyse des matériaux du patrimoine, et d'étudier de nouveaux traitements de restauration tels que les nanogels, à l'échelle moléculaire.

ArCo – Ageing Study of Treated Composite Archaeological Waterlogged Artifacts

Étude de vieillissement des objets archéologiques composites gorgés d'eau

Coordonnateur : Museum of Cultural History, University of Oslo (Norvège)

Autres partenaires : ARC Nucléart (France), National Museum of Denmark, department for conservation (Danemark), Department of Chemistry and Industrial Chemistry, University of Pisa (Italie), Laboratori ARCHA srl (Italie).

Face au phénomène de « lèpre » dû à l'oxydation des sels sur les objets composites humides en bois, auquel sont confrontés les musées et ateliers de conservation mondiaux spécialisés dans le traitement des matières organiques archéologiques, ArCo développe des protocoles de caractérisation originaux pour évaluer les traitements disponibles, parti-

culièrement parmi les plus hydrophobes. Le projet vise également à lister des recommandations pour choisir les traitements les plus appropriés. Le navire de guerre suédois *Vasa* (XVII^e siècle, musée de Stockholm) ou la collection d'Oseberg, une des collections archéologiques les plus prestigieuses de Norvège, sont deux exemples parmi les plus représentatifs d'objets atteints par ce phénomène de « lèpre ».

REDMONEST – Development of a monitoring dynamic network for existing structures of Cultural Patrimony

Outil dynamique de monitoring dédié aux structures patrimoniales en béton armé

Coordonnateur : Instituto de Ciencias de la Construcción Eduardo Torroja (IETCC-CSIC, Espagne)

Autres partenaires : Cercle des partenaires du patrimoine - Laboratoire de recherche des monuments historiques (France), Université de Liège (Belgique), ELab Scientific srl (Italie), Centre scientifique et technique de la construction - Wetenschappelijk en Technisch Centrum voor het Bouwbedrijf (Belgique).

Si les premiers bétons datent de l'époque romaine, le béton tel qu'on le connaît aujourd'hui a été inventé et développé au cours du XIX^e siècle. Le béton armé n'est apparu qu'au XX^e siècle. Les performances de ce matériau armé d'acier ont conduit à des développements industriels et à une créativité architecturale qui justifie aujourd'hui la reconnaissance de l'architecture de cette période en tant que patrimoine culturel. L'identification et l'évaluation de l'état de conservation de ce patrimoine, de même que les soins spécifiques pour en assurer la restauration, nécessitent des connaissances particulières, les ciments anciens de cette période étant différents des ciments actuels. Plusieurs mécanismes d'altération peuvent affecter les bétons anciens, notamment la corrosion des armatures quand le béton est armé. S'appuyant sur des mesures réalisées in situ et en continu, le projet REDMONEST développe un outil de gestion « en temps réel », flexible et multifonctionnel, permettant d'évaluer les processus de corrosion de bétons anciens exposés à un vieillissement naturel.

Appel HERITAGE Plus

HIMANIS – Historical Manuscript Indexing for user-controlled Search

Indexation et recherche plein texte pour les manuscrits anciens

Coordonnateur : Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT, UPR 841 du CNRS, France)

Autres partenaires : Société A2iA spécialisée dans les bases de données (France), Universitat Politècnica de València (Espagne), The European Library (Pays-Bas).

Ce projet vise à développer des technologies nouvelles permettant l'indexation et la recherche

plein texte pour des manuscrits anciens, en associant les sciences numériques (A2iA et UPVLC), les sciences humaines (IRTH) et les institutions patrimoniales (The European Library). L'importante collection de registres produits par la chancellerie royale française (XIV^e-XV^e siècle), servira de base à ces recherches.

<http://himanis.hypotheses.org>

REFIT – Resituating Europe's first towns : A case study in enhancing knowledge transfer and developing sustainable management of cultural landscapes

Resituer les premières villes d'Europe : un cas d'étude pour renforcer le transfert de connaissances et développer des stratégies de gestion durables des paysages culturels

Coordonnateur : FDurham University (Royaume-Uni)

Autres partenaires : Centre archéologique européen de Bibracte (France), Universidad Complutense de Madrid (Espagne)

Partant de la recherche sur le patrimoine archéologique, notamment sur les oppida de l'âge du Fer tardif (200 av. J.-C. - 60 av. J.-C.) en France, en Espagne et au Royaume-Uni, ce projet développera des outils de gestion des paysages culturels, en impliquant différents acteurs (organisations concernées par la faune et la flore, PME, agriculteurs, parcs nationaux), dans une approche de développement durable.

www.refitproject.com

HERITAMUS – (In)Tangible : a research on the relationship between tangible and intangible heritage

Une recherche sur les rapports qu'entretiennent patrimoine matériel et immatériel

Coordonnateur : Faculdade Ciências Sociais e Humanas, Lisboa (Portugal)

Autres partenaires : Centre de recherche en ethnomusicologie (équipe de l'UMR 7186 du CNRS, France), Facultad de Geografía e Historia, Universidad de Sevilla (Espagne)

HERITAMUS s'intéresse au patrimoine immatériel que constituent le flamenco et le fado. Il vise à générer de nouveaux savoirs en associant recherche académique et pratiques communautaires. La conception d'outils numériques pour une gestion intégrée des données patrimoniales et ethnographiques et pour la diffusion de connaissances, la compréhension de l'impact des enregistrements et des œuvres historiques sur les pratiques actuelles sont parmi les axes de travail du projet.

En Allemagne

L'Alliance de recherche pour la préservation du patrimoine culturel

Créée afin de renforcer les synergies entre les différents organismes de recherche en Allemagne, cette Alliance favorise la conduite de projets de recherche sur les questions de restauration et de conservation, au niveau national et international. Elle se veut aussi l'ambassadrice de la protection du patrimoine culturel auprès du public.

L'identité d'un pays ou d'une communauté d'États est basée sur les caractéristiques de son évolution culturelle. La diversité des patrimoines culturels constitue une particularité de plus en plus prononcée de l'Europe et rend compte de l'histoire des populations. Le patrimoine historique – documents, peintures, sculptures ou bâtiments historiques, mais aussi objets de la vie quotidienne et vestiges du patrimoine industriel – revêt alors une importance dépassant largement sa valeur financière.

Les biens culturels bénéficient d'une aura toute particulière. Ils attirent les foules et sont devenus un facteur économique important : l'Organisation mondiale du tourisme estime qu'environ 800 millions de touristes visiteront l'Europe en 2030. Ils étaient moins de 300 millions en 1995. Nombre de personnes visitent des musées et des monuments historiques chaque année pour y chercher l'inspiration par l'art et la culture.

Ce ne sont cependant pas des ressources renouvelables – tout ce qui est tombé en ruine ou a été détruit est irrémédiablement perdu. Le patrimoine culturel a donc besoin de la meilleure protection possible, sa préservation étant un objectif prioritaire pour la société.

Les effets nocifs exercés sur le patrimoine culturel historique sont le plus souvent tellement complexes que sa conservation nécessite des démarches de recherche multidisciplinaire ainsi qu'un transfert de connaissances des solutions théoriques vers l'application pratique : la recherche et le développement ciblés de méthodes, de matériaux ainsi que de modèles de simulation et de technologies de numérisation durables et innovantes sont nécessaires de nos jours afin de garantir la préservation du patrimoine culturel dans l'avenir.

C'est pour cette raison que l'Alliance de recherche pour la préservation du patrimoine culturel (Forschungsallianz zur Erhaltung des kulturellen Erbes)¹ a été créée en 2008 en Allemagne. Elle regroupe les compétences en sciences naturelles, en sciences

humaines et culturelles de la Fraunhofer-Gesellschaft, de la Leibniz Gemeinschaft et de la Stiftung Preussischer Kulturbesitz ainsi que des Staatliche Kunstsammlungen Dresden (SKD) et de la Sächsische Landesbibliothek – Staats- und Universitätsbibliothek Dresden (SLUB) en tant que partenaires associés. La coopération doit créer des synergies entre les trois grands organismes de recherche et les instituts saxons et assurer une meilleure diffusion des connaissances sur la protection du patrimoine culturel. L'objectif est de mener des projets de recherche axés sur des questions globales de restauration et de conservation au niveau national et international.

L'Alliance de recherche pour la préservation du patrimoine culturel s'entend comme une plateforme ouverte souhaitant favoriser le transfert de connaissances aussi bien entre les instituts et établissements participants que de manière générale entre la recherche et la pratique de restauration. Elle dispose ainsi d'un spectre de compétences unique : elle effectue une analyse des besoins et définit des priorités ; elle recherche, dans un cadre impliquant plusieurs instituts à caractère multidisciplinaire, des technologies nouvelles et des matériaux de conservation modernes ; elle définit des standards, des procédés et des méthodes d'évaluation ; elle finance des projets ainsi que la formation et la formation continue et favorise l'échange entre la recherche, la société et l'économie. Les principaux thèmes de recherche concernent les questions suivantes : comment des bâtiments classés peuvent-ils être rénovés sur le plan énergétique, de manière durable ? Avec quelles technologies à budget raisonnable des objets d'art peuvent-ils être numérisés de manière efficace afin d'être préservés de la dégradation ? Pour les musées et expositions, ont déjà été développés un grand nombre de capteurs différents qui assurent un climat ambiant idéal pour les pièces d'exposition.

Les partenaires souhaitent en outre sensibiliser davantage le public à l'importance du patrimoine culturel et des efforts de recherche nécessaires à sa

JOHANNA LEISSNER

Fraunhofer-Gesellschaft, bureau de Bruxelles, représentante scientifique et porte-parole de l'Alliance de recherche pour la préservation du patrimoine culturel

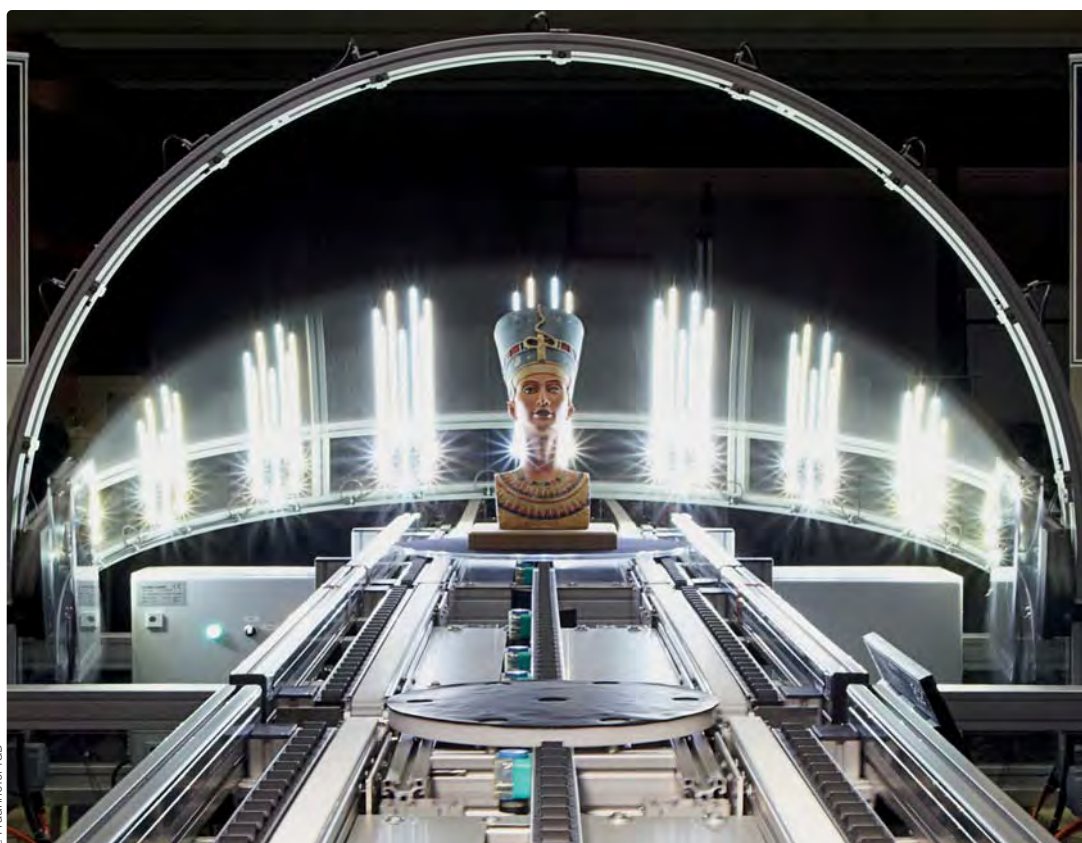
CONSTANCE FUHRMANN

Fraunhofer Institut für Graphische Datenverarbeitung (IGD), Darmstadt, collaboratrice scientifique dans le domaine de la numérisation 3D du patrimoine culturel

Cet article est traduit de l'allemand.

1. www.forschungsallianz-kulturerbe.de

Numérisation 3D automatisée
(Fraunhofer IGD, Darmstadt, Allemagne).



© SKD Dresden

© Fraunhofer IGD

Consolidation d'émail par infiltration
avec ORMOCER®.

préservation. L'Alliance de recherche pour la préservation du patrimoine culturel se positionne comme une ambassadrice de la protection du patrimoine culturel, en faveur de laquelle elle veut créer un écho politique et social. La promotion de jeunes scientifiques est aussi une préoccupation majeure de l'Alliance.

Recherche actuelle

À titre d'exemple de recherche, on mentionnera ici le projet « Fraunhofer-Innovationen für Kulturerbe », soutenu à hauteur de 1,5 million d'euros pour trois ans par la Fraunhofer-Gesellschaft. Seize instituts Fraunhofer, les collections d'art nationales de Dresde

et de la bibliothèque du land de Saxe et de l'université de Dresde (SLUB) coopèrent de 2015 à 2018, afin de faire progresser la préservation du précieux patrimoine culturel saxon et de développer de nouveaux concepts de conservation et de numéri-

sation. L'accent est porté sur les différents champs d'application. Les objectifs sont les suivants :

- le traitement des polluants et de la poussière dans les salles d'exposition et les réserves,
- la mise au point d'une analyse globale des dommages et des matériaux par un procédé 3D,
- le développement de nouveaux matériaux de restauration (ORMOCER®) pour les objets en verre et en émail,

- la restauration et reconstruction virtuelle de documents manuscrits endommagés par la guerre,
- l'élaboration d'une étude sur la valeur socioéconomique du patrimoine culturel.

Les partenaires impliqués dans ce projet transdisciplinaire apportent une contribution significative à la sauvegarde du patrimoine culturel allemand et européen. En même temps, la coopération entre les scientifiques et les spécialistes des sciences humaines, souhaitée par le ministère fédéral de l'éducation et de la recherche, est soutenue. Un consortium composé de développeurs de procédés, de scientifiques de la restauration et des matériaux, de restaurateurs, de conservateurs et de gestionnaires du patrimoine culturel va permettre le développement de nouvelles ébauches de solutions tenant compte des exigences spécifiques de la préservation du patrimoine culturel. Le projet s'appuie sur les résultats de projets de recherche déjà réalisés, en particulier dans le cadre de projets de l'Union européenne. Une conférence internationale est prévue pour l'Année européenne du patrimoine culturel 2018 afin de présenter les résultats et d'en discuter au niveau international. ■

« Favoriser le transfert de connaissances entre la recherche et la pratique de restauration »

(SKD) et la bibliothèque du land de Saxe et de l'université de Dresde (SLUB) coopèrent de 2015 à 2018, afin de faire progresser la préservation du précieux patrimoine culturel saxon et de développer de nouveaux concepts de conservation et de numéri-

Aux Pays-Bas

De la diversification à l'intégration

Aux Pays-Bas, l'organisation de la recherche sur le patrimoine culturel a connu des évolutions récentes, liées à une perception renouvelée de ce domaine. L'élaboration d'un Agenda national de la recherche et la loi sur le patrimoine entrée en vigueur cette année s'inscrivent dans ce mouvement.

Rappel historique : cohésion, diversification, intégration

Au milieu du XVIII^e siècle, c'est à Harleem que sont fondées la Société néerlandaise pour les sciences (KHMW, 1752) et la Fondation Teylers (1778). La Fondation Teylers encourage la recherche, mais aussi la dévotion, l'aide aux démunis et les arts. Le musée de la KHMW, comme celui de la Fondation, furent les premiers du genre aux Pays-Bas. En 1808 est créée l'Académie royale néerlandaise pour les arts et les sciences (KNAW), qui est encore aujourd'hui un organe consultatif de l'État et un institut de recherche.

Au Rijksmuseum, fondé en 1800, œuvres d'art, objets et vestiges illustrent l'histoire des Pays-Bas ; son jardin accueille également des fragments de bâtiments (porte de la ville, piliers d'une église...). Le musée présente ainsi un panorama historique qui alimente le discours national, selon une approche globale du patrimoine culturel.

Dans les années 1870, la protection du patrimoine et la recherche sur le patrimoine empruntent des voies distinctes. Un pas décisif fut la création d'un centre national pour la protection des monuments (1875), dont le directeur fut également impliqué dans la construction du Rijksmuseum¹. L'intérêt porté à l'histoire régionale et locale, la culture vernaculaire, la langue, l'habitat, aboutit à la création d'un institut spécifique en 1930 (aujourd'hui Institut Meertens, composante de l'Académie royale depuis 1952). Afin de promouvoir la recherche scientifique, l'Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique appliquée (TNO) est fondée en 1932. Cette organisation créée par une loi est encore aujourd'hui un partenaire majeur de la recherche sur le patrimoine culturel dépendant de fonds publics.

Cette structuration s'est poursuivie avec, en 1947, la naissance de services publics pour la préservation des monuments et pour l'archéologie, puis en 1963 la création d'un laboratoire de recherche spécifique sur la conservation des collections. Ainsi, protection du patrimoine et recherche sur le patrimoine culturel matériel relevaient de trois institutions publiques. À la même époque (1950), une institution dédiée au

financement de la recherche, l'Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique (NWO), est créée par une loi. Les universités, quant à elles, mènent aussi des activités d'enseignement et de recherche.

Au tournant du XX^e siècle, les champs de la protection et de la recherche concernant le patrimoine culturel se sont donc considérablement diversifiés, voire éparpillés. Une nouvelle orientation conduit alors à fusionner trois grandes institutions dans un nouvel institut. Les agences publiques pour l'archéologie, les monuments et les arts deviennent l'Agence néerlandaise du patrimoine culturel (RCE). Les missions principales de la RCE sont l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, l'inventaire des monuments et des sites, et l'octroi de subventions pour la protection et la recherche.

Actuellement, ce mouvement d'intégration s'étend aux patrimoines numérique et immatériel, il comprend les archives, les bibliothèques, les langues... La recherche sur l'ensemble du patrimoine culturel tend à constituer un domaine bien identifié de l'Agenda national de la recherche (voir ci-après).

Une approche globale du passé

Dans l'Agenda national de la recherche en cours d'élaboration, le patrimoine culturel est défini de manière très large. S'il reste synonyme de passé, il est aujourd'hui appréhendé comme la combinaison de l'Histoire et de la Culture. Cette acception dépasse l'attention traditionnelle portée, en Occident, à l'objet, au matériau qui le compose et aux discours qui l'accompagnent, pour prendre en compte sa fonction et la manière dont il a été produit, à l'instar des cultures non occidentales. On s'intéresse aussi aux valeurs sociale, économique et juridique du patrimoine culturel, à ses valeurs émotionnelle et contextuelle. À l'université de Maastricht, par exemple, une approche interdisciplinaire est développée au Centre pour les arts, la culture, la conservation et le patrimoine (MACCH) dirigé par Renée van de Vall, dans lequel plusieurs départements universitaires sont impliqués, y compris la faculté de droit. Une conférence récente² s'est intéressée aux disparités entre le marché de l'art et les revenus des artistes.

JAN VAN 'T HOF

Coordinateur de la programmation de la recherche internationale
Agence néerlandaise du patrimoine culturel (Rijksdienst voor het Cultureel Erfgoed - RCE)
Représentant de la RCE au comité de direction du JPI CH et d'IPERION CH

Ce texte est une version condensée de l'article original en anglais de Jan van't Hof qui a été traduit par Alexandre Cause.

1. Le bâtiment actuel du Rijksmuseum a ouvert en 1885.

2. MACCH, Annual Conference 2016 « Fair and Just Practices: Art and heritage worlds from the perspectives of markets and law », 18 et 19 mars 2016.

Pour résumer, le patrimoine culturel est très diversifié et peut être étudié sous de multiples angles. Ce constat, combiné aux flux de populations venues du monde entier (habitants des anciennes colonies hollandaises, travailleurs migrants, réfugiés, etc.) conduit à renouveler la manière de considérer le patrimoine culturel. On citera par exemple l'initiative de programmation conjointe de recherche sur le patrimoine culturel (voir p. 18), où le patrimoine matériel, immatériel et numérique sont traités sur un pied d'égalité.

Le financement de la recherche

Les universités néerlandaises reçoivent des financements publics pour l'enseignement, la formation et la recherche (première source de financement). Pour financer des recherches plus spécifiques ou d'excellence, deux instruments principaux existent : les appels à projets de la NWO (seconde source de financement) et les appels européens. Enfin, mentionnons le secteur privé, le mécénat et des fonds publics spécifiques qui cofinancent parfois certaines recherches (troisième source de financement).

La recherche conduite au sein de la KNAW et de la NWO bénéficie de financements propres. Un programme spécial de la NWO, avec appels à projets, s'adresse aux scientifiques en début, au milieu ou bien avancés dans leur carrière, avec trois types de financements distincts³ : « Veni, Vidi, Vici ». Une subvention Vidi a par exemple été accordée pour une recherche intégrée innovante sur les intérieurs néerlandais des XVII^e et XVIII^e siècles, dirigée par Margriet van Eikema Hommes, chercheuse à la RCE. La subvention Vici est la plus conséquente : elle offre à un chercheur confirmé l'opportunité de mettre en place un groupe de recherche durant plusieurs années. La NWO attribue également une subvention spéciale via le prestigieux prix Spinoza. Ce prix est la plus haute récompense attribuée aux Pays-Bas, chaque année, à trois ou quatre chercheurs de très haut niveau. En 2014, il a été décerné à Corinne Hofman pour ses travaux archéologiques dans les Caraïbes. Un autre programme de la NWO, *Aspasia*, encourage les femmes dans la recherche. Enfin, pour les musées, il existe des subventions pour étudier des thèmes d'actualité.

Par ailleurs, la NWO et le KNAW soutiennent une initiative majeure pour faciliter l'accès durable aux données de la recherche via le dispositif DANS (Data Archiving and Networked Services). En y ajoutant le programme *Europeana*, pour lequel la Bibliothèque royale (KB, National Library of the Netherlands) joue un rôle vital, l'effort des Pays-Bas en matière de numérisation est majeur.

La recherche sur le patrimoine est aussi menée par les instituts de recherche néerlandais à l'étranger – Athènes, Le Caire, Florence, Rome, Saint-Pétersbourg – qui sont gérés et financés par les universités néerlandaises avec lesquelles ils collaborent.

Les programmes européens

Une tendance relativement nouvelle en Europe est d'adopter une approche globale du patrimoine, soutenue par la Commission européenne bien que principalement à l'initiative des États-membres. Les Pays-Bas sont impliqués à la fois dans l'initiative de programmation conjointe « Patrimoine culturel et changement global » (JPI CH) et dans l'infrastructure européenne de recherche pour les sciences du patrimoine (E-RIHS) qui se met en place (voir p. 16 et 18). Ils sont également actifs dans de nombreuses autres très grandes infrastructures, dont deux qui s'intéressent au patrimoine culturel au sens large, CLARIN et DARIAH, respectivement sur le langage et les humanités numériques⁴. Il faut souligner que le JPI CH et l'infrastructure E-RIHS sont des instruments complémentaires : E-RIHS se concentre sur les infrastructures matérielles et numériques pour le patrimoine matériel tandis que le JPI CH concerne la programmation (du contenu) et l'alignement (du contenu et des financements). Pour la première fois, la recherche sur le patrimoine culturel a ainsi l'opportunité d'être présente en Europe sous forme de deux initiatives majeures qui couvrent tous les champs de recherche.

Au sein du consortium du JPI CH, les Pays-Bas sont représentés par la NWO et la RCE, avec l'appui du ministère de l'Enseignement, de la Culture et des Sciences. Les chercheurs néerlandais ont répondu avec un certain succès aux deux appels à projets de recherche lancés par le JPI CH. Ils sont présents dans plus de 50 % des projets financés, en tant que partenaires ou coordinateurs.

Signalons aussi la participation de la RCE au projet d'infrastructure IPERION-CH récemment lancé pour développer des méthodes et des méthodologies pour la recherche en archéologie et dans les arts. Dans ce programme, la RCE est le seul partenaire néerlandais⁵. La directrice des sciences humaines à la NWO, Anne-Marie Bos, est également à l'initiative du programme européen en sciences humaines HERA⁶ soutenue par la Commission européenne.

Collaborations entre institutions

Aux Pays-Bas, le JPI CH et E-RIHS ont créé une impulsion pour réunir la communauté de recherche sur le patrimoine culturel. Parallèlement, des collaborations de moindre envergure mais tout aussi importantes existent entre les musées, les organismes d'État, les universités... L'une de ces collaborations a conduit à la création de l'Institut néerlandais sur la conservation, les arts et les sciences (NICAS, 2014), qui réunit cinq partenaires pour un programme de cinq ans sur la recherche en arts. Parmi les projets développés, citons *Drawing out Rembrandt* autour de la recherche scientifique, l'histoire, les arts, la conservation et la muséographie⁷. Le programme est financé sur fonds propres par les partenaires (Rijksmuseum, NWO, RCE, universités de Delft et d'Amsterdam) et s'appuie égale-

3. www.nwo.nl/en/funding/our-funding-instruments/nwo-innovational-research-incentives-scheme/index.html

4. Les Pays-Bas participent aussi aux neuf autres JPI existant, qui ne concernent pas le patrimoine culturel.

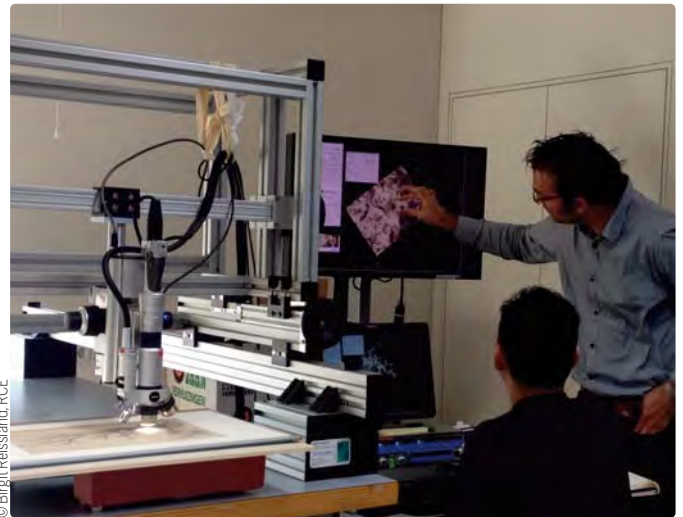
5. www.iperionch.eu ; parmi les autres partenaires, on compte IPANEMA et le C2RMF pour la France, ainsi que des instituts et des musées majeurs dans toute l'Europe. IPERION CH est un projet I3 (*Integrated Infrastructures Initiative*).

6. <http://heranet.info/>

7. www.nicas-research.nl/research/current-projects/hinterding/drawing-out-rembrandt.html



© Birgit Reissland, RCE



© Birgit Reissland, RCE

À gauche : Image 3D d'un dessin de Van Gogh réalisé à l'aide d'un microscope HIROX du Rijkmuseum.

À droite : Collaborations entre institutions : chercheurs de la RCE étudiant la stratigraphie de traits à l'encre de Vincent van Gogh à l'aide d'un microscope HIROX afin de comprendre dans quel ordre ils ont été tracés par l'artiste.

Dessin provenant du musée Van Gogh, microscope du Rijkmuseum.

ment sur des appels à projets spécifiques de la NWO. Le Rijksmuseum est un partenaire naturel, non seulement à cause du prestige de ses collections, mais aussi parce que c'est le seul musée habilité par l'État à mener des recherches.

Une autre collaboration réunit l'université de Delft, la Fondation néerlandaise pour la recherche scientifique appliquée (TNO) et la RCE autour du projet « Monument et recherche » (*MonumentenKennis*), financé pour quatre ans sur fonds propres et avec une subvention du ministère de l'Enseignement, de la Culture et des Sciences. Ce projet s'intéresse aux matériaux des bâtiments modernes (amiante, panneaux durs, béton...) et à l'identification et la conservation de la pierre naturelle.

Ces deux exemples montrent que la RCE, outre son rôle politique, est aussi un acteur de la recherche dans de nombreux domaines, de l'histoire de l'art à la micromorphologie ou à l'archéologie sous-marine. Dans le domaine de la dendrochronologie par exemple, Esther Jansma, de la RCE, dirige la base de données comparative européenne. La RCE accueille également des experts en sécurité, en développement durable, en éclairage des musées, et sur les questions de patrimonialisation.

Le patrimoine dans l'Agenda national de la recherche

La structuration de la communauté de recherche a permis de constituer un groupe d'experts pour une consultation nationale sur le patrimoine culturel : le Forum national de recherche sur le patrimoine culturel (NOE). Les chercheurs ont œuvré pour l'inscription du patrimoine culturel dans l'Agenda national de la recherche. Cet agenda est une initiative récente visant à dresser un panorama du paysage néerlandais de la recherche.

À l'heure actuelle, le financement de la recherche suit des priorités politiques sectorielles définies par un précédent gouvernement, avec pour conséquence, dans tous les champs de la recherche, de voir privilégiée la rentabilité économique au détriment du

mérite scientifique. Cette politique caractérisée par une approche du sommet vers la base (*top down*) s'intéresse aux secteurs dans lesquels les industriels néerlandais ont été compétitifs ces dix dernières années, à la différence de l'approche européenne centrée sur des défis sociétaux.

La préparation de l'Agenda national de la recherche a inspiré une autre approche, qui part de la base (*bottom up*). Si l'Agenda n'a pas encore d'instruments de financements propres, il a déjà une influence considérable sur le choix des thèmes de recherche qui seront financés. C'est pourquoi, à l'initiative de la NWO et de l'Institut Meertens, la communauté néerlandaise de recherche sur le patrimoine culturel a travaillé afin que le patrimoine figure dans cet agenda, le Forum national de recherche agissant en tant qu'organe consultatif.

Il est intéressant d'évoquer les discussions (très récentes) qu'a suscitées cette prise en compte du patrimoine dans l'Agenda national, où il est défini de façon très large, dans le sillage de la Convention de Faro (2005). La nouvelle loi néerlandaise sur le patrimoine (effective depuis le 1^{er} juillet 2016) qui s'applique principalement à la protection et non à la recherche, restreint quelque peu cette définition, mais elle reste pertinente : « Patrimoine culturel : sources matérielles et immatérielles du passé créées par l'Homme au fil du temps ou résultant de l'interaction de l'Homme et de son environnement, que les gens, indépendamment de l'idée de possession, identifient comme le reflet et l'expression de valeurs, de convictions, de savoirs et de traditions en constante évolution, et qui leur apportent, ainsi qu'aux générations suivantes, un cadre de référence ». Ainsi, la question est de savoir comment, dans les orientations de l'Agenda, faire le lien de façon durable entre les « différentes catégories » du patrimoine ; « différentes » non seulement en termes de contenu, mais aussi par les communautés qui depuis longtemps portent ces catégories avec des concepts, des recherches et des financements. Élargir la définition du patrimoine culturel implique un débat idéologique et politique. ■



Elsa Sahal. *Fontaine*, FIAC hors les murs, jardin des Tuileries, Paris, 2012.
Céramique émaillée, système hydrolique, 204 x 57 x 42 cm
Courtesy galerie Papillon
Cl. Denis Amon

Outils et stratégies

Une synthèse

Le parti pris retenu pour ce tour d'horizon est clair : il s'agit de comprendre de quelle manière et avec quels outils (budgétaires, réglementaires, institutionnels) se construisent les politiques de recherche dans différents types d'établissements patrimoniaux. De fait, il ne s'agit en aucun cas d'un panorama exhaustif des programmes de recherche développés par les différents secteurs de l'institution¹. Par exemple, un grand établissement jouant un rôle de premier plan dans la conservation du patrimoine, la Bibliothèque nationale de France, en est pratiquement absent. De même, il eut été illusoire de prétendre, fût-ce brièvement, décrire les quelque 180 projets de recherche portés par le Louvre. À l'inverse, des institutions plus modestes, telles que la Bibliothèque de Colmar, y trouvent l'occasion d'exposer leurs actions de manière relativement détaillée, et une place est faite à des acteurs méconnus de cette recherche, car absents des organigrammes qui façonnent les représentations culturelles de l'institution (sociétés savantes, acteurs participatifs sur internet).

Une première caractéristique commune à l'ensemble des institutions présentées doit être soulignée : l'extrême importance de l'implication directe des personnels scientifiques et de recherche dans la conduite des politiques de recherche des institutions. Si bibliothèques, services d'archéologie ou muséums sont présents dans le paysage de la recherche, c'est avant tout grâce à la participation active de leurs scientifiques, que ces derniers réalisent eux-mêmes les opérations de recherche ou qu'ils entrent en interaction avec des chercheurs du monde académique (et le caractère scientifique de leur profession, qui se manifeste avant tout par leur pratique, est alors déterminant pour apparaître comme des interlocuteurs crédibles face aux universitaires). Ce point est sans doute la deuxième caractéristique commune qui peut être relevée : l'importance toute particulière des partenariats avec des institutions extérieures – universités, laboratoires de recherche, grands établissements. Si dans certains secteurs (archéologie, inventaire) cette coopération est depuis longtemps organisée de manière globale via l'accord-cadre entre le CNRS et le ministère de la Culture, elle prend depuis quelques années un élan nouveau, grâce aux projets pluridisciplinaires portés notamment par les Labex.

Plutôt que d'insister sur les caractéristiques communes, il peut être pertinent de relever les différences, et notamment de s'interroger sur la place variable accordée à la recherche selon qu'elle est ou

non proche du cœur de métier de l'institution. Ainsi, celle-ci est fondamentale dans le cas de l'archéologie, qui est, à bien des égards, tout autant et indissolublement, une science humaine administrée par l'État et une politique de conservation patrimoniale. À l'opposé on pourra réfléchir sur la place faite au patrimoine et à la recherche dans les missions d'un EPIC² dont la vocation est avant tout artistique : comme le montre fort bien Agathe Sanjuan pour la Comédie-Française, quoique périphérique, cette dimension n'est nullement marginale, et la mise en valeur par la recherche du caractère patrimonial de l'établissement participe de la définition et de la promotion de son identité. De même, Sophie Chave-Dartoen donne à comprendre la place qui peut être celle du patrimoine dans un établissement principalement dédié à la recherche – une université – et la spécificité des actions qui peuvent être conduites en son sein. Simples pistes, esquissées dans ces courts articles, et qui mériteraient une exploration systématique.

Enfin, on a eu ici la volonté délibérée de mettre en avant des formes associatives de la recherche patrimoniale qui sont souvent négligées, alors même qu'elles prennent une part très active au dynamisme du secteur. Ces associations sont des lieux où s'affirme souvent la vocation de chercheurs des fonctionnaires de l'administration patrimoniale (il faudra un jour étudier en détail l'apport essentiel de la recherche individuelle des scientifiques du monde culturel) ; elles permettent de construire en outre des formes de transversalité autres que celles promues par les instances administratives (dans un autre domaine que ceux évoqués ici, on aurait pu montrer, par exemple, la place tenue par la Société d'ethnologie française entre différents laboratoires aux profils assez contrastés) ; enfin, elles favorisent souvent grâce à des publications de très haut niveau, une diffusion des résultats de la recherche complémentaire de celle des revues institutionnelles, avec tous les avantages liés à une renommée fondée sur une grande longévité.

Le tour d'horizon proposé ici embrasse successivement la situation des réseaux institutionnels organisés autour de l'action du ministère de la Culture, les stratégies des services à compétence nationale et des établissements publics, l'action de réseaux et services territoriaux, les particularités propres aux activités patrimoniales développées dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il se termine par un rappel des actions de recherche associatives et citoyennes sur les patrimoines. ■

PASCAL LIÉVAUX
et CHRISTIAN HOTTIN

MCC / DGP / DPRPS

1. Cette partie du dossier s'inscrit dans le prolongement direct de la journée de formation ouverte organisée en 2015 par l'Institut national du patrimoine et le département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique (DPRPS). Plusieurs intervenants de cette journée ont accepté de reprendre et développer leur propos dans le cadre d'un article (A.-S. Rolland, G. Pinçon, R. Lheureux, E. Cron). Les interventions de la journée sont disponibles en ligne :

www.inp.fr/Recherche-colloques-et-editions/Manifestations-scientifiques/Colloques/Archives/Les-politiques-de-recherche-sur-les-patrimoines-en-France-aujourd'hui

2. Établissement public à caractère industriel et commercial.

Monuments historiques et espaces protégés

Recherches et diffusion des connaissances

Pour l'élaboration des dossiers de protection comme pour les chantiers de restauration, les services des monuments historiques sollicitent régulièrement tant les chercheurs du CNRS et de l'Université que les personnels scientifiques des musées et de l'Inventaire général du patrimoine culturel. La recherche et la diffusion des résultats sont ainsi au cœur de leurs missions.

JUDITH KAGAN

Cheffe du bureau de la conservation
du patrimoine mobilier et instrumental
MCC / DGP / Sous-direction
des monuments historiques
et des espaces protégés

La recherche dans la chaîne de protection et de conservation

De la première identification du monument historique – immeuble, objet mobilier ou orgue –, à sa mise en valeur, en passant par toutes les étapes d'études et de travaux de conservation ou de restauration, la recherche est mise en œuvre de manière permanente par les services déconcentrés de l'État (au sein des DRAC : conservations régionales des monuments historiques, unités départementales de l'architecture et du patrimoine, conservations des antiquités et objets d'art), en lien avec l'inspection des patrimoines, les maîtres d'œuvre qualifiés, les entreprises et restaurateurs spécialisés, le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH) et la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

Tout dossier de protection nécessite une description précise du bien et le rassemblement de sources et de bibliographies actualisées, qu'il soit initié par la demande d'un propriétaire, issu d'une thématique nationale (par exemple : vestiges et monuments commémoratifs de la guerre de 1914-1918, patrimoine du XX^e siècle...) ou d'une thématique régionale (par exemple : patrimoines des reconstructions en Lorraine, patrimoine protestant en Midi-Pyrénées, patrimoine aéronautique en PACA, orgues du département du Nord ou de la région Corse...). Certains dossiers de protection peuvent être le résultat d'une campagne de l'Inventaire général, d'autres s'appuient sur des recherches récentes (patrimoine du XX^e siècle, inventaire des peintures murales, recensement des vitraux anciens, peinture italienne ou espagnole dans les églises...). La révision des protections anciennes est également une priorité.

La sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés (SDMH) entretient des relations avec ses partenaires scientifiques au sein des différentes sections de la Commission nationale des

monuments historiques à laquelle participent des membres du CNRS, de l'Université et des musées de France, également présents dans les commissions régionales du patrimoine et des sites ou les commissions départementales des objets mobiliers.

Ce partenariat se poursuit au travers des chantiers de restauration. Les maîtres d'œuvre sont invités à associer les spécialistes du monument historique dès les premières études. Les conservations régionales des monuments historiques (CRMH) incitent à mettre en place des comités scientifiques dans lesquels sont présents des chercheurs du CNRS ou de l'Université, des conservateurs de musées, en particulier pour les portails sculptés, pour les grands cycles décoratifs (cathédrale d'Albi, Chartres, palais des Papes, château d'Oiron...) ou pour les œuvres d'art complexes (tentures de chœur de La Chaise-Dieu ou de l'Apocalypse d'Angers, « tapisserie de la Reine Mathilde » de Bayeux, vitraux de la Sainte-Chapelle...).

Plusieurs CRMH peuvent par ailleurs être partenaires de projets de recherche : en Bourgogne, avec le Centre d'études médiévales d'Auxerre, spécialisé dans l'archéologie du bâti, et avec l'UMR ArTeHiS pour le projet d'Atlas historique et technique de la pierre à bâtir bourguignonne ; en Centre-Val de Loire, avec l'UMR IRAMAT sur la question de l'emploi du métal dans les cathédrales (projet Fecomeda). En Provence-Alpes-Côte-d'Azur et en Occitanie, pour les projets MONUMENTUM¹ et PierreSud².

Les dossiers de protection au titre des monuments historiques, les études préalables à la mise en œuvre des outils de protection et de gestion des espaces, les études d'évaluation ou diagnostics préalables aux travaux de conservation, de restauration ou de mise en valeur représentent une somme considérable de travaux de recherche appliquée et constituent une ressource scientifique et culturelle majeure.

1. « Modélisation numérique et gestion de données pour la conservation des structures maçonnées », projet porté par le MAP (UMR 3495 MCC-CNRS) et auquel participe le Centre interdisciplinaire de conservation et restauration du patrimoine (CICRP).
www.agence-nationale-recherche.fr/?Projet=ANR-13-CORD-0019

2. Avec le CICRP et le BRGM.
<http://pierresud.brgm.fr/>

© Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, Thierry Cantalupo



Recherche en conservation-restauration : un service à compétence nationale de référence

La recherche fondamentale et appliquée à la préservation matérielle du patrimoine immobilier et mobilier est conduite pour l'essentiel par le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH), service à compétence nationale, dans le cadre d'une programmation validée par un conseil scientifique³.

L'activité de recherche du LRMH suit trois thématiques principales : la connaissance des matériaux constitutifs des œuvres patrimoniales et de leurs mécanismes d'altération ; l'optimisation ou l'évaluation des techniques et des produits de la conservation et de la restauration ; le développement de nouvelles instrumentations scientifiques, les moins invasives possibles et souvent utilisables sur le terrain, et la gestion et le traitement des données de la recherche.

L'équipe d'une trentaine d'agents est organisée en huit pôles thématiques : bois, béton, grottes ornées, métal, peintures murales et polychromie, pierre, textiles, vitrail. Un pôle transversal sur les questions d'altérations biologiques complète le dispositif. Les scientifiques affectés à ces pôles sont physiciens, chimistes, biochimistes ou ingénieurs matériaux, au service des responsables du patrimoine. La montée en puissance des activités de recherche du LRMH trouve notamment son expression, depuis 2012, dans le rapprochement avec le Centre de recherche sur la conservation des collections au sein d'une unité de service et de recherche (USR 3224 CNRS-MCC-MNHN).

Le LRMH est régulièrement partenaire de projets nationaux ou européens. Il est membre de deux Labex : MATISSE, piloté par l'université Pierre et Marie Curie, et PATRIMA, mené par l'université de

Cergy-Pontoise et entièrement dédié à la recherche sur les matériaux du patrimoine.

Par convention spécifique, le Centre interdisciplinaire de conservation et restauration du patrimoine (CICRP) à Marseille assure les mêmes missions que le LRMH pour la région Sud-Est, et la DRAC PACA en a fait un partenaire habituel tant pour l'aide aux diagnostics que pour les conseils en conservation préventive.

Par ailleurs, certaines œuvres nécessitent un appel aux compétences spécifiques du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF).

L'administration centrale et le rôle structurant de l'accord-cadre

La SDMHEP apporte son soutien, chaque année, à des travaux menés via l'accord-cadre MCC-CNRS : programme Mémoloi, mémoire des lois patrimoniales⁴ (UMR Institut des sciences sociales du politique), recherche sur le vitrail (UMR Centre André-Chastel). Par ailleurs, la gestion des biens inscrits au patrimoine mondial par l'Unesco suscite, depuis 2007, une coopération autour du programme de recherche de l'UMR AUSONIUS sur le développement d'une cartographie spécifique dans ce domaine.

Enfin, la SDMHEP pilote ou encadre les études préalables à la protection et à la mise en valeur du patrimoine urbain et rural. La politique en faveur des sites patrimoniaux remarquables produit des documents d'urbanisme à très fort contenu scientifique et culturel, qui nécessitent un recensement précis des immeubles. Les exigences de préservation liées à ces espaces entrent dans la thématique « risques et patrimoine », axe autour de la question des changements climatiques (inondations fluviales et submersion marine).

Cathédrale Sainte-Croix (Orléans) : sacristie, deuxième travée sud, vue d'ensemble des peintures murales du xv^e siècle découvertes en 2009 et restaurées en 2012. L'ensemble est formé de quatre scènes figurant chacune un épisode de la Passion du Christ.

3. www.lrmh.fr/Projets-de-recherche.html

4. Histoire de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, de la genèse à nos jours : www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Monuments-historiques-Espaces-protoges/Presentation/Focus/Centenaire-de-la-loi-de-1913

Monumental, revue scientifique et technique des monuments historiques (Éditions du patrimoine).
 Numéros récents : Patrimoine industriel (2015-1), Arles (2015-2), Charpentes et couvertures, 2016-1.
 Numéros en préparation : Bordeaux (2016-2), pratiques innovantes dans la conservation-restauration des monuments historiques (2017-1).
 La revue propose aussi un dossier thématique annuel (laser, textiles...) coordonné par le LRMH. La mise en ligne de ces dossiers parus depuis 1992 est à l'étude avec les Éditions du patrimoine.



Cl. François Janvier



À gauche : Théodolite répéteur, l'un des objets scientifiques de la collection du lycée Poincaré de Bar-le-Duc.

Diffuser les résultats de la recherche

Les partenariats avec l'ensemble des acteurs de la recherche (universités, CNRS, musées de France, sociétés savantes, experts, entreprises, etc.) prennent des formes diverses : participation ou soutien financier aux projets collectifs de recherche, soutien financier à la recherche universitaire, allocations de formation et de recherche, mais aussi conférences, colloques, journées d'études, expositions, publications papier et virtuelle.

La diffusion et la valorisation des recherches conduites au sein des DRAC sont au cœur des missions. Les résultats des découvertes, les nouvelles protections, les acquisitions, les travaux sont publiés en particulier dans *Monumental*, la revue scientifique et technique des monuments historiques⁵, mais aussi dans *In Situ*, revue des patrimoines⁶, dans des revues locales (*Le Festin*, 303, bulletins des sociétés savantes...) ou nationale (*La Pierre d'Angle*⁷). Plusieurs DRAC ont créé des collections spécifiques, d'autres continuent à alimenter la collection « Patrimoine restauré » initiée en 1990⁸. Quant à la DRAC Ile-de-France, elle finance la réalisation de volumes publiés par Beau Arts éditions, consacrés au bilan de la protection, des restaurations ou aux travaux menés sur la basilique Saint-Denis⁹. En outre, des ouvrages publiés aux Éditions du Patrimoine présentent les résultats de campagnes nationales de protection au titre des monuments historiques, tel celui sur les phares publié en 2013¹⁰.

Chaque année, la SDMHEP soutient l'édition des actes des journées d'études de l'Association des conservateurs des antiquités et objets d'art, publiés en partenariat avec Actes Sud¹¹. En 2016, ces journées se tiennent à Cahors (29 sept.-1^{er} oct.) sur le thème du patrimoine scolaire et universitaire : les interventions proposées viennent aussi bien des conservateurs des antiquités et objets d'art et des conservateurs des monuments historiques que des services de l'Inventaire général ou des universitaires.

Signe de la volonté de mieux faire connaître les actions menées, les publications des travaux conduits par les CRMH et par les unités départementales de l'architecture et du patrimoine sont en constante augmentation, tant avec les Éditions du patrimoine qu'avec des éditeurs privés. À noter qu'en 2013, une page spécifique du site du ministère a été dédiée aux publications liées au centenaire de la loi du 31 décembre 1913¹². Chaque année depuis 2010, la SDMHEP établit le bilan des recherches et des publications conduites par les CRMH¹³. Le regroupement des DRAC suite à la réforme territoriale aura sans doute comme effet de repenser la politique de publication.

Les enjeux contemporains du numérique

La SDMHEP soutient l'enrichissement et la diffusion des bases de données nationales Palissy, Mérimée et Mémoire par le biais de l'activité de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, qui conserve et diffuse la documentation et les archives relatives à la protection et aux travaux sur les monuments historiques.

Dans le domaine des monuments historiques et des espaces protégés, l'offre numérique devrait s'intensifier avec l'émergence de nouveaux outils, en particulier suite à la rénovation du site de la médiathèque¹⁴, au remplacement prochain de la base MISTRAL (projet OPERA) et aux perspectives offertes par le géoportail de l'urbanisme prévu pour 2020¹⁵. Plusieurs projets sont envisagés pour valoriser les ressources sur les monuments historiques via le moteur de recherche *Collections*¹⁶. Enfin, la modélisation des monuments historiques à des fins de connaissance, de conservation, de diffusion et de partage devrait connaître un développement important dans les années à venir, développement qui nécessite une concertation nationale sur la rédaction des cahiers des charges et les modalités de conservation pérenne des données. ■

5. Éditions du patrimoine.

Le financement de *Monumental* est assuré par la SDMHEP.

6. <http://insitu.revues.org/>

7. Cette revue de l'Association nationale des architectes des bâtiments de France (ANABF) est soutenue par la SDMHEP.

8. www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/75033/572319/version/2/file/Collection_patrimoine_restauré.pdf

9. Voir : *La restauration du patrimoine en Ile-de-France, 2007-2014. 100 chantiers illustrés*, 2014 : www.beauxartsmagazine.com/

10. F. Goven et V. Guigueno dir., *Phares. Monuments historiques des côtes de France*. Un ouvrage similaire est en préparation sur le patrimoine ferroviaire.

11. Collection « Regards sur... » : www.caofr/spip.php?rubrique28

12. www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Monuments-historiques-Espaces-protéges/Presentation/Focus-Centenaire-de-la-loi-de-1913/

13. Ces bilans sont disponibles sur l'intranet du MCC.

14. www.mediathèque-patrimoine.culture.gouv.fr

15. www.geoportail.gouv.fr

16. Thème du vitrail, pour marquer l'achèvement de la première phase du recensement du vitrail ancien ; projet d'inventaire national des orgues sur le mode participatif ; projet de catalogue des tapisseries propriété de l'État ; mise en valeur des trésors des cathédrales propriétés de l'État, etc.

L'archéologie

Une administration et ses réseaux

La diversité des acteurs scientifiques dans le domaine de l'archéologie, comme la diversité des sujets traités, se traduit dans la constitution des instances interinstitutionnelles qui valident l'ensemble des actions archéologiques. Le travail en réseau des différents experts est garant de la qualité et de la longévité de la politique nationale de l'archéologie.

Une discipline scientifique encadrée par la loi

L'archéologie est une discipline scientifique attachée à la connaissance des sociétés humaines basée sur l'étude de leurs vestiges matériels. Elle relève de la politique publique de l'État et est confiée au ministère de la Culture et de la Communication.

Ses ressources sont fragiles, uniques et non renouvelables. Leur connaissance est dépendante du respect collectif du sous-sol. Elles sont gérées par l'administration qui organise la protection de ce patrimoine d'exception et contrôle les recherches archéologiques sur l'ensemble du territoire national en s'appuyant sur ses services centraux et déconcentrés¹. L'archéologie est une activité encadrée par la loi (code du patrimoine) qui précise que l'État a pour mission de réaliser les inventaires, les études, la protection et la diffusion du patrimoine archéologique, et assure le contrôle des fouilles archéologiques². Les objets issus des fouilles appartenant à l'État ou à des collectivités territoriales sont conservés, sur tout le territoire, dans des dépôts archéologiques qui évoluent actuellement en « centres de conservation et d'étude » (CCE) pour répondre à des exigences de conservation, de gestion et d'étude du mobilier. Les musées qui sont détenteurs de collections archéologiques, dont ceux labellisés musée de France, contribuent à leur valorisation, notamment par des expositions qui rassemblent temporairement ou virtuellement des séries archéologiques éclatées en divers lieux. La mise en réseau des collections est fondamentale en archéologie car un objet isolé de son contexte et des autres vestiges n'a pas de sens. Le changement d'appellation du musée des Antiquités nationales, devenu musée d'Archéologie nationale en 2005, entérine la spécificité archéologique de cet établissement et le situe au cœur des réseaux scientifiques de l'archéologie; il est aujourd'hui partenaire du Labex Les passés dans le présent, initié en 2014.

L'ensemble de ces services fait appel à des personnels administratifs qui ont la particularité d'être également des scientifiques, car l'archéologie ne peut être traitée sans une connaissance spécialisée du domaine.

Une multitude d'acteurs et d'experts associés

D'autres acteurs sont également parties prenantes de l'archéologie : le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, celui des Affaires étrangères, les écoles françaises à l'étranger, des collectivités territoriales, des sociétés privées, des associations, des particuliers. Chacun y a sa place, offrant à l'archéologie une diversité de regards et d'actions sur un patrimoine aux formes multiples qui documente des périodes allant de la Préhistoire la plus ancienne au XXI^e siècle.

Pour tenir compte de cette diversité des acteurs scientifiques et des sujets à traiter, le ministère de la Culture et de la Communication s'appuie sur des instances scientifiques interinstitutionnelles qui ont pour mission de valider les actions archéologiques à l'échelon national et régional, des inventaires à la valorisation en passant par l'étude, la conservation préventive et la publication. C'est ainsi que le Conseil national de la recherche archéologique (CNRA), présidée par la ministre chargée de la culture, rassemble des experts de différents horizons qui concourent ensemble à la mise en place de la politique archéologique, émettent des avis scientifiques (demandes d'agrèments, sujets sensibles) et construisent de façon concertée les orientations de la recherche (programmation nationale). Les commissions interrégionales de la recherche archéologique (CIRA), présidées par le préfet de région, sont également interinstitutionnelles. Les archéologues y partagent leurs points de vue pour émettre des avis sur les demandes d'autorisation de fouilles ou les prescriptions, pour évaluer les rapports d'opération et les projets de publication ou pour examiner la programmation et le bilan des régions. La constitution même de ces entités repose sur une prise en compte des expertises nécessaires à l'archéologie, quel que soit le rattachement administratif des acteurs.

Des réseaux

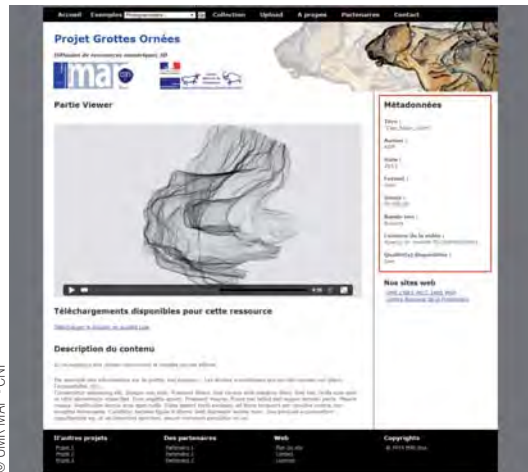
L'organisation de l'archéologie française relève d'experts de différentes institutions agissant en réseau. Cette spécificité fonde la politique de publication menée par le ministère de la Culture et de la Communication. Le comité des publications et de la diffusion

GENEVIÈVE PINÇON

Responsable du Centre national de Préhistoire
MCC / DGP / Service du patrimoine /
Sous-direction de l'archéologie

1. La sous-direction de l'archéologie (SDA), le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). Services déconcentrés : les services régionaux de l'archéologie, au sein des DRAC.

2. www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Archeologie



© UMR MAP - CNRS

Gérer les fichiers 3D des grottes ornées : prototype.

de la recherche archéologique (CPDRA), adossé au CNRA, contribue à la validation interinstitutionnelle de la valorisation de la recherche archéologique, en soutenant notamment des revues archéologiques régionales ainsi que le *Bulletin de la Société préhistorique française*, *Gallia Préhistoire* (CNRS éditions), *Paléo* (éditée par le musée national de Préhistoire), *Archéosciences*, revue d'archéométrie, ou encore la revue *Archéologie médiévale*. La politique éditoriale nationale interinstitutionnelle propose d'une part une chronique de la recherche archéologique, d'autre part des monographies et des synthèses dans la collection des Documents d'archéologie française (DAF). Tandis que la collection multimédia Grands sites archéologiques⁴ offre une autre forme d'accès aux résultats et aux ressources de la recherche archéologique.

L'accord-cadre CNRS-Culture⁵, renouvelé en 2016 pour cinq ans, conforte ce partenariat et cette mise en réseau de l'archéologie. Les unités mixtes de recherche (UMR) sont une belle illustration de la recherche archéologique adossée à l'interinstitutionnalité (CNRS, Université, Culture, INRAP...). En veillant à élaborer un maillage territorial et thématique de la recherche archéologique, les archéologues mènent au sein des UMR des programmes de recherche communs croisant de multiples disciplines utiles à l'archéologie, alliant sciences humaines, sciences sociales, sciences exactes... Afin de faciliter et surtout de cumuler les expériences et les savoir-faire, des plateformes partagées par l'ensemble de la communauté des archéologues existent depuis longtemps : l'équipement ARTEMIS (Accélérateur pour la recherche en sciences de la terre, environnement et muséologie) est un exemple de politique de programmation nationale au sein d'une unité mixte de service (LMC 14) pour la datation radiocarbone à l'aide d'un spectromètre de masse par accélérateur.

L'archéologie ne peut trouver son assise qu'à travers cette mise en réseau et une politique nationale interinstitutionnelle réaffirmée, avec une nouvelle programmation nationale, des ressources et des outils.

Mentionnons aussi l'infrastructure européenne de recherche E-RIHS (*European Research Infrastructure for Heritage Science*) dédiée à l'étude des matériaux du patrimoine culturel et naturel, dans laquelle l'archéologie trouve toute sa place : elle y contribue

notamment par l'expertise sur les matériaux anciens et par ses besoins vis-à-vis des autres expertises scientifiques et techniques.

En outre, la sous-direction de l'archéologie du ministère de la Culture est membre de l'Europae Archaeologiae Consilium (Conseil européen de l'archéologie)⁶.

Le Centre national de Préhistoire, un bureau de l'administration et ses réseaux

À titre d'exemple, le Centre national de Préhistoire (CNP)⁷, bureau de l'administration centrale rattaché à la sous-direction de l'archéologie, en charge de la mise en œuvre de la politique nationale sur les grottes et abris ornés, voit son rôle facilité grâce à la mise en réseau des acteurs de ce domaine. Ainsi, à travers l'accord-cadre CNRS-Culture, il a pu développer différents projets avec des UMR, tel celui sur les grottes ornées et la 3D avec l'UMR MAP à Marseille. Ce projet porte sur la caractérisation des différents fichiers issus de la numérisation 3D d'une grotte ornée, afin d'offrir une qualification des données numériques, leur description normée, et de les rendre accessibles, ce qui est indispensable à la connaissance et à la gestion des ressources 3D, notamment en tant qu'archive numérique de ce patrimoine d'une extrême fragilité. Ce projet est développé dans la perspective de fournir et de partager des préconisations qui dépassent le seul champ des grottes ornées.

Un autre projet du CNP qui fait appel à des expertises croisées concerne l'archéologie et les archives. Dans le cadre de l'UMR TRACES, un atelier réflexif s'intéresse actuellement, à l'initiative du CNP, à la mise en perspective des archives relatives à un site, à une thématique ou à un archéologue⁸. Il s'agit de développer des « chronogrammes » (outils représentant graphiquement une évolution temporelle) réutilisables par une large communauté.

On citera également deux autres réseaux nationaux : celui des gestionnaires des sites ornés, que le CNP anime, et celui sur les lithothèques auquel il contribue avec le CNRS (InEE et InSHS), le Museum national d'histoire naturelle, l'Inrap et Paleotime.

Cette dynamique ne s'arrête pas aux frontières françaises ou européennes. Le laboratoire international associé (LIA) ARTEMIR « Multidisciplinary Research on Prehistoric Art in Eurasia », ou encore la mise en place d'ateliers sur l'art rupestre dans le cadre de l'Unesco témoignent de l'importance que l'administration française de l'archéologie accorde à la mise en réseau de ses professionnels.

L'implication du CNP dans la conservation, l'étude et la médiation des sites ornés l'amène à développer ces réseaux entre différents acteurs et spécialistes afin de porter une politique cohérente, efficace et pertinente dans son domaine. L'implication sans cesse renouvelée des acteurs responsables des recherches ou de la conservation de ces sites contribue largement à donner à cette politique toute son ampleur, sa qualité et sa longévité. Il en est de même pour toute la chaîne opératoire de l'archéologie pilotée, au ministère de la Culture, par la sous-direction de l'archéologie et les services déconcentrés. ■

3. <http://adlfi.revues.org/>

4. www.culture.fr/Multimedias/Grands-sites-archeologiques

5. www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Recherche-Enseignement-superieur-Technologie/La-recherche/Accord-cadre-avec-le-CNRS

6. www.erihs.fr

7. <http://european-archaeological-council.org>

8. www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Archeologie/Centre-national-de-prehistoire

9. traces.univ-tlse2.fr/accueil-traces/ateliers-reflexifs/atelier-reflexif-statut-et-usages-des-archives-de-l-archeologie/

Les Archives nationales

Quelle politique de recherche ?

Une implantation nouvelle en Seine-Saint-Denis, une réorganisation interne, une évolution des modes de travail : autant de conditions qui ont permis aux Archives nationales de renforcer leur politique partenariale et de s'inscrire dans de nombreux projets scientifiques interdisciplinaires. La question d'une véritable politique de recherche et de prospective se pose aujourd'hui pour cet établissement.

Les Archives nationales entretiennent traditionnellement des collaborations fructueuses avec de nombreux établissements d'enseignement supérieur, laboratoires, fondations et associations dédiées à la mémoire et à l'histoire. Impliquées dans l'accord-cadre qui lie le ministère de la Culture au CNRS, elles codirigent le Centre de topographie parisienne avec le Centre Roland Mousnier (Paris IV). Les activités de valorisation scientifique, de formation de haut niveau et d'expertise font partie des missions des archivistes et des autres personnels de conservation. Cependant, la recherche ne fait pas l'objet d'une prise en charge et d'une reconnaissance spécifique dans l'établissement : il n'y a ni service dédié, ni affichage institutionnel, ni bilan d'activité portant sur ce point.

Les fortes contraintes de réorganisation auxquelles l'établissement a été confronté ces dernières années ont dicté d'autres choix, celui de la construction et de la structuration de partenariats non exclusivement scientifiques ainsi que l'élaboration puis la mise en œuvre du premier projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE) des Archives nationales, fin 2012. Ce document emblématique de la refondation de l'institution a fixé un cap à l'ensemble des services pour les années 2013 à 2016.

L'adhésion des équipes à ce PSCE a été favorisée par la préparation de l'installation dans le nouveau bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine. Ainsi, les chantiers d'informatisation et de logistique préalables au redéploiement des fonds ont habitué les agents à la conduite de projets par le biais de méthodes de travail qui leur étaient jusqu'alors peu familières. La chaîne de traitement archivistique a été entièrement repensée en lien avec le nouveau partage des fonds après 1790, selon les grandes thématiques de conduite des politiques publiques et non plus selon les coupures chronologiques usuelles, si bien qu'à l'exception des responsables des fonds de l'Ancien Régime, tous les autres gèrent désormais des fonds ouverts. Cette nouvelle

organisation, tournée de fait vers l'extérieur, a imposé aux équipes décloisonnement et transversalité.

L'installation des Archives nationales dans un bâtiment à la pointe de la modernité en Seine-Saint-Denis, ancrage complémentaire de l'implantation parisienne, a profondément bouleversé ses perspectives de collaborations car l'établissement dispose désormais des capacités d'accueil indispensables aux manifestations culturelles et scientifiques qu'il ambitionne, capacités très sollicitées par son voisinage immédiat, dans ce département très actif, fertile en ressources culturelles et universitaires, où, de surcroît, des attentes nouvelles faisant appel aux compétences des archivistes se sont fait jour, auxquelles il a parfois fallu trouver des réponses inédites. Les Archives nationales sont devenues en quelques mois un partenaire scientifique et culturel incontournable : entre 2012 et 2015, le nombre de manifestations scientifiques qu'elles ont conduites a triplé.

Enfin, ces années charnières pour les Archives nationales ont coïncidé avec la réforme des universités et l'émergence de nouveaux opérateurs de recherche, qui sont eux-mêmes tenus de favoriser des rapprochements interdisciplinaires sous la forme de projets partagés avec des établissements extérieurs à leur périmètre traditionnel.

Les conditions internes et externes étaient donc réunies pour l'émergence aux Archives d'une politique partenariale poursuivant le double objectif de structurer et conforter les collaborations existantes et de promouvoir des projets scientifiques interdisciplinaires.

Les années 2011 et 2012 ont été celles de la recension de l'existant, sous la forme d'enquêtes internes : un important chantier intitulé « expertises/innovations » a permis de relever pour chacune des expertises identifiées comme propres aux Archives nationales, les enjeux, le caractère innovant, les synergies existantes ou envisagées et les modes de transmission. Ensuite, le recensement des participations scientifiques institutionnelles et personnelles a fait apparaître un nombre

ROSINE LHEUREUX

Chargée de mission Partenariats
scientifiques
Archives nationales

impressionnant de contributions et de formations dérivées, mais aussi leur répartition très inégale, leur morcellement et l'absence pour la très grande majorité de portage institutionnel, puisque la plupart reposaient sur le rôle moteur d'un agent des Archives nationales auprès d'une équipe d'enseignants-chercheurs.

Forte de ces bilans, la direction des Archives nationales a choisi fin 2012 d'affecter un poste de conservateur au suivi des partenariats scientifiques, pour reprendre l'ensemble de ces dossiers, favoriser l'émergence de projets partagés avec des équipes d'horizons différents, acclimater les services à de nouveaux modes de partage des ressources et des savoirs, mais aussi examiner les sollicitations en matière de formation universitaire et organiser leur répartition en interne. En 2014, une ligne budgétaire a été affectée à ces actions, puis en 2015, le dédoublement de ce poste qui, pourtant, avait suscité quelques réserves lors de sa création, a permis d'étoffer cette fonction, de la pérenniser et de l'élargir, en y intégrant le suivi des partenariats internationaux ainsi que l'élaboration et le pilotage du nouveau PSCE 2017-2020.

Ainsi, la mission des partenariats a-t-elle en trois ans généralisé le conventionnement systématique lors de chaque nouvelle collaboration et assuré le concours actif des Archives nationales aux nouvelles instances de recherche auxquelles elles avaient adhéré ou s'étaient associées par le biais, initialement, de relations interpersonnelles. En effet, l'établissement est actuellement engagé auprès de deux ComUE, de trois Labex, de deux Equipex, d'un Idefi, d'un consortium et d'une fondation, autant de partenariats globalement fructueux¹. Le handicap de ne pas siéger au sein d'autres groupements de recherche aux thématiques voisines, faute d'avoir été sollicité lors de leur création, disparaît grâce à des échanges ou des contributions ciblées à des projets en cours, car ces groupements ont d'autant plus besoin d'accroître leur périmètre qu'ils se trouvent en concurrence pour leur poursuite après leur terme prévu en 2019.

En trois ans, les Archives nationales sont aussi parvenues à s'inscrire avec succès dans une quinzaine de projets interdisciplinaires, moyennant un gros effort d'acculturation des équipes aux démarches de réponses aux appels à projets et de recherche de contributeurs souvent totalement extérieurs au périmètre classique des archivistes. Ceux-ci travaillent désormais avec des biologistes, des spécialistes de robotique ou de neurosciences ou encore des artistes, ce qui aurait été impensable avant ces opportunités de confrontation d'expertises et les sources de financement complémentaires permises par les projets partagés.

C'est bien avant tout par une démarche de conduite du changement en interne que les Archives nationales y sont parvenues. Ce travail de fond a favorisé récemment l'émergence d'autres politiques partenariales, en matière culturelle, artistique et pédagogique en direction des publics dits empêchés ou du champ social. Ces nouveaux chantiers ont nécessité la création de nouvelles fonctions et lancent des passerelles inédites entre les directions des fonds et des publics pour la promotion de projets hybrides, à dominante sociale, artistique, culturelles et mémorielles, citoyennes en un mot.

Le PSCE joue désormais pleinement son rôle de levier. Le premier, entièrement soutenu par la volonté d'ouvrir les archives, arrive à terme avec, fin 2015, déjà 80 % des actions prévues achevées. Le nouveau, allégé de gros chantiers liés à la refondation des Archives désormais achevés, engagera encore plus résolument les services dans des projets intégrateurs, idéalement de la collecte à la valorisation, et explorera des domaines où les archivistes peuvent promouvoir des approches métiers spécifiques structurantes pour les sciences humaines et sociales, telles celles des archives électroniques, des humanités numériques ou des pratiques collaboratives.

Ce n'est donc qu'à présent, alors que l'établissement entre dans une phase de stabilisation et à la faveur de l'élaboration de ce nouveau PSCE 2017-2020, que la question du développement d'une véritable politique de recherche et de prospective se pose, dont la tenue d'un conseil scientifique pourrait marquer le premier jalon.

Il convient pour les Archives nationales de bien mesurer une telle évolution. Actuellement, la configuration en service à compétence nationale n'y incite pas, car elles ne peuvent pas s'afficher comme porteur principal de projets de recherche, faute de capacité à percevoir directement des financements pour les apports en personnel nécessaires à ce type de partenariat ou pour l'accueil de chercheurs ou la création de bourses doctorales ou post-doctorales.

En outre, rechercher et présenter systématiquement les financements partenariaux comme des recettes complémentaires des Archives nationales susceptibles de suppléer d'éventuels manques budgétaires pourrait appauvrir les champs de recherche, celle-ci ne devant pas se réduire, pour les archivistes, à favoriser la mise à disposition des fonds. Un trop grand pragmatisme conduirait à ne privilégier que les projets de recherche comportant le cofinancement de numérisations massives, dans une démarche « gagnant-gagnant » à court terme, tentation facile, puisque les Archives nationales sont avant tout perçues comme pourvoyeuses de sources en tout genre et sur tout sujet et très sollicitées à ce titre.

Or l'apport d'un tel établissement en matière de recherche doit aussi et surtout consister à se départir de ses missions premières, en trouvant de nouveaux usages aux sources et en en modifiant les modes d'appropriation. Les pistes d'expérimentation les plus prometteuses se situent sans doute, plutôt que dans l'accroissement de l'offre de sources mises à disposition, du côté du travail avec les publics, en présentiel ou non, quand les archives deviennent objets de jeux de médiation, dans une approche nouvelle qui reste largement à inventer.

Si les Archives nationales ne se proposent pas d'afficher une mission de recherche en tant que telle mais se cantonnent à mettre en avant leur politique partenariale, c'est soit qu'elles n'ont pas encore atteint un seuil de maturité suffisant, soit qu'elles n'en ont pas besoin, voire qu'elles n'ont pas intérêt à le faire. Et, du reste, c'est peut-être, somme toute, un garde-fou précieusement, qui leur garantit paradoxalement une certaine liberté, à défaut de moyens supplémentaires. ■

1. Voir R. Lheureux, « Partenariats scientifiques des Archives nationales », *Culture et Recherche*, n° 129, hiver 2013-2014, p. 14-15.



La recherche au Louvre

La recherche est au cœur de l'activité du musée du Louvre. Conduits par les personnels scientifiques du musée en lien avec un vaste réseau de partenaires en France et à l'étranger, près de 180 projets de recherche sont recensés dans le plan de la recherche 2016-2020 du musée. Parmi ses axes stratégiques, le Louvre souhaite notamment renforcer l'accueil des chercheurs sur l'ensemble de ses domaines de spécialité.

La recherche est constitutive de l'identité du Louvre et de sa mission de service public : le décret instituant cet établissement public lui confère en effet les missions « d'assurer l'étude scientifique de ses collections » et « de concourir à l'éducation, la formation et la recherche dans le domaine de l'histoire de l'art, de l'archéologie et de la muséographie »¹. La recherche sur les collections est au cœur de l'activité du musée : les conservations des départements du Louvre et du musée Delacroix mènent, en lien avec de nombreux partenaires en France et en Europe, plus de 180 projets de recherche².

Conservant des collections d'une diversité et d'une richesse presque uniques au monde, le Louvre a une responsabilité de recherche sur ce patrimoine universel. À travers des projets de recherche ambitieux, c'est sa légitimité scientifique autant que sa mission de service public que le musée entend faire progresser : la recherche au Louvre est au service des collections nationales, de leur connaissance et de leur transmission. Ce sont donc des projets consacrés aux collections et à leur diffusion au public que privilégie le Louvre, à travers des expositions qui sont l'aboutissement de véritables projets scientifiques, des présentations permanentes renouvelées, des éditions scientifiques et une programmation culturelle qui fait le pont entre l'actualité scientifique et le grand public.

Plan de la recherche 2016-2020

Le Louvre a élaboré en 2015 son plan de la recherche 2016-2020, qui définit trois grands domaines transversaux et interdisciplinaires : études muséales, études des collections, études des matériaux et techniques, avec l'objectif de couvrir la diversité des thématiques de recherche portées au sein de l'établissement tout en dégageant des problématiques et des méthodes communes.

Études muséales

Le Louvre souhaite développer une réflexion sur le musée lui-même. Il est en effet essentiel de penser le musée, dans sa dimension historique comme dans sa dimension contemporaine et prospective. Qu'est-ce qu'un musée ? Pourquoi le Louvre est-il ce qu'il est aujourd'hui ? À quoi sert un musée au XXI^e siècle ? Quels publics pour les musées ? Autant de questions auxquelles le Louvre se doit de proposer des réponses

à travers des programmes de recherche ambitieux et transversaux. Quatre axes ont été retenus pour ce domaine : Histoire du Louvre, Histoire du musée Delacroix, Publics, Histoire de l'art des jardins.

Études des collections

Relevant du cœur de l'activité scientifique des conservateurs, l'étude des collections incarne au mieux la spécificité de ce que peut et doit être la recherche dans un musée, fondée sur le privilège d'être au quotidien au contact des collections. Pour cet axe de recherche, de nombreuses disciplines sont convoquées : archéologie, histoire de l'art, histoire, archivistique... ainsi que différentes méthodes : études systématiques de corpus, approches monographiques, analyses comparées de collections de différents musées, études des sources relatives à la constitution des collections... Cinq axes ont été distingués : Artistes, ateliers, écoles ; Contexte et provenance des collections ; Corpus d'œuvres et catalogues de collections ; Épigraphe et philologie ; Fouilles archéologiques³.

Études des matériaux et des techniques

L'étude des matériaux et des techniques de création croise histoire de l'art, archéologie et sciences physiques et chimiques. Dans ce domaine, les recherches, dont le champ est aussi large que celui des collections du Louvre, sont menées en partenariat avec les laboratoires du ministère de la Culture et de la Communication (Centre de recherche et de restauration des musées de France - C2RMF et Laboratoire de recherche des monuments historiques - LRMH) qui disposent d'outils et de compétences complémentaires à ceux du musée. Trois axes de recherche sont identifiés : Conservation préventive ; Matériaux et techniques de création ; Restauration des dessins (en raison de la présence d'un atelier de restauration propre au département des arts graphiques).

L'organisation de la recherche

Les acteurs de la recherche au musée

Fruit de travaux collectifs, la recherche repose sur les personnels des départements de conservation du Louvre et du musée Delacroix. Premiers connaisseurs des collections, ces derniers mènent les différents projets (catalogues raisonnés de collections⁴, études

ANNE-SOLÈNE ROLLAND

Directrice de la recherche et des collections
Musée du Louvre

1. Décret n° 92-1338 du 22 décembre 1992 portant création de l'établissement public du musée du Louvre, article 2-4° et 5°.

2. Pour le détail des projets de recherche, voir la publication annuelle *La Recherche au musée du Louvre*, en libre accès sur internet : www.louvre.fr/recherche-scientifique

3. En 2016, le Louvre est actif, avec des partenaires français et étrangers, sur les chantiers de fouilles de Baouit (Égypte), Mouweis (Soudan), Apollonia du Pont (Bulgarie), Orgamé (Roumanie), Boukhara (Ouzbékistan), Gabies (Italie) ; d'autres fouilles sont envisagées (poursuite ou reprise de chantiers).

4. À paraître notamment en 2016 : *Catalogue raisonné de la peinture italienne du XVIII^e siècle dans les collections du musée du Louvre*, par Stéphane Loire ; *Catalogue raisonné de l'œuvre graphique d'Edme Bouchardon*, par Juliette Trey.

Edme Bouchardon. *Fils de Laocoon enserré par un serpent*. Musée du Louvre, département des arts graphiques.



© RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Martine Beck-Coppola

5. Par ex. : « Vatican Coffin Project » sur les cercueils à fond jaune du département des Antiquités égyptiennes (Hélène Guichard), « Albâtres » sur les sculptures françaises médiévales et Renaissance en albâtre (Pierre-Yves Le Pogam), « ESPRIT » sur les stucs de la Renaissance italienne (Marc Bormand)...

6. Mission assurée depuis sa création par Marie-Claire Guillard-Le Bourdellès.

7. Ce Labex a permis au Louvre de financer jusqu'ici plus de dix projets doctoraux ou post-doctoraux, en lien le plus souvent avec le C2RMF ou le LRMH également membres du Labex. www.sciences-patrimoine.org

matérielles de corpus⁵, fouilles archéologiques ou travaux préparatoires à une exposition temporaire) le plus souvent avec l'appui de collègues d'autres institutions, soit dans le cadre de partenariats institutionnels, soit dans le cadre de collaborations individuelles.

Depuis 2011, le musée du Louvre s'est doté d'une coordination des moyens de la recherche, rattachée en 2014 à la nouvelle Direction de la recherche et des collections. Cette mission⁶ de coordination consiste d'une part, à coordonner les instances de la recherche du Louvre et ainsi à assurer la cohérence et la mise en commun des projets et des priorités; d'autre part, à appuyer les porteurs de projets de recherche pour trouver éventuellement des partenaires académiques et à assurer le lien entre le Louvre et ces partenaires; enfin, à assurer la coordination de certaines manifestations scientifiques et du bulletin annuel *La Recherche au Louvre*.

Les partenaires

Il est impossible de citer ici toutes les collaborations mises en place pour conduire les projets de recherche du Louvre, qui peuvent faire l'objet de parte-

nariats encadrés institutionnellement, mais sont avant tout des collaborations scientifiques entre chercheurs autour de projets communs. On mentionnera ici en premier lieu les collaborations avec d'autres établissements ou des laboratoires relevant du ministère de la Culture et de la Communication : C2RMF, LRMH, Centre de recherche sur les collections (CRC), Institut national du patrimoine, École du Louvre, Institut national d'histoire de l'art (INHA), Institut national de recherche archéologique préventive (INRAP), Bibliothèque nationale de France, Archives nationales. Notons aussi l'importance, pour le Louvre, des instituts français de recherche à l'étranger (IFRE, placés sous la tutelle des ministères des Affaires étrangères et de la Recherche) et des écoles françaises à l'étranger : Institut français d'archéologie orientale (IFAO), Institut français du Proche-Orient (IFPO), École française de Rome, École française d'Athènes notamment. Troisième cercle de partenaires, les laboratoires du CNRS et les universités françaises, dans tous les domaines de compétence du musée. Sans citer l'ensemble des partenaires issus de ce cercle, on

peut s'arrêter à quelques exemples : le musée du Louvre est ainsi membre fondateur du Labex PATRIMA⁷, premier laboratoire d'excellence consacré aux sciences du patrimoine dans une approche interdisciplinaire ; il est aussi membre du Labex Création, Art et Patrimoines (CAP) et associé au Labex Les passés dans le présent⁸ ; il a par ailleurs des relations anciennes, en particulier dans le domaine de l'archéologie, et qui s'élargissent plus récemment à l'histoire de l'art, avec l'École normale supérieure, et a renforcé en 2015 ses relations institutionnelles avec les universités Paris-Sorbonne et Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense (notamment en devenant membre associé de la ComUE Université Paris-Lumières). L'École pratique des hautes études, le Collège de France, l'université d'Aix-Marseille, la Maison de l'Orient et de la Méditerranée de Lyon, l'université Paris-Descartes font également partie, parmi d'autres, des partenaires du Louvre.

C'est notamment grâce à ces partenariats que le Louvre, qui n'est pas école doctorale, peut accueillir des doctorants ou des post-doctorants et participer ainsi à la formation par la recherche et à la transmission des savoirs. Le développement des possibilités d'accueil de chercheurs extérieurs amenés à travailler sur des projets portés par le Louvre, au sein du musée, est l'un des axes majeurs des années à venir : il est notamment au cœur de la création du Centre Dominique-Vivant-Denon, nouvelle structure de ressources ouverte en juillet 2016 et qui a pour vocation d'accueillir des chercheurs dans le domaine des études muséales⁹. Dès la rentrée 2016, est monté en partenariat avec l'École du Louvre un atelier doctoral sur le thème de l'appropriation du Louvre. Plus largement,

le renforcement des possibilités administratives et des partenariats dans tous les domaines de recherche du Louvre facilitera l'accueil des chercheurs.

Enfin, les musées français et étrangers sont des partenaires essentiels pour traiter de collections souvent complémentaires.

Les instances

La recherche fait l'objet d'une programmation interne au sein d'une commission de programmation de la recherche composée des directeurs des départements du Louvre et du musée Delacroix. Réunie trimestriellement, cette commission fixe les priorités de l'établissement en matière de recherche, assure le suivi des projets de leur validation à leur valorisation, et définit une politique de partenariats scientifiques. Elle s'articule avec le conseil scientifique de l'établissement, créé en 2010 et renouvelé en 2014. Réuni deux fois par an et rassemblant, outre les membres de la commission, treize personnalités extérieures¹⁰, le conseil scientifique est sollicité sur les grandes orientations stratégiques de la recherche et sur le suivi des projets, qui lui sont présentés régulièrement.

Ainsi, la recherche au Louvre est une activité dynamique et vivante qui irrigue l'ensemble des activités du musée et n'est rendue possible que par un réseau foisonnant de partenaires en France et à l'étranger. Publications, expositions, conférences sont le fruit de travaux des équipes scientifiques et de leurs partenaires sur les collections. À travers ces projets de recherche, c'est à la connaissance du patrimoine universel que contribuent les chercheurs du Louvre, remplissant en cela la mission première du musée. ■

8. <http://labexcap.fr/> ; <http://passes-present.eu/> ; le Louvre a également des projets en cours avec le Labex Resmed (Religions et société dans le monde méditerranéen) www.labex-resmed.fr/

9. Les axes du Centre Dominique-Vivant Denon sont : l'espace architectural et urbain ; l'espace muséal et la présentation des collections ; les missions du musée et leur traduction dans l'organisation ; le musée dans la société, le musée et ses valeurs.

10. Sous la présidence de Salvatore Settis, ancien directeur de l'École normale de Pise, professeur d'archéologie grecque et romaine. Membres extérieurs : Éric de Chassey, directeur général de l'INHA, Isabelle Pallot-Frossard, directrice du C2RMF, Philippe Durey, directeur de l'École du Louvre, Dominique Garcia, président de l'INRAP, archéologue, Patrice Bourdelais, directeur de InSHS du CNRS, Vincent Lefevre, sous-directeur des collections, MCC/DGP/Service des musées de France, Neil Mac Gregor, ancien directeur du British Museum, Étienne Anheim, coordinateur scientifique et cofondateur du Labex PATRIMA, maître de conférences, spécialisé dans l'histoire économique, sociale et matérielle de la peinture et l'histoire des pratiques de l'écrit entre le XIII^e et le XV^e siècle, UVSQ, Jacqueline Lichtenstein, professeure d'esthétique et de philosophie de l'art, université Paris-Sorbonne, Bénédicte Savoy, professeure, spécialisée dans l'histoire des collections, université TU Berlin, Dominique Poulot, professeur, spécialisé dans l'histoire du patrimoine et des musées, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Xavier Greffe, professeur en sciences économiques, université Paris I Panthéon-Sorbonne.



© C. RMIN-Grand Palais (musée du Louvre) / René-Gabriel Ojéda



© 2014, musée du Louvre / Georges Poncet

Saint Michel terrassant le dragon, sculpture en albâtre, 2^e quart du XV^e siècle, provenant de l'église Saint-Michel à Souvigné (Indre-et-Loire), conservée au musée du Louvre.

Cercueil « à fond jaune » d'une chanteuse d'Amon, musée du Louvre, département des antiquités égyptiennes (inv. AF 9593).

La Comédie-Française

Création et recherche patrimoniale

Établissement dédié à la création et fort de son passé patrimonial, la Comédie-Française participe à des projets de recherche portant sur ses collections et son histoire, en lien avec des universitaires français et étrangers. La valorisation de ces travaux trouve place dans sa programmation théâtrale.

AGATHE SANJUAN

Conservatrice-archiviste
de la Comédie-Française

La mission première de la Comédie-Française est artistique : produire des spectacles de théâtre en s'appuyant sur une troupe fondée en 1680. La bibliothèque-musée gère les collections patrimoniales. Dotée d'un petit budget et d'une équipe restreinte, elle a dans ses attributions des missions très variées, étant à la fois bibliothèque, musée, centre d'archive et centre de documentation. Elle assume toutes les activités d'un établissement patrimonial classique. À l'échelle de cet établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), la mission patrimoniale est bien sûr secondaire, mais essentielle à son identité : pour le public, pour les mécènes, la Comédie-Française est à la fois un théâtre de création et un temple de l'histoire nationale. Ce paradoxe est pris en compte par la direction du théâtre qui ne doit pas laisser la dimension patrimoniale « entamer » la dimension artistique – en véhiculant l'image d'un théâtre « classique ».

Pour la bibliothèque-musée, la recherche est le moyen de sortir de cette impasse : on « donne à voir » les ors, les collections, l'Histoire, mais on « produit » également du contenu en lien avec l'activité de création. C'est par ce biais que le patrimoine agit, non pas en parasite de la mission artistique, mais comme une caisse de résonance de la création. La production de recherche sur le patrimoine est ainsi prise en compte dans la stratégie de communication de la programmation artistique et tient un rôle non négligeable dans la fidélisation du public attaché à la « maison » comme on l'appelle couramment. La mise en perspective des choix artistiques par l'analyse historique se retrouve ainsi dans les programmes, les dossiers de presse, et sur le site internet dans différents documents illustrés destinés à préparer le spectateur à la représentation.

Les clés de ces activités de recherche sont, d'une part, qu'elles portent sur des domaines qui font l'actualité de l'établissement et d'autre part qu'elles aboutissent à des actions de vulgarisation. En ce sens, le projet des registres journaliers de la Comédie-Française¹, projet d'humanités numériques, mérite d'être mentionné. Il associe la Comédie-Française à

différentes universités françaises et étrangères. La numérisation d'un corpus papier (volet patrimonial), sa transformation en corpus de données numériques exploitable par des outils informatiques spécifiquement développés (volet technique), la tenue de colloques, workshops, hackathons, la publication de résultats (volet de recherche scientifique et technique) s'adressent à un public de spécialistes. La prise en compte de cette activité de recherche par la direction du théâtre pour générer de nouveaux spectacles par le biais de la vulgarisation (le cycle de lectures des *Journées particulières*), permet de donner du sens, à la fois à la recherche universitaire qui trouve ici une application concrète, et au passé de l'institution, parfois vécu comme encombrant. La recherche semble être ici un bon moyen de « faire du neuf avec du vieux ».

Les atouts de la bibliothèque-musée en matière de recherche tiennent avant tout à l'intérêt que suscitent ses collections. Les liens entretenus avec le monde universitaire sont un levier important qui bénéficie aussi bien aux chercheurs qui voient leurs travaux facilités et valorisés par une institution prestigieuse, qu'au théâtre qui s'enrichit d'une nouvelle connaissance de sa propre histoire et peut, grâce à ces partenariats, prétendre à des financements spécifiques destinés aux collections et à la recherche (ANR, Labex, programme national de numérisation du ministère de la Culture et de la Communication). Ces actions de recherche menées conjointement permettent également de partager leurs retombées en termes d'image : les universitaires profitent d'un « label » Comédie-Française dans la valorisation de leurs travaux, et inversement pour la Comédie-Française qui gagne à être associée aux grandes universités. Sur le plan des moyens financiers, les limites de cette logique font que seuls les « gros projets » associant plusieurs institutions peuvent être menés à bien et qu'il reste très difficile, vu le budget propre de la bibliothèque-musée, d'organiser des actions ponctuelles (journées d'étude, expositions, publications, colloques).



Registre journalier
de la Comédie-Française, 1681-1682.
Collection Comédie-Française.

1. <http://cfregisters.org/fr/>

Ondes patrimoniales : les archives sonores de la danse

Écouter la danse! Étrange projet s'agissant d'un art qui se donne surtout à voir. Et pourtant les archives radiophoniques conservées à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) sont riches de nombreuses heures d'émissions où la danse se dit, se raconte, se fait entendre : depuis le récit de Serge Lifar, en 1939, au retour de sa rencontre avec Nijinski, l'art chorégraphique est présent sur les ondes sous des formes variées, de la description de spectacle au témoignage, du récit à la revendication, de sons captés dans des cours de danse à ceux s'échappant de répétitions. Archives où danseurs et chorégraphes présentent parcours, croyances, convictions en lien avec leurs travaux passés, en cours, à venir.

Lorsque l'image s'absente, qu'entendons-nous de la danse? De cette question est née l'idée d'explorer cette mémoire sonore, de conduire un récolement des paroles de danseurs et chorégraphes consignées dans ces fonds d'archives.

Projet qui appelait, tout d'abord, une investigation quant aux modalités de production de ces archives, tant sur le plan radiophonique qu'archivistique. Sans fil, la radio s'est lancée sur les ondes créant un art sonore spécifique, d'une radio discours à une radio conversation, d'une écoute collective en famille à une écoute intime avec un transistor, jusqu'aux différés d'aujourd'hui sur l'ordinateur. Une mise en ondes qui ne sera intégralement et systématiquement conservée qu'à partir de 1992, date du dépôt légal de l'audiovisuel et dont les lacunes témoignent de la place de la danse dans la pensée médiatique de l'époque. Ainsi s'est constitué un fonds qui reste en permanente mutation par l'apport quotidien de nouvelles émissions et d'archives supplémentaires mises à jour. Un espace de parole offert aux personnalités en vue du monde chorégraphique mais également, au gré des amitiés ou des curiosités, à des danseurs moins médiatisés, proposant ainsi d'autres sources à la recherche en danse.

Il fallait aussi trouver une manière appropriée de rendre cette mémoire à la communauté chorégraphique et plus largement aux différents publics de la danse. Il ne s'agissait plus alors seulement de repérer, classer, analyser mais de saisir une matière sonore pour donner à entendre, de mettre en perspective les richesses des documents. C'est ainsi que sont nées « *les voix de la danse* », montages élaborés en partenariat avec l'INA et diffusés lors de séances d'écoute

collective dans des structures culturelles. La recherche s'est élargie désormais aux fonds d'archives sonores de journalistes, de chercheurs, à quoi s'ajoutent des enregistrements de communications et débats lors de colloques, des captations de cours et classes de maître, détenus par le Centre national de la danse.

Restituer l'oralité de l'art chorégraphique, dimension constitutive par ailleurs de sa transmission de maître à élève, de créateur à interprète, de danseur à danseur, était le défi que m'ont permis de relever ma propre expérience d'artiste chorégraphique autant que ma connaissance des fondamentaux de la danse et de son histoire. Ces montages sonores sont conçus pour immerger l'auditeur dans le studio, dans l'espace de la danse, dans l'élaboration du geste dansé et sa réception. La parole, le grain de la voix, le souffle, les

CLAUDE SORIN

Artiste chorégraphique,
chercheuse en danse,
enseignante en histoire de la danse
aux CRR de Paris, de Boulogne
et dans le cadre de la formation des
professeurs de danse

« Tandis que la photo jaunit,
que le cliché se fige, le document
radiophonique, par un miracle
singulier et pourtant quotidien,
nous restitue la présence des
hommes : voici, au-delà de leur voix
qui les fait vivants, leur souffle
même. »

Pierre Schaeffer

mots choisis sont autant d'indices qui permettent de revivre le contexte des créations. L'écoute nous ramène au présent de ces paroles, aux enjeux d'une époque, au travail des chorégraphes et aux récits qu'ils en font. Ainsi se propagent des échos de la danse proches des corps, traversant les années, les générations, les esthétiques pour continuer de féconder la pensée chorégraphique. ■

Bibliothèques publiques

Les catalogues régionaux des incunables

Depuis plus de trente ans, la description scientifique des ouvrages imprimés avant 1501, menée par les conservateurs des bibliothèques, est portée conjointement par le ministère de la Culture et le CNRS. Le vaste corpus de données publié actuellement sous forme de catalogues imprimés sera bientôt versé dans le Catalogue collectif de France et disponible en ligne, à l'instar d'autres grands répertoires d'incunables internationaux.

PIERRE-JEAN RIAMOND

MCC / Direction générale des médias et des industries culturelles / Service du livre et de la lecture, bureau du patrimoine

1. Les catalogues régionaux des incunables sont l'un des axes de recherche portés conjointement par le Service du livre et de la lecture et le Centre d'études supérieures de la Renaissance au sein de l'accord-cadre CNRS-MCC.

2. On qualifie d'incunable (du latin *incunabula* : berceau) tout ouvrage imprimé avant le 1^{er} janvier 1501.

3. Ludwig Hain, *Repertorium bibliographicum in quo libri omnes ab arte typographica inventa usque ad annum M.D. typis expressi ordine alphabetico vel simpliciter enumerantur vel accuratius recensentur*, Stuttgart, Paris 1826-1838, 4 vol. [réimpr. Milan, 1962 et Genève, 1993].

4. M. Pellechet et M.-L. Polain, *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France*, Nendeln (Liechtenstein), 1970. Il s'agit d'un facsimilé de fiches manuscrites rédigées à la fin du XIX^e et au début du XX^e s.

5. Comme le projet 15cBooktrade de l'université d'Oxford (<http://15cbooktrade.ox.ac.uk/>) et la base de données Material Evidence in Incunabula du CERL (http://data.cerl.org/mei/_search).

6. <http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/portail/index.jsp>

7. www.bl.uk/catalogues/istc/

8. www.gesamtkatalogderwiegendrucke.de/GWEN.xhtml

« La connaissance du patrimoine le plus ancien, garant de sa conservation et condition de sa mise en valeur, est une exigence de toute politique culturelle. » Ainsi Jean-Charles Grohens, alors directeur du livre, commençait-il sa préface au premier tome des *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, paru en 1979. C'était le début d'une longue série, toujours en cours aujourd'hui, fruit d'une action conjointe et d'intérêts convergents du ministère de la Culture et de la Communication et du CNRS dans le domaine de l'histoire du livre¹.

La description scientifique des incunables² s'inscrit dans une tradition pluriséculaire : à la suite de la bibliographie de Ludwig Hain³, un certain nombre de répertoires nationaux ont été publiés à la fin du XIX^e et au XX^e siècle. En France, après les travaux de Marie Pellechet et de Louis-Marie Polain sur les collections d'incunables des bibliothèques publiques françaises⁴, les catalogues régionaux des incunables décrivent, région par région, les fonds d'incunables identifiés avec leurs particularités d'exemplaires, comme leurs reliures ou leurs mentions d'appartenance, précieuses pour l'histoire intellectuelle et sociale. Les rédacteurs sont pour la plupart des conservateurs de bibliothèques en activité, parfois retraités.

Le premier volume de la collection, consacré aux bibliothèques de la région Champagne-Ardenne, comprenait des notices assez sommaires (entre 5 et 10 lignes en moyenne) et était déjà doté de tables fort utiles : index des imprimeurs et des libraires bien sûr, mais également des reliures, des ex-libris et des provenances. Un certain nombre d'illustrations documentant à la fois les caractères employés, les mentions manuscrites intéressantes, mais également les reliures à décor les plus remarquables complétaient ces descriptions scientifiques. Ce premier volume de 457 pages et une trentaine de planches décrit 1526 unités bibliographiques.

Le dernier volume, paru en avril 2016 et consacré à plusieurs bibliothèques parisiennes, comprend des notices beaucoup plus longues (en moyenne une demi-page par notice), avec des descriptions des particularités d'exemplaires beaucoup plus détaillées, de nombreuses tables et une soixantaine de planches en couleurs et en noir et blanc. Ce volume de 339 pages décrit « seulement » 344 unités bibliographiques.

En 37 ans d'intervalle, on a donc assisté à une nette évolution de la manière de rédiger ces notices, avec une attention de plus en plus forte à la description des reliures et à l'étude des provenances. Il s'agit ainsi pour le rédacteur de partager davantage d'informations sur les objets qu'il décrit mais également de mettre à la disposition du lecteur/chercheur davantage de données susceptibles de nourrir d'autres travaux de recherche⁵.

Une nouvelle étape dans l'histoire de ces catalogues sera prochainement franchie avec l'informatisation et la mise en ligne de ces données pour le moment disponibles sous la seule forme imprimée. Après leur versement dans la base Patrimoine du Catalogue collectif de France⁶, il sera notamment possible de croiser ces données avec celles du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, ce qui fait pleinement sens pour la production livresque de la seconde moitié du XV^e siècle, où manuscrits et premiers imprimés sont si proches que les seconds cherchent encore à imiter les premiers. Ainsi, les données relatives aux incunables des bibliothèques françaises seront librement accessibles en ligne, rejoignant en cela les grands répertoires d'incunables internationaux que sont l'*Incunabula Short Title Catalogue* (ISTC)⁷ et le *Gesamtkatalog der Wiegendrucke* (GW)⁸. ■



Hortus sanitatis, en français, 1499-1502. Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, inv. LDUT138, f. 97v-98.

LE CATALOGUE RÉGIONAL DES INCUNABLES DU HAUT-RHIN

La Bibliothèque municipale classée de Colmar est réputée pour abriter une des plus importantes collections d'incunables conservés en France : les décomptes actuels font état de 2 245 documents (1 668 unités physiques, en raison des nombreux recueils), soit le plus important ensemble, quantitativement parlant, après les quelque 12 000 incunables de la BNF. Il convient d'y ajouter une centaine de pièces, complètes ou fragmentaires, conservées ailleurs dans le département du Haut-Rhin (bibliothèques ou services d'archives, maisons religieuses¹). Et ces fonds réservent sans doute encore de belles découvertes : deux fragments en vélin d'un feuillet de la célèbre *Bible* de Gutenberg n'ont-ils pas été découverts à Colmar en 2009, collés sur les contreplats d'un manuscrit de la fin du XV^e siècle provenant de l'abbaye bénédictine de Murbach ? 90 % du fonds colmarien est aujourd'hui décrit, ce qui permet de tracer les premières caractéristiques d'une collection à bien des égards singulière dans le paysage national : on se bornera à signaler que 75 % du fonds est constitué d'éditions germaniques (Alsace, Suisse et Saint-Empire),

17,5 % provient d'Italie, 7,5 % seulement de Paris ou Lyon. L'origine presque exclusivement monastique des collections (moins d'une centaine de volumes sont attribuables à des possesseurs laïcs) explique la prédominance des ouvrages religieux et du latin (plus de 95 % pour ce dernier). Si la description bibliographique des éditions s'appuie comme de juste sur les grandes bases en ligne (ISTC, GW), les recherches sont également fréquentes sur les sites dédiés de la Bayerische Staatsbibliothek de Munich, riche en ressources. Les particularités des exemplaires posent parfois des problèmes délicats : l'identification des premiers possesseurs renvoie fort rarement à l'histoire de la France des XV^e et XVI^e siècles – et pour cause ! De même, si les mentions manuscrites en latin sont aisément déchiffrables, celles en allemand, dans l'état de la langue propre à l'époque, peuvent s'avérer épineuses. Il en va de même pour l'identification parfois ardue des feuillets fragmentaires, manuscrits comme imprimés, collés sur les contreplats. Lancé au tout début des années 2000, ayant reçu une nouvelle

impulsion en 2007, le projet de Catalogue régional des incunables du Haut-Rhin apparaît aujourd'hui proche de son aboutissement. Nul doute qu'une description répondant aux critères scientifiques actuels, accompagnée d'un versement sur une base nationale spécialisée, sera un apport notable à la recherche, et un événement marquant dans l'histoire de la bibliothèque de Colmar, destinée à devenir en 2019 musée et centre de recherches dédiés au livre ancien dans l'espace rhénan. ■

RÉMY CASIN

Conservateur en chef
Responsable de la bibliothèque des Dominicains, Colmar

1. Soixante-deux d'entre elles ont d'ores et déjà été cataloguées par Thomas Wilhelmi (*Revue d'Alsace* n° 120, 1994), 16 par Louis Schlaefli (*Catalogue de la bibliothèque du Couvent de la Divine Providence à Ribeauvillé*, Bibliotheca Bibliographica Aureliana, 2002).



Sébastien Brant, *Stultifera navis*, Bergmann de Olpe, Bâle 1498 (BM Colmar V 12634 Inc). Cliché IRHT

L'Inventaire général en Aquitaine

Entre enjeux scientifiques et politiques de valorisation

Si les programmes du service du patrimoine et de l'inventaire aquitain répondent aux politiques publiques du patrimoine, ils cohabitent avec des recherches sur des thématiques moins regardées, engagées en partenariat avec l'Université, qui permettent à la fois d'enrichir les méthodologies et d'ouvrir de nouveaux axes de valorisation des territoires.

ÉRIC CRON

Chef du service du patrimoine et de l'inventaire Région Nouvelle-Aquitaine (site de Bordeaux)
Président de l'Association des conservateurs régionaux de l'Inventaire

Cet article est issu d'une intervention à la table ronde sur la recherche sur le patrimoine en France tenue le 15 avril 2015 à l'INP. Il ne traite que des projets conduits sur la partie Aquitaine de la région Nouvelle-Aquitaine.

1. Loi du 4 août 1962 portant approbation du IV^e Plan de développement économique et social. En application de ce texte, un décret et un arrêté du 4 mars 1964 ont institué, auprès du ministre charge des Affaires culturelles, une commission nationale pour préparer l'établissement de l'*Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France*. La commission régionale d'Aquitaine a été créée en 1967. Le transfert aux régions a été défini par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

L'Inventaire général du patrimoine culturel bénéficie d'une cinquantaine d'années d'expérience dans le domaine de la recherche¹. L'histoire est bien connue : son ambition scientifique a été portée sur les fonts baptismaux par le ministre des Affaires culturelles André Malraux et l'historien d'art André Chastel, qui entendaient là renouveler la connaissance grâce à un inventaire raisonné intégrant dans une compréhension globale des territoires l'ensemble du patrimoine architectural et mobilier. La plus vaste entreprise de documentation scientifique jamais programmée sur le patrimoine national venait de naître en 1964. Deux principes furent arrêtés à cette occasion : la création de commissions régionales chargées de mettre en œuvre ces inventaires et l'élaboration d'une méthodologie qui s'est enrichie au fil des années de nombreux outils (systèmes descriptifs de l'architecture, du mobilier et de l'illustration, principes d'analyse scientifique, thesaurus, etc.). Une telle ambition scientifique fut par ailleurs associée à des publications, dont la régularité permet à l'Inventaire général de posséder le plus important catalogue éditorial sur le patrimoine français. La mise à disposition de la documentation « in situ » et sur des bases nationales constitua enfin le dernier pilier d'une démarche scientifique résolument tournée vers le public. Cette diffusion des données a connu au moment de la décentralisation une ambition nouvelle par la dématérialisation des dossiers d'inventaire généralisée à tous les services régionaux grâce à la création de l'application GERTRUDE².

L'institutionnalisation progressive de l'Inventaire général, qui est passé d'une commission scientifique à un service patrimonial intégré aux directions régionales des affaires culturelles, puis aux conseils régionaux, constitue une donnée essentielle de son histoire.

Elle a pris forme alors qu'une série d'inflexions modifiaient le travail tel qu'il avait été pensé à sa création : l'abandon progressif de l'approche encyclopédique fondatrice, canton après canton, au profit du caractère applicatif de la recherche, en est une, tout comme la montée en puissance du « faire connaître »³. Les aires d'étude se sont alors étendues – parfois de manière importante posant des difficultés d'ordre méthodologique – pour mieux prendre en compte les enjeux des territoires de projet, à l'image d'une vallée ou d'un parc naturel régional. L'Inventaire général a su faire ainsi de la connaissance le lait nourricier des politiques publiques en faveur du patrimoine. Si ce phénomène a pris une ampleur certaine après la décentralisation, il avait été mis en œuvre bien avant, à Riom, Saumur ou Fontenay-le-Comte, avec la conduite simultanée et concertée d'une opération d'Inventaire et d'une étude de secteur sauvegardé ou d'une candidature au label « Ville d'art et d'histoire ».

Loin du danger souvent fantasmé de l'instrumentalisation d'une compétence scientifique, la principale problématique repose donc aujourd'hui sur notre capacité à faire cohabiter une recherche appliquée au service de politiques publiques identifiées et une recherche « hors-sol » sur des territoires ou des types peu regardés, dont l'étude pourrait orienter de futures actions. Or ce dernier volet est essentiel et même vital. L'une des grandes forces de l'Inventaire général a toujours été d'aller là où personne ne l'attendait avec une capacité à repousser les frontières du patrimoine, à changer le regard et surtout à anticiper, sans forcément le vouloir, les politiques publiques de demain. Il en fut ainsi pour le patrimoine industriel ou pour celui du XX^e siècle dont les enjeux sont encore d'actualité. Qu'en sera-t-il dans les années à venir ?



L'Inventaire topographique : une démarche constitutive d'un projet de territoire

Les missions de recherche du service du patrimoine et de l'inventaire aquitain ont toujours été au cœur d'une politique patrimoniale pensée comme un outil de développement et d'aménagement du territoire. Le projet de service et le règlement d'intervention régissant l'attribution des subventions ont ainsi clairement positionné la région comme l'institution de référence sur le plan de la recherche. En d'autres mots, les collectivités désireuses de s'engager dans une politique de valorisation de leur patrimoine sont incitées à réaliser un inventaire et bénéficient à ce titre d'une aide financière, de l'encadrement scientifique et méthodologique du service – au demeurant obligatoire selon les termes de la loi de 2004 – et d'une ingénierie spécifique, notamment sur le plan documentaire et photographique et en matière de politique publique. Les différents partenariats conclus dans ce cadre ont permis en quelques années de doubler l'équipe des chercheurs de l'inventaire sur le terrain – faisant de la région un employeur non négligeable dans ce domaine – et de constituer un maillage opérationnel pertinent sur le territoire.

À Pau, dans les Pyrénées-Atlantiques, l'inventaire topographique en cours a ainsi été un atout évident pour la candidature au label « Ville d'art et d'histoire » obtenu en 2011, et a contribué à enrichir les réflexions sur la création en cours d'une « aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine », en remplacement

de la « zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager » approuvée en 2007. L'un des enjeux repose bien sur la prise en compte de la diversité patrimoniale de la ville – tel qu'un inventaire peut la révéler –, qu'elle soit architecturale, urbaine ou paysagère. À Monpazier en Dordogne, la création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine dans l'ancien couvent des Récollets, en dehors de toute labellisation, fut nourrie par une étude urbaine réalisée selon la méthodologie de l'Inventaire. Plus récemment, à Saint-Sever dans les Landes, la nouvelle équipe municipale a souhaité faire de la valorisation du patrimoine un levier de développement de son territoire et a muri un projet ambitieux et cohérent : un inventaire topographique tout juste achevé sert aujourd'hui de base à l'étude d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, à l'écriture du projet scientifique et culturel du musée des Jacobins, qui prévoit d'aménager un espace dédié à l'histoire et au patrimoine de la ville, à la restauration de plusieurs monuments et, à terme, si les négociations aboutissent avec les élus du territoire, à une candidature au label « Pays d'art et d'histoire ».

Si ces trois exemples ne sont en rien exceptionnels, la nouveauté réside dans le fait que la « chaîne patrimoine » – associant connaissance, restauration et protection, et médiation – est devenue le principe fondateur des actions du service et surtout le cadre d'une politique régionale de valorisation du patrimoine. Une telle évolution comporte néanmoins un risque scientifique, celui de délaissier des secteurs ou

Réservoirs industriels de l'usine de Lacq (Pyrénées-Atlantiques).

2. Après la décentralisation, il est apparu nécessaire aux services en charge de l'Inventaire général et aux directions des services informatiques des régions de développer une application nationale pour le dossier électronique de l'Inventaire. À l'issue d'une réunion de lancement le 17 janvier 2008 au siège de l'Association des régions de France, a été lancé un projet sous l'acronyme GERTRUDE (Groupe d'étude, de recherche technique, de réalisation et d'utilisation du dossier électronique).

3. Les premiers inventaires topographiques publiés, présentant une couverture « noire », tels que Carhaix-Plouguer en 1969, Peyrehorade ou Aigues-Mortes en 1973, s'apparentaient davantage à des « encyclopédies cadastrales ».



C. Devos, C. Laroche ;
photogr. A. Barroche et M. Dubau,
*Pau, un siècle d'architecture sacrée
(1801-1905)*. Lyon, Lieux Dits, 2014,
176 p.



L. Maison-Soulard, C. Bouneau,
A. Beltran ; photogr. A. Barroche,
*Le bassin de Lacq : métamorphoses
d'un territoire*. Pessac, MSHA, 2014,
226 p.

des sujets qui ne seraient pas dans le viseur des politiques publiques. Pour l'Inventaire général, la disparition programmée des études sur le patrimoine mobilier en est un exemple avec des conséquences pour le moins néfastes sur le plan de la connaissance d'un territoire.

En quête de partenariats scientifiques : la construction d'une dynamique collective

À l'image de l'inventaire au long cours conduit sur le patrimoine mobilier du département des Landes, il apparaît donc essentiel qu'un service de l'inventaire puisse conserver, sur une part de sa programmation, une capacité à s'autodésigner sur des opérations, afin d'explorer de nouveaux champs de recherche ou de rester dans une dynamique qui a toujours été la sienne. D'autres façons de faire sont toutefois possibles pour préserver une telle ambition scientifique. En Aquitaine, le service s'est appuyé sur l'appel à projets de la direction de la recherche de la région pour multiplier et susciter les partenariats avec l'Université. C'est ainsi que le projet d'inventaire du patrimoine industriel d'Aquitaine (PiAq), porté par la Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, a été sélectionné en 2011. Deux thématiques, traduisant la volonté de privilégier la seconde moitié du XX^e siècle et cette logique exploratoire propre à l'Inventaire général, ont été étudiées dans ce cadre : le patrimoine aéronautique et aérospatial de l'Aquitaine et le patrimoine de l'énergie sur le site de Lacq. Face à une France du Nord-Est qui fut fortement industrialisée, il s'agissait de montrer comment le Sud-Ouest était passé d'un soi-disant sous-développement industriel, témoignant d'un rendez-vous manqué avec une première phase basée sur la machine à vapeur et l'hydromécanique, à une dynamique reposant sur les technologies de pointe, notamment au sein des pôles de compétitivité. Outre

(Identités, Territoires, Expressions, Mobilités) de l'université de Pau, afin d'aborder dans une approche transversale la question du patrimoine culturel immatériel et sa contextualisation dans des espaces urbains et paysagers ou des bâtiments. L'étude de pratiques sociales et culturelles vivantes, en l'occurrence à Saint-Sever, est donc ici associée à un inventaire du patrimoine culturel. Outre la production d'une documentation scientifique commune, l'enjeu repose bien sur la valorisation grand public des données issues de ce croisement des champs patrimoniaux qui permet de mieux caractériser l'histoire d'un territoire tout en offrant à l'Inventaire général et à l'Université l'opportunité d'enrichir leur méthodologie.

Cette volonté de s'engager dans une programmation scientifique commune avec l'Université est sur le point, espérons-le, de se concrétiser également à travers le programme opérationnel interrégional FEDER du massif Pyrénéen, dont l'un des axes prioritaires porte sur l'amélioration de la connaissance des patrimoines pyrénéens avec l'objectif d'accroître la qualité et la diversité des activités touristiques. À l'initiative de l'ex-région Midi-Pyrénées, le dossier, qui sera déposé cette année, associe les trois universités de Toulouse, Perpignan et Pau, ainsi que les anciennes régions Languedoc-Roussillon et Aquitaine. Une équipe constituée d'un chercheur de l'inventaire et de plusieurs post-doctorants sera ainsi chargée de travailler, à partir d'un cahier des clauses scientifiques et techniques commun, sur le thème de la villégiature thermique dans ses composantes matérielles et immatérielles (pyrénéisme notamment). Ce projet engagera par ailleurs l'ensemble des partenaires dans une politique ambitieuse de valorisation des résultats de la recherche et enrichira les réflexions en matière de protection dans un secteur que l'on sait soumis à de profondes mutations.

« Il apparaît essentiel qu'un service de l'inventaire puisse conserver, sur une part de sa programmation, une capacité à s'autodésigner sur des opérations »

les enjeux de patrimonialisation d'objets récents, le plus intéressant a bien été de démontrer à l'ensemble des acteurs d'un secteur sensible comment la compréhension d'un système local d'innovation, à partir des archives et des éléments patrimoniaux en place, peut nourrir les réflexions autour des futurs développements de ces filières et des restructurations de sites.

Toujours dans le cadre de l'appel à projets de la direction de la recherche, un autre partenariat scientifique a été conclu en 2014 avec le laboratoire ITEM

Si les missions scientifiques sont donc bien identifiées dans l'institution régionale en Aquitaine et que les relations entre le monde de la recherche et l'Inventaire général sont « consubstantielles », il convient aujourd'hui, en parallèle des enjeux en matière de politiques publiques, de conforter le rayonnement d'un service tel que celui-ci. Or le rêve est permis : bâtir un programme d'études commun avec les universités – les sujets ne manquant pas, notamment en matière de monographies, seul exercice capable de former efficacement des historiens de l'art –, sensibiliser les étudiants aux métiers de l'Inventaire général. Les enjeux sont de taille. Au rythme où nous allons, il n'y aura bientôt plus de recherches dans les départements d'histoire de l'art, à l'exception de quelques universités. Ce sont les métiers du patrimoine qui en seront les premiers pénalisés. Il est important de souligner ici le rôle légitime que pourraient tenir les régions dans cette nécessité de fédérer et de structurer nos institutions dans le domaine de la recherche : le savoir doit être mieux partagé, repris, commenté et critiqué afin de participer d'une connaissance cumulative et d'une dynamique collective. ■

Muséum national d'histoire naturelle

Les collections documentaires

Au Muséum national d'histoire naturelle, la recherche sur le patrimoine se confond avec l'usage du patrimoine dans la recherche, toute recherche qui s'appuie sur une collection naturaliste et sa documentation impliquant une réflexion sur les conditions de leur constitution. Mais toutes les collections du Muséum sont-elles des « collections patrimoniales » ?

Au Muséum, le patrimoine est partout. Chaque recoin du jardin, chaque œuvre exposée au musée de l'Homme, chaque paillasse chargée de spécimen, chaque mémoire de chercheur en recèle une partie, et cette omniprésence est fortement ressentie, tant par les visiteurs que par les personnels de l'institution. Mais comment ce sentiment très présent mais diffus se concrétise-t-il autour de projets de recherche qui mettraient en avant les aspects spécifiques de ce patrimoine ? Et la définition même de patrimoine n'est-elle pas un peu délicate dans un établissement qui d'un côté est l'un des plus anciens établissements scientifiques français et de l'autre a comme sujet d'étude le patrimoine naturel, appellation dont a été pointée déjà l'ambiguïté par rapport à l'acception courante de la notion de patrimoine ? En prenant l'exemple des collections documentaires, artistiques et archivistiques, nous pouvons voir comment la recherche sur le patrimoine est envisagée au sein du Muséum.

En fait, au Muséum, la recherche sur le patrimoine se confond souvent avec la recherche à l'aide du patrimoine. Et il s'agit plus souvent de l'usage du patrimoine dans la recherche que de la recherche sur le patrimoine en tant que tel. Ces notions sont néanmoins complémentaires et ne peuvent se dissocier. Prenons ici l'exemple du systématicien : un des aspects de la connaissance de notre patrimoine naturel, à savoir la connaissance de la biodiversité, aujourd'hui mais aussi à travers le temps, passe entre autres par la connaissance et la description des espèces qui la composent. D'où un retour vers les spécimens d'une part, et la documentation qui s'y rapporte : livres anciens, manuscrits, archives, dessins, gravures, photographies... Mais cela amène aussi à se poser la question de la constitution de ce corpus, et alors la recherche à l'aide du patrimoine devient de la recherche sur le patrimoine : comment et pourquoi les collections, qu'elles soient documentaires ou naturalistes, se sont-elles constituées ? Quelles sont aujourd'hui leur pertinence et leur valeur ? Quels

moyens doit-on mobiliser pour assurer leur pérennité ? Autant de questions qui impliquent une réflexion et une recherche sur ce patrimoine. Un exemple illustre bien ces allers-retours entre la recherche naturaliste et le patrimoine : depuis 2003, le Muséum publie, dans la collection « Des planches et des mots », des dessins naturalistes inédits qui continuent d'avoir un intérêt scientifique (connaissance de la biodiversité marine, comme pour le volume sur les poissons et autres animaux marins de l'Indo-Ouest Pacifique peints par Isaac Johannes Lamotius à la fin du XVII^e siècle à l'île Maurice et aux Moluques¹ ; travaux de sélection et de croisements des végétaux, comme pour le volume sur les cucurbitacées, publié à partir de dessins de la fin du XVIII^e siècle dus à Antoine Nicolas Duchesne, un pionnier de la génétique et de l'évolution², etc.) ; ces volumes sont chaque fois l'occasion d'une étude du point de vue du scientifique mais aussi d'une recherche sur un patrimoine documentaire et sur son usage dans le contexte contemporain.

Dans le même ordre d'idée, une réflexion est également menée au Muséum autour des notions de collection de recherche et de collection patrimoniale. Doit-on considérer comme patrimoniales toutes les collections naturalistes qui arrivent au Muséum ? Ne doit-on pas considérer que l'acte de collecte, si indissociable de la pratique naturaliste, doit être suivi d'un travail d'évaluation à partir duquel une partie seulement de ces collections obtient le statut patrimonial, sanctuarisé par la loi Muséum³ ? De la même manière, les collections documentaires doivent être étudiées au regard de leur rareté, de leur intérêt pour le public, c'est-à-dire pour la recherche – et pas seulement la recherche du Muséum –, mais aussi de leur provenance, de leur état, de leur complétude... Si la recherche produit de la connaissance, le patrimoine documentaire est, pour l'instant, essentiellement matériel. L'objet documentaire est au service de la recherche et la recherche lui donne sa signification. Dès lors,

PASCALE HEURTEL

Chef du service des collections documentaires, artistiques et archivistiques
Muséum national d'histoire naturelle,
direction des bibliothèques

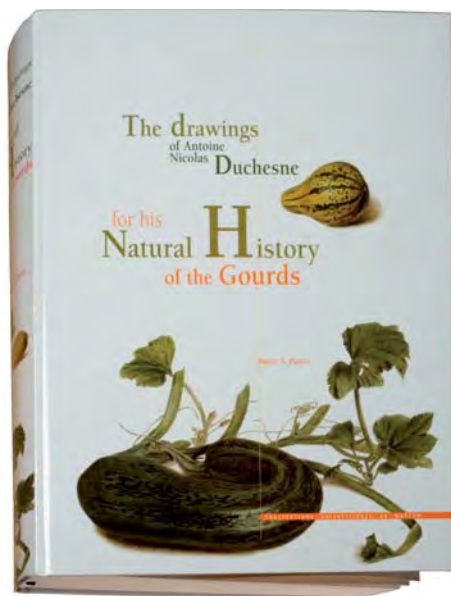
1. L. B. Holthuis et T. W. Pietsch, *Les Planches inédites de poissons et autres animaux marins de l'Indo-Ouest Pacifique d'Isaac Johannes Lamotius*. Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 2006, 290 p. (Des planches et des mots ; 3).

2. H. S. Paris, *Les dessins d'Antoine Nicolas Duchesne pour son Histoire naturelle des courges*. Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 2007, 454 p. (Des planches et des mots ; 4).

3. Loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France.



« Poissons d'Amérique », par le père Charles Plumier. Aquarelle sur papier, circa 1800, Ms 25, folio 25. Cette planche sera publiée dans le prochain volume de la collection « Des planches et des mots », *Les poissons du père Charles Plumier* (titre provisoire) à paraître au 1^{er} trimestre 2017.



Les volumes de la collection « Des planches et des mots » existent en français et en anglais. H. S. Paris, *The drawings of Antoine Nicolas Duchesne for his Natural History of the Gourds*. Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 2007, 454 p. (Des planches et des mots ; 4).

l'objet devenu patrimoine peut s'émanciper de la sphère de la recherche et devenir aussi un vecteur de la diffusion scientifique et technique. Le récent statut du Muséum, qui prévoit une direction générale déléguée des collections, dans laquelle se retrouvent collections naturalistes et collections documentaires, participe de ce mouvement en mettant en avant la notion de patrimoine, mais cette dernière ne s'entend qu'irriguée et revitalisée par les départements de recherche, instaurant entre les deux des échanges féconds.

Enfin, les projets de rénovation, aussi nombreux qu'importants, qui se sont succédé au Muséum depuis plus de vingt ans, de la grande galerie de l'Évolution

au musée de l'Homme, de l'Herbier national au parc zoologique de Paris, ont été autant d'occasions de mener d'importantes recherches sur le patrimoine institutionnel, mais aussi d'en créer. Il a ainsi été possible d'organiser de gros chantiers de collectes d'archives à travers lesquels la recherche historique sur le Muséum lui-même a été stimulée. Grâce à ce travail, les chercheurs disposent désormais de vastes ensembles archivistiques qui leur permettent d'étudier le zoo de Vincennes ou le musée de l'Homme, ce qui est encore une façon de travailler sur et avec le patrimoine du Muséum. ■

Le musée d'ethnographie de l'université de Bordeaux

Dépositaire de collections historiques d'ethnographie extra-européennes, le musée de l'université de Bordeaux a vocation, plus largement, à diffuser auprès de tous les publics les avancées de la recherche en sciences humaines et sociales. L'équipe du musée collabore avec des scientifiques et participe à des projets où recherche et valorisation sont pensées conjointement.

Le musée d'ethnographie et d'études coloniales de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Bordeaux fut créé en 1894. Il reçut d'importants dons et dépôts, notamment en 1901, lorsque l'État y transféra bonne part du fonds asiatique initialement présenté dans l'ancien musée du Trocadéro. Bien qu'un temps oublié et négligé, ce musée a conservé sa vocation pédagogique jusqu'au démontage de ses dernières vitrines (début des années 1990) et au lancement de sa rénovation (début des années 2000). À cette époque charnière, sa dimension patrimoniale prit le relais. Priorité fut donnée au catalogue et à la conservation des collections. À partir de 2002, la rénovation du musée permit un important chantier des collections et la redéfinition globale de l'institution autour de quatre missions : 1) étude, gestion et valorisation de collections historiques d'ethnographie extra-européenne ; 2) enseignement et formation professionnelle ; 3) animation culturelle ; et surtout, 4) médiation scientifique et diffusion de la recherche au moyen d'expositions temporaires annuelles. Dans ce cadre, des partenariats étroits ont été établis avec les chercheurs et différents organismes de recherche.

Recherche et médiation de la recherche : un centre de culture scientifique en sciences humaines et sociales

L'université de Bordeaux a doté le musée d'ethnographie (MEB)¹ de moyens permettant son engagement dans des programmes pionniers : des locaux rénovés, une dotation annuelle d'environ 40 000 €, du personnel (dont un ingénieur de recherche et deux ingénieurs d'étude), un enseignant-chercheur en anthropologie directeur à temps partiel. Depuis sa réouverture en 2011, le musée a ainsi pu accueillir plusieurs jeunes chercheurs, participer à différents programmes de recherche, à des journées d'études et des séminaires où ses membres ont été invités. Il a également organisé des événements culturels, des cycles de conférences et deux colloques en collaboration, dont « Exposer le patrimoine » (2015) avec l'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et le ministère de la Culture et de la Communication. Il a aussi contracté différents partenariats (CNRS, IRD, Agence régionale de santé, INSERM, Agence nationale de la recherche, plusieurs laboratoires universitaires mais aussi le rectorat, par exemple) afin de présenter à un public diversifié (averti, familial, étudiantin et

SOPHIE CHAVE-DARTOEN

Maitre de conférences HDR
Musée d'ethnographie
de l'université de Bordeaux
et PASSAGES (UMR CNRS 5319)

1. <https://meh.u-bordeaux.fr/>

« Best of »

Une exposition qui croise la présentation de collections ethnographiques et l'histoire d'un musée universitaire

Depuis les années 1990, le musée d'ethnographie de l'université de Bordeaux est engagé dans un important travail de catalogage, d'inventaire rétrospectif et de conservation des collections. Ces dernières, détériorées par des années d'abandon, ne sont plus présentables, sinon ponctuellement, comme ce fut le cas avec l'exposition inaugurale des anciennes maquettes de jonques.

À la demande du public, notamment des anciens étudiants de médecine et de pharmacie qui ont fréquenté les galeries de l'université où les vitrines sont restées en place durant plus d'un siècle, une exposition d'objets choisis est présentée durant deux années à partir de l'automne 2016. Cette exposition, intitulée « Best of », propose plusieurs circuits entrelacés permettant découverte et rêverie. Les

objets retenus sont parfois rares, souvent beaux et intrigants. À leur présentation thématique (« Contact : » ; « Design ? » ; « Plaisirs ! » ; « Au-delà... » ; « Être et paraître. ») s'ajoute une présentation des archives relatant, sous la figure tutélaire des principaux collecteurs, quelques grands moments de l'histoire du musée.



Dos de kimono Ainou fabriqué en fibre d'orme, Japon, XIX^e siècle (n° 900.35.1-1). Les éléments des rares collections de textiles asiatiques anciens du musée d'ethnographie de l'université de Bordeaux font l'objet du projet ANR-MATERIALS articulant recherche scientifique et technique, diffusion de la recherche et valorisation du patrimoine.



Photo O.Thomas/J.Troussard/P.Claverie © MEB, université de Bordeaux, 1996

scolaire) les avancées récentes de la recherche en sciences humaines et sociales sous la direction scientifique de commissaires spécialistes entourés de conseils formés *ad hoc*. Plusieurs expositions temporaires, généralement pluridisciplinaires et problématisées autour de faits de société finement documentés, ont eu lieu dans ses locaux : Enquête de santé (2011), Paroles d'Afrique (2012), La monnaie en cinq pièces (2013), Patrimoine immatériel en Aquitaine (2014), Si loin, si proche (2015). Toutes ont pour particularité d'avoir été conjointement conçues par les scientifiques – qui suivent le processus très au-delà du synopsis auquel s'arrête bien souvent leur rôle dans ce type de projet – et l'équipe du musée (dont une scénographe) parfois impliquée dans les programmes de recherche initiaux. Le musée a donc, au fil des ans, été engagé dans différents programmes où recherche et valorisation de la recherche sont pensées conjointement. Il en a résulté des expositions expérimentales et atypiques, car libres des contraintes (technique, financement, fréquentation...) propres aux exercices de ce

genre. Dans tous les cas, ateliers et invitations d'artistes ou interaction du public avec des spécialistes sont venus enrichir le propos de l'exposition, créant les dynamiques jugées nécessaires à une bonne compréhension du propos et à son appropriation par les différents publics. Depuis cette année, le MEB est ainsi partenaire du programme de recherche de l'ANR « Materials »² avec l'INRIA, l'Institut d'optique d'Aquitaine et l'entreprise Océprint. La numérisation d'éléments de sa collection de textiles anciens vise des innovations technologiques en matière de numérisation et d'impression 2.5D, mais l'originalité du projet consiste dans l'important volet de restitution via une exposition, elle-même novatrice, et entièrement financée par le programme. En tant que musée universitaire, le MEB trouve ainsi son rôle, dans la mise en compréhension de phénomènes sociaux complexes. Il répond également aux nouvelles directives imposant aux chercheurs une mise en visibilité de leur travail et de leurs résultats scientifiques. ■

2. www.agence-nationale-recherche.fr/?Projet=ANR-15-CE38-0005

Des voies singulières pour la recherche associative et individuelle

Publications, congrès, bourses, prix... Par leurs activités de soutien à la recherche et de diffusion des connaissances associant professionnels et amateurs, le Comité des travaux historiques et scientifiques, la Société française d'archéologie et la Société de l'École des chartes sont des acteurs incontournables de la recherche sur les patrimoines.

« Au gouvernement seul, il appartient, selon moi, de pouvoir accomplir le grand travail d'une publication générale de tous les matériaux importants et encore inédits sur l'histoire de notre patrie » : ce vœu de François Guizot, à l'aube de la monarchie de Juillet, s'accompagne d'un ensemble de dispositions concrètes : l'arrêté du 18 juillet 1834, fondant un comité dans le but de « diriger les recherches et les publications de documents inédits à l'aide de fonds votés au budget de l'État » ; des circulaires encourageant l'instauration de rapports plus étroits entre les sociétés savantes des départements et le ministère de l'Instruction publique, parues quelques jours plus tard ; enfin, le second comité consacré « à la recherche et à la publication de documents inédits » instauré six mois plus tard, le 10 janvier 1835. Voilà dans quel cadre, il y a près de deux siècles, ont été corrélés les concepts de recherche publique – ou institutionnelle – et de recherche associative et individuelle – celle rendue possible par les sociétés savantes ici.

C'est en cette décennie 1830, à tant d'égards matricielle pour les politiques patrimoniales actuelles, qu'est né ainsi le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), créé le 18 juillet 1834 par Guizot, rattaché à l'Enseignement supérieur en 1875, doté de son titre actuel le 5 mars 1881, et devenu, par arrêté du 12 juin 2007, un « institut » rattaché à l'École nationale des chartes. L'article 2 de cet arrêté encadre ses objectifs de recherche et de publication, à savoir : « de concourir aux recherches et aux publications portant sur les sciences de l'homme et de la société, sur les sciences de la nature et de la vie et concernant plus particulièrement la France et ses régions ; de contribuer à la diffusion et à la valorisation des connaissances historiques et scientifiques sur le territoire national, en Europe et dans le monde francophone ; d'assurer, en matière de publication, l'édition de textes, de répertoires, d'orientations de recherche, de bases de données et d'instruments de travail ; d'organiser annuellement le Congrès national des sociétés historiques et scienti-

ifiques ; de favoriser le développement des activités des sociétés savantes et de leurs fédérations et coordonner leurs recherches régionales et locales de nature historique et scientifique ; de développer les échanges entre recherche publique et recherche associative, entre enseignants, chercheurs et étudiants. » Fondée cinq jours plus tard, le 23 juillet 1834, par Arcisse de Caumont, la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques a évolué vers une association, reconnue d'utilité publique en 1871, pour l'étude et la sauvegarde des monuments et du patrimoine mobilier et immobilier. Dotée de son nom actuel de Société française d'archéologie (SFA) en 1905, elle est riche aujourd'hui de 1800 membres, particuliers ou personnes morales, et porte en ses statuts et son règlement intérieur l'objectif primordial de favoriser les échanges et de publier. Remontant à 1839, la Société de l'École des chartes (SEC), enfin, association de promotion d'une corporation, et notamment de ses travaux scientifiques, adossée sur un établissement d'enseignement supérieur, est reconnue d'utilité publique par décret du 29 août 1854.

Ces trois contextes de recherche associative et individuelle, nés du même creuset, se traduisent toujours, à l'aube du XXI^e siècle, par une production éditoriale continue (revues, collections d'ouvrages) et par la stimulation qu'ils assurent de la vie scientifique (congrès, colloques, conférences).

Par les bourses, les subventions et les prix accordés, d'autres formes de soutien à la recherche individuelle et à sa valorisation coexistent. Le CTHS offre des bourses d'aide aux doctorants et organise depuis 2008 un concours annuel de thèses ouvert aux jeunes docteurs en histoire, sur appel à candidatures en janvier de l'année et analyse par les sections, doté d'un prix financier qui permet la publication de travaux inédits, tout récemment soutenus. La SEC peut attribuer à des archivistes paléographes trois prix : prix

ISABELLE CHAVE

Cheffe du département exécutif et législatif (DEL)
Archives nationales

La production éditoriale du CTHS



Caroline Herbelin, *Architectures du Vietnam colonial. Repenser le métissage*. Paris, CTHS / INHA, 2016, 368 p. (coll. L'Art et l'Essai, 16).

Un des éditeurs en sciences humaines les plus anciens en France, les éditions du CTHS publient depuis 1834 des ouvrages, à la hauteur de 25 à 30 nouveautés par an aujourd'hui, présentés en cinq catalogues thématiques, en anthropologie, histoire, histoire de l'art, géographie et préhistoire.

La commission des publications, constituée des présidents des neuf sections et de neuf de leurs membres désignés, prend connaissance des projets de chaque section, entend les rapports des experts, choisit les manuscrits à publier et établit le programme, qui se répartit entre :

– d'une part, des publications papier : essais, études monographiques, instruments de recherche, actes de colloques, accueillis

en diverses collections, telles que « CTHS Histoire », « CTHS Sciences », « CTHS Géographie », « Orientations et méthodes », « CTHS Format »...

– d'autre part, des éditions électroniques : résultats du Congrès national des sociétés savantes (140^e édition en 2015), chaque année dans une ville universitaire francophone, pour favoriser les échanges entre la recherche associative (de multiples associations y sont représentées), les études doctorales et la recherche universitaire. Avec plusieurs centaines de participants, il intègre un Forum des sociétés savantes et propose plus de 400 communications, dont la majorité fait l'objet d'une édition électronique, en plusieurs volumes, portée par la section pilote.

La Bibliothèque de l'École des chartes

La Société de l'École des chartes (SEC) a pour vocation de regrouper les archivistes paléographes et de défendre les intérêts professionnels et scientifiques des anciens élèves de l'École. La SEC manifeste son soutien à la recherche chartiste en accordant différents prix et subventions destinés à accompagner la parution de travaux scientifiques. Surtout, la principale mission de la SEC consiste dans le concours qu'elle apporte à la publication de la *Bibliothèque de l'École des chartes*. Cette revue, fondée en 1839, entend contribuer à l'étude critique et à l'exploitation des matériaux de l'histoire, du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Elle paraît en deux livraisons annuelles, comprenant articles, mélanges, discussions, recensions et informations bibliogra-

phiques, ainsi qu'une chronique située à la fin du second fascicule. Depuis 1995, les articles de l'une des deux livraisons peuvent former un recueil thématique. La revue est accessible librement en ligne depuis le portail Persée pour les années 1840-2007.

Organe de diffusion par excellence de la recherche chartiste, la *Bibliothèque de l'École des chartes* est aussi largement ouverte à toutes les collaborations de chercheurs qui se consacrent « à l'étude de l'histoire et de la littérature, d'après les documents originaux » (*Bibliothèque de l'École des chartes*, Avertissement, vol. 1, 1840, p. 9).

Cédric GIRAUD et Jean-Marc LERI

La production éditoriale de la Société française d'archéologie



© Isabelle Chaze, 2016.

Bulletin monumental, 2016, tome 174-2, trimestriel de la Société française d'archéologie, 112 pages.

Le *Bulletin monumental* (BM) (174^e année d'édition en 2016), revue trimestrielle, vise un public de spécialistes et d'amateurs éclairés s'intéressant au patrimoine et à l'architecture du haut Moyen Âge au XX^e siècle. Le premier numéro publie un règlement qui précise les intentions du fondateur, Arcisse de Caumont :

« La société se propose de faire le dénombrement complet des monuments français, de les décrire, de les classer par ordre chronologique et de publier des statistiques dans un bulletin périodique. Elle fera tous ces efforts : 1) pour empêcher la destruction des anciens édifices et les dégradations qui résultent des restaurations mal entendues ; 2) pour obtenir le dénombrement des pièces manuscrites déposées dans les archives ». Abondamment et techniquement illustrée, chaque livraison compte aujourd'hui des articles de fond sous forme d'études inédites sur l'actualité de la recherche sur les monuments et le patrimoine, et des rubriques d'information qui en font la première revue française sur l'histoire de l'architecture et des arts monumentaux du Moyen Âge et de l'époque moderne. La création de la *Revue de l'art*, dont le premier numéro est paru en 1968, a conduit la Société française d'archéologie (SFA) à recentrer son intérêt sur l'art monumental, tandis que l'évolution interne de l'archéologie de terrain a entraîné un rapprochement

spontané entre spécialistes d'archéologie du bâti et historiens de l'architecture dont témoignent les livraisons du *Bulletin monumental* depuis les années 2000. Le BM explore aussi de nouveaux domaines de recherche, avec la parution, chaque année, d'un ou deux fascicules thématiques, contribuant au renouvellement des approches, tandis que, depuis 2006, des suppléments permettent l'édition, comme ouvrages à part entière, d'études plus volumineuses, souvent monographiques. En archéologie du son, l'ouvrage sur les dispositifs de pots acoustiques dans les édifices anciens (Bénédicte Palazzo-Bertholon et Jean-Christophe Vallière) fait ainsi référence depuis sa publication en 2012.

Le second axe éditorial de la SFA est celui des actes du Congrès archéologique annuel (CAF) (175^e édition en 2016) qui réunissent des monographies détaillées sur les monuments visités dans un périmètre géographique donné (aujourd'hui fréquemment départemental), rédigées par les spécialistes qui en ont fait la présentation sur le terrain deux ans auparavant et illustrées de plans, photographies et croquis. La collection des 173 congrès aujourd'hui publiés est une documentation sans équivalent sur le patrimoine architectural français.

Auguste Molinier, fondé au début du XX^e siècle par la marquise Arconati Visconti, récompensant chaque année la meilleure thèse de la promotion de l'École; prix Léopold Delisle, fondé en 2002, décerné au major d'une promotion; prix Madeleine Lenoir, fondé en 1989, pour récompenser un ouvrage de qualité et aider à sa publication (soit dans les « Mémoires et documents de l'École des chartes », soit chez un autre éditeur). Elle peut aussi attribuer des subventions pures et simples, non assorties de prix, pour encourager la publication de travaux de thèse ou de recherche. La SFA, enfin, décerne quatre prix sur deux ans, par exemple le prix de la thèse en histoire de l'architecture ou le prix de la presse dans le domaine du patrimoine.

Derrière leur singularité respective, les réalisations associatives s'articulent avec les politiques publiques de recherche dans les différents champs patrimoniaux, à commencer naturellement par le soutien financier très concret que l'État peut apporter à leurs initiatives. La Direction générale des patrimoines et le Centre national du livre sont ainsi pour beaucoup dans la capacité notoire de la SFA à tenir le rythme de publication et l'exigence de contenu de sa revue et de ses congrès.

À travers leur profil, leur formation, leur cadre professionnel par ailleurs, il faut aussi évoquer les acteurs même de cette recherche associative et individuelle. À la commission centrale du CTHS siègent un représentant pour l'Enseignement supérieur et un représentant pour la Recherche, et combien de conservateurs du patrimoine, combien d'enseignants-chercheurs, combien d'architectes du patrimoine parmi ses 255 membres titulaires, français ou étrangers, parmi les membres émérites, les membres correspondants et les membres honoraires, parmi les auteurs

des publications inscrites au programme éditorial annuel et des séances thématiques du Congrès national des sociétés savantes? Tous les champs de la recherche publique actuelle sur les patrimoines se retrouvent, comme en miroir, dans le périmètre de compétences et d'activités des neuf sections de 20 à 45 membres, qui depuis 2000, constituent le CTHS : « Préhistoire et protohistoire », « Histoire et archéologie des civilisations antiques », « Histoire et philologie des civilisations médiévales », « Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes », « Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions », « Histoire contemporaine et du temps présent », « Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales », « Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle » et « Sciences géographiques et environnement ». À la Société de l'École des chartes, le comité éditorial de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, constitué d'archivistes paléographes, et les auteurs qui y publient sont aussi représentatifs des divers débouchés professionnels de l'établissement, dans toutes les sphères de la culture, de la recherche appliquée et de l'enseignement spécialisé. Les diverses instances de la SFA reproduisent ces mêmes profils, à tous les niveaux, sans exclure pourtant une démarche, très incitative, en faveur du rapprochement entre professionnels et amateurs au sein de journées et voyages d'étude et dans les supports éditoriaux.

Ouvrages et articles méthodologiques résultant de ce vivier fécond sont aussi, dans tous les champs patrimoniaux, un moyen privilégié de valoriser les ressources patrimoniales conservées dans les établissements relevant de la sphère culturelle publique (archives, bibliothèques, musées...). Publié par le CTHS, le *Guide des sources sur l'histoire de l'art conser-*

La revue *Quadrilobe* : une initiative régionale inédite et innovante

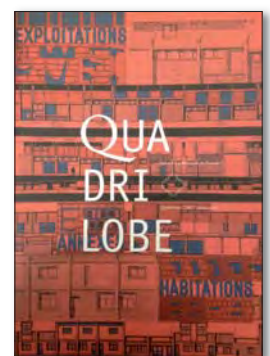
Des critères géographiques et éditoriaux spécifiques à la Picardie ont conduit, dès 2003, un groupe de professionnels du patrimoine et d'enseignants-chercheurs à imaginer, sous une égide associative, la création de la revue *Quadrilobe*. Il n'existait jusqu'alors, à l'échelle du territoire administratif regroupant les trois départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, aucun support de publication permettant d'assurer la diffusion de la recherche en histoire de l'art d'intérêt régional. De nombreux travaux scientifiques de professionnels du patrimoine, d'universitaires et d'étudiants ne trouvaient en outre aucun aboutissement éditorial, si ce n'est à l'échelle très localisée du réseau des sociétés savantes.

La revue, dont le titre est une référence à l'architecture gothique picarde, accepte aussi quatre orientations pour les travaux qu'elle publie : patrimoine architectural, mobilier, archivistique et immatériel. Paraissant depuis 2006 à un rythme triennal, elle conjugue la publication de recherches émanant d'étudiants et de chercheurs confirmés. Jusqu'au dernier livré en 2015, ses

cinq volumes ont abordé diverses typologies, de l'architecture religieuse aux ouvrages d'art, sous forme monographique ou thématique, du Moyen Âge au XXI^e siècle.

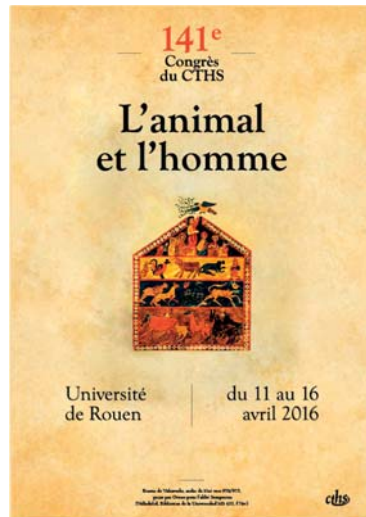
La richesse et la diversité des contributions, l'implication d'auteurs multiples dans ce projet éditorial montrent l'utilité de *Quadrilobe* dans le paysage de la recherche et de l'édition spécialisée à l'échelle d'une région administrative, tandis que le prix de la presse, décerné en 2013 par la Société française d'archéologie, a constitué une reconnaissance nationale. La diffusion de la revue auprès des services d'archives et des bibliothèques, en particulier à Paris et en Picardie, témoigne de l'intérêt manifesté par les institutions patrimoniales envers cette entreprise depuis l'origine, qui fait écho, d'année en année, à la fidélité des adhérents de l'association. La recomposition régionale récente des Hauts-de-France vient questionner aujourd'hui la légitimité territoriale de cette initiative éditoriale ambitieuse.

Jean-Charles CAPPRONNIER



Quadrilobe. Histoire et patrimoine de Picardie, revue annuelle de l'Association pour la connaissance, l'étude et la promotion du patrimoine de la région Picardie, 2015, 05, 222 pages. La revue *Quadrilobe* a reçu le prix de la Presse 2013 de la SFA pour l'ensemble de la production éditoriale de l'association éponyme.

Les congrès du CTHS :
<http://cths.fr/co/liste.php>



vées aux Archives nationales et aux Archives de Paris, dirigé par Martine Plouvier, bestseller des années 2013 et 2014, a été le prétexte à la tenue, en mars 2014, d'un colloque partenarial entre les Archives nationales et l'Institut national d'histoire de l'art : « L'histoire de l'art à la source ». Issus de la programmation éditoriale du CTHS également, les ouvrages *Penser, classer, administrer. Pour une histoire croisée des collections scientifiques*, de Bertrand Daugeron et Armelle Le Goff, ou *Il faut sauver la Joconde ! Carnets de Pierre Schommer (1937-1945)*, édités par Hubert Landais et Jean-René Gaborit, en 2014, participent, eux aussi, à diffuser la connaissance sur l'histoire des institutions patrimoniales et de leurs collections publiques.

Dans le domaine du patrimoine archéologique et monumental, dans celui des monuments historiques (meubles ou immeubles), les publications citées valorisent incontestablement les chantiers de recherche et de restauration menés par des services déconcentrés du ministère (DRAC, conservations régionales des monuments historiques, services régionaux de l'archéologie et services territoriaux de l'architecture et du patrimoine), par les services de l'inventaire, rattachés aux conseils régionaux, sans compter les services patrimoniaux des collectivités territoriales. Dans chaque *Bulletin monumental*, la SFA consacre sa rubrique « Bibliographie », à la recension critique des ouvrages récemment parus en France ou à l'étranger dans le domaine ; sa « Chronique », à des commentaires critiques et des comptes rendus d'articles récemment parus dans d'autres revues en France ou à l'étranger ; et sa rubrique « Actualités », enfin, aux recherches et découvertes architecturales faites à l'occasion de restaurations monumentales ou de fouilles archéologiques.

La longévité impressionnante de certaines associations, l'ampleur de leur activité éditoriale, leurs soutiens multiformes à la recherche, leur souci de prendre en compte les champs les plus récents des politiques publiques de la recherche sur les patrimoines peuvent conférer à la recherche associative et à ses matérialisations, éditoriales ou événementielles, une apparence de solidité et de pérennité, qui ne doit pas dissimuler de vrais points de fragilité et une exposition à ces bouleversements technologiques et socié-

taux qui affectent aussi la recherche publique. La charge représentée par les dépenses pour publication, rapportée à la baisse progressive des subventions (État ou collectivités territoriales) et à la difficulté de maintenir sur le moyen et long terme un volant suffisant de recettes d'adhésions et d'abonnements permettant l'équilibre, fait subir un effet de ciseau inextricable pour bien des associations, quand il n'est pas fatal.

Parfois fragilisées sur le plan financier et donc stratégique, ces structures d'accueil de la recherche associative n'ont, paradoxalement, du fait du glissement vers internet des pratiques et des usages de la recherche et de leur intégration, précoce ou progressive, de cette évolution, sans doute jamais bénéficié d'une telle visibilité, bien au-delà de leur bassin de diffusion traditionnel. Soutenues par un financement public volontaire, la rétroconversion des périodiques des sociétés savantes et leur mise en ligne, *via Gallica et/ou via Persée*, associée aux dispositifs de recherche plein texte proposés par les moteurs de recherche et à un référencement adapté, ont déplacé très sensiblement le curseur. Les volumes de la *Bibliothèque de l'École des chartes* sont consultables sur Persée de l'origine à 2007. *Le Bulletin monumental* est accessible sur Gallica de 1834 à 1930, puis sur Persée de 1985 à 2010, l'intervalle intermédiaire étant progressivement comblé de façon rétroactive. Quant à l'édition nativement électronique, le virage a été engagé par le CTHS pour les actes des congrès nationaux des sociétés savantes précisément, dont les articles en ligne parus depuis plus de trois ans sont désormais consultables depuis son site internet, démarche prolongée par la circulaire du 10 avril 2015 du président du CTHS aux sections encourageant un programme de passage plus massif aux publications numériques. Autre support de diffusion de la recherche associative, le choix de bases de données en ligne marque la période la plus récente. À travers la *France savante*, le CTHS s'est lancé dans un projet d'annuaire prosopographique, riche aujourd'hui de 25 000 notices, accessible gratuitement en ligne, qui regroupe les biographies et les bibliographies des savants ayant eu un rôle actif au sein des sociétés et des académies du XVII^e siècle à 1940, à partir du dépouillement systématique et collaboratif d'annuaires, de bulletins, de périodiques, de fichiers de sociétaires... Grâce à un très bon référencement, qui rend visible l'activité de ces érudits individuels *via* les moteurs de recherche les plus connus, cet annuaire donne à comprendre combien les sociétés de recherche, d'érudition, de protection du patrimoine, les sociétés savantes ont été et sont encore un maillage important de la vie culturelle et de la recherche spécialisée en France.

La recherche associative et individuelle n'est pas seulement, fondamentalement et intrinsèquement, complémentaire des politiques publiques de recherche et d'action dans le domaine des patrimoines ; elle en constitue, en un sens aussi, une vitrine et même un vecteur de diffusion, profond et privilégié, auprès de strates de la société qui n'y sont, par nature, pas directement impliquées, en favorisant la diffusion de la connaissance et, pour user d'un terme cher au secteur associatif savant, son émulation. ■

Wikipédia et le patrimoine

Le patrimoine sur Wikipédia, ce sont des milliers d'articles en français, une base d'images gigantesque, une entrée vers les collections des institutions culturelles et, via le site Wikidata, des possibilités de recherche démultipliées. Mais Wikipédia, avec ses archives, ne constitue-t-il pas lui-même un patrimoine ?

Depuis sa fondation en 2001, Wikipédia est devenu un des phénomènes culturels majeurs de ce début de XXI^e siècle. Avec plus d'un million cinq cent mille articles en français, elle a redéfini la notion même d'encyclopédie et, par conséquent, le rapport du grand public à la connaissance.

Les articles portant sur le patrimoine y sont extrêmement nombreux. Selon le fonctionnement habituel de Wikipédia, ils sont rédigés de manière collaborative par les personnes intéressées par le sujet. La recherche a démontré que plus la communauté est importante et meilleur est le résultat. L'identité des auteurs n'a pas d'importance car Wikipédia repose non sur l'argument d'autorité mais sur la synthèse des sources disponibles, qui doivent être précisément citées... et qui sont elles-mêmes de qualité variable selon le sujet traité... d'où l'importance pour les chercheurs de partager largement leurs données et publications, afin qu'elles puissent trouver une seconde vie comme source sur Wikipédia. En tout état de cause, c'est plusieurs dizaines de milliers d'articles en français sur des sujets en relation avec le patrimoine qui sont mis à disposition des chercheurs et amateurs afin de disposer d'une synthèse, d'informations de premier niveau.

Un article de Wikipédia repose très largement sur le texte, mais pas uniquement. Sur internet, publier des images n'entraîne pas de coût supplémentaire, l'image y joue donc un rôle important. L'ensemble des images pour les 285 wikipédias (une par langue) se trouve sur un site commun : Wikimedia Commons. Elles sont, comme les textes, placées sous licence libre (ou elles appartiennent au domaine public) et sont donc librement réutilisables. Elles constituent une énorme base de ressources où les chercheurs peuvent aller puiser pour illustrer leurs articles... ou faire des découvertes : un chercheur a ainsi découvert par hasard le portrait inconnu d'un ministre du XVIII^e siècle qu'un descendant avait numérisé et mis en ligne !

Une communauté de photographe double celle des wikipédiens proprement dit – mouvement qui est largement encouragé par les institutions qui promeuvent Wikipédia. Chaque année depuis 2010 est ainsi organisé le concours *Wiki loves Monuments*, devenu le plus grand concours au monde par le nombre de participants. Il s'agit, dans chaque pays, de photographier les monuments historiques et d'en verser les images. On obtient, au fil des ans, une base de photographies qui permet une description parfois plus

précise et actualisée que celle produite par les institutions culturelles elles-mêmes. Et ceci au niveau mondial, y compris dans des pays où le statut de monument historique existe mais où aucune liste n'existait avant que les wikipédiens ne l'établissent.

Le patrimoine monumental n'est pas le seul concerné : d'autres actions (« L'été des villes et des villages ») appellent tout un chacun à documenter la réalité du quotidien en prenant en photo son village et les événements qui s'y passent. Le patrimoine immatériel visé peut aller jusqu'à des domaines fondamentaux bien que moins culturellement légitimes : la cuisine et le fromage ! Le projet *Wikicheese*, mené depuis 2014, vise à photographier sous toutes les coutures l'ensemble des fromages recensés en France puis dans d'autres pays. Des partenariats ciblés sont aussi noués afin de documenter les gestes des artisans d'art : Wikimedia France a engagé un travail avec la Cité de la céramique pour filmer chaque étape de la réalisation des pièces et les gestes centenaires de cet art.

Les institutions sont souvent très avancées dans le domaine numérique, et musées et bibliothèques sont encouragés à diffuser leurs collections numérisées sur la Toile. Dans un contexte extrêmement concurrentiel pour être visible sur internet, ils sont aidés par les wikipédiens (règles juridiques, traitement et formatage des métadonnées...) pour les rendre disponibles sur Wikipédia. Ceci vaut aussi bien pour les plus grandes institutions mondiales que pour de plus petites structures qui touchent ainsi un nouveau public (par exemple les musées de la Haute-Saône). La sérendipité joue ainsi à plein et il n'est pas rare que l'on découvre sur une page Wikipédia un document qui était passé inaperçu dans les gigantesques bases de données que sont devenues les bibliothèques numériques. Wikidata, site frère de Wikipédia, regroupe toutes les données factuelles (issues de Wikipédia mais aussi des institutions qui mettent leurs données sous une licence réutilisable : BNF, etc.) sous un format sémantique, et permet des recherches novatrices dans le champ des humanités numériques (datavisualisation, traitement de données, *big data*, gestion de contenu...).

La notion de patrimoine est donc centrale dans Wikipédia... à tel point que son système d'archivage des anciennes versions d'un article fait de l'encyclopédie libre sa propre archive, librement disponible et entièrement interrogeable. Wikipédia est donc aussi un patrimoine contemporain qui appelle à être l'objet de toutes sortes de recherches !

RÉMI MATHIS

Archiviste paléographe
Conservateur à la Bibliothèque nationale de France
Membre du conseil scientifique de Wikimedia France



Wiki loves monuments, concours 2015, prix du monument historique objet : autorail Billard A 75 D 903 à Beillé – Yodaspirine – CC-BY-SA.
<http://wikilovesmonuments.fr/2015/11/03/les-gagnants-de-ledition-2015/>



Cécile Le Talec, *Panoramique polyphonique*, 2011.
Grand prix de l'appel à création 2011 de la Cité internationale
de la tapisserie Aubusson.
Hauteur 2,20 m, diamètre 2,20 m
Tissage Atelier A2 (Aubusson).
© Éric Roger / Cité internationale de la tapisserie

« Projet architectural tissé et sonore, *Panoramique polyphonique* invite le visiteur à pénétrer l'espace tissé et sa lumière bleutée pour écouter une bande musicale mixant des chants d'oiseaux et le langage sifflé de l'île de la Gomera (le silbo), lui-même inscrit au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco. »
www.cite-tapisserie.fr/fr/creation-contemporaine/appels-a-creation

La conservation du patrimoine matériel

Un enjeu pour la recherche

Étudier les procédés de création et la provenance des œuvres, les matériaux qui les constituent et leurs altérations, développer de nouveaux instruments d'analyse ou des techniques de conservation et de restauration, tels sont les grands axes de recherche des laboratoires dédiés à la conservation du patrimoine matériel, pour lesquels sont convoquées sciences exactes et sciences humaines.

Le patrimoine matériel ne se voit ainsi désigné que depuis que la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été adoptée par l'Unesco en 2003, et afin de le distinguer nettement de son frère jumeau, le patrimoine des traditions héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants. Le patrimoine matériel, celui des monuments, des sites archéologiques, des collections d'œuvres d'art ou d'histoire naturelle, se présente aux chercheurs des laboratoires du ministère de la Culture, comme à ceux des 55 unités de recherche du CNRS qui lui sont associées par l'accord-cadre récemment prorogé, comme la boîte noire survivante des avions sinistrés : un condensé d'informations à découvrir, puis à décrypter et à sauvegarder, la beauté et l'émotion bien souvent en plus. C'est à cette tâche aussi difficile qu'intellectuellement stimulante, que s'attellent des scientifiques en sciences dites exactes, chimie, physique, biologie, mathématiques, informatique, et des scientifiques en sciences humaines, historiens, historiens d'art, archéologues, sociologues ou anthropologues, depuis près de 150 ans en Europe, depuis la création du premier laboratoire associé à un musée, par Friedrich Rathgen en 1888 à Berlin.

Cette association pluridisciplinaire a cependant longtemps été une addition de connaissances, plus qu'un véritable partage. Aujourd'hui elle atteint une certaine maturité et l'on voit se développer d'intéressants travaux associant, dès la genèse des projets, les chercheurs en sciences humaines et en sciences exactes dans une véritable interaction disciplinaire au service de la connaissance de l'œuvre, de l'objet, du site et de sa bonne conservation. Des initiatives telles que le Labex PATRIMA ou l'Équipex PATRIMEX ont largement soutenu et favorisé ce travail en commun, surmontant les difficultés de communication entre des disciplines aussi éloignées. Le projet d'infrastructure de recherche sur les sciences du patrimoine E-RIHS, qui vient d'être reconnu par la Commission européenne comme un projet prioritaire (voir p. 17), viendra consolider ce processus à l'échelle nationale comme à l'échelle européenne.

La recherche sur le patrimoine matériel, une démarche spécifique

Les travaux de recherche qui sont menés sur la connaissance du patrimoine matériel ont plusieurs particularités qui font à la fois leur intérêt et leur difficulté : les œuvres qui sont soumises à l'examen et à l'analyse physicochimique sont complexes, souvent composées de multiples matériaux, eux-mêmes hétérogènes et transformés par le temps et l'environnement auxquels ils ont été exposés depuis des décennies, des siècles, voire des millénaires. Ces matériaux ne sont pas connus, sauf par les sources historiques ou les traités anciens, et les conditions de l'analyse sont très limitatives : en effet le souci de conservation maximale de la matière ancienne impose de restreindre au maximum le prélèvement pour analyse. Cette limite drastique entraîne la nécessité de développer des méthodes non invasives ou très faiblement invasives et des techniques très puissantes et finement résolues pour parvenir à extraire la meilleure information du plus petit échantillon, ou de la plus petite zone d'examen, sans négliger bien évidemment la nécessaire représentativité de la zone ou du prélèvement. C'est pourquoi on a vu apparaître ces dernières années de plus en plus de techniques non invasives et portables, autorisant une analyse directe de l'œuvre, sans prélèvement, mais avec des performances inégales.

Le recours aux grands instruments, comme les accélérateurs de particules (méthodes PIXE-PIGE-RBS), le rayonnement synchrotron ou les méthodes neutroniques, a permis ces dernières années une approche beaucoup plus fine et précise des matériaux patrimoniaux, et une meilleure compréhension des mécanismes d'altération. On comprend ainsi mieux aujourd'hui les phénomènes de brunissement des verres médiévaux dus à l'oxydation du manganèse qu'ils contiennent, ou encore les chancis des couches picturales et des vernis anciens des peintures de chevallet. Grâce au faisceau extrait de l'accélérateur AGLAE¹, qui fait l'objet actuellement d'une profonde réno-

ISABELLE PALLOT-FROSSARD

Directrice du Centre de recherche et de restauration des musées de France

1. AGLAE, Accélérateur Grand Louvre d'analyses élémentaires. <http://c2rmf.fr/analyser/un-laboratoire-de-haute-technologie-pour-les-collections-des-musees/aglae>

vation dans le cadre de l'Équipex New AGLAE, on a pu caractériser la composition de très nombreux objets, bronzes antiques ou de la Renaissance, verres et émaux, obsidiennes, jades ou grenats, sans aucun prélèvement et avec une grande finesse de détection, mettant en évidence la composition élémentaire quantitative jusqu'aux éléments traces, autorisant ainsi des travaux de recherche fondateurs sur la provenance des matériaux et les routes commerciales.

La complexité des œuvres et de leurs matériaux constitutifs ne peut être approchée cependant de manière isolée par les méthodes analytiques si performantes soient-elles, et demande un travail véritablement interdisciplinaire, où la connaissance du contexte de production, de la vie de l'œuvre et de ses vicissitudes historiques, a tout autant d'importance pour la compréhension globale de son état actuel que les résultats de l'analyse physicochimique. L'interdisciplinarité se retrouve d'ailleurs à plusieurs niveaux, différentes disciplines en sciences exactes étant également souvent sollicitées, comme les mathématiques, les statistiques, la chimométrie, parfois la biologie.

L'actualité de la recherche et les perspectives

Les travaux de recherche menés au sein des laboratoires du ministère de la Culture et de la Communication (MCC) en charge des questions de conservation du patrimoine, le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) et le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH), auxquels il faut adjoindre l'USR 3224, Centre de recherche sur la conservation (CRC), s'organisent autour de quatre grandes thématiques, qui viennent s'inscrire dans le projet de stratégie de la recherche au MCC : les procédés de la création, origine, provenance et circulation des œuvres ; les altérations et la vie des œuvres ; la conservation et la restauration ; et enfin le développement instrumental, qui se met au service des trois premières.

Le premier thème, les procédés de la création, comprend au C2RMF de nombreux travaux orientés selon deux axes, le premier en lien avec la matière picturale et le second sur les procédés pyrotechniques : métaux, céramiques et verres. L'étude des propriétés physicochimiques de la matière picturale permet de fournir des informations sur l'intention et la technique des artistes : nature du liant et des pigments, couleur, étude du relief et des coups de pinceaux à différentes échelles. Ces travaux sont régulièrement menés à l'occasion d'opération de restauration, sur les œuvres de grands peintres tels Léonard de Vinci ou Goya. Ils se focaliseront dans les années qui viennent sur deux domaines majeurs pour les collections publiques françaises, celui de la palette et de la technique des grands peintres impressionnistes, et celui des peintres français des XVII^e et XVIII^e siècles. Pour les procédés pyrotechniques les recherches portent sur différents matériaux, par exemple la céramique avec une étude des ateliers de la Renaissance, comme ceux de Bernard Palissy et des Della Robbia. Pour le métal l'activité est centrée sur la métallurgie du cuivre de la préhistoire à nos jours et sur les techniques de la statuaire française en

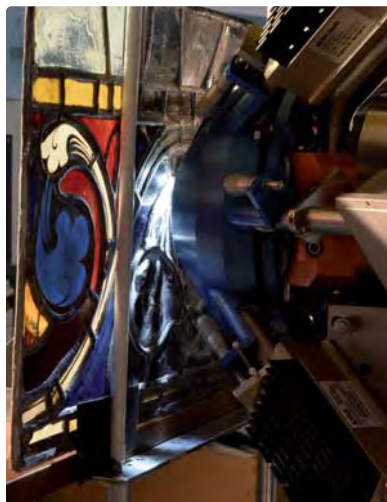
bronze de la Renaissance au siècle des Lumières. Le LRMH mène depuis plusieurs années des études sur les matériaux de construction, les origines et la nature des pierres, les calcaires, dont les marbres blancs, les grès ou les granits, mais aussi les plâtres des enduits de façade, les premiers ciments naturels, les bétons armés. Il faut également mentionner des travaux menés en commun ou en convergence entre les deux laboratoires, sur la composition des verres des vitraux médiévaux, menés sur AGLAE à l'occasion de chaque dépose de vitraux pour restauration, ou encore les recherches sur la provenance et la composition des matériaux gypseux, tels que les albâtres, ou encore les stucs italiens de la Renaissance ou les objets et monuments en terre crue.

Le second thème, les mécanismes d'altération des œuvres patrimoniales, est évidemment fondamental pour mettre au point une stratégie efficace de conservation et de restauration. Il faut comprendre le comportement de certains pigments qui changent de couleur quand ils sont exposés à certaines conditions environnementales, tels le blanc de plomb qui peut devenir gris, ou les verts au cuivre qui brunissent et défigurent nombre de paysages autrefois verdoyants dans la peinture de chevalet. Dans le futur il sera pertinent d'étudier de façon plus approfondie les questions d'impact du vivant (bactéries, algues, champignons, insectes) sur les matériaux du patrimoine : formation des biofilms et impact de ceux-ci sur la dégradation des couches superficielles ou plus profondes de divers matériaux tels que la pierre, le béton, le verre, les métaux. On s'intéressera également à des phénomènes qui ont des conséquences importantes sur l'environnement, comme la lixiviation des métaux lourds utilisés en couverture (plomb, cuivre, zinc) par les eaux de ruissellement. La question de l'altération des matériaux sous l'effet de sollicitations mécaniques est un sujet encore trop peu exploré : altération des grès par dilatation hydrique, dégradation des peintures de chevalet. Les études d'impact du changement climatique sur les objets patrimoniaux constitueront une piste prioritaire à suivre.

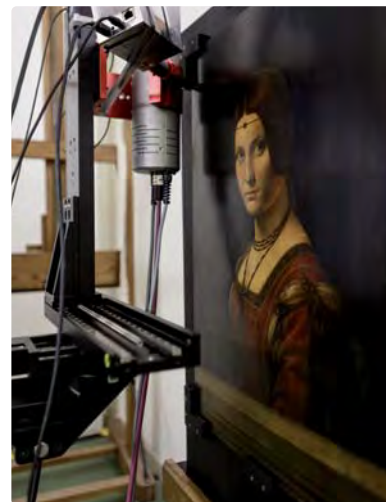
La conservation et la restauration sont un domaine privilégié de recherche pour les laboratoires du MCC. Le LRMH a fait de ce sujet une spécialité depuis sa création et a mené de nombreuses recherches sur la durabilité, l'efficacité et l'innocuité des produits de conservation, sur la plupart des matériaux du patrimoine. On peut citer ses travaux sur les produits consolidants et hydrofuges pour la pierre en extérieur, les antigraffiti, les produits de refixage pour les vitraux ou la peinture murale, les consolidants du bois. Le C2RMF concentre ses travaux sur le nettoyage des peintures de chevalet, le traitement des chancis de couche picturale, ou encore la protection des objets en verre conservés en contexte muséal. Il faut insister ici sur le fait que ce type de recherche, souvent vu comme quasi ancillaire, doit être reconsidéré. En effet l'étude de la durabilité et de l'efficacité d'un produit demande qu'on connaisse parfaitement sa composition, ses propriétés ainsi que celles du matériau support et que l'on prenne en compte leur compatibilité chimique et mécanique face aux effets de l'envi-

ronnement. Ces études demandent une très bonne connaissance des matériaux et de leur comportement dans le temps et bien souvent la mise en œuvre de méthodes sophistiquées pour pouvoir procéder à l'évaluation de façon fiable et acceptable par les conservateurs et les restaurateurs. On peut citer ici l'utilisation de la tomographie à rayons X sur synchrotron pour visualiser des produits de consolidation de grisaille utilisés sur les vitraux de différents sites européens (projet européen Constglass). Dans l'avenir les travaux porteront également sur la mise au point de nouveaux produits qui devront répondre à des critères stricts de durabilité, d'efficacité et d'innocuité, mais aussi de respect de l'environnement. Des perspectives intéressantes sont offertes par les produits à base de nanoparticules utilisés comme consolidants et comme produits protecteurs de surface. L'utilisation des nanogels pour le nettoyage des peintures de chevalet, les solutions micellaires de nettoyage pour les peintures murales, d'alkoxydes métalliques pour la protection et la consolidation des pierres, des peintures, des verres, sont des pistes qui restent largement à explorer.

Enfin le développement instrumental, qui constitue la base du travail des laboratoires, se poursuit et se poursuivra par la mise au point de techniques de plus en plus résolues, de moins en moins invasives et par le couplage de méthodes différentes qui permet d'obtenir en même temps et au même endroit des informations complémentaires, comme le couplage fluorescence X-diffraction des rayons X, ou encore l'association spectroscopie sur plasma induit par laser-fluorescence induite par laser-Raman. Les techniques d'analyse utilisant différents lasers constituent une perspective intéressante, qui se développe d'ores et déjà dans le cadre des projets PATRIMEX ou IPERION CH (projet européen). Il faut enfin mentionner toutes les techniques d'imagerie scientifique, qui vont de la photographie



© C2RMF-Vanessa Fournier



© C2RMF-Philippe Dubreuil

sous divers éclairages à l'imagerie analytique, de fluorescence X, de spectrométrie infrarouge, imagerie multi-spectrale, en passant par la tomographie X, ou toute la panoplie des mesures de surface en trois dimensions et à différentes échelles, qui ont pour objectif, par la visualisation en 2D ou en 3D, de mieux comprendre les matériaux et leurs altérations.

Au-delà des techniques analytiques et des études ou recherches ponctuelles, les institutions de recherche sur le patrimoine matériel seront dans les années à venir face à quatre enjeux majeurs : le traitement et l'archivage des données de masse produites par les instruments et par les travaux menés, la mise en commun et l'interopérabilité des différents jeux de données nécessaires au progrès de la connaissance, les études de vastes corpus d'œuvres à l'occasion des travaux de conservation et de restauration, et enfin l'ouverture aux chercheurs européens des outils développés au niveau national, qui permettra l'élargissement de l'horizon de la recherche patrimoniale et donc un enrichissement mutuel. ■

À gauche : Analyse d'un panneau de vitrail par AGLAE, collaboration LRMH-C2RMF.

À droite : Leonard de Vinci, *Portrait de femme, dit La Belle Ferronnière*, peint à Milan vers 1495-1499, huile sur bois, Paris musée du Louvre. Analyse par cartographie de fluorescence X, réalisée au C2RMF.

LE CENTRE DE RECHERCHE SUR LA CONSERVATION DES COLLECTIONS

Le Centre de recherche sur la conservation des collections (CRCC) constitue, au côté du Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH) et de l'équipe conservation-recherche du musée de la Musique, une unité de service et de recherche¹ sous la triple tutelle du Muséum national d'histoire naturelle, du CNRS et du ministère de la Culture et de la Communication. Les recherches menées au sein du CRCC sont finalisées, elles veulent d'abord apporter des réponses et des outils nouveaux à la

communauté patrimoniale et aux acteurs de la conservation pour assurer au mieux la préservation du patrimoine culturel, scientifique ou technique, plus spécifiquement les objets constitués de cuir ou de parchemin, les documents graphiques et photographiques, les films cinématographiques, les objets modernes et contemporains, les collections d'histoire naturelle. Ces dernières sont utilisées comme supports d'études scientifiques à des fins de recherche, comme témoins de la biodiversité dans le cadre d'études

écologiques ou environnementales, ou à des fins culturelles et pédagogiques dans le domaine des sciences de la vie, lorsqu'elles sont mises à la disposition des visiteurs lors d'expositions ou d'autres manifestations de vulgarisation scientifique. Elles n'ont guère été étudiées du point de vue de leur conservation matérielle, il était important que l'unité s'y consacre. Les recherches du CRCC visent d'abord à mieux appréhender les constituants des biens culturels et leur mise en œuvre afin de renseigner sur l'origine et les

BERTRAND LAVÉDRINE

Directeur du Centre de recherche sur la conservation des collections
Professeur du Muséum national d'histoire naturelle

1. Le Centre de recherche sur la conservation, USR 3224.
<http://crc.mnhn.fr/>

techniques de fabrication; ce travail est un préliminaire souvent indispensable pour comprendre les processus d'altération et proposer des stratégies de conservation. Parmi les techniques anciennes étudiées, citons les décors en cuir doré polychrome du XVI^e au XVIII^e siècle, les négatifs sur papiers cirés (calotypes) ou encore les photographies couleurs, que ce soit les photochromies d'Edmond Becquerel du XIX^e siècle ou les tirages chromogènes du XX^e siècle. Pour mener à bien ces travaux, le laboratoire développe des approches nouvelles. Grâce à l'imagerie hyperspectrale dans le visible et l'infrarouge, ou à la chromatographie en phase gazeuse à deux dimensions, on a pu s'adapter aux contraintes d'objets patrimoniaux comme le *Codex Borbonicus* (manuscrit mésoaméricain conservé au palais

Bourbon) ou des papiers asiatiques, et apporter des connaissances nouvelles. De même, l'application de la microscopie multiphoton et de la spectroscopie nano-infrarouge a permis d'appréhender la gélatinisation des parchemins et de mieux comprendre les mécanismes intervenant dans ce type de dégradation. Le CRCC travaille en étroite relation avec les institutions patrimoniales. Sa collaboration avec les Archives nationales a permis de mener à bien une étude des lettres caviardées de Marie-Antoinette. En partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, il poursuit actuellement la mise au point de traitement de masse par les polysiloxanes pour la désacidification et le renforcement simultané des journaux acides. En marge de ces travaux finalisés, il est nécessaire d'approfondir des aspects

théoriques sur les mécanismes de dégradation des documents graphiques, que ce soit la formation de lignes brunes à l'interface humide-sec, les taches de « foxing », ou l'action des métaux de transition. Les recherches du CRCC sont menées de concert avec les laboratoires partenaires du ministère de la Culture et de la Communication, de Sorbonne Universités et des universités de Cergy-Pontoise et de Versailles-Saint-Quentin. Il convient de souligner dans ce domaine les soutiens de la Fondation des sciences du patrimoine, de Sorbonne Universités (programme « Convergence »), du Labex MATISSE, de l'Équipex PATRIMEX, du DIM Oxymore², de l'Assemblée nationale, etc. Une grande partie des doctorants et des contractuels encadrés par l'unité bénéficie de ces divers soutiens. ■

2. Le « Réseau d'excellence francilien sur les matériaux oxydes - OxyMORE » a été créé le 18 novembre 2011 dans le cadre des seize domaines d'intérêt majeur (DIM) décidés par le conseil régional d'Ile-de-France. www.dim-oxymore.fr

PRÉSERVER LES ARTS ET LES LITTÉRATURES NUMÉRIQUES

EMMANUEL GUEZ

Directeur du PAMAL
École supérieure d'art d'Avignon

Imaginons une œuvre d'art numérique réalisée en 1985 pour le Minitel. Les fichiers informatiques transmis par l'artiste sont altérés et, depuis 2012, le Minitel a cessé d'exister en France. De l'œuvre il ne reste qu'une archive, une simple vidéo réalisée à partir de copies d'écran. Un musée installe la vidéo sur une tablette de type iPad ou Android, laquelle est insérée dans la coque d'un vieux Minitel. Quelle œuvre le musée aura-t-il alors montré et transmis? Ni la vitesse de défilement de la vidéo, ni son mode d'affichage (ligne par ligne) ne coïncident avec l'œuvre d'origine; l'écran de la tablette possède une intensité lumineuse et offre des couleurs inexistantes dans un Minitel... Le texte de l'œuvre, le programme à l'œuvre, a disparu à tout jamais et les différentes couches matérielles (le

programme, l'électronique du Minitel, la structure du réseau) sont éliminées. À titre de comparaison, si le musée avait voulu montrer une enluminure du XV^e siècle, le public n'en aurait vu qu'une photocopie couleur. Il est urgent de se doter d'une doctrine de la conservation-restauration des arts et littératures numériques, c'est-à-dire des œuvres écrites et accessibles avec des ordinateurs. Le PAMAL (Preservation & Art – Media Archaeology Lab) de l'École supérieure d'art d'Avignon s'y emploie depuis trois ans, en s'appuyant sur des experts et des partenariats extérieurs. L'unité de recherche s'inscrit dans un contexte international, où chaque structure développe sa propre stratégie, de l'émulation à la réinterprétation, en passant par l'archivage. La nôtre, la méthode

média-archéologique, complémentaire des précédentes, consiste à activer les œuvres dans le respect le plus strict de leurs conditions matérielles d'origine, sans chercher à réintégrer les lacunes. En activant des technologies obsolètes, la préservation des œuvres concerne d'ailleurs tout autant le patrimoine artistique qu'industriel et technologique. L'obsolescence matérielle et logicielle est telle (parfois six mois) que le recours à des conservateurs-restaurateurs spécialisés et formés est aujourd'hui nécessaire. C'est pourquoi l'unité de recherche propose un diplôme supérieur de recherche en art (3^e cycle) et accompagne une jeune entreprise créée par l'une de ses étudiantes, la première en France dans ce domaine et l'une des seules en Europe. ■

LES DOCUMENTS SCÉLÉS DE LA BNF

La Bibliothèque nationale de France possède dans ses collections des trésors insoupçonnés, à l'instar de ses collections sigillographiques. Le transfert d'une partie des collections du département des manuscrits à l'occasion du projet de rénovation du quadrilatère Richelieu a permis le lancement d'un ambitieux programme de recherche sur ses collections de sceaux¹. Financé dans le cadre du programme triennal de la recherche 2013-2015 de la BNF, fruit d'une collaboration étroite entre le département des manuscrits, les ateliers de restauration, de conditionnement et de numérisation du département de la conservation,

ce projet a débuté par un chantier d'évaluation de l'état de conservation des collections de chartes scellées, y compris de comparaison avec les moulages de sceaux réalisés sur ces collections au XX^e siècle et conservés aux Archives nationales. Cet état des lieux a permis de définir un programme de restauration mené en interne par les restaurateurs spécifiquement formés à ces techniques qu'ils nécessitent, qui a porté sur un total de 86 chartes scellées. Ce travail s'est accompagné de la confection de conditionnements spécifiques (avec la création d'alvéoles sur mesure pour le maintien des sceaux).

Parallèlement, des recherches physicochimiques ont été conduites par le laboratoire de la BNF sur la composition des cires et leurs propriétés, en particulier sur l'analyse des plages de température de transition vitreuse et de température de fusion des cires originales et des cires de restauration, mais également sur l'identification des pigments utilisés. Par ailleurs, des essais de résistance à la rupture des cires de restauration, ainsi que de vieillissement à la lumière et à l'humidité ont été réalisés, qui ont permis de valider les cires de restauration utilisées par l'atelier. Ces travaux se sont accompagnés de la numérisation des documents traités, désormais accessibles sur Gallica.

PIERRE-JEAN RIAMOND

MCC / DGMIC / Service du livre et de la lecture

1. <http://sceau.hypotheses.org/>



Actes des rois de France ou relatifs à leurs règnes (1195-1559). Lettres des représentants du roi de France agréant les propositions faites par les représentants des Flamands. 29 février 1304. BNF, Départ. des manuscrits, Mélanges de Colbert 346 (51).

Expériences patrimoniales, valeur sociale ou portée politique ?

« Considérant l'allocation patrimoniale comme une activité politique et la prenant de face dans l'action patrimoniale », Noël Barbe évoque ici, à travers quatre actions culturelles, deux « gestes faisant travailler la valeur politique du patrimoine, l'un ayant trait au temps, l'autre à la légitimité des acteurs patrimoniaux. »

En amical dialogue avec Daniel Fabre

NOËL BARBE

Conseiller ethnologie, sciences sociales, patrimoine culturel immatériel DRAC Bourgogne-Franche-Comté et chercheur à l'IAC / Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (Lahic)

1. Au sens de Pierre Lascombes et Patrick Le Galès (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Science Po, 2004.

2. Introduite par Christian Jacquelin, ancien conseiller à l'ethnologie (DRAC Languedoc-Roussillon) et ancien chercheur au Lahic.

3. Voir *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995 ; *L'Insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris, La République des idées/Seuil, 2003.

4. Franck Fischbach, *Le sens du social. Les puissances de la coopération*, Montréal, Lux Éditeur, 2015.

5. Il s'agit de l'une des opérations de promotion de la convention cadre sur la valeur du patrimoine pour la société du Conseil de l'Europe.

6. Ce terme est discutable.

7. Voir Jean-Louis Tornatore, « Qu'est-ce qu'un ethnologue politisé ? Expertise et engagement en socio-anthropologie de l'activité patrimoniale », *ethnographiques.org*, 12, février 2007 [en ligne] www.ethnographiques.org/2007/Tornatore, consulté le 30.05.2016.

Ainsi que Noël Barbe, « Actions patrimoniales », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 93, 2003, p. 5-7.

8. Yves Citton, *Renverser l'insoutenable*, Paris, Seuil, 2012, p. 123.

9. Jacques Rancière, *La méésentente. Politique et philosophie*, Paris, Éditions Gallilée, 1995.

10. Nous ne développerons pas autour de ce terme ici.

Le couplage discursif des mots patrimoine et valeur sociale est devenu chose courante, il est pour certains caractéristique du moment présent. Pour autant il ne va pas sans difficulté et il peut s'y lire, provisoirement et *a minima*, un pléonasme et une indétermination.

Pléonasme, parce que la spécification ainsi opérée peut conduire à penser qu'il y aurait quelquefois de la valeur sociale et que parfois elle serait absente. Autrement dit que l'allocation de la valeur patrimoniale ne serait pas toujours socialisée, jusque dans ses instruments¹ et son contenu mêmes. Ou que certains des moments de cette allocation ne le seraient pas, ainsi quelques-uns de la fameuse – et contestable – « chaîne patrimoniale »². L'anthropologie du « patrimoine » nous montre le contraire.

L'emploi de *valeur sociale* désignerait-il alors un effet de l'allocation de patrimonialité ? S'agirait-il là de désigner ce moment de l'histoire patrimoniale, caractérisé par une attention plus grande portée à la question sociale c'est-à-dire à la cohésion, au lien, au processus de solidarité pour éviter ce que Robert Castel nomme la désaffiliation³. Alors ladite *valeur* serait le nom d'une sorte d'effet social intégrateur ou agrégateur qui permettrait ou autoriserait « une intensification de la vie sociale », soit une multiplication des possibilités de connexion et de communication sociales⁴.

Le terme lui-même pose alors problème, parce qu'il laisse – et c'est essentiel – dans l'indétermination tant la configuration même de cette vie sociale augmentée que l'origine d'un désir de cette part supplémentaire ou de son imposition. Pour exemple, les conclusions du *Forum de Marseille sur la valeur sociale du patrimoine et la valeur patrimoine pour la société* des 12 et 13 septembre 2013⁵ sont de ce point de vue là parlantes. La valeur sociale y est caractérisée par la prise en charge de trois « fabrications » : la citoyenneté par un ancrage territorial et un récit commun, la cohésion sociale, enfin la lubrification des relations entre

société civile⁶ et sphère politique. Autrement dit l'effet intégrateur se veut là maximal : fondation d'une communauté, réglage des relations souhaitables en son sein, définition des formes de la politique qui doivent s'y actualiser. Le ton est à la construction d'un consensus.

Sans nous plonger dans l'abondante littérature sur leur délimitation, l'ordre des phénomènes ici visés relève plus du politique que du social ; et il faudrait s'interroger plus avant sur ce brouillage dans l'ordre des discours, du politique par le social.

Considérant alors l'allocation patrimoniale comme une activité politique et la prenant de face dans l'action patrimoniale⁷, il s'agira d'évoquer deux des gestes faisant travailler la valeur politique du patrimoine, l'un ayant trait à la question du temps, l'autre à la légitimité des acteurs patrimoniaux. Pour cela ce sont quatre opérations culturelles ou patrimoniales qui seront convoquées. *Geste* est compris dans le sens où l'entend Yves Citton, soit des micro-expérimentations : « expérimenter c'est faire varier une situation pour en moduler les perspectives »⁸. *Politique* l'est dans celui de Jacques Rancière, soit comme désidentification, déclassification, dissolution des catégories, dans une opposition à la police comme maintien des assignations et hiérarchies sociales⁹.

Bigoterie mémorielle et disponibilité pour un futur

En 1915, l'écrivain Louis Pergaud, auteur de *La guerre des boutons*, originaire du premier plateau du département du Doubs, meurt à la guerre. En 2015, tout semble dit dans cette phrase pour les promoteurs des commémorations de sa mort qui entendent en faire un modèle d'obéissance civique, minorer la portée politique de son œuvre ou de ses positions, le monétiser dans un essai de marketing territorial.

À suivre la « mémoire populaire »¹⁰ à l'œuvre sur ces mêmes lieux, on est conduit à d'autres modalités

du traitement de Pergaud et ce sont quelques autres manières d'en hériter qui se dessinent. Décrit tout à la fois comme un chasseur et un naturaliste, l'écrivain est surtout caractérisé comme quelqu'un qui essaie de comprendre les animaux en se mettant à leur place, en donnant à voir leurs logiques d'action et leur enchaînement, une intelligence¹¹. Ou encore en montrant ce que plus tard on appellera des communautés hybrides soit des espaces dans lesquels hommes et animaux partagent intérêts, affect et sens¹². Instituteur, sa pratique est décrite en tension avec une partie de la population locale. Critique violent de la pédagogie¹³ il se positionne comme un maillon de la transmission d'une histoire populaire, retraillant dans ses romans les récits qu'on lui a faits, les observations qu'il a pratiquées. Enfin, dans *La Guerre des Boutons*, il est question de ce qui fonde un collectif humain, de rapports d'égalité entre ses membres, du pouvoir et des façons d'y échapper.

C'est alors de trois questions que résonne l'œuvre de Pergaud, essentielles pour tout groupe humain : les modalités de transmission de l'expérience, la configuration de ses rapports sociaux, les rapports à l'animalité et au-delà à l'ensemble des entités non humaines. L'exposition *Louis Pergaud... l'Autre*¹⁴ a ainsi ouvert l'œuvre. S'appuyant sur des lectures et mémoires populaires, loin de tout pétainisme culturel, elle fait de Pergaud autre chose que l'auteur régional d'une charmante comédie enfantine, le rendant disponible à un travail pour un futur.

Cela suppose de subvertir l'assignation du témoin à la tâche de documenter des résidus du temps, pour l'autoriser à penser une œuvre ou lui prêter la capacité de revenir de façon réflexive sur une expérience. Ainsi dans ce dernier cas, l'expérience d'une exposition *Lip 73... ça peut toujours servir* élaborée et présentée en 2013 à Besançon¹⁵. Quarante ans après, pourquoi revenir sur « l'affaire », en reparler ou faire parler sur... Pour la ranger au rayon des astres éteints ? La classer au rang des souvenirs ou des événements que l'on épingle comme des papillons dans leur boîte ? Célébrer le lieu ou la région ? Actualiser un « devoir de mémoire » ? L'exposition s'est organisée autour des récurrences et des nœuds des regards réflexifs apparus au cours de l'enquête : l'attachement à la manufacture d'avant la grève, le basculement d'un syndicalisme d'œuvre sociale à un syndicalisme expert, la mise au point ou la réitération en 1973 de techniques conduisant peu ou prou à l'énonciation d'un art démocratique de la grève, les tactiques des Lip, la quasi-rupture d'octobre 1973. « Ce n'est pas la mémoire qu'il faut entretenir mais la pensée, la connaissance » écrit Armand Gatti.

Faire déborder

Dans les deux exemples évoqués, il s'agissait de convoquer le passé dans le présent pour provisionner un futur, de veiller à ne pas laisser refroidir les expé-

riences et la pensée transmises. Le second geste consiste en un débordement et ceci de deux points de vue.

Un travail mené en 2010 et 2011 à Saint-Claude (Jura)¹⁶ a consisté à faire dire par des allocataires du RSA leurs conceptions de l'économie, de monter en généralité à propos de leur propre expérience. La scène est alors différemment repeuplée et définie : l'économie vue comme un bocal où l'on entre avec brutalité et dont on ne peut ressortir même dans ses marges, où aucune vie juste ou bonne ne peut se réaliser, qui détient le monopole de la réalisation des relations sociales ou de la définition de l'utilité du travail, un monde de ruses et de manipulation... Ce recodage de l'économie a été rendu public par la réalisation d'une affiche avec une plasticienne. Aux doutes énoncés quant à l'intérêt de cette pensée, peut être opposée la part d'humanité¹⁷ que détiennent aussi ceux que nous avons alors rencontrés, ou la nécessité de faire l'histoire des vaincus¹⁸. S'il fallait user d'arguments savants, nous pourrions convoquer Lévi-Strauss, considérant que le but de l'ethnologie serait de travailler à la transmission d'expériences dont on ne sait si elles ne seront pas utiles un jour à l'humanité¹⁹. Quel serait alors le lieu possible d'un départage des expériences humaines transmissibles, sinon ici celui du mépris social et de la dénégation d'une capacité à penser ou à participer à l'aventure humaine ?

Produire un excès de parole peut aussi consister à faire déborder des catégories du patrimoine administré. *Exposez votre patrimoine culturel immatériel en Alsace Bossue* est le titre d'une exposition réalisée en 2014 avec le parc naturel régional des Vosges du Nord. Au début était un plan. Demander aux habitants de dire ce qu'est, pour eux, le patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'Alsace Bossue et le faire en proposant un objet pour une exposition temporaire et itinérante. Cette enquête en forme de mobilisation de propositions a produit une vingtaine d'objets, et autant de rencontres-entretiens avec les prêteurs. Ces objets sont divers, faits de papier ou de métal, de bois ou de peinture, de terre cuite ou de matière plastique ou encore de matière académique... Certains ont une valeur marchande quand d'autres, comme de simples photocopies, n'en ont aucune. Ils peuvent être aujourd'hui sans usage ou au contraire être usuellement activés. Mais tous sont constitués par les mots prononcés à leur propos. Ceux-ci agencent du temps, des objets et des hommes ; et dans ce glissement vers la parole, ce sont différentes manières de définir ce qu'est la chose patrimoniale qui sont à l'œuvre : le patrimoine ce sont les relations sociales, un héritage actif, une trace, un monde perdu²⁰.

L'exposition a fonctionné comme l'opérateur d'une tentative d'aménagement du rapport social et politique que constitue le patrimoine. Ces propositions spontanées ou sollicitées peuvent être en effet lues dans l'optique d'une politique du PCI. Il y a d'abord l'ouverture d'un espace de parole autour de la question du patrimoine et de ses conceptions, débordant la conven-

11. Pergaud est un lecteur de Charles-Georges Leroy, *Lettres philosophiques sur l'intelligence et la perfectibilité des animaux*, Paris, impr. de Valade, an X-1802.

12. Voir Dominique Lestel, *L'animalité. Essai sur le statut de l'humain*, Paris, L'Herne, 2007.

13. Alors qu'il sera célébré par le milieu enseignant, plus ou moins bien.

14. Réalisée dans le cadre de l'ethnopôle « Pays de Courbet, espace d'artiste ».

15. Au Gymnase, espace culturel de l'université de Franche-Comté.

16. Avec la Maison du Peuple. Ce travail ainsi que ceux sur Pergaud et Lip ont été menés avec Flavie Ailhaud.

17. Geneviève Azam, *Osons rester humain. Les impasses de la toute-puissance*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2015.

18. Au sens de Walter Benjamin.

19. La même question aurait pu être posée à partir d'un travail sur l'architecture de la reconstruction post Seconde Guerre mondiale menée avec Aurélie Dumain. Faut-il sans cesse commémorer la souffrance des ancêtres ou mettre en avant leur expérience de reconstruction des choses et des personnes, bref de résilience.

20. Voir Noël Barbe et Jean-Christophe Sevin, *L'Alsace Bossue en vingt objets... et quelques autres. Courts voyages dans le patrimoine culturel immatériel*, Besançon, Éditions Sekoya, 2016.



De quoi est fait le patrimoine culturel en Alsace Bossue ? Et qu'en fait-on ? La question a été posée à ses habitants. Ce livre est le fruit de leurs réponses : des objets mais aussi quatre grandes conceptions de ce qu'est le patrimoine. Ouvrage publié dans le cadre d'une étude pilote sur le patrimoine immatériel inscrite dans le programme de recherche du parc naturel régional des Vosges du Nord.

tion. Il y a donc un dissensus, par ces propositions, avec le PCI tel qu'il devrait être du point de vue des experts. Il s'accompagne en outre d'une contestation de la division matériel/immatériel. On peut le voir négativement – dans une position pédagogique : ils n'ont rien compris – ou positivement comme un embrayeur et/ou un outil radiographique. Reste posée la question du passage de la parole à la voix, c'est-à-dire de la prise en compte de ces paroles dans une politique : le patrimoine comme résultat de pratiques démocratiques²¹ ou comme technologie de gouvernement.

21. Dans le sens agonistique. Voir Chantal Mouffe, *Agonistique. Penser politiquement le monde*, Paris, Beaux-arts de Paris, 2014.

Faut-il conclure ?

Au principe de ce rassemblement *a priori* hétéroclite, il y a des *gestes* dont la communauté est de donner une visibilité à des contre-expertises ou de favoriser leur production, de faire prendre parole ou écriture, d'effectuer un pas de côté par rapport à des dispositifs de savoir-pouvoir. Bref une politique.

Point là de leçons données ou de vérités évidentes, plutôt des tentatives et une question lancinante : ces interventions sont-elles à la *hauteur* ? Oui mais de quoi et à quoi se mesurent-elles ? ■

L'ETHNOPÔLE « RÉINVENTER LES MUSÉES POPULAIRES »

1. Selon l'expression de Walter Benjamin.

2. Michel de Certeau, dans M. de Certeau, L. Giard et P. Mayol, *L'invention du quotidien. 2. Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, 1990, p. 200.

3. N. Barbe, « Le musée Demard ou la verticale d'Albert. Passer par les "salles du terroir" », dans O. Vincent (dir.), *Collectionner ? Territoires, objets, destins*, Paris, Creaphis, 2011, p. 68-85.

4. A. Dumain, N. Barbe, et A. Neme Capitaine collab., « Passerelles. "Et les murs renversés deviennent des ponts" » dans : *Champlitte Jicaltepec/San Rafael, l'écart absolu*, catalogue de l'exposition, 2 juil.-17 oct. 2016, Dijon, Les presses du réel, 2016, p. 98-117.

Instaurer un autre rapport au temps, celui d'une « remémoration critique¹ » à même de réarmer des possibles, revenir sur le départage des légitimités à dire ce qui fait culture ou patrimoine sont quelques-uns des buts poursuivis dans les politiques de recherche et d'action mises en place par l'ethnopôle « Réinventer les musées populaires » dans les musées de Champlitte et Château-Lambert.

Dans le cadre de la convention signée entre le conseil départemental de la Haute-Saône et le ministère de la Culture en 2015, une réflexion-action est engagée pour travailler les relations entre deux musées départementaux, relevant par leur histoire de la catégorie des arts et traditions populaires, et la population qui les *entoure*.

Créé par un ancien paysan – Albert Demard – le musée de Champlitte peut être considéré comme un « musée paysan » non simplement pour son contenu mais aussi pour les arts de le faire, paraphrasant ici Michel de Certeau qui, dans ce lieu, voyait l'effectuation des « insolites capacités poétiques de ces habitants-artistes dédaignés par les ingénieurs-thérapeutes de la ville² ». Tout en bifurquant par rapport à sa

position initiale de « petit paysan », d'une certaine façon, Albert Demard est toujours resté à la verticale de lui-même³. À relire les volontés créatrices qui sont à l'origine de ces musées, c'est moins de nostalgie dont il est question que d'attribution de valeur et de légitimité à un monde social, le monde des vaincus de l'histoire et celui des pauvres, ceux qui pensent que leur histoire ne vaut pas ou ceux à qui l'on a fait croire qu'elle n'avait pas de valeur. Rendre légitime donc cette présence dans la narration du mouvement du monde.

Constituant cet héritage, en 2015 et 2016, il s'est agi de faire contribuer les habitants à la définition du projet scientifique et culturel des musées, d'aménager les conditions d'une relecture de l'exposition permanente du musée de Champlitte ou de les faire contribuer à une exposition temporaire relevant sur l'émigration au XIX^e siècle de certains de leurs ancêtres vers le Mexique, faisant aussi écho à ce qui est désormais, dans les médias, nommé et neutralisé sous le terme de « crise des migrants »⁴... à suivre.

Aurélié Dumain et Noël Barbe

Exposition « Musée habité, pas qu'une expo », musée ATP de Champlitte (Haute-Saône), 2 mars - 31 mai 2016.



© Christophe Monterios

Problématiques patrimoniales, efflorescences territoriales

En Nouvelle-Aquitaine, les programmes patrimoniaux récents sont révélateurs d'une nouvelle approche du patrimoine et suscitent des recherches inédites. Les outils numériques et les nouveaux usages qu'ils génèrent, de même que les questionnements contemporains sur les processus de patrimonialisation modifient en profondeur la chaîne patrimoniale.

J'aimerais dans ce numéro de *Culture et Recherche* qui fait un point précieux sur les politiques de recherche sur les patrimoines, par discipline ou comme système, mettre en valeur deux voies de recherche ouvertes par les politiques publiques mises en place par l'État et les collectivités territoriales ces dernières années.

L'importance donnée à la médiation

En regardant les contrats de plan signés depuis quinze ans dans l'ex-région Aquitaine, et les programmes Feder validés à la même échelle, comme dans d'autres régions, on constate que les programmes patrimoniaux sont tous présentés sous l'angle de la médiation touristique, avec un souci de valorisation économique, et/ou sous l'angle du lien social, avec un souci d'éducation et d'affirmation culturelle, et toujours avec une forte présence du numérique.

Pour remplir ces objectifs, des moyens financiers ont été dégagés afin de reproduire sous forme numérique les divers patrimoines concernés, et d'avancer à marche forcée pour les décrire et réaliser des sites de diffusion.

Les recherches ont visé à accompagner cette dimension quasi industrielle des travaux de numérisation et parfois d'un rattrapage forcé de la gestion technique et scientifique des fonds, métier par métier : qu'on pense aux chantiers de rétroconversion épaulés en région par la BNF, à la reprise des instruments de recherche en archives, ou au retraitement en numérique des dossiers d'inventaire. L'exemple du consortium Polinum¹, structure de recherche et développement associant laboratoire de recherche sur les algorithmes, entreprises de numérisation et partenaires publics (éducation nationale, culture, région) de 2005 à 2010 est assez significatif.

Les besoins de la médiation ont ouvert des voies de recherche nouvelles et complémentaires. D'abord en sciences de l'information et de la communication : pour s'abreuer simultanément à toutes les sources de connaissance disponibles, pour constituer des

bouquets de contenus issus des divers gisements et des divers métiers patrimoniaux, pour des productions éditoriales nécessaires à la valorisation touristique ou à l'éducation. Les recherches se sont dès lors beaucoup développées sur les systèmes de description et d'interrogation d'immenses gisements de ressources hétérogènes, avec une technologie légère, loin du schéma de silo avec de gigantesques bibliothèques numériques qui prévalait encore au début des années 2000. Il en est sorti le système désormais généralisé du moissonnage des métadonnées.

Cette recherche se poursuit et s'élargit : l'interopérabilité intermétiers s'approfondit, avec des développements sur le web sémantique par exemple, pour de nouvelles interconnexions... La recherche de sens tend à ouvrir simultanément plusieurs possibles.

Parallèlement la réflexion s'est intensifiée sur l'adéquation des outils aux attentes des publics via le numérique. Elle a été plutôt empirique, d'abord tournée vers les outils, allant parfois d'échec en approximation, de public rêvé en faux usage. Les laboratoires de sciences de l'information² ont produit à ce sujet de fortes contributions, donnant la priorité aux usages. On constate aujourd'hui le développement de ces recherches dans les divers champs de politique publique concernés (études de l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire, ou de l'École supérieure du professorat et de l'éducation dans le domaine éducatif, rapport Jules Ferry 2.0, etc.). Les usages, les écosystèmes, les bonnes pratiques tendent à fonder une approche méthodologique allant de l'usage à l'outil.

Enfin, le « vecteur de médiation » devient lui-même objet de recherche : transmédias, réalité augmentée, groupes participatifs, etc. ne sont pas de simples options éditoriales. Ils constituent un patrimoine nouveau³, par représentation, enrichissement, nouvelle contextualisation. Et ils créent un espace social inédit de partage et d'appropriation.

Les recherches sur les outils de médiation deviennent recherches sur des écosystèmes eux-mêmes générateurs d'usages nouveaux.

JEAN-FRANÇOIS SIBERS

Conservateur général
MCC / DRAC Nouvelle-Aquitaine

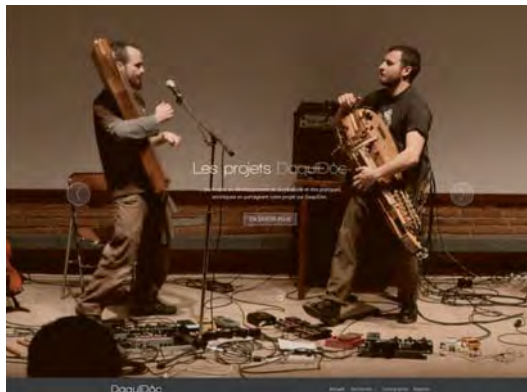
1. <http://eduscol.education.fr/numerique/tout-le-numerique/veille-education-numerique/archives/2010/polinum-plateforme-collaborative-pour-la-numerisation>

2. <http://cehistoire.hypotheses.org/category/recherche>

3. <http://culturesconnectees.aquitaine.fr/>

In'oc, nouvel espace collaboratif
(<http://daquidoc.org/>)

Com'en histoire : l'actualité de la
recherche en sciences de l'information
et de la communication et en histoire
(<http://cehistoire.hypotheses.org/>).



La totalité de la chaîne patrimoniale se trouve modifiée : du traitement de la connaissance à la communauté apprenante, des sciences de l'information à celles de l'éducation, de l'agence informatique documentaire à celle qui gère des communautés. Et bien sûr, tous les métiers impliqués dans le domaine documentaire ou le patrimoine en sont progressivement transformés.

La médiation apparaît comme la Malinche de Cortes, traitresse ou traductrice mais à coup sûr fondatrice du Mexique moderne, ou pour prendre une comparaison biologique, comme ce couple synapse-neurotransmetteur, que l'on reconnaît aujourd'hui comme constructeur de savoir.

La tendance à la dépatrimonialisation

Le travail de l'ethnopôle « In'oc »⁴ donne un bon exemple de cette tendance. L'inscription au contrat de plan État-région (CPER) en 2006 se limitait à la collecte ethnomusicologique, dans une perspective de conservation et d'étude. Dix ans après, on constate une modification profonde de l'orientation : par convention avec les départements, à l'initiative du conseil régional et de la DRAC, il est désormais demandé à l'In'Oc de « cadrer » les travaux de collecte dans une double perspective. La première est l'entrée de ces ressources dans les collections publiques, avec toute la rigueur méthodologique, scientifique et juridique nécessaire pour faire de la mémoire privée un élément de la mémoire collective, conservée en dépôt par les archives publiques. La deuxième, simultanée, est une réutilisation dynamique des ressources, valorisées dans le cadre de la présentation de pratiques vivantes (patrimoine culturel immatériel), rituels festifs par exemple, redonnant une perspective anthropologique à des éléments jusque-là considérés comme de simples témoignages.

Dans cette logique, l'In'oc poursuit aujourd'hui deux programmes innovants : l'un consiste à proposer des modules en ligne d'éducation artistique et culturelle sur le PCI de l'aire occitane (on retrouve ici la médiation et peut-être la constitution de communautés virtuelles), l'autre consiste à explorer la voie du web sémantique en relation avec la communauté Wikimedia. L'ethnopôle et ses partenaires universitaires sont associés dans ces deux programmes de recherche-action.

Ce « double circuit scientifique » apparaît significatif d'une importante évolution de la demande publique, qui souhaite une approche anthropologique

de l'héritage culturel, pour mieux l'installer dans une projection dynamique sur nos modes de vie.

On retrouve ce même souci du PCI et du lien social dans un espace façonné par les immigrations en Lot-et-Garonne, dans le pays d'art et d'histoire du Grand Ville-neuvois. Le « lieu de mémoire » du Centre d'accueil des Français d'Indochine (CAFI) à Sainte-Livrade, et le camp des rapatriés d'Indochine inscrit à l'inventaire à ce titre, est appelé à devenir un lieu symbole du vivre ensemble, un lieu école de citoyenneté.

Dans le même esprit, les animateurs des villes et pays d'art et d'histoire⁵ viennent de constituer un groupe de travail sur la citoyenneté, conscients de la nécessité d'une approche anthropologique du fait religieux par exemple, alors que la prescription patrimoniale est trop souvent limitée à l'histoire de l'art.

Ces évolutions, génératrices de recherches nouvelles, procèdent d'une demande sociale de plus en plus explicite de réflexions et de repères pour l'éducation citoyenne et le vivre ensemble.

La tendance à la dépatrimonialisation s'exprime enfin dans une perspective tonique de création artistique. On le voit clairement dans le « volet territorial » du contrat de plan en pays basque à partir de 2010. Un rapport de l'expert André Ladousse, précédé du rapport de Denis Laborde (EHESS) sur l'Institut culturel basque et suivi d'un rapport de Claire Rousier sur la danse basque⁶ ouvrent un chantier où cet héritage social et artistique devient le socle d'une politique de création, consciente de ses racines et ouverte aux influences, développant la pratique amateur et son efflorescence professionnelle, repensant son système de formation, son schéma de diffusion et d'économie.

Tel est le programme que les élus ont proposé à l'État dans le cadre du CPER, et sur lequel portera une part importante du programme de recherche du CNRS et de l'Institut culturel. Ce qui, par parenthèse, ne manquera pas de questionner le ministère de la Culture sur son rapport aux pratiques amateurs, et le positionnement des centres de musiques et danses traditionnelles.

On ne saurait trop insister sur l'importance stratégique du numérique dans ces évolutions : d'abord puissant outil de collecte et de conservation, le numérique est aujourd'hui l'espace privilégié de la dépatrimonialisation, en ce qu'il permet d'appropriation et d'invention par des communautés virtuelles. En cela, il est à la fois outil et vecteur de ces voies de recherche. ■

4. www.sondaqui.com/

5. www.an-patrimoine.org/CONGRES-NATIONAL-de-l-ANVPAH-VSSP

6. www.eke.eus/fr/soka

De l'informatique appliquée à l'architecture... à l'architecture de l'information

Enjeux interdisciplinaires

L'unité mixte de recherche Modèles et simulations pour l'architecture et le patrimoine (CNRS-Culture) contribue activement aux avancées méthodologiques et technologiques dans le domaine de l'informatique appliqué à la connaissance de l'architecture et du patrimoine. Ses activités se déploient en lien avec une large communauté scientifique nationale et internationale.

L'introduction des technologies numériques dans les pratiques de documentation, d'analyse et de diffusion du patrimoine culturel est aujourd'hui un enjeu investissant non seulement la sphère des sciences informatiques mais également les sciences humaines et sociales et les sciences de la conservation. Dans le domaine du patrimoine bâti, les approches développées par le laboratoire MAP¹ se concentrent sur la construction de parcours d'hybridation de connaissances permettant d'aborder la conception de systèmes de représentation innovants, véritables outils d'investigation et de visualisation scientifique, pour l'analyse de l'état de conservation des sites historiques, l'étude des transformations temporelles, la classification des formes, la gestion des ressources documentaires, la restitution d'hypothèses archéologiques. Ce positionnement hybride, à l'interface entre différents champs disciplinaires et postures scientifiques, accompagne aujourd'hui l'évolution de ce que l'on appelait autrefois « l'informatique appliquée à l'architecture » vers une véritable intégration des méthodes de conceptualisation, d'analyse et de traitement numérique de l'information au sein de la production de connaissances sur l'architecture et le patrimoine. En inscrivant ses activités au centre d'une communauté scientifique internationale en pleine évolution², le MAP contribue activement aux avancées méthodologiques et technologiques de ce secteur au travers de quelques contributions clés.

Tout d'abord, une méthode de travail, intégrant les logiques de modélisation conceptuelle aux pratiques de la visualisation d'informations, par laquelle la forme de l'objet patrimonial joue le rôle

de point d'ancrage structurant des documents hétérogènes, donne accès à ces documents, puis fait passer la maquette numérique d'un rôle de support de communication à celui de système d'informations spatialisées. On peut citer comme exemple le projet NUBES³, qui a été parmi les premiers exemples de systèmes d'informations spatialisées à l'échelle de l'architecture; le projet européen 3D-ICONS⁴ qui a permis d'appliquer notre approche de structuration sémantique des représentations 3D à la publication web de grandes collections d'objets et d'édifices patrimoniaux; ou encore le projet MONUMENTUM⁵, qui se concentre aujourd'hui sur l'extension des approches d'annotation sémantique spatialisées à la prise en compte des problématiques de suivi des phénomènes de dégradation des édifices maçonnés.

La seconde contribution est la mise en œuvre d'une panoplie de modèles théoriques et de systèmes de représentations graphiques expérimentaux répondant aux exigences particulières du domaine patrimonial : temps long, données lacunaires ou fragmentaires, incertitudes, objets déplacés ou délabrés, etc. Dans ce cadre, la communauté scientifique intéressée par la modélisation des dynamiques spatiales (géographes, archéologues, architectes...) a vu apparaître ces dernières années les éléments d'ordre conceptuel et méthodologique de la modélisation informationnelle⁶ que le MAP a introduit et fait progresser au sein du GDR Modys⁷ qui ont été à l'origine de la conception d'un dispositif ludo-pédagogique innovant⁸, et qui sont aujourd'hui au centre du projet Territoire⁹.

La troisième contribution clef concerne la mise au point de protocoles d'acquisition de données métriques

LIVIO DE LUCA

Directeur de recherche au CNRS, directeur du laboratoire Modèles et simulations pour l'architecture et le patrimoine (MAP, UMR 3495 CNRS/MCC)

1. Modèles et simulations pour l'architecture et le patrimoine, UMR 3495 CNRS-MCC, www.map.cnrs.fr

2. Le MAP est à l'initiative du congrès international Unesco/IEEE/EG DigitalHeritage (Marseille 2013 – www.digitalheritage2013.org; Grenade 2015 – www.digitalheritage2015.org).

3. NUBES : An integrated platform for describing, analysing, documenting and sharing digital representations of heritage buildings. www.map.archi.fr/nubes

4. 3D-ICONS : 3D-ICONS : Digitisation of Icons of European Architectural and Archaeological Heritage. Projet européen ICT PSP. www.3dicons-project.eu

5. MONUMENTUM : Modélisation numérique et gestion de données pour la conservation des structures maçonnées. Projet ANR 2013-2017. www.monumentum.map.cnrs.fr

6. http://fr.wikipedia.org/wiki/Modélisation_informacionnelle

7. MODYS : Modélisation des dynamiques spatiales (GDR CNRS). <http://isa.univ-tours.fr/modys>

Voir notes 8 et 9 page suivante

8. Tactichronie : un dispositif tactile ludopédagogique pour comprendre les transformations de l'espace bâti au cours du temps.
www.map.archi.fr/jyb/tactichronie/tactichronie.htm
9. Territographie : Une approche science ouverte pour l'identification, la localisation et la caractérisation participative d'objets patrimoniaux.
www.map.cnrs.fr/territoire
10. TAPeNADe : Tools and Acquisition Protocols for Enhancing Artifact Documentation.
www.tapenade.gamsau.archi.fr
11. Culture 3D Clouds : une plateforme d'informatique en nuage pour la numérisation 3D, la documentation, la conservation et la diffusion du patrimoine culturel. Projet Investissement d'avenir « Développement de l'économie numérique : technologies de numérisation et valorisation des contenus culturels, scientifiques et éducatifs » 2012-2016. <http://c3dc.fr>
12. Très grande infrastructure de recherche du CNRS pour les humanités numériques. www.huma-num.fr
13. Projet PEPS ELOQUENTIA : vers l'élaboration de formes numériques éloquentes pour l'étude d'artefacts patrimoniaux, 2013-2014 ; projet FIAT LUX : Fusion d'imagerie et suivi temporel pour l'étude de peintures à géométrie complexe. Défi interdisciplinaire Imag'In 2015-2017.
14. Collaboration à la mission du Centre national de la Préhistoire pour la conservation, l'archivage et le partage des ressources 3D relatives aux grottes ornées ; Collaboration au Projet PNRCC – Rôle des contraintes hygromécaniques dans la dégradation des pierres calcaires, caractérisation expérimentale et modélisation numérique du CICRP 2012-2014.
15. Convention de laboratoire commun entre l'UMR MAP et le Centre interdisciplinaire de conservation et restauration du patrimoine (CICRP).
16. Un premier résultat emblématique de cette démarche est l'étude du soclage de la statue de l'Empereur au Musée d'Alba la Romaine.
17. PAVAGE. Le pont d'Avignon : archéologie, histoire, géomorphologie, environnement, restitution 3D. Projet ANR 2011-2015.
www.pavage.map.archi.fr
18. Cet enjeu est aujourd'hui exploré par le MAP au sein du projet européen Marie Curie ITN-DCH : Initial Training Network on Digital Cultural Heritage.
www.itn-dch.eu

et visuelles innovants, balayant un large spectre de technologies (lasergrammétrie, photogrammétrie, imagerie multispectrale, drones...), adaptés aux contraintes spécifiques du relevé architectural (objets de grandes dimensions, fort besoin de segmentation et de sémantisation des masses de données acquises, etc.). Il faut citer à ce propos les apports méthodologiques qui ont accompagné le développement de la photomodélisation automatique¹⁰ ; ou encore les apports technologiques représentés par le développement informatique de Culture 3D Clouds¹¹, une plateforme *cloud* pour la génération de modèles 3D à partir d'images, aujourd'hui en cours d'expérimentation et de déploiement au sein du Consortium 3D de la TGIR Humnum¹². Toutes nos méthodes d'intégration et de localisation de capteurs, de traitement et de fusion des données métriques s'orientent progressivement vers la prise en compte d'autres échelles et d'autres niveaux de complexité, notamment ceux relatifs aux fragments archéologiques, aux peintures à géométrie complexe, aux matériaux du patrimoine, via quelques actions exploratoires soutenues par la mission pour l'interdisciplinarité (MI) du CNRS¹³ et par le ministère de la Culture et de la Communication (département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie)¹⁴. Cette ouverture thématique récente a également été accompagnée d'un intérêt croissant pour la conception et la fabrication de dispositifs innovants de numérisation 3D automatisés, flexibles et adaptés aux contraintes de terrain typiques des campagnes de documentation des objets patrimoniaux que le laboratoire commence à prototyper aujourd'hui au travers d'un programme de prématuration soutenu par la direction de l'innovation et des relations avec les entreprises (DIRE) du CNRS.

Ce dernier aspect permet d'introduire la dernière contribution qui consiste en un important effort de déploiement et de valorisation des travaux de recherche vers les communautés scientifiques et professionnelles du champ patrimonial, ainsi que vers le grand public. Ce transfert passe d'abord par l'expérimentation de quelques prototypes de laboratoire (dispositifs d'acquisition expérimentaux, logiciel d'analyse, systèmes d'informations, plateformes d'archivage et de partage...) dans les projets de conservation et restauration, notamment via la stratégie commune mise en place par le MAP et le CICRP¹⁵ dans l'objectif d'étendre le regard aux problématiques des sciences de la conservation ainsi que d'explorer des démarches expérimentales avec les restaurateurs du patrimoine¹⁶. D'autres actions de transfert s'intéressent à la diffusion culturelle auprès du grand public, parfois en traversant plusieurs phases des projets de recherche jusqu'à devenir de véritables enjeux de représentation et de transmission des connaissances, comme dans le cadre du projet PAVAGE¹⁷ sur la reconstitution historique et numérique du pont d'Avignon.

Ces contributions recouvrent des outils, des méthodes, des modèles, dispersés, relevant scientifiquement de plusieurs champs disciplinaires. Leur intégration au sein d'approches transversales est certainement le caractère distinctif du projet scientifique du MAP qui aujourd'hui, dans un moment où des

progrès technologiques et méthodologiques significatifs renouvellent les possibles, se concentre sur comment mettre à profit concrètement ces avancées pour observer, analyser, faire connaître et réinvestir les patrimoines de façon plus rationnelle, plus ouverte, plus économe et plus pérenne. Cet enjeu s'inscrit au carrefour de tendances qui dessinent le paysage contemporain des technologies et des humanités numériques.

Tout d'abord, la démocratisation et la diffusion des moyens de numérisation, aujourd'hui même intégrables au sein de plateformes informatiques partagées – *cloud computing* – qui permet d'envisager concrètement des démarches de relevé et d'annotation sémantique participative à très grande échelle.

Ensuite, la récente évolution des approches d'analyse et de reconnaissance visuelle, stimulées par les avancées impressionnantes de la vision par ordinateur et du *deep learning* (apprentissage profond) en matière d'analyse et de corrélation de grandes masses de données, qui pourrait jouer un rôle dans le renouvellement des méthodologies d'analyse et de classification des formes (histoire de l'art, archéologie, conservation...) au travers de l'identification de nouveaux modèles de signature morphologique mêlant descripteurs géométriques, visuels et sémantiques.

Enfin, les parcours d'harmonisation en cours dans le champ des systèmes d'informations patrimoniales, notamment en ce qui concerne la construction d'ontologies de domaine, qui permet aujourd'hui de réunifier des informations hétérogènes et dispersées tout en déplaçant le centre de gravité des approches de documentation, d'une description centrée sur « l'objet patrimonial » à une description plus exhaustive de la « pluralité de regards » (scientifiques, experts, professionnels, conservateurs, administrateurs...) qu'enrichit jour après jour la compréhension collective et la transmission de la mémoire de ces objets. Ce dernier aspect constitue également une occasion sans précédent d'explorer, par l'analyse et la corrélation de masses d'annotations et de liens sémantiques, les mécanismes au travers desquels les communautés (voire les sociétés) construisent la valeur patrimoniale de ces objets¹⁸.

En conclusion, ce bilan et ces perspectives de recherche indiquent bien que tout en s'éloignant progressivement du domaine de l'architecture en tant que pratique et objet de connaissance, ces démarches exploratoires accompagnent la découverte progressive d'une sorte de « matérialité numérique » (aujourd'hui encore appelée « dématérialisation ») capable de traverser désormais toutes les dimensions d'un objet patrimonial (physiques, spatiales, temporelles, sociales et culturelles...) en composant de nouveaux paysages. Des paysages d'informations qui doivent être cartographiés, structurés, rendus fonctionnels et conservés de façon pérenne. Des paysages où dans les prochaines années on verra progressivement émerger le rôle qu'une « architecture de l'information » pourrait jouer. ■

Les humanités numériques à la Bibliothèque nationale de France

Trois domaines d'innovations sont explorés à la Bibliothèque nationale de France, dans le cadre de plusieurs projets de recherche nationaux ou européens : l'amélioration de l'accès aux données numériques, l'exploitation de ces données massives, et l'étude des usages numériques. Ces recherches soulèvent des questions techniques mais aussi juridiques.

La recherche occupe à la Bibliothèque nationale de France (BNF) une place de premier plan tant par le nombre des programmes conduits (plus de 150 recensés en 2015) que par les financements en jeu et la qualité des partenariats engagés¹. En raison de la richesse des collections patrimoniales conservées, elle couvre un vaste champ de supports et de disciplines : la science des bibliothèques, la bibliographie, l'histoire du livre, de l'édition et des médias, l'iconographie, la numismatique, la musique, la cartographie, la conservation, la numérisation, la préservation des données numériques, etc.

À côté des programmes traditionnels sur le patrimoine, l'augmentation massive des collections numériques ouvre de nouvelles pistes de recherche, soulève des problématiques nouvelles d'exploitation des collections par les chercheurs et fait surgir de nouveaux usages. Les données produites et conservées, qu'il s'agisse des notices bibliographiques et d'autorité placées sous licence ouverte de l'État, des corpus numérisés et océrisés de Gallica ou des archives de l'internet constituées au titre du dépôt légal, offrent à cet égard d'immenses possibilités.

Pour répondre à ces enjeux, la BNF a élargi ses collaborations scientifiques aux humanités numériques en s'engageant dans des projets expérimentaux visant à exploiter ses corpus de données en leur appliquant des traitements informatisés. Cet engagement porte tout autant sur l'étude et la connaissance des usages en ligne du patrimoine numérique que sur la mise au point d'outils des sciences de la donnée (*big data* et *text and data mining - TDM*) destinés à l'exploitation intelligente de masses de données et permettant de faire émerger de nouvelles informations, ou cartographies d'informations, à partir des corpus numériques constitués ou collectés. Ces nouveaux enjeux s'inscrivent pleinement dans les défis sociétaux retenus dans la Stratégie nationale de recherche 2020.

Trois principaux domaines d'innovation sont aujourd'hui explorés à la BNF : l'amélioration de l'accès aux données numériques (correction, enrichissement, interopérabilité), l'exploitation de ces données massives (fouille, analyse, indexation) et enfin, l'étude des usages numériques.

Amélioration des données et de leur interopérabilité

Depuis plusieurs années, la BNF a investi le champ de la recherche appliquée à la reconnaissance optique de caractères (OCR). Il s'agit pour l'institution de communiquer à ses usagers des documents numérisés en mode texte de la meilleure qualité possible, une mission que peut seule satisfaire l'acquisition de savoir-faire et d'outils adéquats, conçus dans le cadre de travaux de R&D.

Ainsi, le projet européen Europeana Newspapers (2012-2014) destiné à faciliter l'accès du public aux articles de la presse quotidienne européenne a-t-il permis de traiter des questions aussi diverses et complexes que la correction des contenus océrisés, la reconnaissance optique des articles de presse et leur structure logique (rubricage, titrage, découpage de l'article), l'enrichissement sémantique des données et métadonnées relatives aux contenus (contenus éditoriaux, changement du nom du journal ou d'éditeurs, présence de photographies, de dessins, de graphiques...) ainsi que les possibilités de recherche en texte intégral. Avec le concours du Laboratoire d'informatique de Paris 6 (LIP6), la BNF a adopté des outils de traitement automatisé de la langue permettant de reconnaître des entités nommées singularisant dans un texte les noms de lieux, de personnes et d'institutions.

Des travaux de R&D similaires s'appliquent à d'autres types de contenus, comme les partitions musicales ou les manuscrits, pour lesquels outils et méthodes de transcription font défaut. Le Fonds unique interministériel a financé le projet OZALID porté par Orange qui a été marqué par l'expérimentation d'une plateforme de participation collaborative, CORRECT², qui a permis de tester la correction et l'enrichissement collaboratifs de textes numérisés de Gallica. Cette expérimentation débouchera sur la réalisation d'une interface, dite « Gallica studio », distincte de la bibliothèque numérique : elle sera librement accessible aux internautes qui pourront importer des documents de Gallica afin de les corriger, les géolocaliser, les annoter, ou encore réaliser des projets créatifs. Les documents enrichis pourront ensuite être reversés dans Gallica.

THIERRY PARDÉ

Délégué à la stratégie et à la recherche
Bibliothèque nationale de France

OLIVIER JACQUOT

Coordonnateur de la recherche
Bibliothèque nationale de France

1. La BNF est membre de cinq Labex : Arts-H2H (Arts et médiations humaines), CAP (Création, arts et patrimoines), PATRIMA (Patrimoines matériels, savoirs, patrimonialisation, médiation), PASP (Les passés dans le présent), OBVIL (Observatoire de la vie littéraire), et de trois Équipements : BIBLISSIMA (Bibliotheca bibliothecarum novissima), PATRIMEX (Patrimoines matériels, réseau d'instrumentation multisite expérimental), ORTOLANG (Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue). De plus, elle exerce la cotutelle de l'UMR Iremus (Institut de recherche en musicologie) dont elle héberge une partie des équipes de recherche.

2. www.reseau-correct.fr

Pour développer les processus d'ouverture, de partage et de réutilisation des données, la BNF est engagée dans un programme de recherche soutenu par l'Agence nationale de la recherche, DOREMUS (Données en réutilisation pour la musique en fonction des usages)³, qui doit permettre aux institutions culturelles, aux éditeurs et distributeurs, ainsi qu'aux communautés de passionnés, de disposer de modèles de connaissance communs (ontologies), de référentiels partagés et multilingues ainsi que de méthodes pour publier, partager, connecter, contextualiser, enrichir les catalogues d'œuvres et d'événements musicaux dans le web de données.

Enfin, un projet autour de l'interopérabilité des entrepôts d'images adoptant le modèle de données informatique *Shared Canvas*⁴ pour l'interopérabilité des manuscrits numériques et la spécification technique *International Image Interoperability Framework* (IIIF) a été développé en coopération avec l'université de Stanford et l'Equipex BIBLISSIMA. Le projet permet l'interopérabilité des entrepôts d'images, c'est-à-dire la communication et l'échange via le web d'images numériques entre différents entrepôts, quels que soient les types de documents concernés (livres, photographies, journaux, manuscrits, cartes...).

Les sciences de la donnée à la BNF

Trois types de corpus, de nature très différente, ouvrent des perspectives prometteuses dans le domaine de la fouille de données :

a) les corpus de métadonnées, accessibles librement via data.bnf.fr⁵ et dont la mise à disposition encourage leur réutilisation pour créer de nouveaux services ;

b) les corpus de textes numérisés et ocrisés qui peuvent faire l'objet de traitements avancés permettant de produire de la connaissance sur les collections à des fins diverses (analyse, valorisation, *crowdsourcing*) ;

c) les corpus d'archives du web qui peuvent donner lieu à de la fouille de métadonnées et de liens afin d'élaborer des cartographies du web ainsi qu'à de la fouille ciblée de textes et de médias.

Une partie des sources sur lesquelles se fondent ces recherches est agrégée en corpus exposés sous la forme de bases en ligne telles que « BNF - Archives et Manuscrits » pour les textes manuscrits et les fonds d'archives, « Reliures »⁶ pour les reliures les plus remarquables de la Réserve des livres rares ou « BP16 »⁷ pour la production imprimée parisienne du XVI^e siècle.

L'édition scientifique des textes passe par leur encodage en XML et TEI (technique et formats de conversion en mode texte) : elle est au cœur des projets menés en collaboration avec le Labex OBVIL qui procède à l'édition numérique annotée de corpus littéraires à partir de la fourniture de fichiers numériques par la BNF.

L'exploration des mégadonnées rencontre également des initiatives menées à l'échelle internationale : ainsi, l'extraction pour le Labex OBVIL d'un volumineux corpus de textes des XVIII^e et XIX^e siècles fera-t-elle l'objet de recherches conduites en partenariat avec l'université de Chicago (projet ARTFL⁸) pour mettre au point des outils d'alignement de textes et d'analyse philologique.

En matière d'iconographie, la BNF conduit avec le laboratoire ETIS de l'université de Cergy un projet soutenu par le Labex PATRIMA⁹ qui porte sur la reconnaissance de formes, sur la recherche par similarité et sur la possibilité de procéder à une annotation semi-automatique d'images patrimoniales. À terme, de telles solutions pourraient venir enrichir les fonctionnalités de Gallica pour les quelque 1,25 million d'images aujourd'hui présentes.

L'étude des usages du numérique

De nouveaux objets de recherche sont apparus pour la BNF qui touchent aux usages du patrimoine numérique de Gallica et à la compréhension des types d'appropriation qu'il suscite, dans un contexte d'éclatement des pratiques numériques. À cette fin, la BNF a créé avec Télécom ParisTech le Laboratoire d'étude des usages du patrimoine numérique des bibliothèques (Bibli-Lab)¹⁰.

Ses recherches s'appuient sur de nouvelles méthodes d'analyse, telles les techniques de fouille de texte ou de fouille de liens (*text mining* ou *link mining*) mais aussi l'ethnographie numérique. À titre expérimental, la BNF a piloté, dans le cadre du Labex Les passés dans le présent¹¹, en collaboration avec Télécom ParisTech et la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), le projet de recherche « Le devenir en ligne du patrimoine numérisé : l'exemple de la Grande Guerre » (2013-2016) afin de mieux comprendre la manière dont un corpus numérisé – celui de la guerre 14-18 – se diffuse à travers le web, y suscitant des échanges et des appropriations multiples. L'une des phases de l'étude s'est appuyée sur un corpus issu du web collecté et archivé par la BNF. Des outils de TDM ont été utilisés, d'une part, pour cartographier les liens entre les sites, d'autre part, pour analyser les contenus de l'un des principaux forums en ligne consacrés à la Grande Guerre. Le programme a ainsi permis de situer les bibliothèques numériques patrimoniales à l'intérieur d'un réseau

3. www.doremus.org

4. <http://iiif.io/model/shared-canvas/1.0/index.html>

5. <http://data.bnf.fr/>

6. <http://reliures.bnf.fr/>

7. <http://bp16.bnf.fr/>

8. L' *American and French Research on the Treasury of the French Language* (ARTFL) est un projet de recherche américain et français du laboratoire ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française), du CNRS, et de la Division of the Humanities and Electronic Text Services (ETS) de l'université de Chicago.

9. http://actions-recherche.bnf.fr/BNF/anirw3.nsf/IX01/E2012000067_fondation-des-sciences-du-patrimoine

10. www.bnf.fr/fr/la_bnf/pro_publics_sur_place_et_distance_a.bibli-lab.html

11. http://actions-recherche.bnf.fr/BNF/anirw3.nsf/IX01/E2013000132_labex-pasp

« Régulièrement sollicitée pour fournir des corpus numériques, la BNF doit lever les freins qui rendent les recherches en humanités numériques aujourd'hui complexes et couteuses.

vaste et complexe de sites, blogs, forums, institutionnels ou individuels.

Conclusion

Ces nouveaux terrains de la recherche sur le numérique soulèvent des questions d'ordre technique mais également juridique. Régulièrement sollicitée pour fournir des corpus numériques, la BNF doit lever les freins qui rendent les recherches en humanités numériques aujourd'hui complexes et coûteuses.

Sur le plan juridique, la fouille de texte et de données n'est pas à l'heure actuelle inscrite dans un contexte législatif stabilisé, comme les débats autour du projet de loi pour une République numérique en témoignent. Jusqu'alors, les expérimentations conduites à la BNF ont porté sur des documents du domaine public ou ont été menées dans le cadre de

l'exception dépôt légal qui en permet un usage dans des conditions définies par le code du patrimoine.

Sur le plan technique, la création d'un environnement numérique adapté aux travaux des équipes de recherche requiert compétences et moyens spécifiques. Les chaînes d'extraction de données doivent être adaptées, ou parfois construites ex-nihilo, pour assurer la mise à disposition des corpus.

Aussi, la variété et la fertilité des coopérations aujourd'hui engagées avec des équipes de recherche – nationales comme internationales – à la pointe des humanités numériques sont-elles déterminantes pour inventer les outils, espaces et services numériques innovants que la BNF se doit d'apporter aux chercheurs pour qu'ils explorent le gigantesque réservoir des données numériques patrimoniales qu'elle préserve.

Nicolas Buffe, *Peau de licorne*, 2010. Grand prix de l'appel à création 2010 de la Cité internationale de la tapisserie Aubusson. Tapisserie réalisée en laine et soie par l'atelier Patrick Guillot à Aubusson, tête et sabots en porcelaine de Limoges émaillée réalisés par le Centre de recherche sur les arts du feu et de la terre (CRAFT) de Limoges. D'après une maquette imprimée à partir d'une image numérique (178 x 127 cm).



© Nicolas Buffe / Cité internationale de la tapisserie.



Robert Milin, *Jardin aux habitants*, Palais de Tokyo (Paris), 2002.
Action d'habitants, tracé, matériaux de récupération, terre, végétaux, peinture.
Propriété du Centre national des arts plastiques.
Cl. Robert Milin © R. Milin

« Robert Milin définit des processus qui se construisent dans la durée aléatoire des lieux de vie et des relations sociales. La participation d'individus ou de groupes, avec lesquels l'artiste détermine un mode de fonctionnement, se traduit par la gestion d'un tableau, le don de photographies, la création et l'entretien de jardins, l'aménagement d'espaces en galerie, le témoignage de situations quotidiennes, le "gardiennage" et l'entretien de ce qui a été réalisé en commun. Au demeurant ces dernières notions perdent tout leur sens par la vie même des œuvres. »

Robert Milin, Éditions Joca Seria, Nantes / Palais de Tokyo, Paris, 2004. 240 p.



Les patrimoines en recherche(s) d'avenir

Lors du colloque « Les patrimoines en recherche(s) d'avenir », qui s'est tenu à la Bibliothèque nationale de France les 24 et 25 septembre 2015, une quarantaine de professionnels de la recherche et du patrimoine ont exposé publiquement leurs travaux conjoints sur les grandes problématiques contemporaines de recherche. Ghislaine Glasson Deschaumes fait ici une synthèse de ces échanges.

En complément des travaux de l'ARP Pa.Ter.Mondi (2013-2014)¹, les professionnels de la recherche et du patrimoine qui sont intervenus lors du colloque « Les patrimoines en recherche(s) d'avenir » ont éclairé les formes de temporalité et les modes de relation au passé que suppose et génère le patrimoine aujourd'hui. Ils ont analysé la production patrimoniale depuis différentes échelles et sous l'angle de la transformation des acteurs sociaux. Ils ont proposé de nouvelles perspectives pour l'étude des médiations patrimoniales, exposé les innovations scientifiques pour la conservation et la connaissance des matériaux, réfléchi aux ambivalences de l'ère numérique. Ils ont exposé des recherches pilotes pour comprendre le devenir du patrimoine numérisé en ligne ou pour faire migrer vers le web sémantique des données descriptives de partenaires différents pour les relier. Ce colloque était porté par les Labex² Les passés dans le présent : histoire, patrimoine, mémoire et PATRIMA (Patrimoines matériels), qui ont développé sur ces questions des liens de coopération structurés avec les institutions patrimoniales. Ils se sont associés à la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication pour conduire³, en partenariat avec la BNF, ce colloque résolument interdisciplinaire, qui a également fédéré la plupart des Labex travaillant sur le champ patrimonial (Arts-H2H, CAP, ITEM, Labex-Med, OBVIL, TransferS).

L'usage tend à dissocier le patrimoine de la relation au passé pour en faire un pur objet de présence. À contrecourant, plusieurs contributions se sont attachées à analyser la production sociale du patrimoine du point de vue des modes de relation au passé qu'elle révèle. S'intéressant au patrimoine immatériel, Julien Jugand a montré que les phénomènes de reconstitution (*revivals*) des festivals musicaux saisonniers en Inde du Nord sont le terrain de confrontation d'interprétations patrimoniales divergentes d'une même pratique : vestige du pouvoir royal, ou patrimoine d'État, ou apogée du raffinement. La reconstitution est moins l'expression d'une fidélité à la tradition que la manifestation d'un choix social, bien traduit par

les représentations divergentes que les protagonistes ont des finalités de la performance. Pour Daniel Fabre (1947-2016), l'étude de l'enjeu patrimonial majeur que constitue l'abbaye de Vézelay gagne à une approche diachronique sur le temps long. Apparaît ainsi une « concrétion de valeurs » dans les strates de laquelle se lisent les allers-retours entre la République et Dieu, entre la déconsécration et la reconsécration, entre les reliques religieuses et les « reliques laïques », chacune ayant ses références et ses modalités d'énonciation de la valeur patrimoniale, ainsi que les relations entre l'action collective et les individus.

En ce sens, tout processus de patrimonialisation fait jouer au même instant et au sein d'une même société des régimes d'historicité variant selon les acteurs et en fonction des différentes échelles spatiales. Au sujet des sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg (Afrique du Sud), Mélanie Duval-Massaloux montre comment les dynamiques d'échelle croisent l'évolution des acteurs sociaux pour dessiner une « trajectoire patrimoniale » en contexte normatif international (Unesco). De même, à partir d'un objet présenté comme « séparé » du patrimoine national, le patrimoine de l'immigration, et riche d'enjeux territoriaux, Irène Dos Santos souligne les écueils d'une production qui, fondée sur des conflits de légitimité et des injonctions contradictoires, produit des points aveugles.

La pluralité des patrimoines, au frontispice du colloque, ne renvoie donc pas à une pluralité d'états. Elle indique une multiplicité de transformations de la relation au passé, balisée par la récurrence dans les présentations et discussions de termes tels que « reconfiguration », « resémantisation », « recyclage », « reconstitution », « restitution », « rematérialisation », « réappropriation », « réinterprétation ».

Il apparaît ainsi que le patrimoine actualise le passé comme la parole actualise la langue, et ce dans le double sens qu'il l'interprète et le met en performance. Cette interprétation et cette mise en performance sont situées. De ce fait, l'énonciation patrimoniale découpe le temps et l'espace et opère des choix dans les formes, les stocks à conserver, les acteurs à impliquer. Le patrimoine en tant qu'actualisation du passé délimite les

GHISLAINE GLASSON DESCHAUMES

Cheffe de projet du Labex Les passés dans le présent, université Paris Ouest Nanterre La Défense
Membre associée de l'Institut des sciences sociales du politique (ISP)

1. www.agence-nationale-recherche.fr/fileadmin/documents/2014/ARP-PACT-Rapport-final.pdf

2. Programmes de recherche structurants, largement interdisciplinaires, développés dans le cadre du programme Investissement d'avenir (PIA).

3. Le comité de pilotage était composé d'Étienne Anheim, Anne-Julie Etter, Ghislaine Glasson Deschaumes, Pascal Liévaux et Pierre Rouillard.



Cf. Denis Vidal

Rencontre d'une visiteuse avec le robot Berenson au musée du quai Branly. Exposition « Persona. Étrangement humain », 26 janv. - 13 nov. 2016, musée du quai Branly, Paris.

Le robot Berenson, conçu par Philippe Gaussier (ETIS), Denis Vidal (IRD), Ali Karaoazene (ETIS) et Aliaa Moualla (ETIS) est le résultat d'une collaboration entre l'UMR ETIS (université de Cergy-Pontoise), l'UMR URMIS (IRD et univ. Paris Diderot) et le département de la recherche du musée du quai Branly. Une large partie de son financement est assurée par le Labex PATRIMA.

champs de l'action où viennent s'inscrire les gestes de collecte, de conservation, de reconstitution, de médiation, de visite.

Si, comme le dit Daniel Fabre, le patrimoine est « le passé sensible », dégagé de l'historique et du mémoriel, est-il donc toujours un énoncé temporaire ?

À l'ère numérique, cette interrogation ne manque pas d'acuité. Car la dématérialisation est un agent de reconfiguration des temporalités patrimoniales, tant sous l'angle de la conservation, dont la « durée pérenne » reste hypothétique, que sous celui du rapport à l'artéfact. Mettant en avant le musée éphémère, du point de vue de la conservation comme de la médiation, Bernadette Dufrene et Alexandra Saemmler posent la question de l'impermanence du patrimoine numérique et soulignent le défi consistant à préserver en ligne le « pouvoir agir » de l'œuvre numérique une fois les dispositifs techniques de sa création devenus obsolètes.

Une autre reconfiguration temporelle, non moins majeure, tient aux modes d'entrée dans les œuvres et les séries numérisées. L'œuvre cinématographique dématérialisée et équipée en ligne d'un logiciel de montage voit sa temporalité linéaire radicalement transformée, explique Yolaine Escande, du fait de la possibilité d'investigation synchrone de scènes. La scène du film devient un élément dans une série, et l'objet « film » en est modifié. Plus largement, Didier Alexandre argumente que la dématérialisation « altère », « dénature » l'objet ou l'œuvre numérisée. Celui-ci devient un élément à inscrire dans une ou plusieurs séries plus ou moins étendues, processus dont la dimension idéologique doit être analysée.

Dans la tradition chinoise, la notion de patrimoine, explique Yolaine Escande, est dégagée de l'historicité. Avec l'art de la copie à grande échelle, les Chinois ont privilégié la transmission, plutôt que la sauvegarde. Mais la culture chinoise évolue désormais vers l'approche occidentale, qui met en avant l'authenticité et la preuve. À la lumière de cet utile décentrement, ne pourrait-on voir dans les mutations du patrimoine numérisé un mouvement inverse, de l'approche dite occidentale vers la tradition chinoise, qui irait de la primauté de l'authenticité vers la primauté de la transmission ?

Se démarquant des logiques de consommation patrimoniale, le colloque s'est justement intéressé aux formes et effets de la médiation, du point de vue des subjectivités individuelles et des relations entre subjectivités et représentations sociales⁴ Il a souligné l'importance d'un domaine de recherche où l'interdisciplinarité est un atout pour étudier les appropriations sociales du passé, *in situ* et *via* l'accès numérique.

Comprendre les appropriations sociales du patrimoine implique, pour Marie-Sylvie Poli, de mettre en relation les demandes politiques, les jeux entre acteurs sociaux, les « préoccupations éthiques et culturelles » des visiteurs et de croiser les angles de vue. Pour Sylvain Antichan et Jeanne Teboul, l'enquête sur les visiteurs d'expositions commémoratives de la Grande Guerre, qui combine plusieurs dispositifs (observation, entretiens qualitatifs à la sortie de l'exposition et quelques semaines plus tard), montre les décalages entre l'intention de transmettre un récit historique et la perception que les visiteurs ont de celui-ci. Pour les moins informés, ce sont les artéfacts et leurs fonctions d'usage qui sont les véritables médiateurs de l'histoire. À Notre-Dame-de-Paris, Sylvie Sagnes s'intéresse à un « théâtre de la médiation » en recomposition. Son étude porte sur la « communauté d'accueil des sites artistiques » (CASA), qui prend en charge bénévolement les visites guidées de la cathédrale et relie cette médiation à une mission de catéchèse des visiteurs. Dans cette configuration, le « patrimoine est le médiateur » d'une relation entre le guide et le visiteur, où « le visiteur devient le visité ». Comme le bateau-scène de la performance du *revival* festivalier déjà mentionné, la transmission peut dériver. Sa trajectoire de chute est-elle aléatoire ?

C'est une question prégnante quand il s'agit d'internet. Quel est donc le devenir du patrimoine numérisé une fois celui-ci mis en ligne à destination d'un large public ? Pour le savoir, des recherches de pointe sur l'investigation des données massives du web sont nécessaires. Pour étudier le forum de discussion amateur *Pages 14-18* et la dissémination sur le web en 2014 des photos de la Grande Guerre de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), *les Albums Valois*, Philippe Chevallier, Valérie Beaudoin et Lionel Maurel ont dû mobiliser le dépôt légal du web (BNF), créant ainsi un cadre juridique réutilisable par d'autres chercheurs, et inventer une méthode. Les cartographies finales résultent d'un long travail de fouille « manuelle » des données, complété par des entretiens qualitatifs visant à éclairer les pratiques amateurs sur le web. Sous l'angle des réseaux sociaux, Brigitte Juanals a montré comment le développement d'un nouvel outil statistique (NOS) appliqué aux centaines de milliers de tweets de la Museumweek 2015 a permis de faire la part entre les messages relevant de la communication institutionnelle des musées et ceux, minoritaires, qui résultent d'une effective interaction avec le public.

La médiation numérique donne accès à des ressources que l'internaute est invité à explorer, mettre en relation, parfois enrichir ou commenter. Mais elle

4. Fernando Gonzalez-Rey parle de « subjectivités sociales ».

reste encore un terrain à défricher et déchiffrer, d'abord parce qu'elle reconfigure le patrimoine, matériel ou immatériel. Le choix de mettre à la disposition du public le plus large les résultats d'une collecte ethnomusicologique à Nanterre a conduit Nicolas Prévôt et son équipe à concevoir un web documentaire, *Inoui*. La conception et le développement de ce dispositif, avec sa carte interactive et ses dossiers thématiques, ont fait évoluer le projet vers l'agencement d'une pluralité patrimoniale : musicale, dans son immatérialité et sa matérialité, naturelle (chants d'oiseaux), urbaine. Sur un autre plan, à partir de la volonté des peuples autochtones wayana et apalaï (Guyane française et Brésil) de se réapproprier leur patrimoine en accédant aux ressources numériques qui les concernent, Valentina Vapnarsky a montré qu'une telle démarche de restitution est affaire non seulement de coproduction, mais tout autant de co-médiation. Dans la médiation se joue pour partie l'énoncé patrimonial. Les médiations numériques se transforment rapidement, et l'usage croissant de la 3D soulève de nouvelles questions. Sur quelles interactions et appropriations les médiations du passé utilisant ce dispositif débouchent-elles ? Pour Philippe Marquis, la question est ouverte, d'autant que la gestion à long terme de ces outils ou les aspects scientifiques de production des contenus ne sont pas totalement cernés.

À l'ère numérique, cependant, la culture matérielle n'est pas en reste. Prendre la matérialité des artefacts au sérieux (fonds, collections, sites archéologiques, monuments), et les questions que posent leur actualité et leur devenir physiques étaient une priorité du colloque. Plusieurs avancées dans le domaine de l'étude matérielle du patrimoine ont ainsi été exposées, souvent rendues possibles par des équipements de pointe. Grâce aux progrès en archéométrie numérique décrits par David Lo Buglio, et malgré l'obstacle d'une quantité massive d'informations à traiter, il est possible de caractériser finement des éléments architecturaux. La photogrammétrie, présentée par Eloi Gattet, ouvre la voie à une lisibilité et une intelligibilité nouvelles des artefacts. Les innovations en physique et chimie, comme celles présentées par Philippe Dillmann pour les métaux ferreux, permettent d'analyser les procédés techniques, la provenance des objets, ou encore d'en faire une datation précise. La constitution de bases de données spécialisées, par exemple sur le stuc polychrome (Marc Bormand), ouvre la possibilité de localiser les stocks dans le temps et l'espace.

Les alliances interdisciplinaires entre sciences humaines et sociales et sciences expérimentales renouvellent l'étude de la culture matérielle, qui prend en compte l'historique, le culturel, le social. Ainsi, pour l'armement médiéval, des informations inédites ont été collectées sur les objets, mais aussi sur l'histoire technique et économique de cette production. Dans un autre registre, Isabelle Aristide-Hastir a montré que la collaboration entre historiens, archivistes et techniciens de l'imagerie conduit à des révélations spectaculaires, comme celle du contenu caviardé de la correspondance secrète (1791-1792) entre la reine Marie-Antoinette et Axel de Fersen.

En matière de culture matérielle, l'ère numérique est ambivalente. D'une part, l'accès aux ressources numériques est partiel, mais il capte l'attention des chercheurs et du public au détriment d'autres sources non numérisées. D'autre part, les sources et artefacts ne disent pas tout à fait la même chose selon qu'ils sont numérisés ou abordés dans leur matérialité. Si Philippe Leu parle, au sujet des revues littéraires et artistiques de la fin du XIX^e siècle, d'une éloquence de la matérialité, si Héloïse Conesa évoque le regain d'intérêt pour la matérialité photographique, c'est que celle-ci informe, mobilise l'imaginaire et l'émotion, donne à penser autrement que sa reproduction numérique. Pour les sciences humaines et sociales, cet intervalle, cet « autrement » constitue un bel horizon de recherche.

L'ère numérique pose aux mondes de la culture et de la recherche un ensemble de questions institutionnelles, politiques et épistémologiques. Pour Jean-Luc Minel, le déploiement à grande échelle de chantiers d'organisation des savoirs dans le cadre du web de données ouvert, ou web sémantique, par des institutions patrimoniales de rang mondial constitue un défi majeur, celui d'un « espace numérique partagé ». Les avancées de la recherche sur l'interopérabilité, la modélisation et les référentiels pour les données patrimoniales permettent en effet d'interroger simultanément des données jusque-là organisées en silos (Cheikh Niang) et de décloisonner au niveau national ou mondial les collections, les fonds d'archives, et leurs référentiels. Sur les sources de l'ethnomusicologie, Pascal Cordereix en a fait l'illustration, en exposant la stratégie coordonnée qui résulte de la collaboration entre la BNF, le musée du quai Branly et le Centre de recherche en ethnomusicologie (LESC).

Le patrimoine est un objet de recherche d'une immense plasticité, qui ouvre la voie à de nouvelles formes de collaboration entre métiers, institutions et disciplines. Le colloque a d'emblée mis en lumière les nouvelles pollinisations qui ont émergé ces dernières années entre les institutions de recherche et les institutions patrimoniales, présentées par Bruno Racine, Béatrice Saule, Valérie Tesnière et Hilaire Multon, comme autant de diversifications et d'accroissements qualitatifs. Soulignons alors les prérequis. La volonté partagée des individus est une condition *sine qua non*. La méthodologie est fondée sur la coconstruction de la recherche à toutes les étapes d'un projet et sur la mise en commun des pratiques et des vocabulaires propres à chacun des métiers. Les appuis institutionnels durables, tant politiques que financiers, à une démarche de collaboration approfondie sont enfin indispensables.

Le patrimoine est le lieu insaisissable, voire le *topos*, d'une complexité où ne cessent de se transformer et de s'articuler des questions normatives, sociales, politiques, épistémologiques, variant du microlocal au global. C'est à ces points d'articulations qu'il convient précisément d'inscrire et de poursuivre ces collaborations structurantes. ■

Les patrimoines en recherche d'avenir

Participants et résumés des communications sur le site du colloque : <http://colloquepatrimoines.passes-present.eu>

À paraître

E. Anheim, A.-J. Etter, G. Glasson Deschaumes, P. Liévaux (dir.) *Les patrimoines en recherche(s) d'avenir*, Nanterre, Presses universitaires de Paris-Ouest, 2017.

Regards décalés sur des patrimoines silencieux

Issu des travaux du groupement d'intérêt scientifique « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » (GIS Ipapic), ce livre collectif coordonné par Héléne Hatzfeld bouscule les idées reçues sur l'interculturel. Il traque le patrimoine là où il n'est pas, il pose la question de ce qui compte... ou pas. Il révèle aussi la force de l'interaction entre associations, chercheurs et institutions qui, ensemble, expérimentent de nouvelles formes de recherche.

HÉLÈNE HATZFELD

Ancienne chargée de mission
au MCC / SG / SCPCI / DREST,
ancienne directrice du GIS Ipapic

Ce livre collectif fait entendre plusieurs voix. Chacune a une place, mais pas sa place attendue. Conservateurs hors les murs, chercheurs hors normes, associatifs hors du commun, archivistes hors pistes... tous sont au cœur de transformations à l'œuvre dans notre société. Ils en sont des expérimentateurs, des révélateurs. Ce qui les rassemble, c'est la façon dont ils interpellent les évidences, en traquent les expressions, en questionnent les démarches.

Ce livre est issu des travaux sur l'interculturel d'un groupe constitué en 2008 au ministère de la Culture et devenu en 2011 le groupement d'intérêt scientifique « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » (GIS Ipapic). Le thème choisi pour travailler l'interculturel ? Les pratiques des institutions qui ont la responsabilité patrimoniale en France : musées, centres d'archives, bibliothèques, institutions diverses dépendant de collectivités locales... Pourquoi le patrimoine ? Précisément parce qu'il était supposé être le point dur, le nœud révélateur des résistances à l'interculturalité. Parce que le patrimoine en France est historiquement une prérogative de l'État, qui édicte les normes d'acquisition, de conservation, et organise le recrutement et la formation des conservateurs du patrimoine. Parce que le patrimoine est une lecture de l'histoire nationale, de ses dits et non-dits. Mais qu'est-ce qui fait patrimoine ? Qui en décide ? Comment ? Et au nom de quoi ? Ces questions qui ont accompagné les ateliers et visites-débats du GIS ainsi que les appels à projets de recherche du ministère de la Culture¹ constituent la trame des récits, témoignages, entretiens, photos et commentaires imprévus rassemblés dans ce livre.

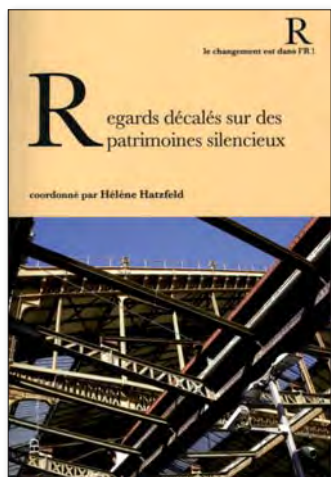
Ce livre traque le patrimoine là où il n'est pas, ou ignoré, méprisé, celui qui ne répond pas aux canons qui le désignent habituellement. Il révèle ce qui peut faire patrimoine si on prend d'autres repères : les vécus humains, les valeurs qu'ils portent, les relations qu'ils mettent à l'épreuve.

Il se fait l'écho des revendications patrimoniales, des formes émergentes de patrimonialisation. Ces revendications patrimoniales déplacent ce qui fait

patrimoine, des choses vers les hommes, vers les usages qu'ils font de l'histoire, de la mémoire et du territoire. Elles font partie intégrante des transformations qui cheminent en profondeur dans la société. Si le patrimoine a aujourd'hui pris tant d'envergure, c'est qu'il est une expression de l'aspiration à une égale dignité des humains ainsi que des lieux ou objets qui les représentent. Les revendications patrimoniales sont d'autant plus significatives qu'elles mettent sur la place publique un tort qui dépasse chaque individu ou chaque lieu : la stigmatisation d'un quartier, la destruction d'un passé, l'effacement d'un combat, la négation d'une répression. Elles posent la question de ce qui compte, de ce qui a le droit d'être dans les vitrines des musées, d'être archivé.

Plus encore, ce livre témoigne des revendications de légitimité de personnes ordinaires à décider de ce qui fait patrimoine. L'originalité de ce livre est de montrer comment ces histoires effacées et ces mémoires enfouies peuvent contribuer à une transformation des façons de faire patrimoine et à l'émergence de nouveaux acteurs. Dans ces processus, se révèle la force des décalages dans les points de vue et les pratiques. C'est l'interaction déstabilisante entre associations, chercheurs et institutions, l'acceptation par les uns et par les autres d'une déprise, qui permettent que de nouvelles formes de recherche s'expérimentent.

Ce livre bouscule les idées reçues sur l'interculturel. Mis à l'épreuve, l'interculturel se révèle à la fois trop chargé de sens différents, souvent enfermé dans les questions d'immigration, et fort s'il inspire des pratiques de questionnement et de décalages. ■



Paris, éditions Ateliers Henry Dougier,
2015, 153 p.

1. Les comptes rendus des ateliers et visites et les résultats des appels à projets sont en ligne : www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Recherche-Enseignement-superieur-Technologie/La-recherche-Interculturel

L'économie du patrimoine culturel : au-delà des limites matérielles

Avec l'émergence du patrimoine immatériel, de nouvelles dimensions suscitent l'attention des économistes. Les valeurs d'usage du patrimoine, indissociables des notions de praticiens et de communautés, conduisent à une approche plus holistique de l'écosystème complexe que constitue le patrimoine culturel.

Depuis la parution en 1966 de l'ouvrage de Baumol et Bowen, qui légitimait la recherche économique dans un milieu a priori hostile en raison du primat de la création artistique, les économistes se sont intéressés à de nombreux aspects du domaine culturel. Ils se sont entre autres interrogés sur la faible rentabilité des activités culturelles dans une économie de marché, sur les conditions de travail de l'artiste – avec une attention particulière portée à la question de la propriété intellectuelle –, sur la valeur des œuvres d'art comme sur la demande de biens artistiques, sur la gestion des activités culturelles et leur capacité à générer des externalités positives. La recherche économique a également investi le champ du patrimoine culturel en se penchant sur des thèmes comme les choix en matière de sauvegarde, de conservation et de valorisation, l'innovation et les nouvelles technologies, les défis que représentent l'exception culturelle et, plus récemment, la diversité culturelle.

L'évolution de cette relation entre économie et patrimoine culturel suit l'émergence de nouveaux enjeux économiques et paradigmes patrimoniaux. Elle a été ainsi fortement influencée par l'entrée en vigueur de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2006. Née en Extrême-Orient, cette conception du patrimoine a attiré l'attention de nombreux chercheurs et a été débattue au sein de colloques et séminaires dans le monde entier. Ses multiples formes ont été révélées par les éléments inscrits depuis 2008 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette liste rassemble aujourd'hui plus de 330 éléments, comme le savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon, la culture et la tradition du café turc, la tradition argentine et uruguayenne du Tango, l'art de la gravure des sceaux chinois, la culture de la vigne taillée en gobelet (*vite ad alberello*) de la communauté de Pantelleria en Italie. Elle met en avant la richesse d'expressions et de pratiques culturelles, pendant longtemps exclues du champ patrimonial restreint par la convention Unesco de 1972 aux « chefs-d'œuvre du génie créateur humain », aux « témoignages uniques » et aux « exemples éminents » détenant une « importance esthétique exceptionnelle ».

Dans ce contexte, l'émergence du PCI comme catégorie patrimoniale a peut-être non tant « bouleversé », comme cela a été souvent affirmé, la sphère de l'économie du patrimoine, mais plutôt accéléré la prise de conscience de nouvelles dimensions et perspectives. L'attention s'est en fait orientée vers l'idée d'un patrimoine qui se transforme, auquel on associe de plus en plus des valeurs d'usage et qui n'existe qu'en lien étroit avec ses détenteurs. Ces derniers ne sont plus de simples spectateurs, mais des acteurs capables de révéler un patrimoine et d'en assurer la sauvegarde en définissant des modèles de gouvernance souvent fondés sur des systèmes économiques, culturels et sociaux complexes. Il suffit de penser aux savoir-faire liés au maintien des canaux d'irrigation du Briançonnais (Butez, Cominelli 2015) qui témoignent d'une connaissance pointue du territoire et de ses ressources et qui ont permis le développement d'activités agricoles et la création d'un paysage culturel qui attire aujourd'hui des pratiques touristiques et de loisir. Ces canaux et leurs fonctions persistent de nos jours grâce à des organisations, les Associations syndicales autorisées (ASA), qui conjuguent objectifs communs, pratiques collectives et modes de financements originaux. Au-delà de ces traditions, qui ont su perdurer au fil des siècles, d'autres expressions, connaissances, chants, événements festifs se transmettent et circulent d'un territoire à l'autre par des mobilités accrues, mais aussi par des outils technologiques qui contribuent à la fois au partage de ce patrimoine et à sa réutilisation innovante.

Comment dès lors appréhender cette complexité au prisme des sciences économiques et quels principaux changements dans le domaine de l'économie du patrimoine ?

Un premier point de réflexion concerne sans doute la question de la valeur du patrimoine. Au début du XX^e siècle Aloïs Riegl (1903) contribua à ce débat dans son célèbre ouvrage *Le culte moderne des monuments* où les valeurs sous-jacentes au patrimoine étaient classées selon leur lien au passé et au présent, incluant les usages contemporains du patrimoine. Depuis, les

FRANCESCA COMINELLI

Maitre de conférences,
IREST, Université Paris 1 Panthéon-
Sorbonne



À gauche : Ateliers Lison de Caunes, marqueterie de paille.
À droite : Thomas Norwood, luthier.

Bibliographie

- Adell et al. 2015** : Adell N., Bendix R., Bortolotto C., Tauschek M. (éds.), « Between Imagined Communities and Communities of Practice », *Göttingen Studies in Cultural Property*, vol. 8, 2015.
- Baumol, Bowen 1966** : Baumol W., Bowen W., *Performing Arts-The Economic Dilemma : A Study of Problems Common to Theater, Opera, Music and Dance*, Farnham, Surrey, Ashgate Publishing, 1966.
- Butéz, Cominelli 2015** : Butéz L., Cominelli F., « Le système des canaux d'irrigation du Briançonnais », *Fiche d'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, 2015.
- Cominelli 2016** : Cominelli F., *Métiers d'art et savoir-faire*, Paris, Economica, 2016.
- Coriat 2015** : Coriat B. (éd.), *Le retour des communs*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2015.
- Grefte 2014** : Grefte X., *Les mises en scène du patrimoine culturel*, Québec, Presse de l'université du Québec, 2014.
- Hess, Ostrom 2007** : Hess C., Ostrom E. (éds.), *Understanding Knowledge as a Commons : From Theory to Practice*, Cambridge, The MIT Press, 2007.
- Ostrom 1990** : Ostrom E., *Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action*, New York, Cambridge University Press, 1990.

économistes ont développé et affiné cette approche, en distinguant deux catégories principales de valeurs patrimoniales : les valeurs de non-usage et les valeurs d'usage. Les premières fondées sur l'existence d'un patrimoine, sa qualité esthétique et la volonté, voir la responsabilité, de le transmettre aux générations futures ; les deuxièmes centrées sur les usages, directs ou indirects, du patrimoine. Usages qui ne cessent de se multiplier grâce aux évolutions technologiques et aux croisements de plus en plus rapides entre les pratiques du champ patrimonial et celles d'autres secteurs. Bien évidemment, ce glissement vers les valeurs d'usage suscite de nombreux débats (Grefte 2014). Toutefois, il apparaît réducteur de l'interpréter comme un simple processus de marchandisation de la culture. D'autant plus que le clivage entre valeur fonctionnelle et valeur esthétique semble dépassé par un patrimoine immatériel au sein duquel ces deux dimensions ne peuvent pas être séparées.

Cette centralité des usages porte inévitablement l'attention sur un autre aspect : les praticiens et en particulier les communautés. Cette notion de communauté et son lien à la culture et au patrimoine ne sont pas inédits (Adell et al. 2015). En effet, l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme affirme que « toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté ». La convention de l'Unesco de 2003 souligne le rôle crucial des communautés dans la reconnaissance des « pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire [...] » faisant partie de leur patrimoine culturel. De manière analogue, la Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (2005) fait référence au « patrimoine commun de l'Europe » et à la « communauté patrimoniale ». Ces approches ne laissent pas indifférents les économistes qui retrouvent dans les théories d'Elinor Ostrom sur la gouvernance des biens communs des principes valides d'ana-

lyse des éléments patrimoniaux et de leurs acteurs. Dans cette démarche on dépasse les limites d'une notion de bien commun construite autour des critères économiques de rivalité et d'exclusion, pour s'intéresser aux processus de construction du bien commun à travers de nouvelles formes de partage, de distribution des droits, de financement et de contrôle. On se retrouve ainsi face à une multitude de conceptions, constructions et administrations du bien commun (Coriat 2015) qui dépendent à la fois des communautés patrimoniales et de leurs interactions avec les acteurs publics et internationaux, telle l'Unesco.

Appréhender le patrimoine culturel comme bien commun signifie ainsi adopter une vision plus holistique de cette notion et de sa sauvegarde, qui ne peut pas se limiter à un objet, un monument, un geste, un savoir-faire. Le patrimoine culturel constitue un écosystème complexe qui conjugue composantes immatérielles et matérielles, ressources privées et communes (Cominelli 2016). Dans cet écosystème, l'action des différents acteurs, qui tissent un lien entre ses composantes et permettent au patrimoine matériel et immatériel de se manifester, peut s'inscrire dans la tradition ou la dépasser en créant de nouveaux usages, de nouvelles formes et interprétations.

Cette prise en compte des valeurs du patrimoine, de ses détenteurs et de son écosystème nous interroge ainsi, dix ans après l'entrée en vigueur de la convention de 2003, quant aux modèles de sauvegarde. Ces derniers semblent être de moins en moins centrés sur l'objet et ses traces – tant matérielles que numériques – et de plus en plus focalisés sur le maintien des conditions de production et de reproduction du patrimoine qui se dévoile dans les sphères les plus variées de nos sociétés. ■

Le droit du patrimoine culturel

Problématiques actuelles

Les recherches juridiques sur le patrimoine culturel se consacrent tant à renforcer les expertises afin de répondre aux fortes attentes des professionnels du patrimoine, qu'à traiter les questions de propriété que soulève dans ce domaine l'antagonisme entre puissance publique et droits fondamentaux.

Le droit du patrimoine culturel peut être défini d'une phrase. Il est *le droit applicable au patrimoine*, en ce sens qu'il tire sa spécificité du champ d'application des règles qui le constituent. En cela, c'est un droit d'apparition récente : on peut dire qu'il est né entre les années 1970 et 1980, au moment où le « patrimoine » a été érigé en catégorie administrative chargée de rassembler, sous une même bannière, les politiques publiques relatives aux monuments historiques, aux secteurs sauvegardés ou encore à l'archéologie. À cet égard, les variations de la dénomination du petit recueil des textes officiels que publie depuis 1953 le Secrétariat général du Gouvernement sont révélatrices des tâtonnements d'une matière dont on a rapidement perçu l'unité, mais que l'on a longtemps peiné à qualifier. Au titre éclaté encore retenu pour l'édition de 1969 (« Monuments historiques – Ventes d'objets d'art – Classement d'archives privées – Protection des sites et monuments naturels »), on substitue, à partir de 1973, l'intitulé plus rassembleur de « Protection du patrimoine historique et esthétique de la France ». Le code du patrimoine, instauré début 2004, représente l'aboutissement de ce travail de mise en ordre de réglementations d'époques et d'inspirations différentes. Sans doute le champ exact du « droit du patrimoine culturel » n'est-il pas plus assuré que celui du « patrimoine », mais on sait désormais, grâce au code, que ce droit se constitue à tout le moins des règles juridiques relatives à la circulation des biens culturels (livre I du code), aux archives (livre II), aux bibliothèques (livre III), aux musées (livre IV), à l'archéologie (livre V), ainsi qu'aux monuments historiques et aux espaces protégés (livre VI).

Ainsi délimité, le droit du patrimoine culturel présente un trait d'identité fort : il « sert » une politique publique, en ce sens qu'il est fondamentalement conçu comme un « outil » mis au service d'une cause qui le dépasse, la protection du patrimoine. La forte

attente d'expertise qu'expriment les administrations, les professionnels et les militants du patrimoine à l'égard des juristes découle vraisemblablement de cette conception proprement instrumentale du droit du patrimoine culturel. Finalement, c'est à une question très concrète que les juristes spécialistes de la matière sont enjoins de répondre : comment la technique juridique peut-elle « armer » la politique publique de protection du patrimoine ?

On ne sera donc pas surpris que, depuis les premières thèses consacrées à la réglementation des monuments historiques à la fin du XIX^e siècle, la majeure part des recherches en droit du patrimoine culturel se consacre à cette tâche d'expertise. L'enjeu est d'autant plus important que l'accumulation progressive des outils techniques du droit du patrimoine culturel rend la maîtrise générale de ce droit toujours plus difficile. En effet, chacun sait qu'en ce domaine, les qualifications juridiques spécifiques s'accumulent (des « monuments historiques classés » au « patrimoine culturel immatériel », en passant par les « archives publiques » ou les « musées de France ») ; que le nombre d'acteurs susceptibles d'exercer des droits s'accroît (qu'on songe au renouveau du rôle contentieux des associations ou à la reconnaissance de la place des « communautés » dans les procédures d'identification du patrimoine culturel immatériel) ; et que les échelles d'action s'entrechoquent (qu'on pense à l'émergence d'un « droit local » du patrimoine culturel – autour du développement du « plan local d'urbanisme patrimonial » – ou à l'explosion des grandes problématiques du droit international, que ce soit en matière de lutte contre le trafic illicite des biens culturels ou de protection du patrimoine en cas de conflits armés).

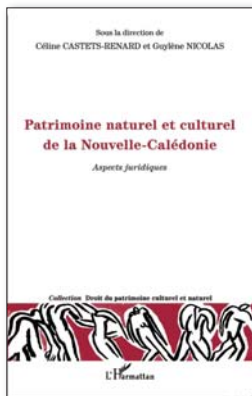
Mais par-delà cet écheveau si difficile à démêler, l'enjeu réel du droit du patrimoine culturel se dévoile

NOÉ WAGENER

Maître de conférences en droit public
Université Paris-Est Créteil



M. Cornu, C. Wallaert, J. Fromageau,
*Dictionnaire comparé du droit du
patrimoine culturel*, Paris, éd. du CNRS,
2012, 1024 p.



C. Castets-Renard et G. Nicolas, *Patrimoine naturel et culturel de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, L'Harmattan, 2015, 526 p. (Coll. Droit du Patrimoine culturel et naturel).

progressivement. Il ne consiste pas tant à savoir ce qui est du patrimoine – donc ce qui doit être protégé – mais à déterminer *qui décide ce qui en devient*. On tend à oublier, en effet, que la loi du 31 décembre 1913, celle du 27 septembre 1941 ou encore celle du 3 janvier 1979 – autant de « grandes lois » qui structurent le code du patrimoine – ont pour point commun de fixer, d'abord et avant, des règles de compétence, c'est-à-dire de déterminer qui a le droit, et selon quelles procédures, de décider de garder, de jeter, de modifier ou encore d'exporter les choses qui entrent dans le fin maillage des catégories juridiques qu'elles établissent. C'est à cette aune, en particulier, que l'on peut dire que, du point de vue juridique, l'histoire des réglementations « patrimoniales » depuis deux siècles se confond avec la conquête progressive du monopole de l'État dans la prise des décisions relatives au patrimoine.

Or, un tel constat, somme toute assez banal, ouvre une question vertigineuse, autour de laquelle la recherche juridique tourne depuis les travaux précurseurs sur le droit des monuments historiques de Raymond Saleilles à la fin du XIX^e siècle : comment décrire en termes juridiques la limitation de droits que les propriétaires d'éléments du patrimoine culturel

subissent sous prétexte de la valeur particulière des biens qui leur appartiennent ? On pourrait ramener cette question à un problème classique d'antagonisme entre puissance publique et droits fondamentaux. En pareil cas, l'enjeu de la recherche consiste simplement à identifier, à l'aide de la jurisprudence, le seuil précis d'acceptabilité de l'atteinte portée par la puissance publique à la propriété au nom de la protection du patrimoine culturel. Il est néanmoins tentant de pousser l'interrogation au-delà : eu égard au nombre important d'atteintes à la propriété en matière patrimoniale, ne faudrait-il pas considérer que l'on est ici en présence d'une « propriété spéciale » – une propriété qui, du fait de la nature intrinsèque des choses concernées serait plus malléable par la puissance publique ? Peut-on même aller jusqu'à considérer que le patrimoine culturel est l'un des vecteurs d'émergence de formes nouvelles de la propriété, autrement plus nombreuses qu'il n'y paraît : des propriétés sur lesquelles s'agrégeraient un ou plusieurs liens d'appartenance collective (théorie de la « propriété culturelle »), voire des « maîtrises » conjointes sur un même bien, se rapportant à ses diverses utilités attribuées à plusieurs titulaires (théorie des « communs », dont le retentissement académique n'est plus à prouver) ? ■

Osmose. Un projet de recherche sur le droit du patrimoine culturel immatériel

Le projet Osmose est une étude de droit comparé de grande ampleur sur le patrimoine culturel immatériel, conduite sous la responsabilité scientifique de Marie Cornu (CNRS) et Anita Vaivade (Académie de la culture de Lettonie). Dix ans après la ratification par la France, en 2006, de la Convention de l'Unesco du 17 octobre 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, l'objectif de ce projet de recherche est d'analyser la diversité des manières de traduire, dans les droits nationaux, la préoccupation, aujourd'hui générale, de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

L'hypothèse de travail du projet Osmose est que le patrimoine culturel immatériel constitue un véritable poste d'observation de deux dynamiques du droit du patrimoine culturel, dont on peine encore à restituer la richesse : une dynamique de globalisation du droit, d'une part, dans la mesure où l'on constate que les droits nationaux – qui, pour certains, développent depuis des décennies des outils de protection du folklore, de la langue ou encore des savoir-faire traditionnels – se réorganisent à l'aune de cette catégorie nouvelle de patrimoine culturel immatériel ; une dynamique de complexification du droit, d'autre part, car on voit émerger, en matière de patrimoine culturel immatériel, des entrecroisements de droits aux facettes diverses (droits de l'État, des collectivités locales, des individus et des groupes d'individus ; droits individuels

et droits collectifs ; droit de protéger le patrimoine et droit à la protection de son patrimoine ; etc.), qui, à l'évidence, obligent à reconsidérer les équilibres sur lesquels repose classiquement la protection juridique du patrimoine culturel.

<https://dpc.hypotheses.org/category/projets-collectifs/projet-osmose>

The screenshot shows the website for the 'Osmose' project. At the top, there is a banner with the text 'droit, patrimoine & culture' and 'NOUVEAUX CHAMPS DE RECHERCHE' alongside a graphic of hands. Below this, the page is divided into sections: 'LE PROJET OSMOSE', 'PRESENTATION', 'MEMOIRES', 'COMITÉ SCIENTIFIQUE', and 'PROJET OSMOSE'. The 'PRESENTATION' section describes the project as a comparative study of intangible cultural heritage law. The 'COMITÉ SCIENTIFIQUE' section lists researchers from various countries. The 'PROJET OSMOSE' section mentions the project's funding by the French National Research Agency (ANR) and the European Union.

À propos d'une lecture géographique du patrimoine

Pour répondre à la question de « l'évaluation de la singularité de l'apport de la géographie au champ éminemment pluridisciplinaire qu'est la notion de patrimoine », Olivier Lazzarotti apporte ici quelques éléments d'analyse : production des villes, culture versus nature, échelle, construction sociale de l'espace... autant d'angles d'étude du patrimoine par le géographe.

Dans la foulée des autres sciences sociales et humaines, et au point qu'il est un peu artificiel de vouloir les distinguer des autres, les géographes se sont emparés de la notion de « patrimoine » dans le courant des années 1990, le cas échéant pour la décliner sous de multiples formes. Le patrimoine était naturel ou culturel, vert ou bleu, urbain ou rural, etc. Vingt ans après, les publications semblaient si abondantes qu'il devenait possible de le considérer comme indicateur épistémologique des évolutions de la discipline¹. La réflexion sur la notion se densifie alors, et l'on peut désormais poser la question de l'évaluation de la singularité de l'apport de la géographie au champ éminemment pluridisciplinaire qu'est la notion de patrimoine.

Patrimoine et géographie

Si la notion de patrimoine est assez peu traitée isolément par les géographes, elle l'est amplement par croisements avec d'autres thématiques.

Des croisements thématiques

La relation entre patrimoine et environnement, voire entre patrimoine et « nature » est l'une des plus couramment traitées. S'y posent alors les questions de la conservation ou de la protection² aussi bien que de la gestion³, le plus souvent comprises dans la perspective du développement durable. Plus récemment, c'est par le biais des « récits » que sont mises en perspective les notions de nature et de patrimoine⁴.

La notion de patrimoine rencontre encore, et largement, celle de la ville et de l'urbain. S'y posent les questions des mémoires et des oublis. Dans la perspective de la géographie sociale⁵, elles sont interprétées, entre autres, comme des emprises symboliques et sociales sur les lieux : qui décide des mémoires retenues ? Qui les habite ? De Porto⁶ à Johannesburg⁷ et au-delà encore, le patrimoine est ainsi l'un des cœurs de la production des villes et de leurs habitants.

L'étude des relations entre le tourisme et le patrimoine émerge à la fin du XX^e siècle. Elle s'impose aussi

à partir de l'observation des biens du patrimoine mondial. Les sites touristiques et patrimoniaux ne font souvent qu'un seul et même lieu⁸. Une telle approche permet alors de s'interroger sur les dynamiques de la mondialisation⁹.

Des problématiques transversales

Cela dit, et même si ces questionnements ne sont pas abordés frontalement, quelques problématiques transversales émergent bel et bien.

La première est celle de la définition du patrimoine. Dans la grande majorité des cas, si les références au passé et à l'héritage demeurent prégnantes, l'idée qu'elles relèvent d'une construction sociale bien présente se diffuse de plus en plus. De ce point de vue, la notion de patrimoine invite à réfléchir sur des dynamiques sociales plus amples.

Une deuxième est celle de la confrontation avec des catégories ancestrales de la géographie, entre « nature » et « culture » par exemple. Si beaucoup de publications restent un peu prisonnières autant des découpages institutionnels que des catégories d'analyses scientifiques, d'autres approches privilégient aussi une prise en compte globale de la notion, et s'appuient pour cela sur toutes sortes de cas¹⁰.

Une troisième, poussée par les travaux sur le patrimoine mondial¹¹, touche à l'une des notions les plus centrales de la géographie, l'échelle. Diffusée dans le courant des années 1960, la notion de patrimoine marque la fin de la dimension mémorielle unique que représentait une notion de « monument » exclusivement nationale. Des lieux au Monde¹², le patrimoine est désormais multiple. Les études des patrimoines dans les sociétés historiquement multiculturelles le confirment du reste largement¹³.

Du patrimoine aux « mémoires-Mondes »

Élargies aux questions mémorielles, les dynamiques patrimoniales, si ce n'est « post-patrimoniales », sont l'une des pistes de recherche actuelles.

OLIVIER LAZZAROTTI

Professeur de géographie
Directeur de l'équipe « Habiter le Monde »
Université de Picardie Jules-Verne

Dans cet article, les appels de note renvoient aux notes bibliographiques page suivante.



© O.L., juin 2014

Mémoires-Monde : des musées, des cafés, des programmes immobiliers. Quartier de Lingnan Tiandi, Foshan (banlieue de Canton), Chine.



Une des hypothèses est que le processus de patrimonialisation procède désormais d'une nouvelle construction sociale de l'espace, alors interprétée comme « nouvelle étape de la mondialisation »¹⁴ signifiant elle-même un « nouveau régime de patrimonialité ». De tels développements alertent sans doute sur l'épuisement de la notion de « patrimoine », sans pour autant aller jusqu'à proposer son renouvellement.

L'abandon contemporain du patrimoine repose sur le constat que cette manière d'inscrire les mémoires dans les lieux n'est plus la seule des modalités de mémorisation. De même que les mémoires monumentales, tout en demeurant encore, ont perdu leur monopole au bénéfice des mémoires patrimoniales dans les années 1960, le basculement du siècle aura été accompagné de nouveaux processus de mémorisations géographiques. De la rue Champlain à Québec au quartier de Bercy village de Paris en passant par celui de Lingnan Tiandi de Foshan (banlieue de Canton), d'anciens lieux de vie « populaires » sont réhabilités et ouverts aux commerces de tous genres. Les mémoires courantes du quotidien, celles qu'ignoraient les monuments et les patrimoines, sont ainsi intégrées au cœur des métropoles mondiales. Les investisseurs privés en sont les principaux promoteurs et, lorsque le succès est au rendez-vous, c'est-à-dire que la fréquentation, touristique ou locale, alimente les recettes des boutiques, les principaux rentiers.

Mises en avant, les mémoires forgent la singularité de ces quartiers. Or, combinée avec un efficace système de connexions avec le reste du Monde, la singularité est l'une des manières contemporaines de valoriser les lieux. Les recettes de l'économie présente combinées avec des dispositifs de « rente de monopole » constituent les « clés » du succès de ces lieux qui sont donc, et à la fois, totalement singuliers et pleinement

Notes bibliographiques

1. Cf. par ex. : V. Veschambre, Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales. *Annales de géographie*, 2007, vol. 4, n° 656, p. 361-381 ; A. Hertzog, Les géographes et le patrimoine, *EchoGéo*, 18, 2011. [En ligne] doi : 10.4000/echogeo.12840
2. Cf. par ex. : S. Depraz, *Géographie des espaces naturels protégés. Genèse, principes et enjeux territoriaux*. Paris, A. Colin, 2008, 320 p. (coll. U).
3. Cf. par ex. : S. Héritier dir., *Nature et patrimoine, au service de la gestion durable des territoires*. Publications de la Mission Ressources et compétences technologiques, 2009, 222 p.
4. S. Héritier, Quels récits pour les espaces naturels protégés ? Expériences du monde (Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande). HDR, 3 vol., Université de Saint-Étienne, 2015.
5. V. Veschambre, *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses universitaires de Rennes, 2008, 316 p. (coll. Géographie sociale).
6. S. Guinand, La patrimonialisation dans les projets de régénération urbaine à Porto. *Annales de géographie*, 2012, p. 128-150. [En ligne] doi:10.3917/ag.684.0128
7. P. Guinand, L'art public de l'apartheid à Johannesburg, un patrimoine ?, *Géographie et cultures*, 79, 2011, mis en ligne le 25 février 2013, doi :10.4000/gc.388
8. Cf. par ex. O. Lazzarotti, Patrimoine et tourisme, un couple de la mondialisation. *Mappemonde*, n° 1, 2000, p. 2-16.
9. Cf. par ex. O. Lazzarotti et Ph. Violier dir., *Tourisme et patrimoine, un moment du Monde*. Presses de l'université d'Angers, 2007, 248 p.
10. Cf. par ex. L. K. Morisset, *Des régimes d'authenticité. Essai sur la mémoire patrimoniale*. Presses universitaires de Rennes, Presses de l'université du Québec, 2009, 132 p. (coll. Art&société).
11. Voir également L. Bourdeau, M. Gravari-Barbas, M. Robinson, *Tourisme et patrimoine mondial*. Québec, Presses de l'université Laval, 2012, 326 p.
12. Le Monde, avec un « M » majuscule, désigne cette dimension géographique unique et originale qui signale l'époque contemporaine.
13. Cf. par ex. Ch. Chivallon, Mémoires antillaises de l'esclavage, *Ethnologie française* 2002, 2, t. XXXVII, p. 601-612.
14. G. Djament-Tran, La (dé)territorialisation et les changements d'échelle du patrimoine, *Espaces Temps.net*, Travaux, 15.06.2015 : www.espacestemp.net/articles/la-deterritorialisation-et-les-changements-dechelle-du-patrimoine
15. O. Lazzarotti, *Des lieux pour mémoires*. Paris, A. Colin, 2012, 214 p. (coll. Le temps des idées).

mondiaux. C'est pour cela qu'a été proposé le terme de « mémoires-Monde »¹⁵, afin de marquer la nouveauté de ces processus de mémorisation aussi bien que leurs différences avec ceux qui précédaient, les processus patrimoniaux.

C'est que les « mémoires-Monde » participent aux dynamiques sociales les plus contemporaines, en particulier le passage de sociétés fondées sur la sédentarité aux sociétés à habitants mobiles. Le corollaire d'un tel changement est que les lieux entrent en concurrence les uns avec les autres. Une concurrence qui se porte sur les habitants eux-mêmes. Faire venir les uns et les autres devient une ressource locale, l'un des moyens de la valoriser. Dans ce jeu de connexions et de singularisations, les mémoires sont une des ressources possibles en ce sens qu'elles représentent tout ce qui ne peut être délocalisé. Les considérer ainsi, c'est alors en proposer une interprétation géographique : mises en lieux, les mémoires localisent cela même que les habitants mobiles mondialisent. ■

Les historiens et le patrimoine

Si loin, si proche : un certain paradoxe français

De Victor Hugo aux *Lieux de mémoire* de Pierre Nora, en passant par Jean Favier ou François Hartog, Yann Potin retrace à grand trait les étapes de la recherche historique sur le patrimoine qui ont ouvert la voie aux différents courants qui structurent aujourd'hui le foisonnement des études et des publications.

Alors que le champ du patrimoine est communément associé, dans les représentations collectives, à la sphère de l'Histoire en tant que science du passé au présent, force est de constater, sur la longue durée, que la profession historique – dans l'enseignement comme dans la recherche – se trouve à distance de l'administration des vestiges du passé. Les figures tutélaires, plutôt que fondatrices, de la geste du Patrimoine sont en effet en France d'abord des écrivains et des artistes : si l'inspecteur Prosper Mérimée donne bien la réplique, dès 1833, à Victor Hugo en « guerre aux démolisseurs », il laisse Jules Michelet, au même moment, cristalliser le territoire scientifique des historiens sur les seules archives et bibliothèques.

Il y a là un paradoxe fondateur, qui remonte à la première moitié du XIX^e siècle : contemporaine de l'essor du fameux magistère politique et moral des historiens en France, l'administration des monuments « historiques » n'occupe qu'une place marginale dans le champ des études historiques. François Guizot, en responsable politique bien plutôt qu'en historien, a beau avoir parrainé ce double mouvement, les monuments historiques se révèlent au total, près de deux siècles plus tard, assez peu « historiens ». De manière tout à fait symétrique, ces derniers n'ont jamais occupé qu'un rôle accidentel dans l'orbe administratif « des » patrimoines, y compris d'ailleurs dans le sous-continent des archives. Ce n'est qu'en 1913, avec Charles-Victor Langlois, que la Direction des archives de France se voit confiée à un historien universitaire, et Jean Favier, au terme de son long directorat en 1994, avait bien conscience qu'il serait le dernier historien à occuper cette position¹.

Pourquoi aura-t-il fallu attendre les années 2000, sous la plume de François Hartog, pour voir la question du patrimoine prise en charge sérieusement et de manière développée dans un essai d'épistémologie historique²? Cette adoption si tardive du patrimoine par l'histoire est précisément contemporaine du déploiement d'une histoire à part entière du patri-

moine, de ses acteurs, de ses institutions comme de ses politiques, sans pour autant que ce nouveau champ d'étude soit non plus tout à fait confondu et incarné par la profession historique... Les lignes qui suivent entendent donner un premier aperçu d'un paradoxe d'autant plus récurrent qu'il ne cesse de singulariser la France de ses voisins européens.

Les recherches historiques sur le patrimoine présentent une particularité notable. Une majorité des professionnels du domaine considéré ayant reçu une formation de base en histoire ou en histoire de l'art, l'histoire est le mode d'écriture scientifique qu'ils pratiquent le plus aisément, dans la restitution des recherches portant sur les fonds et collections dont ils ont la charge, mais aussi, très souvent, lorsqu'il s'agit pour eux de présenter leurs institutions, leurs métiers et leurs évolutions. Contrairement à la sociologie, l'économie ou encore le droit du patrimoine, l'histoire du patrimoine est pour une bonne part produite au sein même de l'institution et les passerelles sont nombreuses qui conduisent de « l'histoire maison » aux travaux purement académiques. Cela est tout particulièrement vérifiable pour les travaux concernant telle ou telle branche : musées, archives³, bibliothèques⁴, monuments historiques⁵. Du reste, cette histoire institutionnelle possède son instance dédiée, ses rencontres savantes et ses publications propres, grâce au comité d'histoire du ministère de la Culture, dont nombre d'ouvrages concernent au premier chef l'histoire du patrimoine et rassemblent autour d'objets d'études communs scientifiques de l'institution et du monde académique.

Considérer le rôle tenu par les historiens dans une construction pluridisciplinaire du patrimoine comme objet d'études ne peut toutefois se restreindre à la prise en compte de ces seules productions. Dans la foulée de l'année du patrimoine, et créant presque avec celle-ci une trompeuse continuité, était lancée en 1984 une des entreprises historiographiques

YANN POTIN

Archives nationales (département éducation, culture et affaires sociales)

CHRISTIAN HOTTIN

MCC / DGP / DPRPS

1. Ainsi qu'en témoignent des mémoires posthumes récemment publiés :

Jean Favier, *Les Palais de l'Histoire*, Paris, Le Seuil, 2016.

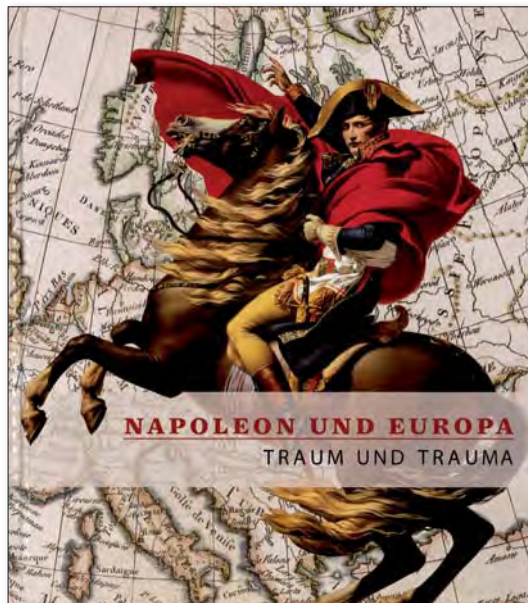
2. François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Le Seuil, 2003 (coll. La Librairie du XX^e siècle).

3. Voir notamment les recherches et nombreuses publications de Françoise Hildesheimer, comme « Les Archives nationales », dans : Ch. Amalvi éd., *Les lieux de l'histoire*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 81-97.

4. Voir ainsi la monumentale *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Le Cercle de la Librairie, 4 volumes, 1989-1992 (rééd. 2008-2009).

5. On pourra comparer ici l'approche de Françoise Bercé (*Des Monuments historiques au Patrimoine, du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000) et celle d'Arlette Auduc (voir note 7), cette dernière ayant réalisé son étude dans le cadre d'une thèse de doctorat à l'EPHE.

Bénédicte Savoy dir., Yann Potin collab.,
Napoleon und Europa, Traum und Trauma. Prestel, 2010, 383 p.
 Ouvrage publié à l'occasion de
 l'exposition présentée du 17 déc. 2010
 au 25 avril 2011 à la Kunst- und
 Ausstellungshalle der Bundesrepublik
 Deutschland, Bonn (Allemagne), puis au
 musée de l'Armée à Paris en 2012.



« L'histoire du patrimoine est-elle condamnée à n'être qu'une transfiguration de l'histoire de l'art ou un sous-continent de l'histoire culturelle ? La conquête de l'autonomie disciplinaire pour une science historique totale du patrimoine est-elle pour autant une chimère ? »

6. Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 5 vol., 1986 (col. Bibliothèque illustrée des Histoires), rééd. Paris, Gallimard, 3 vol., 1997 (coll. Quarto).

7. Voir la collection des *Actes des Entretiens du Patrimoine*, chez Fayard, paru entre 1997 et 2002 notamment sous la direction successive de François Furet, Jacques Le Goff, Pierre Nora, François Loyer, Régis Debray et Henry Rousso.

8. Paris, Armand Colin, 2005.

9. Voir notamment les travaux d'Arlette Auduc (*Quand les monuments construisaient la Nation*) et de Xavier Laurent (*Grandeur et misère du patrimoine d'André Malraux à Jacques Duhamel, 1959-1973*), publiés en lien avec le comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication.

majeures de la fin du XX^e siècle, *Les lieux de mémoire*, conçue et dirigée par Pierre Nora⁶. Du volume unique *La République* à la trilogie *Les France*, le thème du patrimoine est sous-jacent, mais son affirmation explicite reste cantonnée au deuxième volume, consacré à la Nation. Entre Alexandre Lenoir, Viollet-le-Duc et Mérimée, Monuments historiques et musées y occupent une place de choix. Reste que, des Archives à Vezelay, en passant par Notre-Dame de Paris, les hauts lieux du patrimoine se retrouvent partout, mais dispersés de volume en volume, y compris par de savoureuses incursions prémonitoires dans le domaine de l'immatérialité (la gastronomie, le génie de la langue française). Pareil sentiment d'appropriation diffuse se retrouve à la lecture des actes des Entretiens du patrimoine, notamment dans les années 1990, lorsque ces rencontres professionnelles deviennent des rendez-vous culturels de premier plan : de François Furet à Jacques Le Goff, en passant bien entendu par Pierre Nora⁷, nombreux sont les historiens sollicités pour les présider, tout en manifestant la distance intellectuelle entre les deux mondes – au point que le volume dirigé par Henry Rousso s'intitule de manière fort significative *Le Regard de l'Histoire*.

Le moment historique des *Lieux de mémoire* marque ainsi une forme d'incorporation détournée d'un champ d'étude alors en pleine gestation : il ressemble au fond à une tentative de recouvrement, sinon de dissolution, des objets patrimoniaux dans un bain « mémoriel » dont les débordements identitaires sont à la fois plus larges et plus incontrôlables. Si le patrimoine ne peut plus échapper depuis lors à toute

réflexion sur « les régimes d'historicité » (François Hartog), les historiens se référant à cette dite problématique des « Lieux » semblent néanmoins reléguer la sphère des études patrimoniales à son strict contenu culturel ou mémoriel, au moment même cependant où l'ethnologie, le droit et la sociologie s'en emparent comme objet d'étude à part entière. Depuis lors, seuls ces derniers semblent avoir saisi « le » patrimoine comme un fait politique et social total, permettant indirectement d'accéder à la spécificité des représentations et des pratiques des sociétés postindustrielles. Paradoxe dans le paradoxe : constatant que le patrimoine de la discipline historique elle-même avait été singulièrement négligé dans les volumes dirigés par Pierre Nora, Christian Amalvi publiait quelques années plus tard, avec une pointe d'ironie, *Les Lieux de l'histoire*⁸.

Au travers de ce paysage consécutif ou parallèle à l'entreprise de Pierre Nora, aussi contrasté que contradictoire, plusieurs courants, à tout le moins plusieurs tendances peuvent désormais être repérés dans le champ des études historiques consacrées au patrimoine. Une première groupée autour de l'École des chartes et de l'EPHE, est dominée par la figure de Jean-Michel Leniaud. Lui-même ancien inspecteur des Monuments historiques, c'est dans une large mesure à partir de l'histoire de cette institution – et avec une attention soutenue aux questions juridiques et administratives – qu'il a développé, par ses travaux et ceux de ses élèves⁹, sa vision de l'histoire du patrimoine. Dans son principal ouvrage sur cette question,

*Les archipels du passé*¹⁰, il adopte toutefois une perspective historique beaucoup plus large, reprenant et amplifiant celle esquissée par André Chastel et Jean-Pierre Babelon dans *La Notion de patrimoine*, essai paru dans la *Revue de l'art* en 1980. Un deuxième courant, mieux représenté à l'Université ainsi qu'à l'Institut national d'histoire de l'art, et animé notamment par Dominique Poulot, envisage la question patrimoniale avant tout à partir de l'histoire des musées, et adopte une perspective chronologique plus resserrée, entre la Révolution française et l'époque contemporaine, mais avec une large ouverture sur l'histoire européenne et comparée¹¹. Une troisième approche, enfin, attachée à une période chronologique encore plus restreinte et contemporaine, envisage la question du patrimoine à l'intérieur des politiques culturelles de la France contemporaine. Philippe Poirrier, professeur à l'université de Bourgogne, en est un des principaux animateurs¹². Il faudrait enfin prendre en compte les très nombreuses interventions ponctuelles d'historiens d'art et d'historiens qui, à travers l'étude de telle œuvre ou de tel artiste, participent à l'écriture des politiques patrimoniales ou, *a contrario*, mêlent pratique de l'histoire, défense du patrimoine et critique de l'État¹³.

Le bilan historiographique et bibliographique de cette production aussi récente que foisonnante reste

à faire pour cerner ce qui s'annonce comme le ferment d'une histoire du rapport aux objets du passé, voire comme une histoire au second degré. La localisation académique de cette nouvelle histoire du patrimoine, aux abords de l'histoire de l'art, sinon de l'architecture, demeure cependant dominante en France. En d'autres termes, l'histoire du patrimoine est-elle condamnée à n'être qu'une transfiguration de l'histoire de l'art ou un sous-continent de l'histoire culturelle? La conquête de l'autonomie disciplinaire pour une science historique totale du patrimoine est-elle pour autant une chimère? Jusqu'à ce jour, il est frappant de constater que le mot « patrimoine » n'a jamais été inscrit dans aucun des intitulés d'une quelconque chaire au Collège de France, intitulés qui par tradition séculaire forment en France la matrice des approches nouvelles, sinon des disciplines à venir. Dans le sillage des travaux de Bénédicte Savoy, entre la France et l'Allemagne, le déploiement manifeste d'une histoire comparée, connectée et globale de la circulation des objets patrimoniaux, y compris forcée par leur spoliation éventuelle et permettant d'éclairer la question éminemment brûlante de leur restitution, suscitera à n'en pas douter, autour de l'histoire du Patrimoine, de nouvelles alliances entre le savant et le politique, au-delà du dialogue complexe entre l'historien universitaire et le conservateur du patrimoine. ■

10. Outre cet ouvrage, publié en 2002, Jean-Michel Leniaud analyse les politiques patrimoniales en tant que contemporain de celles-ci, à travers essais (*L'utopie française*, 1991) et chroniques (rassemblées en recueils : *Chroniques patrimoniales*, 2001 et *Droit de cité pour le patrimoine*, 2013). Une part importante de son œuvre, dédiée à l'histoire de l'architecture religieuse et des institutions qui s'y rattachent, aborde sur la longue durée l'histoire du patrimoine au travers de cet objet spécifique.

11. À partir de son ouvrage principal, *Musée, nation patrimoine, 1789-1815*, publié en 1997, on retiendra notamment : *Musées en Europe: une mutation inachevée* (avec Catherine Ballé, 2004), *Une histoire des musées en France* (2005), *Une histoire du patrimoine en occident XVIII^e-XX^e siècle* (2006).

12. Voir notamment : *Les politiques culturelles en France* (2002), *Pour une histoire des politiques du patrimoine* (en codirection avec Loïc Vadelorge, 2003), *La politique culturelle en débat : une anthologie 1955-2012* (2013).

13. Une part non négligeable de l'œuvre d'Alexandre Gady, historien de l'art moderniste et militant de la cause patrimoniale au sein de la SPPEF, témoigne de ce type d'engagement.

ARCHIVES ORALES AUTOUR D'ANDRÉ CHASTEL

Dans le cadre des précédentes campagnes de recueil de témoignages oraux initiées par le comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, la collecte d'archives sonores autour d'André Chastel arrive à mi-parcours. Confié en 2014 à Dominique Hervier, conservateur général du patrimoine, ce chantier, le premier à s'intéresser à un groupe d'historiens de l'art, est piloté par le comité d'histoire en collaboration avec l'École nationale des chartes et l'École pratique des hautes études (Histara), avec le soutien du département en charge de la recherche à la Direction générale des patrimoines (DPRPS). Par ce recours à la mémoire vive, une source nouvelle va être ainsi mise à disposition des historiens. L'historien de l'art André Chastel (1912-1990), professeur à la

Sorbonne puis au Collège de France, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, chroniqueur au journal *Le Monde* mais aussi conseiller d'André Malraux pour la création de l'Inventaire général et pour la politique de protection des monuments historiques, contribua fortement à l'évolution de la notion de patrimoine, renforça l'enseignement et la recherche en histoire de l'art en France, et participa à son rayonnement auprès des institutions internationales. Les données sont collectées par Eva Renzulli-Girard qui s'appuie sur le fonds d'archives Chastel de la bibliothèque de l'INHA-Doucet. Des entretiens semi-directifs sont préparés puis restitués selon les méthodes préconisées par l'historienne Florence Descamps, vice-présidente du comité d'histoire; ils constitueront à

terme un complément aux publications qui ont marqué le centenaire de la naissance de l'historien de l'art. Après avoir recueilli une dizaine de témoignages des plus anciens élèves, collègues et collaborateurs parmi lesquels on peut citer Henri Zerner et Jean-Pierre Babelon, les entretiens – archivés au comité d'histoire qui les déposera ensuite aux Archives nationales – se poursuivent avec d'autres personnalités dont les contacts avec André Chastel, plus épisodiques, ne furent pas toujours sereins. L'objectif final de ce chantier est de favoriser la recherche en constituant un outil informatisé pour les chercheurs de toutes disciplines à partir des biobibliographies des témoins et des index des personnes, des lieux et des institutions cités par eux ■

En sociologie : le travail du patrimoine

Les sociologues portent « une attention à la pluralité des acteurs concernés et donc aussi des points de vue et des préoccupations. Ils montrent que le patrimoine est un travail collectif, un phénomène instable et controversé, et un processus outillé. »

LÉONIE HÉNAUT

Chargée de recherche CNRS
Centre de sociologie des organisations
(SciencesPo/CNRS)

FRÉDÉRIC POULARD

Maître de conférences, université Lille 1,
membre du Centre lillois d'études et de
recherches sociologiques et
économiques (CNRS)

La contribution de la sociologie à l'étude des patrimoines n'est pas aisée à concevoir indépendamment de celle de l'ethnologie, de l'histoire ou encore des sciences politiques. D'une part, de nombreux travaux sont le fruit de collaborations entre des membres de ces différentes disciplines. D'autre part, les sociologues qui s'intéressent au patrimoine travaillent dans une continuité directe par rapport aux ethnologues qui, les premiers, ont cherché à déconstruire la notion et à en étudier les manifestations les plus diverses. Cela étant, leur objectif est moins de démontrer la diversité des patrimoines que de mettre en évidence la chaîne d'acteurs – professionnels, usagers, militants, administrations locales, régionales et nationales, organisations et outils de gestion, d'évaluation et de conservation – qui contribuent à leur existence. S'il y a un point commun entre tous les travaux de sociologie c'est, nous semble-t-il, une attention à la pluralité des acteurs concernés et donc aussi des points de vue et des préoccupations. Ils montrent que le patrimoine est un travail collectif, un phénomène instable et controversé, et un processus outillé. Actuellement, trois grandes orientations de recherche peuvent être identifiées selon que les auteurs s'intéressent plus particulièrement aux épreuves qui fabriquent le patrimoine, aux professionnels impliqués dans sa « conservation », ou aux politiques publiques par lesquelles les gouvernements tentent de s'en saisir.

Faire le patrimoine : les épreuves de classification et d'évaluation

Le premier corpus explore le travail de mise en patrimoine accompli aussi bien par des professionnels, tels les scientifiques qui évaluent objets et immeubles en vue de leur éventuelle inscription à l'Inventaire (Heinich, 2009), que par des personnes ordinaires, comme les enfants d'ouvriers, qui ont vu les usines sidérurgiques de Lorraine fermer et s'engagent dans « un travail de justice mémorielle » (Tornatore, 2010). La fabrication du patrimoine repose sur un travail d'identification, de documentation, de classification et d'évaluation qui sollicite plusieurs formes d'expertise et occasionne des débats qu'il est fructueux d'étudier en mobilisant une approche pragmatiste. Les objets continuent de subir des épreuves de classification même longtemps après avoir été reconnus comme ayant une valeur patrimoniale. Il en va ainsi

des collections de musées qui, à l'occasion de la numérisation des données documentaires les concernant, voient leur identité, leur fonction et leurs relations reconfigurées (Beltrame, 2012). Aux côtés du recèlement et de la mise en exposition, la restauration est aussi une épreuve par laquelle le patrimoine se fait et se défait car elle donne souvent l'occasion de (re)découvrir une œuvre, d'en accroître ou non l'authenticité aux yeux du public, ou d'en réévaluer l'intérêt historique (Étienne et Hénaut, 2014). Les controverses entourant les opérations de restauration montrent que les critiques des experts, comme leurs décisions, ne sont pas guidées par des valeurs qu'ils possèderaient *a priori* mais que ces valeurs sont produites dans l'interaction avec les biens culturels (Hénaut, 2011).

Compétition et coopération autour de la « conservation » du patrimoine

Tandis que les premiers travaux évoqués dialoguent plus généralement avec la sociologie de la valeur et de la mémoire, le second corpus mobilise la sociologie des professions, des organisations et du travail. Un prochain numéro de la revue *In Situ* consacré aux métiers du patrimoine fera état de la diversité des formations et des préoccupations des différents professionnels impliqués dans la « conservation » des biens culturels. Nous utilisons ici des guillemets car le terme désigne très largement toutes les tâches dont ces biens font l'objet dans les organisations culturelles, ou toutes les missions qui leur incombent, de la documentation à la restauration en passant par la médiation auprès du public – il s'agit là d'une spécificité française. En combinant des approches ethnographiques et socio-historiques, les sociologues se sont intéressés aux processus de professionnalisation par lesquels des professionnels se réunissent en association et tentent d'obtenir davantage de reconnaissance notamment auprès de l'État, comme les conservateurs de musées dès les années 1960 (Poulard, 2010) ou les conservateurs-restaurateurs à partir du milieu des années 1970 (Hénaut, 2011). La dynamique des groupes professionnels, qui creuse l'écart avec la prise en charge du patrimoine par les associations et les bénévoles (Glevarec et Saez, 2002 ; Chaumier, 2003), est à saisir dans les relations de compétition et de coopération qu'ils entretiennent avec les autres groupes impliqués dans la conservation du patrimoine, comme les média-

« Très sensibles aux changements politiques, les établissements culturels sont néanmoins de plus en plus affectés par les standards internationaux. »

teurs culturels (Peyrin, 2010), mais aussi les architectes des bâtiments de France, les régisseurs ou encore les bibliothécaires, et dans leur capacité à tisser des liens avec les différentes administrations ou tutelles, elles-mêmes étant d'ailleurs parfois en situation de concurrence pour l'accès aux ressources publiques. Si les conservateurs parviennent à maintenir leur position de dominance par rapport aux autres professionnels, ils sont déstabilisés par le tournant gestionnaire qui touche les établissements culturels (Poulard et Tobelem, 2015).

Gouverner le patrimoine, gouverner par le patrimoine ?

La sociologie de l'action publique et la sociologie politique, enfin, s'intéressent au patrimoine en tant qu'il est un objet de gouvernement, d'une part, et un instrument de gouvernement, de l'autre. Les politiques nationales et locales influencent fortement le contenu et l'étendue du champ patrimonial (Dubois, 1999 ; Poulard, 2010). Très sensibles aux changements politiques (Mazé, Poulard, Ventura, 2013), les établissements culturels sont néanmoins de plus en plus affectés par les standards internationaux, par exemple à travers le paradigme de la diversité culturelle (Négrier, 2008). De la même façon, alors que le patrimoine est depuis longtemps mobilisé pour soutenir des causes nationalistes, des tentatives de gouvernement par le patrimoine émergent à des niveaux supra-et international. Tandis que l'Union européenne s'efforce de promouvoir des politiques de mémoire internationales (Gensburger, 2008) et de mobiliser des « agents de la conscience européenne » (Shore, 2000) afin de soutenir la reconnaissance de l'idée européenne, le cas des musées d'ethnologie dévoile les limites de tels projets. Héritiers des musées d'ethnologie et d'histoire jusqu'alors consacrés à la nation, les projets de « musées de l'Europe » qui émergent dès la fin des années 1980 dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest peinent en effet à voir le jour, lorsqu'ils ne se soldent pas tout simplement par un échec, la nation restant une sphère identitaire, politique et administrative tenace (Mazé, 2014). ■

Bibliographie

Beltrame 2012 : Beltrame T. N., *Ethnographie de la patrimonialisation : numériser, inventorier et classer la collection du musée du quai Branly*, Thèse en cotutelle avec l'université Paris 10 Nanterre et l'Università degli studi de Pérouse, 2012.

Chamier 2003 : Chamier S., *Des musées en quête d'identité. Écomusée versus technomusée*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Dubois 1999 : Dubois V., *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 1999.

Étienne, Hénaut 2012 : Étienne N. et Hénaut L. (dir.), *L'histoire à l'atelier. Restaurer les œuvres d'art (XVII^e-XXI^e siècle)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2012.

Gensburger 2008 : Gensburger S., « L'émergence progressive d'une politique internationale de la mémoire : l'exemple des actions publiques de "partage" de la mémoire », in Jewsiewicki Bogumil (dir.), *Traumatisme collectif pour patrimoine. Regards sur un mouvement transnational*, Laval, Presses de l'université de Laval, 2008, p. 25-42.

Glevarac, Saez 2002 : Glevarac H. et Saez G., *Le patrimoine saisi par les associations*, Paris, La documentation française, 2002.

Heinich 2009 : Heinich N., *La Fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Éditions de la MSH, 2009.

Hénaut 2011a : Hénaut L., « Un tableau en cours de restauration, ou comment aborder empiriquement la question de la perception esthétique », in Sophie Houdart et Olivier Thiery (dir.) *Humains, Non-humains. Comment repeupler les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2011, p. 263-271.

Hénaut 2011b : Hénaut L., « Capacités d'observation et dynamique des groupes professionnels. La conservation des œuvres de musées », *Revue française de sociologie*, vol. 52, n° 1, 2011, p. 71-101.

Mazé 2014 : Mazé C., *La fabrique de l'identité européenne. Dans les coulisses des musées de l'Europe*, Paris, Belin, 2014.

Mazé, Poulard, Ventura 2013 : Mazé C., Poulard F., Ventura C. (dir.), *Les musées d'ethnologie. Culture, politique et changement institutionnel*, Paris, Éditions du CTHS, 2013.

Négrier 2008 : Négrier E., « La diversité, nouveau paradigme des politiques culturelles ? Une comparaison européenne », *RIPS*, vol. 7, n° 1, 2008, p. 95-110.

Peyrin 2010 : Peyrin A., *Être médiateur au musée. Sociologie d'un métier en trompe-l'œil*, Paris, La Documentation française, 2010.



Poulard 2010 : Poulard F., *Conservateurs de musées et politiques culturelles. L'impulsion territoriale*, Paris, La Documentation française, 2010.

Poulard, Tobelem 2015 : Poulard F. et Tobelem J.-M. (dir.), *Les conservateurs de musées. Atouts et faiblesses d'une profession*, Paris, La Documentation française, 2015.



Shore 2000 : Shore C., *Building Europe. The cultural politics of European Integration*, London and New York, Routledge, 2000.

Tornatore 2010 : Tornatore J.-L., *Dans le temps. Pour une socio-anthropologie politique du passé-présent : patrimoine, mémoire, culture, etc.*, Habilitation à diriger les recherches, EHESS, 2010.

Vu des États-Unis : la recherche sur le patrimoine culturel immatériel au Maryland Traditions

Cet article présente une approche de la relation entre recherche et patrimoine dans le contexte nord-américain. Après des études à Brown et un doctorat préparé au sein de l'International Centre for Cultural and Heritage Studies de l'université de Newcastle, Michelle L. Stefano est aujourd'hui responsable du programme Maryland Traditions et professeur associé à l'université du Maryland à Baltimore. Avec le recul de sa formation académique, elle expose ici comment les outils de l'ethnologie et de l'anthropologie sont mobilisés dans le cadre d'une politique publique dédiée au folklore, qui peut être à bien des égards comparée à celle du patrimoine immatériel, sans les cadres formels posés par l'Unesco.

MICHELLE L. STEFANO

Codirectrice, Maryland Traditions
Professeure adjointe invitée, université
du Maryland, Baltimore County

Cet article a été traduit de l'anglais
(États-Unis) par Sylvie Grenet

En tant que professeure adjointe invitée (maitre de conférences associé) en études américaines à l'université du Maryland, Baltimore County (UMBC) et codirectrice du Maryland Traditions, je mène des actions de recherche concernant le patrimoine culturel immatériel dans l'État du Maryland. Maryland Traditions est le programme dédié à l'ethnologie publique dans l'État du Maryland, il prend place au sein du State Arts Council du Maryland (MSAC). Sa mission est d'identifier et de documenter les traditions culturelles vivantes dans tout l'État, et de favoriser leur sauvegarde ainsi que leur promotion auprès d'un large public. Ces traditions vivantes peuvent être orales, musicales, visuelles, professionnelles et/ou religieuses. Elles peuvent être autochtones ou récentes, et avoir trouvé une nouvelle localisation dans le Maryland.

En général, *folklife* ou *folklore* sont les termes et concepts utilisés aux États-Unis pour catégoriser ce qui est communément nommé dans d'autres pays « patrimoine culturel immatériel » (ou PCI). L'utilisation du terme *folklore*, par opposition à celui de PCI, est certainement due au fait que les États-Unis n'ont pas encore ratifié la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Néanmoins, il convient de souligner que, malgré l'absence de participation des chercheurs et des professionnels américains à la mise en œuvre de la convention de 2003, ces derniers ont été – et restent – impliqués dans l'élaboration du concept global de PCI, grâce notamment au travail accompli, à partir des années 1990, par nombre de précurseurs, en particulier au Center for Folklife and Cultural Heritage (CFCH) de la Smithsonian Institution. En outre, étudiants,

chercheurs et professionnels basés aux États-Unis contribuent régulièrement aux débats internationaux sur le PCI, grâce à leur participation à des colloques et ouvrages scientifiques.

Plus important encore, cette absence à l'Unesco ne signifie pas que les États-Unis ne participent pas à la recherche, à la documentation, à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine culturel immatériel présent sur leur territoire. En effet, depuis la fin des années 1960, les folkloristes ont travaillé à préserver les traditions culturelles vivantes, et à sensibiliser le public. Le festival de l'American Folklife de 1967, organisé par le CFCH, a été un tournant majeur dans la prise en compte de l'importance des traditions vivantes au niveau national. Peu après, en 1975, le National Endowment for the Arts (NEA), créé en 1965 comme « l'organisme fédéral indépendant dont le financement et le soutien donnent aux Américains l'occasion de participer aux arts »¹, a officiellement institué son propre programme dédié aux arts populaires. Dans les années suivantes, ce nouveau programme a permis de financer des postes de folkloristes, ainsi que des programmes de subvention pour l'apprentissage des pratiques culturelles, au sein des organismes artistiques de chaque État à travers les États-Unis.

Le programme Maryland Traditions offre un excellent exemple de ce système de financement public, axé sur le travail autour du PCI. En 1974, le NEA et la MSAC se sont concertés pour créer un programme portant sur la *folklife* du Maryland, avec l'objectif qu'il serve de modèle national pour les organismes artistiques d'État en vue de l'identification, de la documentation et du maintien des pratiques et expressions

1. www.arts.gov



Photo William Sheehybridge

Michelle Stefano en entretien avec des membres de l'église grecque orthodoxe Saint-Nicolas, en présence d'étudiants de l'université du Maryland (Baltimore County).

culturelles vernaculaires. À l'époque, ce fut un projet pilote ; et de fait, aujourd'hui le Maryland est l'État de l'Union dans lequel ces dispositifs existent depuis le plus longtemps. Ce programme fonctionne à partir de la MSAC, une agence de l'État pour le financement des arts, dont le but est de mettre en place des programmes de subventions et de soutien aux artistes et aux organismes artistiques pour encourager l'excellence artistique, d'assurer l'accès aux arts pour tous les citoyens et de promouvoir dans tout l'État la sensibilisation aux ressources artistiques². L'objectif principal des Maryland Traditions en matière de patrimoine culturel vivant est de favoriser l'accès aux subventions de la MSAC pour les communautés sous-représentées dans l'État. Souvent, ce sont des communautés et des groupes dont le patrimoine vivant et les pratiques artistiques se situent « en dehors » des catégories les plus courantes de l'art occidental qui sont celles habituellement soutenues par les agences.

Conséquence du financement octroyé par le NEA, il est courant pour les organismes artistiques de l'État et d'autres organismes culturels, y compris les universités, de mettre en œuvre des programmes publics portant sur les arts traditionnels populaires. En tant que telle, la discipline qualifiée de « folklore public » a une histoire importante aux États-Unis, et elle recouvre pour une large part le discours relativement récent sur le PCI, même si des distinctions importantes sont à établir dans la théorie comme dans la pratique. En général, les principaux outils utilisés pour protéger et promouvoir les traditions incluent le développement et la gestion des archives liées au *folklife*, des présentations publiques de traditions vivantes grâce

à des festivals, des démonstrations, des expositions dans des musées, des projets multimédias, l'attribution de distinctions, ainsi que l'administration de projets et de subventions liés à l'apprentissage.

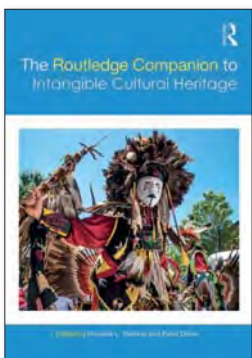
Une telle importance accordée au folklore public est à mettre en relation avec le fait qu'il a joué un rôle fondateur dans le travail ethnographique de terrain, lequel sert à documenter tous les projets et programmes publics. Dans le Maryland, ce travail est avant tout réalisé grâce à une infrastructure construite à l'échelle de l'État par le biais de partenariats entre Maryland Traditions, dont le siège est à Baltimore, six musées, des universités (dont l'UMBC) et d'autres organisations culturelles de l'État. Ce réseau de partenaires, créé en 2001, permet de décentraliser le programme tout en accroissant sa portée, et il favorise la conduite d'un travail dans tout l'État en synergie avec des folkloristes qui ont entretenu des liens, via leurs propres activités de recherche, avec les communautés culturelles dans leurs localités spécifiques. À leur tour, les folkloristes partenaires contribuent à accroître l'accès aux financements accordés par Maryland Traditions aux communautés culturelles, groupes et individus établis au niveau local, par le biais de bourses d'apprentissage et de programmes publics tels que le festival annuel de folklore.

La méthodologie de travail sur le terrain, la plus couramment pratiquée dans la discipline du folklore public, y compris au sein de Maryland Traditions, n'est pas de nature strictement anthropologique. De manière générale, elle se présente comme une combinaison d'enquêtes anthropologiques et de recherches sur l'histoire personnelle des individus. Le plus souvent,

2. www.msac.org

L'entretien avec un artiste lié à une tradition ou avec un praticien culturel vise en priorité à comprendre comment, quand et à qui ils ont appris une tradition vivante. Ce récit individuel sert de point de départ pour des recherches plus approfondies sur la culture, afin d'étudier la manière dont les traditions vivantes sont pratiquées, formulées, transmises et modifiées.

« Étudier la manière dont les traditions vivantes sont pratiquées, formulées, transmises et modifiées »



Peter Davis, Michelle L. Stefano,
The Routledge Companion to Intangible Cultural Heritage, Routledge,
à paraître (2017), 512 p.

Depuis 2012, je suis responsable du partenariat entre Maryland Traditions et l'UMBC. Les recherches dans lesquelles je suis impliquée nourrissent le programme Maryland Traditions principalement par l'identification des traditions vivantes et, par extension, de ceux qui les pratiquent. Ces traditions peuvent être ensuite préservées et diffusées auprès du grand public grâce aux nombreux événements que nous organisons ainsi que par les financements que nous octroyons. Il est important de noter que ma position à l'UMBC offre des opportunités pour mener des recherches à long terme, ce qui est généralement plus difficile pour un folkloriste public, dont la seule responsabilité est de promouvoir un programme étatique lié aux traditions populaires. Dans le cas présent, l'établissement d'un partenariat avec divers organismes culturels, comme les universités, revêt une importance particulière : chacun d'entre eux a des missions particulières, des échéances variables, et des approches nuancées quant à la manière d'établir des relations avec les membres des communautés locales, en vue de répondre au mieux à leurs besoins. Si le programme n'avait été mis en œuvre que par les bureaux centralisés de Baltimore, un manque de flexibilité aurait pu limiter le nombre d'actions de terrain, les formes de leur mise en œuvre et les programmations que nous pouvons réaliser.

À titre d'exemple, mes projets de recherche ont porté sur la documentation audiovisuelle et l'analyse du patrimoine lié aux professions, sur les connaissances culturelles autochtones, sur les espaces sacrés et les paysages, sur les traditions musicales afro-améri-

caines, et sur l'importance accordée aux lieux dans les pratiques et expressions folkloriques. Ces recherches ont abouti à des programmes publics, tels que des présentations lors de nos six festivals annuels de folklore ou encore la coproduction de courts-métrages documentaires pour nos cinq programmes de prix annuels. Pour les prix de 2013, j'ai travaillé avec la nation indienne Piscataway et la tribu Piscataway-Conoy pendant plusieurs mois afin d'effectuer des recherches, de documenter et de présenter au public leurs « territoires » dans le sud du Maryland. Ce travail a reposé sur des entretiens avec les membres de la tribu et sur l'utilisation de techniques de cartographie culturelle pour identifier et analyser les paysages et les cours d'eau qui sont sacrés pour eux. Cette recherche a fait naître une collaboration respectueuse, et nous avons en outre travaillé avec la communauté sur tous les documents de marketing élaborés en vue des prix, ainsi que pour la préparation de la discussion publique (table ronde) avec les chefs tribaux sur leurs *homelands* qui devait avoir lieu au cours de la cérémonie publique.

De manière significative, notre travail à Maryland Traditions et l'animation de notre réseau de partenaires sont intimement liés à nos travaux de terrain ethnographiques. C'est par la recherche que les besoins des communautés culturelles, des groupes et des individus sont identifiés, c'est par elle que les outils utilisés pour la promotion et la sauvegarde des traditions vivantes peuvent être personnalisés, et c'est grâce à elle que leur pertinence est évaluée et débattue avec ceux qui les portent. Ces relations peuvent conduire à des approches de collaboration réfléchie visant à mieux faire connaître le patrimoine vivant et, nous l'espérons, à le garder vivant. Idéalement, c'est le partage de l'autorité et de l'expertise avec les communautés culturelles, les groupes et les individus qui doit être intégré dans les premières étapes du travail sur le terrain, lors des processus d'identification et de documentation. Par voie de conséquence on peut se demander si le paradigme du patrimoine culturel immatériel tel que le définit l'Unesco, certes de plus en plus populaire, offre, avec sa structure *top down* très marquée, le temps et la flexibilité nécessaires pour établir une relation de confiance avec les praticiens du PCI, et s'il favorise un exercice du pouvoir et de l'autorité qui puisse l'emporter sur les processus décisionnels ultérieurs. ■

Vu d'Allemagne :

actualités de la recherche universitaire

Après une formation en histoire de l'art conduite en Allemagne et en France (université d'Aix-Marseille, École pratique des hautes études), Frauke Michler est aujourd'hui enseignante-chercheuse à la Technische Universität Berlin. Elle montre dans cet article comment, en Allemagne, le patrimoine d'abord objet de recherche pour les historiens et les historiens d'art est devenu un secteur autonome de l'enseignement et de la recherche, disposant de ses propres formations et de ses propres structures de recherche, notamment à travers l'activité de l'Arbeitskreis für Theorie und Lehre der Denkmalpflege (AKTLD). Indirectement, son article nous invite à nous interroger sur les spécificités de l'organisation de la recherche sur les patrimoines en France.

Héritière du modèle de l'*universitas* de Wilhelm von Humboldt, l'Université en Allemagne s'appuie fortement sur l'interconnexion de l'enseignement et de la recherche. La *Denkmalpflege* (conservation des monuments historiques), introduite comme discipline universitaire autonome depuis les années 1970-1980, et plus largement le *Kulturerbe* (patrimoine culturel), font aujourd'hui partie intégrante du profil de plusieurs universités allemandes. À la différence de la France, où les missions de formation et de recherche sont réparties de manière plus spécifique, avec d'une part les grandes écoles et l'Institut national du patrimoine, d'autre part les laboratoires et unités de recherche, l'Université en Allemagne joue un double rôle, comme lieu d'enseignement et comme acteur principal de la recherche. Si pendant longtemps l'accès à la fonction de conservateur du patrimoine passait uniquement par un doctorat en histoire de l'art (ou un diplôme d'architecte), suivi par une formation (sous l'appellation équivoque de *Volontariat*) au sein d'un service de la *Denkmalpflege* dans un des *Länder*, de nouveaux cursus universitaires de 3^e cycle ont émergé depuis les années 1990, proposant une formation plus ciblée aux professions liées aux monuments historiques et au patrimoine. Un programme de Master en *Denkmalpflege*, créé entre autres par la Technische Universität Berlin et l'université de Bamberg, est ainsi conçu comme un enseignement interdisciplinaire, combinant des cours sur la construction, les techniques de conservation, l'histoire de l'architecture ou encore l'administration. Plus spécialisée encore, la Brandenburgische Technische Universität Cottbus propose un cursus en *World Heritage Studies*, ciblé sur le patrimoine mondial ; de même, l'université de Paderborn a instauré un Master *Kulturerbe* (patrimoine culturel) centré sur le domaine de la Culture, les institutions du patrimoine et les musées. La variété de ces cursus reflète l'évolution d'un profil profession-

nel, axé non plus uniquement sur le métier de conservateur dans la fonction publique, mais s'adaptant à la diversification des professions liées au domaine du patrimoine.

Outre les cursus spécialisés, des enseignements sur les monuments historiques et le patrimoine sont également intégrés dans d'autres filières universitaires, comme dans les études d'architecture, d'histoire de l'art ou d'urbanisme. Plusieurs universités en Allemagne disposent de chaires spécifiques dédiées aux monuments historiques et au patrimoine, parmi lesquelles on peut citer l'université de Bamberg avec une chaire intitulée *Denkmalpflege/Heritage Sciences* rattachée au département d'histoire de l'art et d'archéologie, la Bauhaus-Universität Weimar avec une chaire *Denkmalpflege und Bauforschung* (conservation et recherche en construction) faisant partie du département d'architecture et d'urbanisme, la Technische Universität Dortmund avec une chaire honoraire de *Denkmalkunde* (sciences du patrimoine) liée au département d'architecture, la Brandenburgische Technische Universität Cottbus avec une chaire d'*Architectural Conservation*, ou encore l'université de Paderborn avec une chaire intitulée *Materielles und immaterielles Kulturerbe* (patrimoine matériel et immatériel). La Technische Universität Berlin rassemble, quant à elle, trois chaires différentes centrées sur le patrimoine : *Denkmalpflege und Bauforschung*, avec un focus sur les techniques de la construction, *Bau- und Stadtbaugeschichte* (histoire de la construction et de l'urbanisme), les deux liées au département d'architecture, ainsi qu'une chaire de *Denkmalpflege* rattachée au département d'urbanisme. Complémentaires par leurs profils scientifiques respectifs, leurs domaines de recherche et leurs approches méthodologiques, ces trois chaires constituent un *Kompetenzcluster* unique dans le paysage universitaire en Allemagne.

FRAUKE MICHLER

Enseignante-chercheuse
au département de *Denkmalpflege*
Technische Universität Berlin

Depuis 1977, les enseignants-chercheurs travaillant sur les monuments historiques et le patrimoine sont organisés dans le Arbeitskreis für Theorie und Lehre der Denkmalpflege (AKTLD), constituant désormais la plateforme centrale germanophone, véritable « ThinkTank » (Hans-Rudolf Meier) de la recherche universitaire sur le patrimoine. Lors de conférences annuelles, le Arbeitskreis se consacre chaque fois à un sujet spécifique de la recherche actuelle, comme récemment « patrimoine et frontières », « guerre et reconstructions », « patrimoine des dictatures », « villes en décroissance » ou bien, pour l'édition 2016, « patrimoine et numérique ». Le AKTLD se positionne également comme porte-parole des enseignants-chercheurs quand il s'agit de s'exprimer sur des enjeux politiques de patrimoine, ainsi que comme tribune des débats sur les orientations de l'enseignement en matière du patrimoine. Si la *Denkmalpflege* semble aujourd'hui bien installée comme discipline universitaire, elle est cependant constamment menacée par des mesures d'économie. Ainsi, le cursus de la Technische Universität Dresden et la chaire de la Technische Universität München ont été récemment supprimés. Chez le voisin suisse, le très renommé département Institut für Denkmalpflege und Bauforschung de la Eidgenössische Technische Hochschule (ETH) Zurich vit actuellement la suppression de sa branche patrimoniale au profit de celle des techniques de construction, ce qui suscite de vives contestations.

Depuis l'« élargissement de la notion de monument », énoncé par Willibald Sauerländer en 1975, jusqu'à la « phase de mutation profonde » de la *Denkmalpflege*, constatée en 2005 par Hans-Rudolf Meier et Thomas Will, des champs de recherche novateurs se sont ouverts. Les thématiques et les problématiques se sont ainsi diversifiées, de même que les approches méthodologiques. Au-delà des sujets liés à l'histoire de l'architecture ou de la construction, le patrimoine est alors devenu l'objet de recherche d'autres disciplines, comme la sociologie, l'ethnologie, l'urbanisme ou bien les sciences politiques. Aujourd'hui, les projets de recherche universitaires menés autour des monuments historiques et du patrimoine témoignent d'une grande diversité thématique et méthodologique, orientée vers l'interdisciplinarité et l'internationalité. Quelques-uns des projets phares présentés ci-après sont représentatifs des grands axes actuellement mis en avant dans la recherche universitaire en Allemagne. Comme la majeure partie des projets de recherche universitaires en général, ces projets sont financés par des *Drittmittel* (subventions des tiers), fonds provenant pour la plupart des différents programmes de l'État fédéral, via la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG), l'institution fédérale pour le soutien de la recherche, le Bundesministerium für Bildung und Forschung (BMBF), ministère fédéral de l'éducation et de la recherche, ou bien via l'*Exzellenzinitiative*, programme pour le renforcement de la recherche en Allemagne, lancé conjointement par l'État fédéral et les *Länder* en 2005.

Dans un esprit d'autoquestionnement de la discipline, le projet de recherche *DenkmalWerteDialog*,

soutenu par le ministère de la recherche (BMBF), s'est consacré, entre 2009 et 2012, aux « valeurs patrimoniales », avec comme objectif une « analyse historico-critique et une conception systémique des valeurs directrices de la *Denkmalpflege* ». Coopération de plusieurs universités, dont la Bauhaus-Universität Weimar et la Technische Universität Dortmund, le projet de recherche s'est centré sur l'analyse de l'évolution des valeurs du patrimoine depuis le début du XX^e siècle, en étudiant en particulier les discours théoriques sur la *Denkmalpflege*, les enjeux de la mémoire collective et les politiques du patrimoine. Ses résultats ont été publiés en 2013 dans un volume intitulé *Werte. Begründungen der Denkmalpflege in Geschichte und Gegenwart* (Valeurs. Motivations de la *Denkmalpflege* dans le passé et au présent). Encore aux universités de Weimar et de Dortmund, un autre projet a vu le jour en 2012, également soutenu par le BMBF, se consacrant au patrimoine de la *Nachkriegsmoderne*, l'architecture moderne après la Seconde Guerre mondiale. Sous le titre *Welche Denkmale welcher Moderne?* (Quels monuments de quelle époque moderne?), le projet étudie l'architecture de la deuxième moitié du XX^e siècle, longtemps négligée par la recherche et toujours difficilement reconnue dans le canon des monuments historiques. Notamment dans les régions de l'ancienne RDA, où l'on observe un fort rejet des traces de l'époque socialiste, ces monuments vivent aujourd'hui un sort incertain. Le projet de recherche s'est donné comme objectif non seulement l'inventaire, mais aussi l'évaluation et la valorisation de ce patrimoine architectural d'époque toute récente, questionnant les processus de légitimation, de sélection et de patrimonialisation entre matérialité et construction sociale.

Accentués par la Convention de Faro de 2005 du Conseil de l'Europe, les discours sur la valeur du patrimoine pour la société se sont également répercutés dans la recherche et ont contribué à une perspective plus européenne du patrimoine. Ainsi le projet de recherche *Europäisches Kulturerbe*, domicilié à l'université de Kassel et soutenu également par le BMBF, a étudié, entre 2009 et 2012, les enjeux d'un supposé « patrimoine européen ». Le projet a analysé les conceptions patrimoniales ainsi que leurs enjeux politiques à travers l'histoire, en étudiant les discours sur le patrimoine dans une perspective transnationale. Dans le cadre d'une conférence internationale, ses recherches ont été mises en contexte et discutées avec des experts européens ; les contributions ont été publiées en 2013 sous le titre *Europäisches Kulturerbe. Bilder, Traditionen, Konfigurationen* (Patrimoine européen. Images, traditions, configurations). Avec un projet de recherche sur *Heritage in a transcultural perspective* à l'université de Heidelberg, les recherches transnationales se sont ensuite élargies au-delà du cadre européen. Composante du cluster d'excellence *Asia and Europe in a transcultural perspective*, instauré en 2007 et reconduit en 2012, le projet s'est inscrit dans une perspective trans-culturelle voire mondiale, avec notamment des recherches sur les transferts culturels entre l'Asie et l'Europe. Dans le but de faire abstraction du cadre identitaire national et de mettre en avant la construc-



tion transnationale des conceptions du patrimoine, les recherches menées à Heidelberg se sont centrées sur les transferts transnationaux d'objets et d'idées et sur la pluralité des discours patrimoniaux. Conjointement avec le *Arbeitskreis Theorie und Lehre der Denkmalpflege*, une conférence internationale a été organisée sur les perspectives transculturelles de la recherche sur le patrimoine, publiée en 2013 dans un volume intitulé *Kulturerbe und Denkmalpflege transnational*.

Une première dans le paysage universitaire allemand, à partir de la rentrée 2016, deux collèges doctoraux centrés sur le patrimoine vont exister simultanément. Après un premier collège doctoral intitulé *Kunstwissenschaft Bauforschung Denkmalpflege*, établi de 1996 à 2005 entre l'université de Bamberg et la Technische Universität Berlin, un collège doctoral centré sur les *Kulturelle und technische Werte historischer Bauten* (Valeurs culturelles et techniques de constructions historiques) a été alloué en 2014 à la Brandenburgische Technische Universität Cottbus. Ayant comme objectif une étude intégrée d'aspects techniques et technologiques ainsi que culturels et historiques du patrimoine, ce collège doctoral associe des doctorants en sciences d'ingénierie et en sciences humaines et sociales. Au mois de mai 2016, la Deutsche Forschungsgemeinschaft a ensuite validé la candidature conjointe de la Technische Universität Berlin et de la Bauhaus-Universität Weimar pour la mise en place d'un collège doctoral sous le titre *Identität und Erbe* (Identité et patrimoine), impliquant respectivement dix professeurs de chacune des universités, incluant les filières d'histoire

de l'art, d'histoire, d'urbanisme, de sociologie, d'architecture ou encore de planification urbaine et régionale. Avec un fonds alloué de 2,65 millions d'euros, projeté dans un premier temps pour une période de quatre ans, ce collège doctoral vise à analyser les interdépendances entre des conceptions identitaires et des conceptions du patrimoine à travers les facteurs matériels et discursifs conditionnant leur construction. Dans l'objectif global de développer un modèle théorique pour une recherche critique et interdisciplinaire du patrimoine culturel, le collège propose plusieurs axes de recherche, tels « patrimoine culturel et promesse de stabilité », « participation et patrimoine », « perte et destruction du patrimoine » ou bien « identité des lieux et reconstruction ». S'adressant à des doctorants internationaux, le collège doctoral pourrait ainsi jouer son rôle afin d'ouvrir la recherche universitaire allemande à un public plus international et d'intensifier les échanges avec les chercheurs non germanophones, encore trop souvent exclus de l'actualité de la recherche en Allemagne, diffusée généralement en langue allemande. Dans une période de coupes budgétaires importantes dans les universités, pas seulement en Allemagne, un échange international intensifié, ou mieux encore une synergie, est d'autant plus à souhaiter. Si les recherches sur le patrimoine en France et en Allemagne s'affichent décidément distinctes par leur organisation, par leur approche méthodologique et par leur orientation thématique, elles pourraient a fortiori jouer un rôle précurseur en associant leurs compétences complémentaires : de vastes champs de recherche conjoints restent encore à sillonner. ■

Cohabitation ou confrontation ?
La *Nachkriegsmoderne*, l'architecture des années 1950-1970, suscite actuellement de nombreux débats tant dans la recherche qu'en politique. L'amalgame architectural fort controversé autour de la place du Vieux Marché (*Alter Markt*) à Potsdam en est une illustration : la coupole de l'église Saint-Nicolas (au milieu), conçue par Karl Friedrich Schinkel dans les années 1830 et achevée par Ludwig Persius et August Stüler en 1850, trône au-dessus de la *Fachhochschule* (IUT), à gauche, construite entre 1970 et 1977, et du château (*Stadtschloss*), reconstruit entre 2010 et 2014, hébergeant aujourd'hui le parlement du Land de Brandebourg. En 2016, la ville de Potsdam a voté la destruction de l'IUT pour faire place à des reconstructions baroques.

Archéologie

Construire en terre crue

Archéopages, avril-juillet 2015, n° 42

Dans le contexte des débats actuels sur les relations entre les hommes et le milieu naturel, la terre crue suscite en architecture un regain d'intérêt. Ce matériau d'un usage universel depuis les origines de l'urbanisation a été retrouvé par les archéologues sur nombre de sites fouillés. Le dossier de ce numéro présente plusieurs exemples de constructions en terre datant du Néolithique à nos jours, mettant en évidence les différentes techniques utilisées.

Diffusion : La librairie archéologique

www.librairie-archeologique.com

Architecture, urbanisme, paysage

Biodiversité et paysage

Yves Petit-Berghem coord.

Paysages des franges urbaines en projet

Monique Toubanc, Sophie Bonin et Pierre Dérioz coord.

Projets de paysage, n° 13, janvier 2016

Deux dossiers thématiques dans ce numéro de *Projets de paysage*, revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, publiée en ligne. Cette revue se veut un outil d'explicitation et de théorisation des pratiques professionnelles du paysage et de leurs évolutions. Au service des chercheurs et des praticiens, elle a pour objectif de produire des connaissances sur les paysages, leurs processus ainsi que sur les modalités opératoires de leur transformation.

<http://www.projetsdepaysage.fr>



Art

L'artiste, un chercheur pas comme les autres

Franck Renucci et Jean-Marc Réol coord.

Hermès, la revue, n° 72, 2015-2, CNRS éditions, 293 p., 25 €

Les effets de la déclaration de Bologne sur les cursus des formations artistiques (arts plastiques, design, danse, musique, théâtre, cinéma) sont abordés à travers la question de la recherche. Témoignages et analyses font ressortir les difficultés d'une indexation de la recherche en création sur les modèles qui dominent l'espace épistémologique de l'enseignement supérieur. Des dispositifs de recherche inédits affirment leurs différences. De ces réflexions émergent les éléments critiques d'une résistance active à un impératif d'uniformisation considéré comme négatif pour l'identité de ces lieux de transmission. Cela ouvre sur les questions, fondamentales dans ces formations, de pluridisciplinarité et d'interdisciplinarité, et sur la possibilité de préserver des espaces d'altérité au cœur d'un modèle de communication.

www.cnrseditions.fr/collection/116__hermes



Arts & sciences

mcd, magazine des cultures digitales, 81, mars-avril-mai 2016. 98 p., 9 €

Le rapprochement entre art et science ouvre les frontières de l'imagination pour la recherche scientifique et pour la recherche artistique. De cet entrecroisement naissent des chorégraphies hybrides, des innovations scénographiques, des installations astronomiques, des utopies biologiques, des créations chimériques... Les articles de ce numéro thématique ont été rassemblés par Annick Bureau.

Publié avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication.

www.digitalmcd.com



Bibliothèques

Les éphémères, un patrimoine à construire

Actes des journées d'études « Les éphémères : objets, corpus, culture » des 17 et 18 janvier 2014 à l'université de Cergy-Pontoise et à la Bibliothèque nationale de France, et de la journée d'étude « Les éphémères : usages, typologies, disciplines » du 4 octobre 2014 aux Archives nationales. Ces actes présentent les premiers résultats d'un projet de recherche collectif sur la patrimonialisation des éphémères (PatrimEph) lancé en 2014 par l'université de Cergy-Pontoise (AGORA, LDI), avec le soutien de la Fondation des sciences du patrimoine (Labex PATRIMA) et en collaboration avec l'université de Versailles-Saint-Quentin (CHCSC), l'université de Bourgogne (Centre Georges Chevrier / CNRS UMR 7366), la BNF et les Archives nationales.

Disponible en ligne :

www.fabula.org/colloques/index.php?id=2882

Le projet de recherche PatrimEph : www.sciences-patrimoine.org/index.php/patrimeph.html

Communication

Controverses et communication

Romain Badouard et Clément Mabi coord.

Hermès, la revue, n° 73, 2015-3, CNRS éditions, 297 p., 25 €

Scandales sanitaires, conflits d'aménagement du territoire, accidents industriels, surveillance généralisée : notre environnement scientifique et technologique est régulièrement sujet à controverses. Que nous disent celles-ci de l'évolution des rapports entre sciences et société? Ce numéro d'*Hermès* est centré sur l'organisation du débat public autour de ces enjeux ; il questionne le rôle central de la communication dans l'émergence, le déploiement et la stabilisation des controverses. Qu'en est-il de la circulation de la parole entre acteurs en désaccord, de l'évaluation de l'autorité d'un argument? Quels rôles les médiateurs jouent-ils dans l'apaisement ou l'exacerbation d'un conflit? De quelle façon se construisent les grilles d'interprétation collectives d'un problème public?

www.cnrseditions.fr/collection/116__hermes

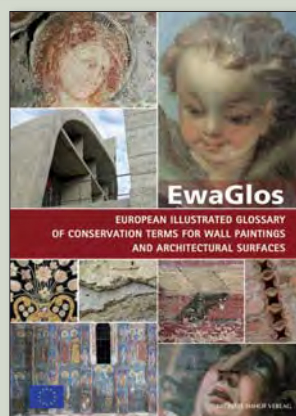
Conservation-restauration

EwaGlos

European illustrated glossary of conservation terms for wall paintings and architectural surfaces

Michael Imhof Verlag (Germany), 2015. 448 p.

Ce glossaire illustré multilingue est le résultat du travail d'un consortium de sept institutions de sept pays européens, dans le cadre du projet européen EwaGlos (octobre 2013-septembre 2015, programme Culture). Le Centre interdisciplinaire de conservation et restauration du patrimoine (CICRP), à Marseille,



a été le partenaire français de ce projet. L'objectif d'EwaGlos était de clarifier la terminologie employée par les spécialistes de la conservation-restauration des peintures murales et de l'architecture, et d'établir un glossaire aisément compréhensible, au-delà de la barrière des langues, grâce à des illustrations parlantes et des textes concis traduits en 10 langues : anglais, français, allemand, croate, italien, turc, espagnol, roumain, hongrois, polonais et bulgare. Diffusion de la version imprimée et reliée : www.imhof-verlag.de/ewaglos.html Version pdf à télécharger : <http://elearn.hawkhg.de/projekte/ewaglos/pages/download.php>

Physico-chimie des matériaux archéologiques et culturels

Martine Regert et Maria-Filomena Guerra ; Guillaume Dupuis collab. Éditions des archives contemporaines, 2016. 237 p., 60 €

Coll. Sciences archéologiques

Conçu comme une initiation à la physico-chimie des archéomatériaux, ce livre montre comment révéler par des examens et analyses physico-chimiques, le grand nombre d'informations enregistrées au sein des matériaux. Il fournit les clés de compréhension des recherches actuelles en archéométrie et en science de la conservation. Sont abordées des problématiques à l'interface de la chimie et des sciences humaines, la définition des archéomatériaux, les méthodes d'imagerie scientifique, de datation, les stratégies analytiques pour la caractérisation des matériaux et les avancées des connaissances concer-



nant la détermination, la provenance, les usages et la conservation des éléments de notre patrimoine culturel.

Culture scientifique et technique

Histoire de la culture scientifique en France

Institutions et acteurs

Sous la direction de Philippe Poirrier Éditions universitaires de Dijon, 2016. 156 p., 18 € Un ouvrage collectif qui analyse, dans une perspective historique, comment la « culture scientifique » a fait l'objet de politiques publiques en France, depuis une trentaine d'années : le rôle des ministères chargés de la culture scientifique (ministère de la recherche et ministère de la culture), celui des principales institutions (musées et centres de culture scientifique, technique et industrielle) et des acteurs concernés (scientifiques et médiateurs, chercheurs et militants de l'éducation populaire).

Diffusion :

<http://eud.u-bourgogne.fr/home/474-histoire-de-la-culture-scientifique-en-france-9782364411647.html>



Ethnologie

Afro-patrimoines.

Culture afro-brésilienne et dynamiques patrimoniales

Stefania Capone et Mariana Ramos de Morais dir. *Les Carnets du Lahic*, 11, Lahic / MCC-DGP-DPRPS, 2015.

Un état des lieux des recherches menées au Brésil sur les processus de patrimonialisation de la « culture afro-brésilienne » : religions afro-brésiliennes, mani-



festations liées au catholicisme noir (tambor de crioula, jongo), cuisine afro-brésilienne liée au candomblé et les « territoires noirs » (communautés remanescences de quilombos, quilombos urbains)... ainsi que leur impact sur la mise en tourisme de la mémoire de l'esclavage et sur le tourisme ethnique ou « des racines ». Ce numéro se veut une première contribution à une anthropologie globale des phénomènes patrimoniaux.

À télécharger : www.iiaac.cnrs.fr/article2813.html

Le tournant patrimonial.

Mutations contemporaines des métiers du patrimoine

Claudie Voisenat et Christian Hottin dir. Coll. Cahiers d'ethnologie de la France Paris, MSH / MCC, 2016. 330 p., 27 €

Cet ouvrage est issu de l'appel à projets « Pour une ethnologie des métiers du patrimoine » lancé en 2010 par le ministère de la culture (DPRPS). Il regroupe les travaux d'ethnologues et de sociologues sur l'évolution des pratiques professionnelles dans le domaine du patrimoine. Comment les gardiens, les conservateurs de musées ou d'archives, les chargés de médiation culturelle ou les membres d'associations appréhendent-ils les changements (inflation patrimoniale, arrivée des acteurs privés, apparition de nouveaux métiers, dématérialisation des documents...) qui ont lieu depuis une à deux générations ?



Histoire de l'art

Goûter la terre

Histoire culturelle et philosophique des éléments

Études réunies par Dominique de Courcelles Coll. Études et rencontres de l'École des chartes, 46. Paris, École nationale des chartes, 2016. 264 p., 29,50 €

« Goûter la terre » correspond à des sensations et des sentiments inscrits dans des cosmologies, des mystiques et des humanismes du passé et du présent, partout dans le monde. Du Bouddha à Bachelard, des Pyrénées au Japon, l'importance de l'élément « terre » se vérifie autant à travers des mythes et des spiritualités qu'à travers des pratiques sociales et



corporelles, symboliques, artistiques. Le parcours, le paysage, la ville et la campagne, le territoire, l'agriculture, la souveraineté et le droit, mais aussi la créativité artistique sont les principaux motifs abordés dans les articles réunis ici, selon la perspective d'une éthique de la Terre.

Diffusion : CID.

Sommaire : www.enc-sorbonne.fr/fr/publication/gouter-terre

Histoire culturelle

Mémoires des migrations en France

Du patrimoine à la citoyenneté

Hélène Bertheleu dir.

Presses universitaires de Rennes, 2016. 252 p., 18 €
Dans le contexte français d'une longue invisibilité historique et sociologique des migrations, les questions mémorielles et patrimoniales se posent aujourd'hui avec acuité. Mobilisations au nom de la mémoire, quêtes de reconnaissance, engagements politiques et projets institutionnels encouragent une diversité d'action de valorisation et de formes de patrimonialisation. Cet ouvrage est le fruit d'un colloque organisé à Tours, réunissant des chercheurs en sciences humaines et sociales et des acteurs institutionnels de la culture, de l'urbain et du social, pour réfléchir à la place des mémoires des migrations dans les villes et aux liens entre mémoires, patrimoine et citoyenneté.

Présentation, sommaire, introduction : www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=4039



Entretiens avec Jean-Philippe Lecat

Ministre de la Culture et de la Communication, 1978-1981

Recueillis et présentés par Françoise Mosser

Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, 496 p., 22 €

Dans ces entretiens, Jean-Philippe Lecat décrit la vie d'un ministre au quotidien, explicite les ressorts de ses initiatives, jetant parfois un regard distancié sans se priver de juger l'action de ses successeurs. Initiateur de l'Année du patrimoine (1980), il a créé la direction du patrimoine et développé la politique des dations. On lui doit l'attention du ministère aux arts du cirque, la création du Conservatoire national de musique et de danse à Lyon, et l'extension du 1 % artistique à l'ensemble des constructions publiques. À travers cette édition annotée et complétée, on découvre l'œuvre d'un ministre et les qualités d'un homme qui dans une période de crise a réussi à maintenir l'essentiel des politiques culturelles.

Sommaire et autres documents sur Jean-Philippe Lecat : www.culturecommunication.gouv.fr/Ministere/Histoire-du-ministere/Ressources-documentaires/Publications/La-collection-Travaux-et-documents/Entretiens-avec-Jean-Philippe-Lecat-ministre-de-la-Culture-et-de-la-Communication-1978-1981

Diffusion : La Documentation française

Langues

Vocabulaire du développement durable

Premier ministre, Commission d'enrichissement de la langue française

Ministère de la Culture et de la Communication / Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 2015. 324 p.

610 termes et notions nouvelles publiés au Journal officiel de la République française, qui permettent d'exprimer en français et de traduire avec précision tous les enjeux de la lutte contre le dérèglement climatique. Un outil édité avec le soutien de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), qui témoigne d'une volonté de faire de la langue française un vecteur d'influence au service d'une cause partagée par l'ensemble des pays francophones.

À télécharger :

www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/Librairie

Musées

Musées et Recherche – Expérimenter et coopérer :

dialogues sur le sens de l'innovation

Joëlle Le Marec et Ewa Maczek dir.

Coll. Les dossiers de l'Ocim

Dijon, Ocim, 2015. 192 p., 15 €

Les rencontres « Musées et recherche », nées d'une coopération entre l'Ocim et l'équipe de recherche de Joëlle Le Marec (ENS Lyon, puis CERILAC univ. Paris-Diderot et CELSA Paris-Sorbonne) sont des



temps de partage entre professionnels des musées et chercheurs universitaires. Ce livre rassemble les interventions et échanges de la 3^e édition de ces rencontres, autour de la question de l'innovation. « Comment un contemporain innovant peut-il être non pas strictement virtuel mais différent, inspiré, décalé? » ; « Dans l'usage de nouveaux outils, le plus intéressant n'est-il pas le renouvellement des questionnements qu'ils suscitent tant auprès des usagers que des professionnels [...] ?

Musique

La Marche des mille

ou l'apothéose involontaire des musiques traditionnelles

François Gasnault

Carnets du Lahic n° 10, Multimédia, Lahic / MCC, 2015.

Le 14 juillet 1989, sur les Champs-Élysées, au cœur de la parade réglée par Jean-Paul Goude pour le bicentenaire de la Révolution, plus de mille personnes défilent en jouant une marche de Wally Badarou sur des instruments traditionnels. Ces musiciens témoignent du succès des processus d'institutionnalisation et de défolklorisation mis en œuvre par un mouvement associatif développé dans les années



1970 qui a bénéficié, lors du premier septennat de François Mitterrand, du soutien de Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la Culture. La reconnaissance des pratiques amateur et de « l'égalité dignité des esthétiques musicales » montrera toutefois rapidement ses limites. Ce livre s'attache au parcours, durant trois décennies, du folk revival qui a porté de grandes espérances en termes de révo-

lution pédagogique et de professionnalisation artistique, sans parvenir à passer le plafond de verre des catégories culturelles qui cantonnent les musiques populaires au second rayon.

À télécharger : www.iac.cnrs.fr/article2815.html

Patrimoines

Émaux sur métal du IX^e au XIX^e siècle

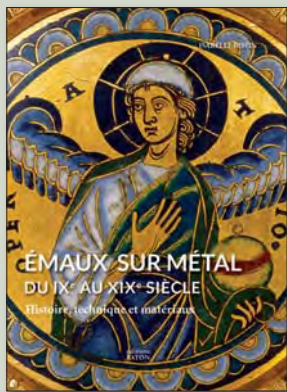
Histoire, technique et matériaux

Isabelle Biron

Dijon, éditions Faton, 2015. 480 p., 90 €

Dans la première partie est retracée l'histoire des émaux sur métal, depuis leur origine, probablement dans le Bassin méditerranéen vers la fin du XV^e siècle avant notre ère, jusqu'au XIX^e siècle. La seconde partie présente les résultats des études scientifiques conduites au Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) sur des émaux originaires de Lotharingie, d'Espagne, d'Europe du Nord et de Byzance (analyse chimique des matériaux, étude des techniques de fabrication). Cette partie expérimentale est enrichie par l'étude des sources écrites datant du Moyen Âge au XIX^e siècle. Un ouvrage abondamment illustré qui constitue la synthèse la plus complète des travaux du C2RMF sur les émaux sur métal.

Diffusion : www.librairie-archeologique.com/index.html?produit=47142



Auguste Alleaume, peintre verrier (Mayenne)

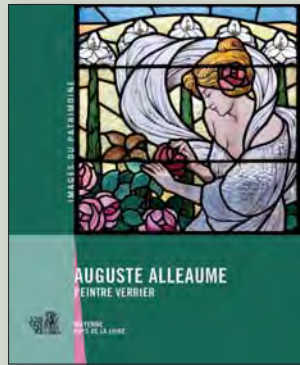
Arnaud Bureau, et Nicolas Foisneau collab.

Coll. Images du patrimoine, n° 291

Photos Yves Guillotin

Service du patrimoine de la Région des Pays de la Loire, 2015, 96 p., 12 €

Grâce à l'inventaire systématique de ses verrières, appuyé sur l'étude de fonds d'archives et de dessins considérables, cet ouvrage présente un vaste panorama de l'œuvre d'Auguste Alleaume (1854-1940), considéré comme l'un des peintres verriers les plus talentueux de sa génération. Son œuvre, concentrée autour du département de la Mayenne, s'étend jusqu'en Île-de-France, en Lorraine et en Alsace. Héritier d'une approche historiciste du vitrail, il s'ouvre aussi aux courants modernes, comme l'art nouveau.



Diffusion : www.editions303.com/le-catalogue/auguste-alleaume-peintre-verrier/

Le moulage.

Pratiques historiques et regards contemporains

In Situ, revue des patrimoines, n° 28, 2016

La richesse des collections de moulages, en France et en Europe, méritait l'approfondissement d'une réflexion et une présentation des recherches les plus récentes. Ainsi, la Cité de l'architecture et du patrimoine et le musée du Quai Branly ont organisé en 2012 deux journées d'études interdisciplinaires. Une grande partie des contributions rassemblées dans ce numéro sont le fruit de ces rencontres auxquelles



participèrent universitaires, responsables de collection de moulages, mouleurs, restaurateurs, artistes et jeunes chercheurs.

En ligne : <http://insitu.revues.org/12403>

Le gaillac vin de ville, vin des champs

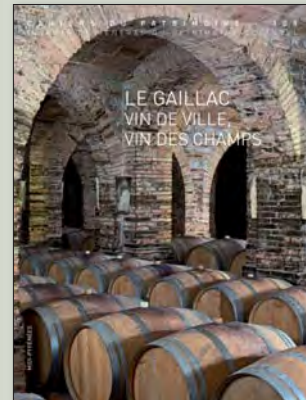
Une histoire du patrimoine du vignoble (XVI^e-XX^e siècle)

A. Béa, J. Bonhôte, P. Courjault-Radé, A. de la Taille, R. Pech, S. Servant

Coll. Cahiers du patrimoine, n° 108

Toulouse, Éd. Région Midi-Pyrénées, 2015. 320 p. 30 €

Résultat d'une campagne d'inventaire, cet ouvrage propose une découverte inédite du Gaillacois (Tarn), pays viticole depuis l'Antiquité. Autour de la vallée du Tarn, le territoire est riche d'un patrimoine vigneron dense et varié : de la ferme au château viticole,



de l'atelier de tonnelier ou la maison de vigneron à l'hôtel particulier, du chai de négociant aux caves coopératives. La production et la commercialisation du vin ont aussi été déterminantes pour la ville de Gaillac dont l'évolution est retracée à l'aune de cette activité.

Diffusion : <http://patrimoines.midipyrenees.fr/fr/rechercher/catalogue-des-publications/les-cahiers-du-patrimoine/index.html>

Quarante ans de patrimoine industriel en France

Patrimoine industriel, n°66-67, année 2015

CILAC, 2016, 208 p., 25 €

Ce numéro dresse un bilan de 40 ans de travaux sur le patrimoine industriel. Il associe des articles thématiques (les manufactures privilégiées de l'Ancien Régime, le patrimoine sidérurgique, le patrimoine des industries textiles, de la mine, de l'hydraulique et de l'hydroélectricité, des transports) et des textes sur des territoires particuliers (Champagne-Ardenne, Île-de-France) ou sur des questions d'actualité : la difficile sauvegarde du patrimoine technique de l'industrie, les musées industriels, la reconversion



de sites et de bâtiments industriels... Des fiches sur 24 sites français incontournables et une bibliographie complètent ce numéro exceptionnel bilingue (français et anglais).

Numéro publié avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication.

www.cilac.com

Quelles formes prennent les relations entre recherche scientifique et patrimoine ? En 2016, cette question se pose dans un contexte marqué par trois évolutions majeures : d'une part, le patrimoine rassemble désormais dans les pratiques professionnelles comme dans les organisations institutionnelles des ensembles de métiers et de disciplines très divers ; d'autre part, le monde de l'enseignement supérieur a été profondément bouleversé par les réformes de la décennie écoulée, qui ont conduit à de nouveaux modes d'organisation et de financement de la recherche ; enfin, à l'interface de ces deux situations émerge dans nombre d'établissements et administrations culturels une fonction de pilotage de la recherche et de coordination scientifique. Ce numéro de *Culture et Recherche* aborde la question en faisant alterner articles de synthèses, exemples pris dans des contextes variés, réflexions sur des problématiques en plein développement et points de vue de chercheurs de différentes disciplines. Pour tous ceux qui travaillent dans le monde du patrimoine ou qui s'y destinent, il se veut un outil de découverte et de questionnement.



CULTUREETRECHERCHE informe sur la recherche au ministère de la Culture et de la Communication dans toutes ses composantes : patrimoines, création, médias, industries culturelles, développements technologiques appliqués au secteur culturel.

Chaque numéro apporte un éclairage sur un axe prioritaire de l'action du ministère. **CULTUREETRECHERCHE** rend compte de travaux d'équipes de recherche que le ministère ou ses partenaires soutiennent, de projets européens concernant le secteur culturel, de sites internet et publications scientifiques produits par le ministère et ses partenaires.

Pour s'inscrire sur la liste de diffusion, ou pour tout renseignement : culture-et-recherche@culture.gouv.fr

CULTUREETRECHERCHE est disponible au format pdf sur le site internet du ministère de la Culture et de la Communication :

www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Recherche-Enseignement-superieur-Technologies/La-revue-Culture-et-Recherche

numéros récents

N° 132 automne-hiver 2015-2016
Sciences et techniques.
Une culture à partager

N° 131 printemps-été 2015
14-18

N° 130 hiver 2014-2015
La recherche dans les écoles supérieures d'art

N° 129 hiver 2013-2014
Archives et enjeux de société

N° 128 printemps-été 2013
L'interculturel en actes

N° 127 automne 2012
Les nouveaux terrains de l'ethnologie

N° 126 hiver 2011-2012
Patrimoines des outre-mer

Directeur de la publication : **FRÉDÉRIC LENICA**, directeur de cabinet de la ministre de la Culture et de la Communication

Rédactrice en chef : **ASTRID BRANDT-GRAU**, cheffe du Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie (SG / SCPCI / DREST)

COMITÉ ÉDITORIAL

MICHEL ALESSIO, chef de la Mission des langues de France, Délégation générale à la langue française et aux langues de France

JEAN-CHARLES BÉDAGUE, chef du bureau des études et des partenariats scientifiques, Direction générale des patrimoines / Service interministériel des archives de France / Sous-direction de la communication et de la valorisation des archives

MARION BOUGEARD, cheffe de la Délégation à l'information et à la communication, Secrétariat général

THIERRY CLAERR, chef du bureau de la lecture publique, Direction générale des médias et des industries culturelles / Service du livre et de la lecture / Département des bibliothèques

PHILIPPE GRANDVOINNET, chef du bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, Direction générale des patrimoines / Service de l'architecture / Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture

MARYLINE LAPLACE, cheffe du Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation, Secrétariat général

VINCENT LEFEVRE, sous-directeur des collections, Direction générale des patrimoines / Service des musées de France

PASCAL LIÉVAUX, chef du Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, Direction générale des patrimoines

BRUNO TACKELS, responsable de la mission recherche, Direction générale de la création artistique

LOUP WOLFF, chef du Département des études, de la prospective et des statistiques, Secrétariat général / SCPCI

Secrétariat de rédaction : **DOMINIQUE JOURDY**, SG / SCPCI / DREST
culture-et-recherche@culture.gouv.fr

Conception graphique : **MARC TOUITOU**
marctouitou@wanadoo.fr

Réalisation : **MARIE-CHRISTINE GAFFORY**/Callipage
callipage@orange.fr

Imprimeur : **CORLET** ZI route de Vire BP 86
14110 Condé-sur-Noireau
CR201608BR0133FR

ISSN papier : 0765-5991
ISSN en ligne : 1950-6295

